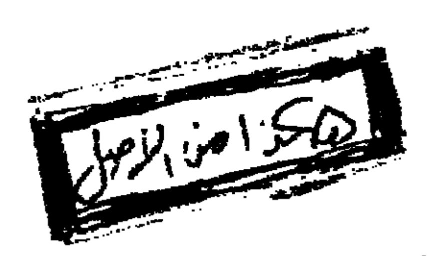


Guide du mois de la photo

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14234 – 5 F — JEUDI 1er NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Coup de froid entre Paris et Rabat

LA « mission humanitaire » qui conduira, les 8 et 9 novembre, Mme Danielle Mitterrand, dans la région de Tindouf en Algérie, auprès des réfugiés sahraouis, risque de tendre encore les relations franco-marocaines qui, vues de Rabat, sont décidément entrées dans « l'ère de la froidure ». Même si l'épouse du chef de l'Etat effectue ce voyage à hauts risques politiques en tant que présidente de la Fondation France Libertés.

Dans une réponse faite à des députés qui s'inquiétaient de « la campagne menée en France par des médias dont certains sont des organismes officiels, contre le Maroc et ses institutions sacrées », le ministre marocain chargé des relations avec le Parlement vient d'évoquer « les mesures que le gouvernement envisage de prendre à ce sujet ». C'est dire que, du côté du palais royal, l'irritation est à son comble, et qu'on ne la cache plus guère après des mois de silence crispé.

LA très tardive annulation, début octobre, des manifestations culturelles prévues en France dans le cadre de l'année du « Temps du Maroc », pour cause de crise du Golfe, n'avait trompé personne. La sortie presque concomitante du livre de Gilles Perrault, « Notre ami, le Roi », féroce pamphlet contre les – mauvaises – manières de gouverner de Hassan II, avait donné à penser à certains responsables marocains que l'on n'était pas mécontent, en haut lieu à Paris, de voir ainsi « épinglé », sans y être directement mêlé, un régime qui, derrière la façade très policée du multipartisme, en prend à son aise avec le respect des droits de l'homme.

La toute récente nomination, comme ministre délégué à la justice, de Me Georges Kiejman, ardent défenseur de la veuve et des enfants du général « félon » Oufkir, maintenus, sans raison, au secret, avait encore ajouté à cette exaspération du souverain chérifien. Reste que celui-ci n'en finit pas de soupçonner Paris de lui préférer, comme partenaire, son voisin algérien et de s'agacer des innombrables remarques irrespectueuses qui lui reviennent aux oreilles à propos de ses écarts de conduite protocolaires, par exemple de ses retards à répétition.

A titre d'avertissement, les autorités locales ont déjà pris quelques mesures de rétorsion. Ainsi, la presse française, accusée de mener cette danse anti-marocaine, disparaît-elle peu à peu des kiosques de vente. Quant à la chaîne francophone par satellite TV5-Europe, qui devait diffuser l'émission littéraire « Caractères » avec notamment pour invité Gilles Perrault, elle vient d'être interrompue « pour des raisons techniques »...

A Paris, par les voix de MM. Chirac, Pons et Pasqua, le RPR s'inquiète « des coups portés à l'amitié franco-marocaine » et insiste sur « le respect dû à la personne d'un souverain qui incarne son peuple aux yeux du monde ». A Rabat, la presse progouvernementale s'est mise en campagne pour défendre la monarchie chérifienne. Et depuis plusieurs semaines, le quotidien « le Matin du Sahara » publie des fac-similés de journaux de l'époque du protectorat qui rendaient compte des manifestations anti-françaises dans ce royaume, aujourd'hui justement montré du doigt...

M 0147 - 1101 0- 5,00 F



Une date historique pour le tunnel

Jonction réussie sous la Manche

Les équipes qui forent le tunnel sous la Manche sont entrées en contact, mardi 30 octobre, à 20 h 30, par l'intermédiaire d'un forage test de 5 centimètres de diamètre et de 100 mètres de long. Il faudra encore de trois à quatre semaines de travail pour que les équipes française et britannique se rejoignent. L'ouvrage devrait être mis en service le 15 juin 1993. Le consortium Eurotunnel a prévu de lancer une augmentation de capital de 5 milliards de francs à la fin de cette semaine.



Lire page 34 - section D, l'article de DOMINIQUE DHOMBRES « Les derniers mètres du tunnel sous la Manche » et nos informations page 10 sur le nouveau projet de statut de la Corse.

L'Etat garde le contrôle du nucléaire

Framatome retourne dans le secteur public

Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires, retrouve une majorité d'actionnaires publics après une bataille de dix-huit mois avec la Compagnie générale d'électricité (CGE) : trois groupes nationalisés – le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), EdF et le Crédit lyonnais – détiendront 51 % de son capital, aux côtés des salariés (5 %) et de la CGE, contrainte par les pouvoirs publics d'abaisser sa part de 52 % à 44 %. Le président, M. Jean-Claude Leny, conserve ses fonctions.

Le ministère de l'économie et la Compagnie générale d'électricité (CGE) sont parvenus à un accord sur le dossier Framatome, un des plus difficiles depuis le début du second septennat de M. François Mitterrand : la CGE, qui s'était octroyée 52 % du capital du constructeur de chaudières nucléaires, en reprenant à la fin mars les 12 % détenus par Dumez, revend 7 % des actions qu'il possède au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et au Crédit lyonnais.

Les actionnaires publics, qui ne détenaient plus que 45 % du capital de Framatome, remontent donc à 52 %, permettant à l'entreprise de réintégrer le secteur public qu'elle avait quitté il y a trois ans du fait de de la privatisation de la CGE. Par la suite, ces montants seront légèrement dilués, une augmentation de capital réservée aux salariés étant prévue afin de leur permettre de monter de 3 % à 5 %.

Finalement, le nouveau tour de table de Framatome sera le suivant : le CEA (via sa filiale CEA-Industrie) et EDF - réunis au sein d'une holding - seront actionnaires à hauteur de 46 %, aux côtés du Crédit lyonnais (5 %) soit un total de 51 % pour le public ; la CGE détiendra 44 % des actions et les salariés 5 %, soit 49 % pour le privé.

Contraint de reculer en-dessous de la majorité du capital de Framatome, la CGE vend sa participation à un bon prix, puisqu'elle encaisse 700 millions de francs, parmi lesquels 490 millions de francs équivalant au paiement des 7 % cédés.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 33 - section D

La bataille de Fort Bragg

Au siège de la « garde d'honneur de l'Amérique », la population se mobilise pour aider les soldats du Golfe à vaincre l'ennemi : l'ennui

FORT BRAGG
(Caroline-du-Nord)

de notre envoyée spéciale

Les « boys » sont partis. Dans Hay street, la rue « chaude » désertée, les « gogo » girls du « Ricky's lounge » et du « Pump saloon » en sont réduites à faire des mots croisés, les restaurants cassent les prix et trois vendeurs de voitures ont déjà mis la clef sous la porte: Fayetteville, les yeux fixés sur l'horizon mouvant des sables saoudiens, attend le retour des siens.

Près de 30 000 soldats sur les 41 000 stationnés dans la base voisine de Fort Bragg participent selon des chiffres officieux à l'opération « Bouclier du désert », soit près de 15% de la population locale. Rendus aux écureuils, les quelques 300 kilomètres carrés de pinèdes de l'immense base ont l'air abandonnés eux aussi. Pourtant des unités supplémentaires ont été mises en état d'alerte et les indiscrétions en provenance du commandement central font état de nouveaux départs massifs à court terme. Une catastrophe pour le canton, le plus « militarisé » du territoire américain qui, entre Fort Bragg, la base aérienne de Pope et celle de Camp Lejeune, tire 56% de ses ressources des installations militaires.

Aux soldats, les commerçants reconnaissants ! Bannières étoilées, tee-shirts vengeurs, banderoles proclamant « Nous sommes fiers de nos troupes! » depuis le mois d'août, la petite ville n'est plus qu'une kermesse héroïque. C'est dans ce coin perdu de Caroline-du-Nord que bat le pouls de l'opération « Bouclier du désert ». Chaque jour le « Paraglide », la section militaire du « Fayetteville Observer-Times », le « Dragon Pulse » et les multiples médias autorisés, faute de véritable action ratissent les moindres nouvelles du « front », de la climatisation des tentes aux derniers cas de diarrhée, en passant par la victoire par 81 à 72 en basket de la 16e brigade de police militaire contre l'équipe des Olayons saoudiens.

Collecte de livres de poche, de vidéos, de frisbies, de jeux de cartes, Fayetteville ne sait qu'inventer pour soulager l'ennui de la troupe. Le contact est constant, le doute hors de mise.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 3

- **M. Saddam Hussein met en garde les Etats-Unis**
- **M. Bush déclare au Congrès que « sa patience diminue »**
- **Après le retour des otages, le gouvernement rend hommage aux diplomates français**
- **Bonn et le sort de ses ressortissants**
- **Vif débat au Japon sur l'envoi de militaires dans le Golfe**

pages 3 et 4

La dérive des RG

M. Joxe est contraint de s'interroger sur la déontologie d'un service très sensible

L'inspecteur Jean-Marc Dufourg ment, mais ses affabulations obligent à ouvrir une détestable boîte de Pandore. S'il est vrai qu'aucune mission destinée à « piéger » MM. Arpaillange et Guilhaume ne lui a été confiée par « une hiérarchie inconsistante » selon la méchante formule de l'ancien garde des sceaux, il n'en reste pas moins que, depuis quelque temps, certains policiers des Renseignements généraux ont allègrement franchi une frontière déontologique en n'hésitant pas à faire de la vie privée de certains l'un de leurs champs d'investigation. Trois anecdotes en témoignent.

Il y a quelques mois, l'ancien directeur central des RG, aujourd'hui « patron » de la DST, M. Jacques Fournet, reçoit dans son bureau une personnalité, socialiste comme lui. Entre ses mains, une note « blanche » des RG – sans mention d'origine ou de source – faisant état du séjour nocturne de son visiteur dans un lieu de la rue Saint-Denis que la morale réprouve. Et M. Fournet de le mettre en garde et de l'inviter à plus d'ascèse. Plus récemment, des policiers de la sous-direction des courses et jeux des RG prennent prétexte d'une enquête sur un importateur de machines à sous pour traquer, photographies et écoutes téléphoniques à l'appui, les « mauvaises fréquentations » – en l'occurrence un patron de boîte de nuit à Pigalle – d'un magistrat, d'un journaliste et d'un membre du cabinet du ministre de l'intérieur lui-même. Certains de ceux qui ont réalisé ce travail ne manquent pas de présenter le départ récent de l'un des membres du cabinet de M. Joxe comme l'une de leurs réussites, alors qu'il est motivé par une classique promotion administrative.

Enfin, les inspecteurs d'un groupe « enquêtes » créé en 1989 dans cette même sous-direction se sont arrogés le droit, alors qu'il ne sont en rien chargés du contrôle administratif interne, de surveiller leurs collègues dans leurs comportements à l'égard des patrons de casinos ou des parieurs du PMU.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 11

Les ambitions des élus écologistes

A quoi servent les Verts ?

Les Verts peuvent-ils devenir un parti adulte ? Un an et demi après leur entrée dans les mairies d'une trentaine de grandes villes, les élus écologistes ne sont encore parvenus que rarement à investir d'autres terrains que celui de l'environnement. Ils préparent toutefois les futures échéances politiques en essayant d'élargir leurs thèmes militants.

Au cours de leur assemblée générale annuelle, prévue les 2 et 3 novembre à Strasbourg, M. Antoine Waechter prônera ainsi « une philosophie du partage » tandis que plusieurs de ses opposants mettront l'accent sur la nécessité d'une « décroissance des consommations matérielles ». Les Verts veulent, en effet, offrir aux électeurs une vision du monde différente de la « logique productiviste » à laquelle obéissent, selon eux, tous les autres partis, à droite comme à gauche.

Lire page 9 les articles d'OLIVIER BIFFAUD et JEAN-LOUIS SAUX

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 190 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Golfe

Nouvelle donne au Proche-Orient

par David Dadonn

UN Etat peut être riche, arabe, musulman, reconnu par tous les pays membres de l'ONU et disparaître. Les Israéliens sont particulièrement subjugués par ce phénomène unique dans les relations internationales. Dans une certaine mesure il est encore plus extraordinaire que l'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1er septembre 1939. L'Allemagne d'alors était plus forte militairement que toute l'Europe réunie et pouvait donc oser la *défier impunément*. L'Irak d'aujourd'hui, par contre, ne tiendrait pas devant la coalition de deux pays voisins comme la Syrie et l'Iran, et *a fortiori*, devant une coalition européenne. Et cependant *il y aura bientôt cent jours que l'Irak occupe* le Koweït, le pille, irakise sa population et rien ne permet d'affirmer que l'avenir politique de Saddam Hussein soit pour autant compromis.

Ce n'est pas seulement la disparition si rapide – et probablement définitive – d'un Koweït indépendant qui fascine, *mais également, dans la perspective israélienne, deux constatations* majeures liées à la réaction internationale.

La première est relative à la vulnérabilité du front occidental. *En faisant abstraction du rôle des Etats-Unis*, il est difficile d'imaginer l'Europe seule faire la guerre à l'Irak au nom du droit international. Quant aux Etats-Unis, bien qu'ils soient condamnés à la fermeté pour ne pas compromettre leur position d'unique *superpuissance, ils semblent avoir un grand* besoin de l'alliance des pays arabes anti-irakiens au point d'adapter, par des démarches sans précédent, leur politique étrangère à ce besoin. Ainsi ils ont annulé la dette militaire de l'Egypte et évité pour la première fois depuis 1982 d'opposer un véto à une résolution du *Conseil de sécurité de l'ONU, condamnant Israël et contenant un* élément opérationnel.

Les leçons du Koweït

La deuxième constatation touche à ce que *j'appellerai la frivolité d'une fraction de l'opinion publique occidentale*. Il n'est pas nécessaire d'être un grand stratège pour énumérer les raisons principales de l'invasion du Koweït : convoitises pétrolières, lutte pour le leadership du monde arabe, désir d'élargir *le débouché sur la mer et besoin d'occuper une armée gigantesque qui se* morfond depuis 1988. Or l'Irak prétend – en substance – qu'il a occupé le Koweït pour sauver la Palestine. Et cela suffit pour qu'Israël se trouve aujourd'hui en train *de se démener auprès des instances* internationales et des chancelleries pour convaincre ses amis qu'il n'y a pas de lien entre l'invasion du Koweït et la question palestinienne.

Ces constatations sont, cela va sans dire, instructives pour la population israélienne. Et koweïtienne aussi, *sauf que pour cette dernière il est un peu tard pour* tirer les leçons.

Il est beaucoup question *de réhabilitation de l'ONU, ces jours-ci. Pas en Israël*. Cet organisme, qui aux yeux des Israéliens a pratiqué la politique de deux poids deux mesures au détriment d'Israël depuis trente ans, se mobilise maintenant tout entier pour prouver à Saddam Hussein qu'Israël ne bénéficie pas d'un traitement de faveur. Comme si ce qui importait le plus au monde aujourd'hui, c'est *l'opinion de Saddam Hussein*.

Le Koweït a succombé parce *qu'il ne s'est pas armé face aux* menaces extérieures. Si un Etat arabe, entouré d'Etats arabes et vivant en paix avec eux est envahi du jour au lendemain, Israël peut-il se permettre de sous-estimer une telle *éventualité, même après la paix avec les Palestiniens* ? On croit aisément aujourd'hui – au plus haut niveau – que le temps n'est pas encore venu pour réduire la vigilance et les effectifs militaires.

Imiter l'URSS

En corollaire à la crise du Golfe, des changements politiques s'opèrent dans la région. Les gouvernements arabes opposés à l'Irak se rapprochent certes des *Occidentaux, mais ils se sentent menacés, chez eux*. Cela est valable pour l'Egypte et la plupart des Etats du Golfe. Plus l'occupation du Koweït se perpétue, plus grand sera d'ailleurs leur sentiment de vulnérabilité.

Chez les Palestiniens, nous assistons à une radicalisation qui fait que l'intifada n'est *plus la guerre des pierres, mais une guerre tout court. Le fanatisme nationaliste et religieux* qui s'est manifesté dans la plupart des attentats contre les civils israéliens ces dernières semaines nous ramène au climat des émeutes des années 30, sous le protectorat britannique.

Dans l'opinion publique israélienne, l'opposition à une négociation avec l'OLP semble être devenue un fait irréversible. L'image *d'Arafat ne s'est pas non plus améliorée, dans le monde* arabe. Il n'y a *pratiquement* plus qu'au Yémen, en Mauritanie, et bien sûr en Irak qu'Arafat est reçu sans une certaine gêne. Le Liban n'est pas, malgré les apparences, parvenu à la fin de ses convulsions, mais il a un *semblant de souveraineté, un semblant de paix*, derrière lesquels s'installe confortablement la domination syrienne. La résignation occidentale a-t-elle surpris Hafez El Assad ?

A la lueur de ces changements, nombreux sont les Israéliens qui se demandent si le temps n'est pas venu pour l'Occident, et en particulier pour l'Europe, de procéder à une *révision de sa politique proche-orientale, qui a très peu* évolué depuis une quinzaine d'années. Ne convient-il pas aujourd'hui d'adopter à l'égard du conflit israélo-arabe une politique audacieuse, nouvelle, réaliste, conforme aux nouvelles donnes et susceptible de correspondre à la réalité israélienne ? *Pour une fois, nous recommandons de suivre l'approche* rénovatrice de l'Union soviétique.

▶ David Dadonn est conseiller de l'ambassade d'Israël à Paris.

TRAIT LIBRE



Personnes âgées

Longue vie à nos centenaires !

par René Laforestrie et Robert Moulias

LA population des centenaires est celle qui croît le plus vite en France. A peine deux cents il y a trente ans, ils sont trois mille aujourd'hui et seront six mille en l'an 2000.

Ce foisonnement croissant n'est que le sommet de la vague de l'avancée du grand âge. Pourquoi en avoir peur ? Le vingtième siècle a fait deux cadeaux très remarquables à l'humanité, parmi tant d'autres : *ne pas mourir dans l'enfance et retarder la vieillesse*.

Ce retard de la vieillesse au profit d'un état adulte prolongé n'est *pas encore pris en compte par nos gouvernants*. Les expressions de « troisième » et « quatrième âge » ou les phrases telles que *« Il est retombé en enfance »* doivent être rejetées et combattues. Cela ne peut que traduire l'attitude maternante de notre société à l'égard des personnes âgées.

On ne peut, en aucun cas, assimiler le grand âge à la maladie. Vieillesse et maladie sont deux *états bien distincts, même s'il existe une pathologie propre au grand âge. Ce décalage, mal compris*, veut dire simplement que l'on est malade plus tard, que l'on meurt plus tard. S'il n'y avait pas le sida, cette évolution serait bien plus marquée.

Chez le très âgé, la dépendance due à la maladie est plus brève ainsi que l'intervalle de temps entre *maladie incurable et décès. Bien plus, les dépenses de santé* baissent après quatre-vingt-cinq ans. Elles sont particulièrement faibles chez le centenaire. Il n'est donc pas certain que l'avancée en âge augmente les dépenses indéfiniment. Si l'espérance de vie gagne *un an tous les quatre ans, d'après les statistiques*, l'âge d'entrée en dépendance recule d'un an tous les deux ans, selon nos observations. Cela traduit un gain appréciable de vie autonome pour les personnes âgées. *De ce fait, les conséquences financières institutionnelles, médicales*, sociales et psychologiques de la prise en charge de la population très âgée doivent être corrigées et bénéficier d'un éclairage nouveau.

La politique de l'autruche

Les centenaires sont le plus souvent des individus qui n'ont jamais été malades et qui donc n'ont pas « profité » du progrès médical. Le vieillissement physiologique est probablement inscrit dans le *génome et programmé, mais force* nous est de reconnaître qu'il n'existe pas de critère précis de la vieillesse et du processus du vieillissement. La qualité de l'hygiène de vie qui *favorise le maintien d'une vie équilibrée*, donc d'une bonne santé, serait-elle l'explication la plus plausible d'une grande longévité ?

Les centenaires nous transmettent au travers de leurs vécus si divers *des témoignages qui contribuent* à sauvegarder une partie de notre patrimoine commun. Ils savent retrouver les détails précis d'événements qui les ont émerveillés ou marqués. *Leur dureté à l'égard de toute médiocrité montre* les aléas des souffrances passées. Le temps leur pèse parfois, mais la parole reprend vite le dessus. Chaque seconde pour nos centenaires *est comme l'appropriation d'un* temps infini sans commune mesure avec le temps saucissonné qui sert à rythmer les actes de notre vie quotidienne.

Ce résultat extraordinairement positif de notre civilisation est paradoxalement d'une inquiétude extrême. D'abord parce que l'augmentation de l'espérance de vie est perçue comme un « vieillissement » de la population et que le *déficit des naissances, autre cause majeure de ce « vieillissement »*, est occulté au profit de l'accumulation de personnes « âgées », mais non pour autant « vieilles ». Si la personne « vieille » est celle qui a subi un déclin des fonctions physiques et mentales, avec maladies associées à l'âge, alors il n'y a pas *vieillissement mais déclin du vieillissement*. Il faudra bien un jour – le plus tôt possible – en tirer les conséquences économiques et sociales. Il ne sera pas possible demain de laisser une population valide sans rôle économique et de se priver de son expérience. Il ne sera pas possible non plus d'exiger *des actifs actuels de supporter* les charges d'autres adultes interdits de travailler, ni de faire accepter une restriction de ressources à des personnes mises à l'écart par l'arbitraire de la loi et non pour leur perte de capacité.

Le grand âge sans infirmité, cette révolution heureuse de notre profil *d'existence, se fait dans une atmosphère d'obscurantisme*. La médecine des personnes âgées, la gériatrie, a des règles et un besoin de structures très différentes de la médecine classique, si elle veut préserver la dépendance. Or la *gériatrie n'est pas enseignée aux médecins* dans la plupart des facultés, faute d'enseignants qui soient des professionnels de la discipline. Alors que les personnes âgées représentent et représenteront de plus en plus la majorité des *dépenses de santé*, la recherche gérontologique reste ignorée ou quasi ignorée de l'INSERM et du CNRS. Alors que la dépendance des personnes âgées rendues *infirmes par la maladie est la principale préoccupation de nos institutions* sanitaires et sociales, il n'y a pas d'organisation, ni de sa prévention, ni du financement de la dépendance. La politique de l'autruche *risque de transformer en cauchemar le fait le plus positif de* notre civilisation : vivre valide vingt ou vingt-cinq ans de plus que naguère.

▶ Robert Moulias est chef de service de gériatrie à l'hôpital Charles-Foix d'Ivry-sur-Seine ; *René Laforestrie est gérontologue dans cet hôpital.*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Education

Démocratiser le lycée

par Sylvie François

LES incidents qui se sont produits dans quelques établissements scolaires sont graves et suscitent, à juste raison, l'inquiétude des lycéens, des parents et des enseignants concernés. Certains tentent d'en tirer profit pour faire oublier les efforts engagés par le gouvernement. Or ces efforts viennent après deux années d'austérité forte pour l'éducation nationale. Depuis 1988, au *contraire, la gauche a su relancer les créations d'emplois* ; le gouvernement saura, sans aucun doute, prolonger, voire amplifier ces efforts.

Mais l'avenir des jeunes lycéens ne se joue pas seulement autour de cette querelle de chiffres. Notre société reste brutale, et l'avenir n'a pas de sens pour beaucoup de *jeunes encore exclus par l'échec. Les lycées vivent aujourd'hui* une véritable mutation : en cinq ans, leurs effectifs se sont souvent accrus, selon le cas, de plus de 30 % ; plus de 50 % des jeunes arrivent aujourd'hui en terminale. Le système éducatif est ainsi sur la bonne voie pour réussir à mener 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat avant l'an 2000. Mais ce succès modifie aussi la population lycéenne ; de nouvelles catégories d'élèves ont accès à la classe de seconde, et beaucoup de lycéens sont civilement majeurs.

La rénovation est déjà engagée à l'école dans l'application de la loi d'orientation sur l'éducation votée *en 1989. Il est temps d'oser la démocratisation au lycée* : une stratégie de changement claire est indispensable pour donner à chaque jeune les outils d'une insertion professionnelle réussie et organiser dans les établissements une vie qui prépare, par-delà la réussite scolaire, tous les lycéens à leur vie de femmes, d'hommes et de citoyens.

Le système est encore organisé comme si tous les élèves étaient identiques, avaient les mêmes besoins et les mêmes chances au départ. Cette vision théorique, *bien éloignée de la réalité que* vivent les enseignants, est porteuse d'inégalités sociales. Or c'est bien le recours aux ajustements locaux qui peut assurer la démocratisation de l'enseignement. Cette perspective doit être politiquement et techniquement assumée. Faute de quoi, la droite verrait son projet politique se réaliser dans les faits : l'alignement sur le modèle américain et la formation de ghettos scolaires de luxe en face de ghettos pour jeunes défavorisés.

La création de zones d'éducation prioritaire, le développement de vrais projets d'établissements sont des premières réponses importantes à ce défi. Mais, au-delà, il faudrait placer la notion de contrat éducatif au cœur de la gestion du service public. Les enseignants qui s'engagent dans les lycées dans un projet de rénovation pédagogique, les personnels administratifs et techniques qui y travaillent à leurs côtés, les élèves, ont besoin que l'administration sache afficher clairement, et après discussion avec *eux, une gestion prioritaire et programmée sur deux, trois ou quatre ans* des moyens nécessaires, une reconnaissance des efforts collectifs poursuivis et des missions réellement assurées par chacun.

Des élèves majeurs

C'est à ce prix que tous pourront sortir d'une vision purement consumériste de l'école et reprendront confiance dans l'institution. C'est à ce prix aussi que pourront se mettre en place dans chaque lycée des solutions pédagogiques différenciées pour que, selon les objectifs *de la loi* d'orientation, *100 % des jeunes obtiennent une qualification* de base à l'issue de leur scolarité.

Aujourd'hui, l'entrée en seconde est, pour trop de jeunes, une cause *de désarroi parce que les initiatives visant à renforcer* la liaison collège-lycée sont rares et parce que la réponse à l'hétérogénéité des classes s'est trop souvent réduite à l'augmentation des taux de redoublement. Des actions d'aide et de soutien ont pourtant été engagées ici ou là. Elles demeurent limitées *et isolées, faute d'une formation suffisante de tous les professeurs en* cette matière et faute d'une reconnaissance officielle de cette stratégie. Avant de réformer les filières du lycée, il faudrait voir comment y développer une politique générale de soutien et de différenciation *pédagogique et comment éviter l'enfermement* de certains lycées dans la « diplomite aiguë ».

Mais les jeunes n'ont pas seulement besoin d'une réussite scolaire. Il est important de reconnaître leur potentiel d'initiatives et de faire vivre les structures existantes.

La loi d'orientation prévoit la création et la généralisation des conseils de délégués d'élèves. Si l'on veut que les jeunes se sentent tous responsables du respect de la vie sociale dans leur lycée, cette mesure doit être mise en œuvre rapidement. Les lycéens demandent qu'on les consulte sur l'organisation de la vie scolaire, l'aménagement des locaux, les *activités éducatives, l'ouverture de l'établissement. Des innovations ont fait leurs preuves* en ce domaine : formation des délégués-élèves, transformation du règlement intérieur en charte des droits et obligations concertée avec les jeunes, recours à des sanctions d'intérêt général pour les manquements aux obligations à l'égard de la collectivité scolaire. Le développement de ces mesures mérite d'être encouragé. Entre le laisser-faire et l'encadrement *trop strict, on peut ainsi trouver les moyens* de faire effectivement participer des jeunes souvent majeurs à la vie de l'établissement et de la cité.

Favoriser la vie en groupe

Enfin, on sait très bien que d'excellentes conditions matérielles ne suffisent pas à assurer un enseignement de *qualité et une vie sociale réussie. Mais, inversement*, lorsque certains lycées conjuguent exiguïté et vétusté des locaux, manque de salles de travail et de réunion pour les professeurs, absence de lieux de réunion pour les jeunes, la tâche de chacun est plus difficile, et le découragement n'est pas loin.

Les régions doivent assumer leur pleine responsabilité en ce domaine. Elles doivent se montrer *capables de construire et de rénover* les bâtiments en tenant compte de ce qu'un lycée doit favoriser la vie en groupe et n'est pas un lieu de passage.

Il n'est pas étonnant que les problèmes de certains quartiers et de certaines villes se posent aussi dans l'école. Celle-ci ne peut cependant assumer seule tous les problèmes de la société. *S'il faut oser la démocratisation au lycée*, il faut sans relâche approfondir la démocratie dans la ville et dans la société tout entière.

▶ Sylvie François est secrétaire nationale à l'éducation et à la recherche au Parti socialiste.

LA CRISE DU GOLFE

Alors que l'attitude de MM. Mitterrand et Gorbatchev est jugée « positive »

M. Saddam Hussein met en garde contre une attaque américaine imminente

Le président irakien a mis en garde mardi 30 octobre contre *« les intentions agressives de l'ennemi américain et de ses alliés au cours des prochains jours »* et demandé à ses généraux de se tenir en état d'alerte.

Selon l'agence officielle irakienne, M. Saddam Hussein, qui s'exprimait lors d'une réunion extraordinaire du commandement général des forces armées, a également fait état de *« préparatifs en vue d'éventuels combats dans des villes du gouvernorat du Koweït »*. Quelques heures plus tôt, il avait déclaré à la chaîne de télévision américaine CNN que Dieu était de son côté et que Bagdad ne se déroberait pas à la guerre.

Tandis que M. Saddam Hussein fustigeait les Etats-Unis, son ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, se félicitait des propos tenus lundi par MM. Gorbatchev et Mitterrand, contenant selon lui des *« éléments positifs »* au sujet d'un règlement pacifique des problèmes de la région et de *« la reconnaissance qu'un lien existe entre eux bien que cela ne soit pas dans le sens souhaité ». « L'Irak accueille avec un esprit d'ouverture les efforts déployés par l'Union soviétique et la France, en se basant sur l'initiative du président Saddam Hussein du 12 août (...) et accepte le dialogue avec n'importe quelle partie étrangère ou arabe qui n'aurait pas un a priori agressif »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur la position de la Chine, M. Tarek Aziz a indiqué que l'Irak *« accueille favorablement l'intention du ministre des affaires étrangères chinois de se rendre prochainement à Bagdad et dans d'autres capitales de la région ». « Il nous semble maintenant*, a-t-il dit, *que les positions de Moscou, Paris et Pékin vis-à-vis de la situation dans le Golfe et dans la région en général sont différentes par leur nature, leurs moyens et leurs objectifs de l'attitude de Washington et de Londres dont les objectifs impérialistes sont tout à fait contraires aux intérêts de la nation arabe. »*

Le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Marwan Qassem, s'est également félicité que M. Gorbatchev ait prôné lundi, lors de sa visite en France, une *« solution arabe »* à la crise du Golfe.

Lors de la conférence de presse qu'il donnait en commun avec le président soviétique, M. Mitterrand avait rappelé qu'il avait souhaité dès le début de la crise une telle solution arabe. Il n'a pas ajouté lundi comme il le fait d'habitude que toute solution de cette nature est rendue impossible par la division du monde arabe.

Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le Koweïtien Abdullah Bishara, en visite à Madrid, a estimé qu'il y avait actuellement *« une conviction générale selon laquelle il n'y a pas d'autre solution que l'utilisation de la force pour que Saddam Hussein abandonne »*. Il s'est dit partisan de lancer un ultimatum au président irakien pour qu'il se retire du Koweït.

A Damas, la radio officielle syrienne a estimé mardi qu'une révision des positions arabes était *« nécessaire »*, alors que *« les aides énormes »* fournies par les Etats-Unis à Israël constituent selon elle *« un acte de guerre américain contre la nation arabe »*. La presse irakienne s'abstient totalement depuis quelques jours de faire allusion au rôle de la Syrie dans la crise du Golfe. Ce silence contraste avec les attaques qui se poursuivent contre l'Egypte et coïncide avec le durcissement des accusations de Damas contre Washington. – *(AFP, Reuter.)*

Dans un discours particulièrement ferme

M. George Bush a déclaré aux chefs de file du Congrès que « sa patience diminue »

Le président George Bush a déclaré, mardi 30 octobre, avec une rare fermeté aux chefs de file du Congrès que sa patience diminuait et qu'il n'excluait pas l'option militaire contre l'Irak.

Alors que l'administration américaine multiplie les déclarations de fermeté, semblant à la fois accentuer la guerre psychologique contre l'Irak et préparer l'opinion publique à une éventuelle guerre dans le Golfe, M. Bush a expliqué aux parlementaires américains qu'il entendait pour l'instant poursuivre sa politique de sanctions et de démonstration de force.

M. Bush a d'autre part assuré les parlementaires inquiets d'une possible attaque américaine sans consultation préalable avec le Congrès qu'il continuerait de les consulter sur sa stratégie dans le Golfe. Mais il a précisé que les développements de cette crise étant imprévisibles, *« cette promesse pourrait ne pas être tenue ». « Notre intention est toujours d'obtenir une solution pacifique »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, soulignant que la guerre n'était pas inévitable, comme le quotidien *Los Angeles Times* l'avait affirmé mardi en citant un haut responsable américain.

Mais, lors d'une rencontre de plus d'une heure à la Maison Blanche avec les chefs de file du Congrès, le président a expliqué que *« sa patience diminue »* et qu'il aimerait voir les Nations unies accentuer leur pression contre Bagdad, a indiqué le sénateur républicain du Maine, William Cohen. *« Il n'exclut pas l'usage de la force »*, déclarait pour sa part le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le démocrate Claiborne Pell, soulignant également que M. Bush était *« très préoccupé »* par la situation des otages américains en Irak et au Koweït.

Alors que le gouvernement américain tentait jusque-là de minimiser l'importance des otages, il a soudainement accentué l'attention sur ce problème par la voix du secrétaire d'Etat James Baker qui a accusé lundi l'Irak de mener une *« guerre politique et économique »* contre les Américains qu'il détient.

Rencontre Baker-Chevardnadze

Le secrétaire d'Etat James Baker entamera samedi 3 novembre un nouveau marathon diplomatique qui le mènera successivement à Bahreïn, en Arabie saoudite, en Egypte, en Turquie, en France, en Grande-Bretagne puis dans une ville non déterminée d'Europe où il rencontrera le ministre soviétique des affaires étrangères Edouard Chevardnadze, le 9 novembre prochain. Ce voyage, selon le porte-parole du département d'Etat, Margaret Tutwiler, sera la continuation des efforts déployés depuis le 2 août par M. Baker pour *« trouver une solution diplomatique pacifique »* au conflit. *« Il n'y a pas de calendrier américain »*, a-t-elle ajouté, démentant en partie une information du *Los Angeles Times* selon laquelle M. Baker discuterait de la date éventuelle d'une offensive alliée contre Bagdad.

Tout en approuvant entièrement la décision d'envoyer dans la région du Golfe le corps expéditionnaire le plus important depuis la guerre du Vietnam (210 000 hommes actuellement), les parlementaires ont clairement indiqué qu'ils n'ont nulle intention de se laisser entraîner dans un nouveau Vietnam. Enfin, le commandant en chef de l'opération « Bouclier du Désert », le général Norman Schwartzkopf, a souligné à plusieurs reprises qu'une offensive américaine coûterait cher en hommes. Déjà quarante-deux Américains ont été tués accidentellement depuis le début des opérations, dont dix marins, mardi matin 30 octobre, dans une explosion de chaudière à bord du navire amphibie *Iwo Jima*. En outre, un marine a été tué mardi lorsque la jeep qui le transportait s'est renversée au cours d'une patrouille dans le désert saoudien. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La bataille de Fort Bragg

Suite de la première page

A peine si l'un des élus locaux, le sénateur Sanford, s'est hasardé, sans trop de risques, n'étant pas cette année en réélection, à émettre quelques critiques s'interrogeant publiquement sur le coût (1,5 million de dollars par jour) de ce déploiement gigantesque, embourbé dans les sables autant que dans les atermoiements de la diplomatie américaine, au moment où l'on s'entretuait au Congrès pour définir un impossible budget. Peine perdue. Seuls les quartiers noirs, derrière Hay Street, attentifs aux coupes prévisibles des aides sociales pour maintenir l'effort de défense, ont eu un frémissement d'intérêt ; ailleurs le tollé a été général.

D'autant que l'approche des législatives du 6 novembre aidant, il est de très bon ton chez les parlementaires en perte de vitesse de faire un pèlerinage patriotique dans les dunes saoudiennes. Parfois un miracle survient dans les sondages, c'est ce qui est arrivé au représentant républicain Denny Smith de l'Oregon qui au retour d'une visite a accusé dans une émission de radio son adversaire démocrate de *« faire la part belle à Saddam Hussein »*, le tout avec un enregistrement de la voix de Hitler en fond sonore : Smith est repassé largement en tête...

« Bouclier du désert » a même eu l'effet électoral pervers de remettre à la mode les enquêtes sur le passé militaire des candidats. Le vice-président Dan Quayle qui évita le Vietnam grâce à ses relations, se sent moins seul cet automne : on vient d'apprendre que le « va-t-en-guerre » Roy Dyson du Maryland était objecteur de conscience, et que le volontiers moraliste gouverneur de New-York, Mario Cuomo a échappé à la guerre de Corée grâce à des sursis étudiants.

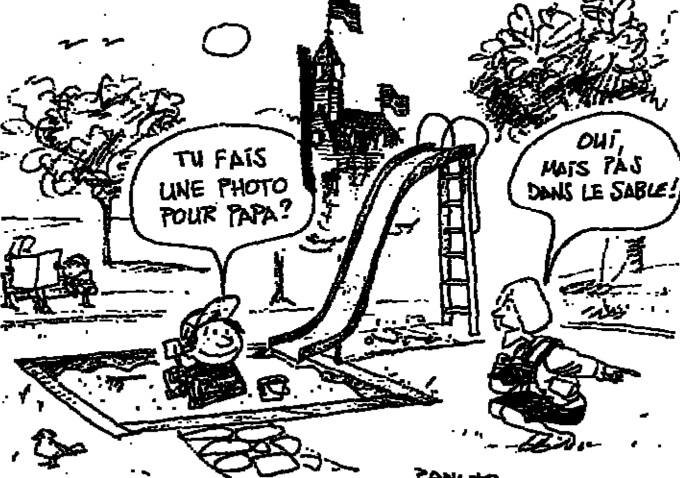
« De toute façon, comme le dit « *Kojak* », un colosse noir ancien des forces spéciales au Vietnam, *ici personne ne se pose de questions, les gens vivent sur le mythe de « Bragg », le siège de la fameuse 82e division aéroportée, la « garde d'honneur de l'Amérique » qui, de la Normandie à Panama sans oublier « nâm » et la Sicile, a fait l'histoire »* et il ajoute à peine ironique *« En plus c'est chez nous que Rambo s'entraîne dans les films, nous avons une réputation à soutenir... »*

Pas de sang pour du pétrole

« Pas de sang pour du pétrole, ne risquons pas notre peau pour Texaco ! » : à la télévision, les slogans criés par quelques milliers de contestataires à New-York, Boston ou San-Francisco l'ont laissée de marbre. Le doute qui taraude l'Amérique (selon un sondage de *Newsweek*, 45 % des Américains seulement sont en faveur d'une intervention armée si l'Irak n'évacue pas le Koweït) n'a pas atteint la maison de brique de Sicily Drive, au cœur de « Bragg » où Laura attend avec ses deux petites filles le retour de son mari, le médecin major de la 82e aéroportée, Bogdan Langner.

« Où est papa, maman ? » « En Arabie, il fait son métier, empêcher les méchants de bouger. » A trente ans, Laura est presque un « vétéran », à travers Bogdan, elle a déjà « *fait* » la Grenade et Panama. Pour la Grenade elle a pleuré, pour Panama elle a prié, cette fois, elle a juste ouvert l'encyclopédie pour *« voir où c'était »*. Sur le fond, Laura n'a pas de problème : *« C'est idiot de dire qu'il s'agit seulement de défendre le pétrole, le Koweït a le droit d'exister. L'armée américaine est une armée de métier au service de la liberté. »*

Ce qui la gêne, et avec elle la plupart des autres femmes de soldats, c'est plutôt la « forme », cette drôle de guerre des sables à laquelle personne n'est préparé. *« Déjà plus de trente morts sans bouger, j'ai presque plus peur des accidents que de la guerre, çà au moins ils savent le faire »*, dit Karon, la jeune mariée. Aussi en dépit de l'annonce d'une rotation possible des troupes en novembre,



toutes s'attendent à devoir *« tenir le coup un an »*.

Et ce n'est pas si simple, la durée imprévue de « Bouclier du désert » est venue tout bouleverser. Fort Bragg a dû mettre sur pied un système d'assistance aux familles 24 heures sur 24. Une nouveauté, dont l'idée a été lancée en 1984, explique d'un ton clinique la responsable exténuée : *« On s'est rendu compte qu'en associant les familles aux opérations, les troupes étaient plus performantes. »*

Oubliée la désinvolture de l'armée lors de l'intervention à la Grenade, où, faute d'informations, plusieurs femmes crurent tout simplement que leur mari avaient déserté leur foyer ! Aujourd'hui, l'état-major organise des séminaires sur le « stress du départ » et d'autres sur la « gestion d'un budget ». A Fort Bragg, 40 % des soldats sont mariés et nombreux sont ceux qui exercent, à mi-temps, un deuxième métier. Le « manque à gagner » depuis le mois d'août a contraint certaines femmes à déménager faute de pouvoir payer leur loyer. Et ce sont elles les bénéficiaires de la kermesse étoilée qui pavoise la ville.

Moral des troupes avant tout, les décidément très dévoués commerçants ont créé en accord avec les médias locaux un système d'échange permanent avec l'Arabie saoudite : petites annonces dans les journaux, ligne de téléfax. Les deux stations de télévision se partagent le travail, l'une envoie des équipes tourner des vidéos sur le front, l'autre filme sur place à Fayetteville les familles.

Le tout est projeté dans quatre salons improvisés du centre commercial de « Cross Creek Park », promu quartier général de « l'arrière ». A longueur de journée, le même leitmotiv : « *Il fait chaud, je t'aime.* » Quelques plaisanteries parfois, proférées d'un air crâne derrière les Ray-Bans : *« Plus question d'aller en vacances à la plage ! »* Et de réels moments d'émotion, comme cette mère présentant son nouveau-né à l'écran, ou ces demandes en mariage spontanées.

L'ennui et les rigueurs saoudiennes aidant, l'armée a même dû se résoudre à multiplier par deux le nombre de bagues de fiançailles disponibles sur catalogue.. et la poste est déjà saturée. Enfin comme pour étouffer dans l'œuf tout découragement devant cette guerre enlisée, le *Fayetteville Observer-Times* a publié, sous le titre « Verdun » un article définitif exaltant les vertus de l'attente et comparant les dunes saoudiennes aux tranchées des poilus de 14-18, avant de conclure citant Philippe Pétain : *« Ils ne passeront pas ! »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Après le retour des ressortissants français

Le gouvernement rend hommage au dévouement des diplomates

Au lendemain du rapatriement de 262 ressortissants français bloqués en Irak et au Koweït depuis le 2 août, Paris a élevé, mardi 30 octobre, une *« ferme protestation »* auprès de l'Irak *« pour le fait que les diplomates français ont été contraints de quitter l'ambassade à Koweït »*.

Les sept diplomates en question, dont le chargé d'affaires Jean-Pierre Galtier, avaient regagné Paris dans la nuit de lundi à mardi avec les ex-otages. Assiégés depuis le 26 août dans la chancellerie par des soldats irakiens, ils vivaient dans des conditions extrêmement éprouvantes (seuls, parmi les Occidentaux, les Britanniques et les Américains maintiennent encore des diplomates à Koweït).

La note de protestation a été remise à l'ambassadeur d'Irak, M. Abdel Razzack el Hachimi, reçu mardi matin au Quai d'Orsay. Cette note précise que les diplomates n'étaient plus en mesure d'exercer leur mission en raison des agissements des autorités irakiennes. La France y réaffirme que l'ambassade reste ouverte et que *« les relations diplomatiques entre la France et le Koweït sont du seul ressort de ces deux États »*. La note rappelle enfin que, pour Paris, l'annexion du Koweït par l'Irak est *« nulle et non avenue »*.

« Ceux qui sont restés là-bas »

Le porte-parole du Quai d'Orsay a d'autre part rappelé que 262 Français avaient été rapatriés d'Irak et du Koweït. 210 se trouvaient en Irak, 150 d'entre eux étaient à Bagdad ou dans d'autres villes, et 60 servaient de *« boucliers humains »* sur des sites stratégiques.

Sur les 52 Français rapatriés du Koweït, 4 étaient retenus sur des sites stratégiques. *« Tous ceux qui souhaitaient rentrer sont rentrés »*, a souligné le porte-parole, qui a ajouté que 24 Français avaient décidé de rester au Koweït et 14 autres en Irak. Il s'agit soit de personnes possédant la double nationalité, soit de personnes qui ont des *« attaches particulièrement fortes »* avec l'un ou l'autre de ces pays, ou bien de couples mixtes.

Les sept diplomates qui ont tenu à Koweït jusqu'à lundi, malgré les difficultés éprouvées – les réserves d'eau avaient, notamment, été vidées il y a quinze jours par les Irakiens –, ont, pour leur part, été reçus par M. Roland Dumas qui a rendu hommage à leur *« dévouement ». « Par leur présence (...), leur sens du dévouement et leur sens de l'Etat, ils ont su répondre à une situation des plus délicates »*, a déclaré le ministre, qui a salué M. Galtier, le chiffreur, les deux gardes, l'attaché militaire et les deux attachés commerciaux qui *« ont su assister nos compatriotes et manifester la fermeté de la politique étrangère de la France »*.

« Certains deviennent fous »

« Je tiens à vous dire, pour tout le monde et au-delà de cette assemblée, qu'il n'y a jamais eu de tractations avec le gouvernement irakien et, quelle que fut la peine que nous éprouvions, la rigueur morale s'imposait », a souligné M. Dumas, qui s'est déclaré *« heureux de ce dénouement ». « Nous sommes plus heureux encore de l'avoir obtenu dans les conditions que je viens de relater »*, a-t-il poursuivi avant d'ajouter : *« Il n'y a pas eu, il n'y aura pas de changement dans l'attitude adoptée par le gouvernement français à l'égard de l'Irak »*. Le chef de la diplomatie française a, en outre, évoqué les pensées qui vont vers *« ceux qui sont encore là-bas, injustement, illégalement, inhumainement retenus »*.

C'est également vers ces derniers que les pensées d'anciens otages restent tournées, les témoignages confirmant la dureté de leur détention. Un ex-otage a ainsi déclaré que certains des ressortissants étrangers retenus sur des sites stratégiques étaient *« en train de devenir fous »*. M. Paul Merlet (un médecin), son épouse et leur fils étaient prisonniers en Irak, dans une usine où les bureaux avaient été transformés en dortoirs : *« Il n'y avait pas de fenêtre, rien du tout, pas de moyen du tout pour sortir ». « Certaines personnes restaient dans leur chambre toute la journée, elles étaient complètement déprimées. Il fallait même forcer certains pour qu'ils mangent »*, a-t-il raconté. *« Certains sont en train de devenir fous et se parlent à eux-mêmes. »*

Un autre ex-otage français, M. Jean-Michel Leturc, a pour sa part déclaré : *« Il y a des Italiens qui étaient en grève de la faim et qui doivent être ramenés chez eux, un Américain qui est en train de perdre un bras et qui doit être rapatrié au plus vite, et il y a des gens qui perdent la raison. »*

« J'ai vécu dans un isolement quasi total au Koweït, où je me suis caché depuis le 2 août, nourri et logé par des Koweïtiens », raconte un ancien prisonnier, qui a vécu avec des étrangers dans un réduit de 20 mètres carrés grâce à l'aide de ceux qu'il appelle des *« maquisards ». « Nous avons pensé nous évader, mais les Koweïtiens nous en ont dissuadé car les plages sont minées. » « Nous ne mettions jamais le nez dehors, de peur d'être arrêtés par les soldats irakiens qui quadrillent la ville »*, se souvient un autre Français retenu au Koweït. *« Nous avons vécu dans l'angoisse en permanence, sans nouvelles, en se demandant ce qui allait advenir de nous le lendemain »*, poursuit-il.

□ Départ des renforts français pour le dispositif « Daguet ». – Deux escadrons de chars AMX-10 RC, soit deux cent soixante-dix hommes environ, du 1er régiment étranger de cavalerie, basé à Orange (Vaucluse), devaient quitter la France, mercredi après-midi *31 octobre*, pour la garnison de Yanbu, en Arabie saoudite, dans le cadre du renforcement du dispositif « Daguet ». Avec ce départ, la totalité du régiment sera désormais en Arabie saoudite. Des éléments du 1er régiment de spahis, basé à Valence (Drôme), le rejoindront. L'état-major des armées étudie la possibilité d'envoyer des pièces d'artillerie de 155 tracté, pour compléter le dispositif français dans le Golfe.

LA CRISE DU GOLFE

Pressé d'agir en faveur des otages allemands

Le gouvernement de Bonn est dans une situation délicate

La libération de l'ensemble des otages français met le gouvernement allemand dans une situation délicate. Le chancelier Kohl a souscrit, lors du dernier sommet européen de Rome, à la déclaration commune des Douze condamnant toute initiative isolée de négociation, gouvernementale ou privée, pour obtenir la libération des otages. Le chancelier a réuni à nouveau lundi 29 octobre les principaux dirigeants de la majorité et de l'opposition pour évoquer le problème des citoyens allemands retenus en Irak. Comme il l'avait déjà fait la semaine passée, M. Kohl s'est opposé à l'idée d'une mission de l'ancien chancelier Willy Brandt à Bagdad.

BONN

de notre correspondant

Le candidat social-démocrate à la chancellerie contre M. Kohl, M. Oskar Lafontaine, qui participait à la réunion des dirigeants de la majorité et de l'opposition, a déclaré que *« tout devait être fait, en dessous de l'échelon gouvernemental, pour obtenir la libération des otages »*, ce qui revient à appuyer une éventuelle mission de M. Brandt. Ce dernier, qui séjourne actuellement aux Etats-Unis, n'a pas fait connaître ses intentions.

Sollicité par les familles d'otages pour aller en Irak afin d'obtenir la libération de quelque trois cents Allemands, M. Brandt avait posé deux conditions à ce voyage. Il voulait, d'une part, que son éventuelle mission aboutisse au départ d'un nombre conséquent d'otages de toutes nationalités et, d'autre part, que le gouvernement fédéral donne son aval à cette opération.

Sur le premier point, sa rencontre, au début de la semaine passée, avec l'ambassadeur d'Irak à Bonn ne l'a pas convaincu. Sur le second, une réunion des principaux leaders politiques de la majorité et de l'opposition, organisée le 24 octobre à Bonn par le chancelier Kohl, a conclu que le voyage de M. Brandt à Bagdad n'était pas opportun. Le chancelier Kohl avait réitéré au cours de cette réunion son opposition à *« toute action isolée »* pour récupérer les otages.

On évoque aussi à Bonn la possibilité d'une mission qui pourrait être confiée à M. Brandt par l'ONU, en sa qualité de président de l'Internationale Socialiste. L'inquiétude s'accroît au sujet du sort des ressortissants allemands retenus en Irak. Une issue dramatique pour eux aurait sans aucun doute un effet important dans la campagne électorale qui entre dans sa phase décisive. Cela incite donc M. Kohl à associer l'opposition à toute décision dans ce domaine.

La position de Bonn dans la crise du Golfe est plutôt délicate : l'invasion du Koweït, le 2 août, a surpris une Allemagne entièrement accaparée par les derniers préparatifs de son unification. Les événements du Proche-Orient n'avaient dans les médias qu'un faible écho et la classe politique, comme une grande partie de l'opinion publique, trouvait de grandes vertus à une Constitution interdisant l'envoi de troupes allemandes en dehors de la zone couverte par l'Alliance atlantique.

Le gouvernement de Bonn fut cependant sur la sellette lorsque des enquêtes journalistiques démontrèrent que de nombreux industriels allemands – et non des moindres – avaient contribué pendant des années à la mise au point d'armes chimiques et biologiques par l'Irak.

Le chancelier Kohl ne pouvait alors que répondre favorablement à la demande pressante du gouvernement des États-Unis : contribuer financièrement, de manière significative, à l'action militaire engagée dans le Golfe sous l'égide des Nations unies. Le chef de la diplomatie américaine, M. James Baker repartait donc, le mois dernier, de la capitale fédérale avec un chèque de trois milliards de deutschemarks qui venait alourdir les charges engendrées par la réalisation de l'unité allemande et les compensations accordées à l'URSS pour le retrait progressif de ses troupes de l'ancienne RDA.

La nouvelle situation de l'Allemagne, qui a retrouvé sa souveraineté pleine et entière le 3 octobre, lui interdit dorénavant la *« situation en retrait »* qu'elle affectionnait jusque-là dans les zones de crises extra-européennes.

Une opinion publique hostile à tout interventionnisme

Les obligations internationales découlant de ces nouvelles responsabilités sont bien perçues par les dirigeants politiques de toutes tendances, qui sont disposés à mettre en œuvre, au cours de la prochaine législature, une procédure de réforme constitutionnelle autorisant l'Allemagne à participer à des « forces de paix » sous l'égide des Nations unies. Mais ces idées n'ont pas encore fait leur chemin dans une opinion publique plutôt hostile à toute politique interventionniste.

Le 19 octobre, plusieurs dizaines de parents d'otages avaient manifesté devant la chancellerie à Bonn, reprochant au gouvernement de ne rien faire pour obtenir leur libération. Ils ne comprennent pas qu'en la circonstance il ne soit plus possible à l'Allemagne d'agir comme elle l'avait fait pour obtenir la libération des otages allemands retenus au Liban : négocier discrètement avec les ravisseurs et accepter leurs exigences financières.

LUC ROSENZWEIG

Vif débat à la Diète japonaise sur l'envoi de troupes à l'étranger

TOKYO

de notre correspondant

Le projet de loi sur la création d'un corps de coopération permettant d'envoyer des militaires à l'étranger dans le cadre de missions pacifiques patronées par les Nations unies, actuellement débattu à la Diète, n'a désormais guère de chance d'être adopté avant la fin de la session parlementaire, le 10 novembre. Son amendement semblant difficile en si peu de temps, le gouvernement pourrait être contraint de le retirer.

C'est en tout cas ce qu'a conseillé, mardi 30 octobre, le grand arbitre du jeu politique, M. Shin Kanemaru. Le chef de la puissante faction de M. Takeshita a évoqué la levée de boucliers que suscite ce projet parmi les voisins du Japon, victimes autrefois de l'expansionnisme et inquiets d'une éventuelle résurgence de la puissance militaire nipponne outre-mer.

Ce projet, qui devait permettre au Japon d'envoyer quelque deux mille volontaires, dont des soldats, dans le Golfe pour épauler la force multinationale, a provoqué des cassures au sein du camp conservateur. Il a aussi mobilisé contre lui la quasi-unanimité de l'opposition et de l'opinion publique, comme en témoignent des manifestations répétées et la chute de la popularité du premier ministre, M. Kaifu.

L'impasse d'un débat parlementaire mal engagé pourrait conduire à une crise politique. Le retrait du texte risque en outre d'attirer au Japon une nouvelle volée de critiques de la part de ses partenaires occidentaux, en particulier des Etats-Unis, pour son incapacité à assumer ses responsabilités internationales.

Tokyo, qui s'est engagé à fournir une contribution de 4 milliards de dollars à l'effort occidental dans le Golfe – dont 1 milliard a été versé, le restant devant l'être sur l'exercice 1990-1991, vient d'annoncer le ministère des finances, – est soumis à de fortes pressions américaines pour participer, non seulement financièrement, mais aussi en personnel à la force multinationale.

Controverses sur l'interprétation de l'article 9 de la Constitution, interdisant au Japon le recours à la force, et sur la loi de 1954 créant les forces d'auto défense (euphémisme pour désigner l'armée japonaise) qui proscrit l'envoi de troupes à l'étranger, tergiversations sur l'armement des soldats faisant partie du corps de coopération, sur les zones où ils pourraient être envoyés, sur leur rôle et sur les opérations d'appui logistique auxquelles ils pourraient participer : le premier ministre, qui a pourtant une réputation d'orateur, n'a guère convaincu. D'autant moins que les divergences au sein de la majorité l'ont obligé à préciser sous forme écrite la *« position unifiée »* de son gouvernement.

Socialistes et communistes sont opposés à ce projet et le Komeito (parti bouddhiste), au départ plus flexible, a fini par rejoindre leurs rangs, sous la pression notamment de son électorat féminin. Le petit Parti social-démocrate s'aligne plutôt sur la position des conservateurs mais, selon un sondage, 13 % seulement des députés sont favorables au texte controversé.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

LIBAN : toutes les milices ont donné leur accord de principe à l'évacuation de Beyrouth

Le Hezbollah sur l'échiquier politique

Toutes les milices présentes dans Beyrouth et sa banlieue ont accepté le principe de leur retrait. Le comité ministériel du gouvernement libanais chargé de négocier les modalités de l'évacuation du Grand Beyrouth et de déterminer les limites de cette zone d'une quinzaine de kilomètres de rayon autour de la capitale, a indiqué, mardi 30 octobre, que *« toutes les formations »* ont donné leur accord. D'autre part, au sein de la communauté chiite, les mouvements rivaux, Hezbollah (pro-iranien) et Amal (pro-syrien) sont parvenus mardi soir à un accord de cessez-le-feu *« total, global et à tous les niveaux »*, à la suite d'une médiation de la Syrie et de l'Iran.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Au fond d'une ruelle boueuse et défoncée, d'où la vue ne s'étend que sur des squelettes d'immeubles aux pierres rongées par les balles et le temps, les sacs de sable accumulés et les remblais de terre protecteurs sont désormais abandonnés.

Sur la ligne de démarcation qui sépare, dans la banlieue de Beyrouth, chrétiens et chiites, les intégristes pro-iraniens du Hezbollah ont déjà commencé à se replier et à livrer leurs positions à l'armée libanaise, appuyée par l'armée syrienne. La prochaine étape sera l'abandon complet au plan militaire de cette banlieue surpeuplée, demi-sanctuaire que le Hezbollah avait pris, au fil des ans, à son grand rival au sein de la communauté chiite, le mouvement Amal, jusqu'à l'entrée des troupes syriennes en mai 1988.

Comme les autres responsables politiques, les dirigeants du Hezbollah se montrent très conciliants. *« Nous ne sommes pas contre l'instauration de l'autorité de l'Etat*, affirme Hadj Abou Yasser, chef du bureau politique du mouvement. *Nous n'avons pas de problème vis-à-vis du Grand Beyrouth. »* Accentuant une évolution, déjà largement amorcée depuis la mort de l'imam Khomeiny et les changements survenus depuis en Iran, le Hezbollah se veut aujourd'hui libanais et discute les modalités et les mécanismes de son retrait avec le gouvernement de M. Selim Hoss. *« Le plus important pour nous*, dit Hadj Abou Yasser, *est d'obtenir des garanties sur la liberté d'action politique et la liberté d'action de la résistance contre Israël ! »*

Cette revendication de la liberté d'action politique concerne directement le conflit d'influences et d'intérêts dans la communauté chiite, la plus nombreuse du Liban, qui oppose le Hezbollah au mouvement pro-syrien Amal, jusqu'alors seul représenté officiellement sur l'échiquier libanais. Le Hezbollah devrait obtenir au moins un poste de député dans les nominations à venir et pourrait même voir figurer dans le gouvernement non pas un de ses membres mais un sympathisant. Une émancipation de la communauté chiite qui pourrait, à terme, bénéficier aux intégristes, qui reçoivent toujours une aide importante de l'Iran et qui sont beaucoup mieux structurés, organisés et idéologiquement plus solides que le mouvement Amal. Dans cette perspective, le Hezbollah, qui a abandonné ses slogans pour l'instauration d'une République islamique au Liban, pourrait devenir le point d'appui politique de l'Iran dans le seul pays arabe où une communauté chiite importante peut jouer un rôle.

Violemment hostile, au départ, aux accords de Taëf, à propos desquels il n'avait pas été consulté, le Hezbollah en fait maintenant une analyse plus nuancée : *« Nous pouvons traiter positivement Taëf, en ce qui concerne la réunification du pays, la restauration de la sécurité, l'allègement des souffrances du peuple »*, affirme Hadj Abou Yasser.

Au-delà du discours, toutefois, le Hezbollah reste prudent, sinon méfiant, comme toutes les milices concernées par le déploiement de l'armée dans les zones qu'elles contrôlaient. Dans les rues animées de la banlieue, tous les miliciens en arme et en uniforme ont disparu : un *« ordre »*, révèle l'un d'eux. Ils sont, en civil, encore très présents à tous les carrefours, nonchalamment appuyés contre un mur, sirotant leur café, surveillant les allées et venues des uns et des autres et intervenant fermement quand le besoin s'en fait sentir.

Reste la question des otages

Le retrait des équipements lourds a commencé, mais les miliciens ont quand même reçu chacun plusieurs armes individuelles avec ordre de les cacher. On n'est, jamais, au Liban, trop circonspect et nul n'a oublié ici le sauvage bombardement de la banlieue sud par l'armée libanaise en 1984, sous la présidence de M. Amine Gemayel, ce qui avait abouti à la prise de contrôle de Beyrouth-Ouest par les milices. A cette époque, c'est au marteau-piqueur que les miliciens défonçaient la chaussée de la corniche-Mazraa pour retrouver, en dessous, les armes cachées deux ans auparavant. Nul doute que dans toutes les milices le réflexe est le même, et Hadj Abou Yasser le dit clairement : *« S'il n'y a pas de paix réelle, tout le monde reprendra les armes. »*

En attendant, le Hezbollah organise son repli et, outre ses armes lourdes, a fait sortir de la banlieue des dizaines de militants qui sont recherchés par l'armée syrienne et qu'elle a envoyés chez les Palestiniens de l'OLP, à l'est de Saïda. Une façon comme une autre de renforcer ses liens avec son allié stratégique dans la lutte contre Israël. Ce qui montre que Hezbollah et Palestiniens gardent de bons contacts, malgré l'intervention palestinienne en faveur d'Amal dans le conflit inter-chiite de l'Iqlim-El-Touffah.

La liberté d'action contre Israël, revendiquée par le Hezbollah, engage des intérêts qui dépassent le seul Liban, mais les intégristes savent aussi les limites d'une résistance qui, trop anarchique, leur aliénerait la population du sud du Liban, si des représailles israéliennes se montraient trop fréquentes ou trop violentes.

Sur la question des otages, Hadj Abou Yasser, comme tous les dirigeants du Hezbollah, ne dira rien, sinon que son mouvement n'a rien à voir avec cette affaire. Mais la normalisation de la situation dans la banlieue sud, qui mettra fin à la fiction du sanctuaire intouchable, laisse à penser que ceux-ci sont désormais l'enjeu des seules relations d'Etats et ils devront sans doute encore attendre que l'Iran, la Syrie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne trouvent un terrain d'entente pour leur libération.

En jouant le jeu de l'Etat libanais, les intégristes chiites changent, en tous les cas, de stratégie et s'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact qu'aura leur présence sur l'échiquier politique libanais, il est toutefois sûr qu'il faudra compter avec eux pour la poursuite de la normalisation au Liban, au sujet de laquelle, avoue Hadj Abou Yasser, *« beaucoup d'obstacles demeurent »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Les regrets de l'Union pour la France.** – Le bureau politique de l'Union pour la France, qui rassemble les représentants des différentes composantes de l'opposition parlementaire de droite, a exprimé, mardi 30 octobre, son *« indignation devant les événements survenus au Liban »*. Regrettant que *« la position de la France n'ait pas été plus ferme, et que le président de la République ait cru bon de trouver des justifications à l'intervention de l'armée syrienne »*, il a appelé la communauté internationale à s'opposer à *« l'annexion du Liban par la Syrie comme elle s'est opposée à l'annexion du Koweït par l'Irak ». « La France doit demander au conseil de sécurité*, a-t-il conclu, *le départ de toutes les troupes étrangères et le retour à la démocratie par l'organisation d'élections libres... »*

ISRAËL : après de nouveaux attentats

Le gouvernement veut limiter le nombre de Palestiniens venant des territoires occupés

Après une série d'attentats, en général commis sur des lieux de travail, le gouvernement israélien, invoquant la sécurité et la lutte contre le chômage, veut diminuer le nombre de Palestiniens autorisés à se rendre en Israël.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Sept mille résidents des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, porteurs de ce qu'on appelle la *« carte verte »*, sont déjà interdits de séjour à l'ouest de la *« ligne verte »*, la frontière d'avant 1967. Ce chiffre pourrait doubler, voire passer à vingt mille, dans les tout prochains jours, avec l'inscription au fichier des *« interdits »* où figurent nombre de Palestiniens condamnés durant l'Intifada. Le ministre de la défense, M. Moshé Arens, entend ainsi désamorcer les nombreuses critiques qui lui sont adressées pour avoir *« rouvert »* les territoires au début de la semaine, après quatre jours d'un *« bouclage »* destiné à enrayer une vague de violences et contre-violences entre Israéliens et Palestiniens.

La série d'attentats paraît loin d'être arrêtée. Mardi 30 octobre, un Palestinien a été tué par des civils israéliens, près de Naplouse, alors qu'il attaquait au couteau le chauffeur d'un camion-citerne, dans une centrale électrique; un autre a été tué, et l'un de ses complices grièvement blessé, par l'explosion d'un engin qu'il se préparait à déposer sur un marché à Bnei-Brak (près de Tel-Aviv); enfin, un troisième a été arrêté après avoir attaqué à coups de poignard – et légèrement blessé – un policier à Jérusalem. Au moins deux de ces agressions ont été revendiquées par le groupe Djihad islamique que le gouvernement avait déclaré illégal la veille.

« Le travail aux Hébreux »

Le plan de M. Arens est accompagné d'un slogan familier à ceux des Israéliens qui ont connu la Palestine avant la création de l'Etat : *« Avoda Ivrit »*, le travail aux juifs, aux Hébreux. Déjà dans le Yishouv, le *« foyer »* juif de la période mandataire, syndicalistes et partis de gauche discutaient pour savoir s'il fallait ou non embaucher de la main-d'œuvre arabe. Aujourd'hui, à droite et à gauche, pour scander à nouveau le fameux *« Avoda Ivrit »*, on évoque aussi bien la sécurité qu'un chômage en hausse constante (plus de 10 % de la population active est sans emploi) et l'explosion de la demande de travail avec la vague d'immigrants d'URSS. A vrai dire, il y a peu de chance que la seule incantation vienne bouleverser les données d'une situation économique et politique assez complexe.

La moitié, au moins, des cent vingt mille Palestiniens qui viennent chaque jour gagner leur vie en Israël n'a pas de permis de travail. Ces gens forment une main-d'œuvre de journaliers particulièrement appréciés dans des secteurs à l'emploi saisonnier comme le bâtiment, l'hôtellerie et l'agriculture. Ils accomplissent aussi les plus basses besognes pour les salaires les plus bas, en s'acquittant de toutes les cotisations sociales prélevées pour des prestations (santé, retraite) auxquelles ils n'ont pas droit...

Si les employeurs déclarent aujourd'hui qu'ils feront tout pour privilégier les demandeurs d'emploi israéliens, il n'est pas sûr qu'on dépasse le stade de la déclaration d'intention. Il n'est pas sûr non plus que le gouvernement souhaite faire monter la tension en créant du chômage dans les territoires où il a, ces dernières années, systématiquement découragé le développement des entreprises locales afin de protéger l'industrie israélienne.

Certes, à certains postes – surveillance, manutention légère – les nouveaux immigrants juifs soviétiques ont, ici et là, pris la place des Palestiniens. Mais le mouvement serait marginal : à peine mille emplois sur plus de cent mille, dit la presse israélienne. Selon le mot d'un expert, *« le slogan « Avoda Ivrit », dans la situation actuelle, c'est de la mythologie, et j'attends de voir le jour où les Israéliens seront éboueurs à Tel-Aviv »*.

ALAIN FRACHON

La visite en France de M. David Lévy

Entre Paris et Jérusalem des désaccords en sourdine...

Les relations entre la France et Israël seraient-elles sur le point de revêtir un nouveau ton – où l'acrimonie ne dominerait désormais plus – après la prise en charge, en juin dernier, de la diplomatie israélienne par M. David Lévy ? Une sourdine mise aux désaccords – presque la routine, – une compréhension française pour la position israélienne dans la crise du Golfe, une *« prise de contact intéressante » : « Ça commence bien »*, commentait-on, mardi 30 octobre, côté israélien, au soir de la deuxième journée de la visite à Paris de M. Lévy et de ses entretiens avec M. Michel Rocard et M. Roland Dumas.

Cette visite – la première de M. Lévy en tant que ministre des affaires étrangères – aura surtout permis à ce dernier de plaider la cause d'une *« position particulière »* dans le conflit du Golfe. Celle d'un pays, a dit M. Lévy à ses interlocuteurs, qui est le seul à être directement menacé par Saddam Hussein, alors que les décisions que prend, de son côté, la coalition anti-irakienne risque d'avoir les conséquences les plus graves, à un moment où les Israéliens ont vu leur champ d'action se réduire par la nécessité de ne pas gêner l'alliance anti-Saddam.

Tant auprès de M. Rocard que de M. Dumas, M. Lévy a également insisté sur l'inquiétude que l'« après-crise » suscite chez les responsables israéliens, à savoir que *« tout le monde parte »* un beau jour en laissant Israël seul face à un Saddam Hussein renforcé par le simple fait qu'il n'aurait pas été défait; autrement dit que la coalition anti-irakienne se dissolve en laissant intacte, derrière elle, le potentiel militaire de Bagdad. M. Lévy semble avoir trouvé, à Paris, une oreille attentive à ces inquiétudes. Il s'est, en tout cas, déclaré satisfait à l'issue de son premier contact avec M. Dumas.

Signe des temps : si le Golfe n'a pas réussi à occulter les points de désaccord persistants – très loin d'être négligeables – entre les deux pays à propos de la question palestinienne, ces divergences n'ont donné lieu à aucun drame, et leur formulation a, semble-t-il, essentiellement tenu du récitatif, personne ne se faisant d'illusion sur sa faculté de faire bouger l'autre en quelques heures. *« Il ne faut pas laisser les points de désaccord neutraliser les relations bilatérales »*, n'a cessé de répéter M. Lévy, qui devait encore rencontrer, jeudi soir, M. François Mitterrand avant de quitter Paris vendredi matin.

Cette visite aura également été marquée par une innovation : une demande de contribution financière à Paris pour aider à l'installation des juifs soviétiques en Israël. Il ne s'agit, toutefois, encore que d'une *« idée »* lancée par M. Lévy, dont les modalités – et surtout les chiffres – devraient faire l'objet d'études ultérieures, a-t-on souligné de source israélienne.

Y. H.

IRAN

Nouvelles pendaisons de « trafiquants de drogue » et de « bandits »

Dix-neuf personnes, dont une femme, reconnues coupables de trafic de drogue par un tribunal islamique, ont été pendues, mardi 30 octobre, dans la ville sainte chiite de Machad. Selon le journal *Keyhan*, ces trafiquants ont été exécutés dans le cadre de la loi du 21 janvier 1989, qui prévoit la peine de mort pour toute personne détenant plus de 30 grammes d'héroïne ou plus de cinq kilogrammes d'opium. De son côté, l'agence officielle IRNA a annoncé l'exécution, mardi également, dans la ville de Zabol, de vingt-deux personnes reconnues coupables de banditisme.

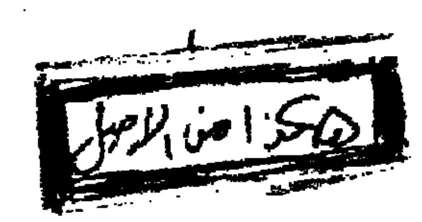
A Téhéran, le fils de l'imam Khomeiny a déclaré mardi que *« le silence de l'Iran sur l'application du décret condamnant à mort Salman Rushdie est un complot impérialiste dangereux et dirigé contre les intérêts de la révolution »*. Il a demandé au ministre iranien des affaires étrangères *« de prendre position sur ces diableries »*, ajoutant : *« Nous considérons toujours les Etats-Unis et la Grande-Bretagne comme nos ennemis jurés. »* (AFP.)











ASIE

CHINE : un milliard cent trente millions d'habitants en 1990

Les autorités soulignent l'« urgence » d'un renforcement du contrôle des naissances

Les Chinois du continent étaient au nombre de 1 133 682 501 au 1er juillet 1990, selon les résultats du quatrième recensement mené depuis la fondation de la République populaire. Ce chiffre, annoncé mardi 30 octobre, représente vingt millions d'âmes de plus que ne le prévoyaient les planificateurs pour l'aube de la dernière décennie du siècle. Le *Quotidien du peuple* a souligné mercredi *« l'urgence »* d'un renforcement du contrôle des naissances, encore *« inefficace dans beaucoup de zones »*.

PÉKIN

de notre correspondant

Au cours d'une conférence de presse mercredi 31 octobre, M. Zhang Sai, directeur du Bureau des statistiques, a précisé que de quinze à dix-sept millions de Chinois naîtraient tous les ans jusqu'en 1996, le taux de fertilité devant en principe commencer à décroître par la suite. Il a reconnu que la Chine avait partiellement échoué à freiner la croissance de la population, tout en soulignant que le pays comptait *« deux cent millions de Chinois de moins »* qu'il ne l'aurait fait sans le strict contrôle imposé depuis les années 70.

Le taux de croissance de la population, jadis de 17 pour mille, reste cependant de 14,7 pour mille. Ce qui permet de douter que l'objectif réajusté pour l'an 2000, une population maximale de 1,125 milliard d'habitants, puisse être respecté.

Les autorités ont indiqué que la marge d'erreur retenue était de 0,6 pour mille, et qu'aucun cas de fausse déclaration n'avait été signalé. Les modalités du recensement, affirme Pékin, garantissaient l'impunité aux parents d'enfants non-déclarés. Dans l'attente des analyses annoncées, deux chiffres ressortent d'ores et déjà.

Tout d'abord, celui de la population dite *« flottante »*, c'est-à-dire des migrants qui parcourent le pays à la recherche d'emplois temporaires. Ils sont 21 millions. Ils sont le produit direct de l'introduction de l'économie de marché dans le système planifié. Le chiffre fourni est cependant nettement inférieur aux 50 millions annoncés de source officielle précédemment, à tel point qu'un journaliste chinois s'est cru autorisé à demander s'il n'était pas *« sous-estimé »*. M. Zhang Sai l'a naturellement nié.

D'autre part, la dispense dont bénéficient les minorités ethniques de se conformer à la politique de l'enfant unique à laquelle sont soumis les Chinois de souche (Hans) leur a permis d'enregistrer une croissance de 32,5 % par rapport au recensement de 1982. Les Hans ont franchi la barre du milliard et les populations non-chinoises comptent désormais 91 millions d'âmes, contre 67 millions il y a huit ans.

Bien que ces premiers résultats ne portent que sur le continent, Pékin n'a pu s'empêcher d'imprimer une connotation dominatrice à leur publication : *« La Chine a une population de 1,16 milliard d'hommes »*, titrait en « une » le *Quotidien du peuple* mercredi, en incluant dans ce chiffre Taïwan, Hongkong et Macao.

A l'unisson du journal, qui voit dans le recensement réalisé en un temps record *« la preuve de la supériorité du socialisme »*, le directeur du Bureau des statistiques a souligné *« qu'aucun autre pays au monde n'aurait pu mobiliser sept millions d'agents recenseurs avec un temps de préparation d'une année seulement, contre cinq ans en général dans les autres pays »*.

Intervenant au cours d'un symposium, un démographe chinois, le professeur Tian Xueyuan, a estimé impératif de relever le taux des amendes pour maternité non autorisée. Cette mesure viserait à dissuader plus efficacement les paysans qui, enrichis par les réformes économiques, n'hésitent plus dans de nombreux cas à violer le règlement, quitte à acheter littéralement le droit à un enfant *« hors plan »* de manière à s'assurer une descendance mâle plus nombreuse.

FRANCIS DERON

L'écrivain dissident Wang Ruowang a été libéré

L'écrivain dissident Wang Ruowang a été libéré à Shangaï, a-t-on appris, mercredi 31 octobre, de source informée à Pékin. L'écrivain, âgé de soixante-douze ans, serait en bonne santé. *(AFP, Reuter, UPI.)*

Membre du PCC depuis les années 30, ce vétéran communiste, connu pour son franc-parler, avait été exclu du parti à deux reprises, en 1957, pendant la campagne contre les « droitistes », puis en janvier 1987, avec l'astrophysicien Fang Lizhi et le journaliste Liu Binyan, au début de la campagne contre le « libéralisme bourgeois » qui avait suivi le limogeage du secrétaire général du PCC, Hu Yaobang. Pendant les deux décennies passées en prison, disait-il ironiquement en 1986, *« j'ai pu m'instruire »*.

INDE : la crise religieuse

Batailles rangées à Ayodhya entre intégristes hindous et forces de l'ordre

Les affrontements religieux en Inde ont fait, mardi 30 octobre, une trentaine de morts. Des batailles rangées ont eu lieu à Ayodhya, où les hindous veulent reconstruire un temple dédié à Rama sur les lieux où a été édifiée une mosquée en 1528.

AYODHYA

de notre envoyé spécial

La chasse aux « Kar Sevaks », les fous du dieu Rama, fut ouverte à l'aube. Elle ne cessa qu'au crépuscule. Ce fut une journée de bruit, de mort, de fureur et, surtout, de fanatisme. Pour les forces de l'ordre et le gouvernement, la date du 30 octobre, dans cette petite ville de l'Etat d'Uttar-Pradesh, est celle d'un échec dont les conséquences, encore imprévisibles, seront, de toute façon, graves pour la paix entre communautés religieuses. Les autorités ont réagi parfois avec panique, souvent avec incompétence et, au niveau individuel, avec passivité, voire complicité.

Plusieurs milliers de policiers et d'éléments des forces paramilitaires avaient été déployés dans les villes jumelles d'Ayodhya et de Faizabad ; des milliers de soldats étaient en état d'alerte ; plus de quatre-vingt mille arrestations préventives avaient été opérées et ce dispositif de sécurité sans précédent s'est révélé inefficace : armés de la seule force de leur foi ou, si l'on veut, de leur fanatisme, comme drogués de cris lancinants à la gloire de Rama, des milliers de « Kar Sevaks » ont convergé sur Ayodhya et, passant au travers des mailles du filet, ont atteint leur but ou, du moins, ont remporté une victoire symbolique : la mosquée Babri Masjid, dont les hindous croient qu'elle occupe le lieu-même de naissance du dieu Rama, a été endommagée sous les coups répétés d'une escouade de militants hindous.

Le drapeau du Vishwa Hindu Parishad (VHP), organisation hindouiste extrémiste, initiateur de « la croisade d'Ayodhya », fut planté sur le sommet des dômes de l'édifice. Pendant environ quinze minutes, une cinquantaine de « Kar Sevaks » sont restés dans l'enceinte interdite, dont les portes leur avaient été ouvertes – tout concourt à l'affirmer – par des policiers hindous solidaires. La nuit précédente, la route menant de Lucknow, la capitale de l'Uttar-Pradesh, Etat le plus peuplé de l'Inde (environ cent dix millions d'habitants), à Ayodhya était parsemée de barrages policiers. A 18 heures, le couvre-feu avait été instauré à Lucknow, où une grève générale de trois jours a été déclarée à l'appel du BJP (Bharatiya Janata Party, hindouiste de droite), et tous les sauf-conduits permettant de gagner la ville sainte ont été annulés.

Une « chouannerie » religieuse

Mardi soir, la rumeur de la « victoire » remportée par les « Kar Sevaks » se répandit rapidement. Presque désertée par les forces de l'ordre, la route de Lucknow était aux mains de la population. A intervalles réguliers, des barrages de pneus flambaient, des centaines de gens, avides de nouvelles en provenance d'Ayodhya, tentaient d'arrêter les voitures et le nom de Rama était toujours un cri de ralliement. C'était comme une gigantesque « chouannerie » religieuse. Dans les ruelles-labyrinthes de la ville et aux abords du temple, la « chasse » battait son plein.

Le premier incident sérieux se produisit lorsqu'un autobus, bourré jusqu'au toit de militants de Rama, fonça et détruisit un barrage de fer interdisant une des voies d'accès. Les policiers comprirent alors que leur tâche serait ardue. Toute la journée, les rues d'Ayodhya retentirent du bruit des explosions de grenades lacrymogènes, de tirs à balles réelles et des appels au *« sacrifice »* pour Rama. Lapidés à coups de briques, des détachements de policiers – certains armés, d'autres pas – prirent peur et firent feu sur les toits et les terrasses de la ville religieuse ; des hordes apeurées fuyaient en tous sens. L'audace et l'inconscience furent payantes : une à une, les barrières s'effondrèrent, les policiers devant abandonner des jeeps – aussitôt incendiées – et des miradors surmontés de caméras de télévision, censées prévenir toute infiltration.

Les responsables de la sécurité *ne pouvaient que reconnaître* « l'échec » d'un dispositif et d'une politique, ce qu'ils firent un peu plus tard. Le premier ministre de l'Inde, M. V. P. Singh, s'était personnellement engagé à faire prévaloir la loi et l'ordre à Ayodhya, à empêcher aussi le BJP – parti à l'origine d'une crise grave en retirant son soutien au gouvernement – de remporter une nouvelle victoire politique. La plupart des chefs du BJP et du VHP ont été arrêtés et, cependant, comme une lame de fond, le mouvement continue. M. S. S. Dixit, vice-président du VHP (et ancien chef de la police de Lucknow), exultait : *« Si vous n'êtes pas hindou, vous ne pouvez pas comprendre. Rama est dans notre sang ! C'est une destruction symbolique qui a eu lieu aujourd'hui. Que la mosquée soit déplacée ou détruite, le temple de Rama sera construit, nous ne nous arrêterons pas*, assurait-il. *Mais ce mouvement peut nous échapper : à ce moment-là, il ne sera plus temps de négocier avec le gouvernement. »*

Mais le mouvement n'a-t-il pas déjà échappé à tout contrôle ? A Lucknow, M. Muhktar Anish, ministre du gouvernement d'Uttar-Pradesh et l'un des chefs de la communauté musulmane (15 % de la population de l'Etat et 30 % de celle de Lucknow) insiste sur cette peur nouvelle des musulmans : *« Le mouvement est allé au-delà de ce qui était prévisible. »* Et M. N. D. Tiwari, ancien chef-ministre de l'Utar Pradesh et leader du parti du Congrès, ajoute : *« Cela ressemble à un mouvement de masse. Il n'y a pas eu une telle tension entre hindous et musulmans depuis la partition de l'Inde. C'est un affrontement entre fondamentalismes. »*

Ce qui s'est passé à Ayodhya peut agir comme du vent sur de la braise et convaincre les musulmans que l'Etat indien n'est pas en mesure de protéger efficacement leurs intérêts. Pour M. V. P. Singh, engagé dans une bataille de survie politique (depuis la défection du BJP) qui apparaît déjà très compromise, cette nouvelle crise de confiance tombe mal. Le premier ministre compte présenter le vote, qui doit avoir lieu le 7 novembre à l'Assemblée nationale, comme une sorte de référendum pour ou contre le sécularisme dont il se veut le champion. Or, les morts d'Ayodhya, même s'il ne s'agit pas du massacre redouté, risquent de peser lourd.

LAURENT ZECCHINI

INDONÉSIE

La guerre psychologique prend le relais de la guérilla au Timor-Oriental

Au Timor-Oriental, où une poignée d'hommes se battaient depuis quinze ans contre des milliers de soldats indonésiens, la guérilla a vécu faute de combattants. Mais ces derniers mois, une guerre psychologique plus élaborée, relayée par la jeunesse timoraise qui se fait ouvertement l'écho de sentiments séparatistes exprimés depuis 1975 par quelques centaines de partisans armés du Front de libération du Timor-Oriental (FRETILIN), a pris le relais.

Cette situation est reconnue localement tant par les autorités civiles mises en place par Djakarta que par les milieux militaires indonésiens. Gouverneur de Timor oriental depuis 1981, M. Mario Viegas Carrascalao, parle carrément d'échec. *« Nous devons admettre que nous nous sommes trompés »*, dit-il, en se prononçant non pour un statut spécial mais *« en faveur d'une décentralisation administrative »*.

Le nombre des manifestations anti-indonésiennes, plutôt isolées en début d'année, n'a cessé de croître au fil des mois lors de visites de dignitaires étrangers ou lors de la commémoration d'événements liés à l'annexion de l'ancienne colonie portugaise par l'Indonésie en 1976 où à l'occasion de fêtes religieuses.

Deux incidents, en octobre, dans des établissements d'enseignement secondaire, se traduisant par une vague d'arrestations sans précédent dans les milieux étudiants, témoignent non seulement de l'ampleur du mouvement de contestation, qui paraît parfaitement organisé, mais suggèrent pour la première fois que la jeunesse timoraise ne craint plus de s'exprimer publiquement contre l'annexion de Timor-Est.

Plusieurs diplomates occidentaux, asiatiques et du Pacifique, rentrant récemment d'un voyage officiel au Timor-Oriental, ont été stupéfaits par l'atmosphère régnant ces derniers temps à Dili, capitale de l'ancienne colonie portugaise. *« Dili baigne dans un climat de rébellion »*, a commenté l'un d'entre eux. Le nouveau commandant en chef des forces armées indonésiennes, le général Warouw, affirme que les manifestations estudiantines de ces dernières semaines sont directement liées *« avec la montagne »*, une formulation utilisée par les officiels pour désigner le FRETILIN, et le chef de son noyau armé (FALANTIL) Gusmao Xa Na Na.

Xa Na Na, ont affirmé le général Warouw, diverses sources ecclésiastiques ainsi que le gouverneur de Timor-Est, a à plusieurs reprises ces derniers mois adressé des cassettes aux lycéens leur demandant de *« refuser l'éducation indonésienne et de boycotter les écoles »*.

Le mot d'ordre, qui selon les autorités locales est destiné à préparer la jeunesse avant la visite d'une délégation parlementaire portugaise prévue pour l'an prochain, est à l'origine des incidents du 8 octobre au lycée Fatumeta, du 15 octobre au lycée San-Paulus. Dans le premier cas, les élèves ont chahuté une personnalité venue leur vanter les bienfaits de la politique indonésienne. Dans le second cas, les lycéens se sont violemment opposés aux forces de l'ordre appelées dans l'école pour trouver les responsables de graffiti anti-indonésiens barbouillés dans la nuit sur les murs de l'établissement.

Selon le général Warouw et le gouverneur de Timor-Est, les élèves de San-Paulus ne sont pas à l'origine des slogans qui ont motivé l'intervention de la police et des forces armées, qui a dégénéré en une bataille rangée dans laquelle un étudiant et un policier ont été grièvement blessés. L'incident, que le gouverneur *n'hésite* pas à qualifier de *« provocation »*, a entraîné l'arrestation d'une trentaine de personnes et la fermeture de l'établissement pendant une semaine. Selon les milieux ecclésiastiques, les arrestations ont été effectuées essentiellement parmi la jeunesse, organisée *« en seize mouvements clandestins »* et chez les fonctionnaires appartenant au gouvernement local.

Le FRETILIN, affirme le général Warouw, ne compte plus aujourd'hui que *« de 150 à 170 hommes armés et ne constitue plus ni une menace ni un problème de sécurité »*. En face, l'armée indonésienne continue à déployer au minimum 10 000 hommes, selon le gouverneur et les milieux ecclésiastiques. Un prêtre, bien informé sur les questions militaires, affirme qu'il y avait en tout seize bataillons de 500 à 600 hommes chacun, dont douze composés d'unités territoriales déployées sur toute la province (620 000 habitants) et quatre d'unités combattantes, installées par petits groupes en divers points stratégiques (est et centre-ouest).

Contraints à une fuite éperdue dans les montagnes et dans la jungle, poursuivis inlassablement par des troupes d'élite, les derniers partisans du FRETILIN ont été *« invités à se rendre sans crainte »*. *« L'invitation »*, relevaient en fin de semaine les milieux ecclésiastiques de Dili, reste pour le moment *« lettre morte »*, dans l'attente d'*« une évaluation de la sincérité des autorités »*. L'an passé, les forces armées évaluaient le nombre des membres du FRETILIN armés à 300 hommes. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : arrestation d'opposants.** – Les autorités ont arrêté quarante personnes et en recherchent près de cent cinquante autres, soupçonnées d'avoir créé une *« Alliance des travailleurs socialistes de Corée du Sud »* en vue d'organiser des soulèvements armés dans le pays, ont annoncé, mardi 30 octobre, les services secrets sud-coréens. Selon ceux-ci, plus de mille six cents personnes auraient rejoint clandestinement ce mouvement. – *(UPI.)*

DIPLOMATIE

Suscitant des spéculations sur le rôle de l'armée

M. Gorbatchev reporte sa visite en Allemagne

MOSCOU

de notre correspondant

M. Mikhaïl Gorbatchev ne se rendra *« probablement pas en Allemagne avant le 7 novembre »*, anniversaire de la révolution d'Octobre, a annoncé, mardi 30 octobre, le porte-parole présidentiel, M. Vitali Ignatenko. On avait avancé à Bonn, depuis quelques jours, les dates du 4 au 6 novembre.

Même si ces dates n'avaient jamais été confirmées à Moscou, les déclarations de M. Ignatenko ne peuvent que relancer les interrogations sur les difficultés intérieures de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Ce changement de programme pour le président soviétique est en effet le deuxième en quelques jours, après le report du sommet des chefs d'Etat du pacte de Varsovie, qui devait avoir lieu les 3 et 4 novembre à Budapest. Signe d'une gêne certaine, Moscou avait mis plusieurs jours avant de réagir à l'annonce faite dans la capitale hongroise de ce report du sommet du pacte, qui devait transformer l'alliance militaire moribonde des pays de l'Est en alliance politique. Le ministère des affaires étrangères avait finalement indiqué que le sommet du pacte se tiendrait après la session de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe prévue à Paris du 19 au 21 novembre.

M. Gorbatchev doit signer, à Bonn, un traité avec l'Allemagne. Certains se demandent à Moscou si les modifications du calendrier de M. Gorbatchev ne sont pas dues à des résistances de la part des militaires qui, dans un dernier sursaut, souhaiteraient obtenir un minimum de garanties au sommet de la CSCE à Paris avant d'entériner définitivement une Allemagne unifiée dans l'OTAN. Valentin Faline, le chef du département international du Comité central, grand spécialiste de l'Allemagne, reconnaissait mercredi, dans le magazine *Stern*, que la ratification du traité « 2 + 4 » sur les aspects extérieurs de l'unification allemande, *« n'irait pas de soi »* au Parlement soviétique. L'ancien ambassadeur soviétique à Bonn précisait que ces réserves émanaient surtout des milieux militaires.

Mais le report des voyages de M. Mikhaïl Gorbatchev s'explique aussi par le fait que les préparatifs de l'anniversaire de la révolution, le 7 novembre, sont très houleux. Le président soviétique a confirmé que les parades, auxquelles sont attachés les militaires, auraient bien lieu dans les principales villes du pays. Mais, dans la plupart des Républiques en proie à l'agitation nationaliste, on a qualifié d'illégal ce décret présidentiel et de nombreux nationalistes ont fait part de leur intention d'empêcher, coûte que coûte, les cérémonies du 7 novembre. – *(Interim.)*

DROITS DE L'HOMME

Au Musée international de la Croix-Rouge à Genève

« L'enfant dans la guerre »

GENÈVE

de notre correspondante

Dans un long couloir grisâtre d'où toute lumière du jour est bannie, répercutées sans fin au moyen d'un jeu de miroirs, cent cinq photos d'enfants sont exposées. Nous sommes au Musée international de la Croix-Rouge, réalisation mettant en jeu toutes les ressources de l'audiovisuel, des arts plastiques et de l'iconographie, pour illustrer l'acharnement des hommes à se détruire et de quelques-uns à les protéger.

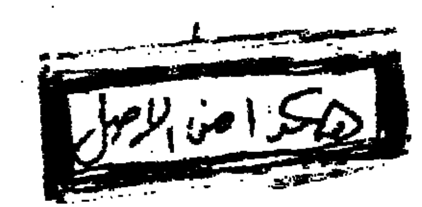
On ne sort pas de la guerre dans ce boyau. Les garçons et les filles qui figurent sur les photographies, dans un ordre chronologique inexorable, n'en sont en tout cas pas sortis pour la plupart. Tués, disparus. Ou affamés sans recours. Ou mutilés dans la chair et l'âme. Mais que l'on n'imagine pas une galerie de l'épouvante. Le directeur du musée, Laurent Marti, et son conservateur, Jean-Pierre Gaume, ont voulu que les clichés qu'ils ont sélectionnés soient plus évocateurs qu'effrayants.

Les images n'en sont pas moins bouleversantes, comme celle de ce bambin qui conduit une file d'aveugles en robe longue traditionnelle, chacun appuyant la main sur l'épaule de celui qui le précède, pendant la guerre civile chinoise en 1946. D'autres sont, hélas, devenues tristement classiques, telle celle du jeune enfant à casquette levant les bras sous la menace des armes nazies à l'entrée du ghetto de Varsovie. Ou encore celle du petit garçon et de la petite fille fuyant, paniqués, sur une route du Vietnam après un bombardement au napalm, le 8 juin 1972.

Sur la paroi opposée, sont affichés des textes de droit international concernant la protection de l'enfant. On nous rappelle ainsi que la SDN a proclamé, en 1924, une « déclaration des droits de l'enfant » appelant *« l'humanité [à] donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur »* et que, le 20 novembre 1989, après dix ans de débats et de procédure, l'ONU a adopté une « convention relative aux droits de l'enfant » qui vient enfin d'entrer en vigueur le 2 septembre. Il y est notamment prévu que *« conformément à l'obligation qui leur incombe en vertu du droit humanitaire international de protéger la population civile en cas de conflit armé, les Etats parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour que les enfants qui sont touchés par un conflit armé bénéficient d'une protection et de soins »*. En face, des photos d'enfants pris dans la tourmente des guerres qui ont sévi cette année-là : Timor, Cambodge, Rhodésie, Afghanistan.

ISABELLE VICHNIAC





EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : après le sommet européen de Rome

Le combat solitaire de Mme Thatcher

Le combat n'effraye pas Mme Thatcher et le mot d' *« isolement »*, tant employé à l'occasion du récent sommet européen de Rome à propos de son pays et d'elle-même, n'est pas pour lui déplaire. Elle n'y voit pas obligatoirement une injure. Et puis, ce n'est pas la première fois qu'elle se retrouve seule contre onze. Ce serait plutôt le scénario habituel...

LONDRES

de notre correspondant

La « Dame de fer » joue, cette fois-ci, la partie peut-être la plus difficile de sa carrière. Selon certaines confidences recueillies par ses proches, elle a le sentiment qu'elle est le dernier rempart contre le déferlement du « fédéralisme » honni. Elle ne fait confiance à personne chez les tories pour reprendre le flambeau. Elle n'est pas sûre de ses troupes, et pour cause.

Les sondages montrent régulièrement qu'une majorité au sein de son propre parti est prête à aller beaucoup plus loin qu'elle en direction de l'Europe. Ses ministres se taisent, gênés, lorsqu'elle se lance, une fois de plus, dans une attaque *ad hominem* contre M. Jacques Delors, avec lequel ils ont, pour nombre d'entre eux, à discuter au jour le jour de problèmes pratiques. Ses anciens lieutenants la trahissent ouvertement, qu'ils soient à l'extérieur ou à l'intérieur du gouvernement. M. Michael Heseltine, qui a démissionné avec éclat en 1986 de son poste de ministre de la défense en raison de ses convictions pro-européennes et qui se pose en successeur potentiel à la tête des conservateurs, fait salle comble lors de ses déplacements à l'intérieur du pays.

Mme Thatcher a le sentiment désagréable d'avoir raison seule contre tous et de ne pas être écoutée. Elle ne trouve aucun charme à une Europe qui serait une forteresse économique protégée par des tarifs douaniers, limitée à ses membres actuels, et s'orientant vers une sorte d'Etat fédéral à forte tendance bureaucratique. Elle souhaite, au contraire, déborder les limites des Douze par une formule souple, qui permettrait d'associer assez rapidement l'Autriche, la Suisse et certains pays d'Europe centrale, nouvellement démocratiques.

Une vision « gaullienne »

Cette vision est plus « churchillienne » ou « gaullienne » qu'on ne le dit parfois. Il s'agit de permettre à des nations venues du fond des âges de continuer à exister librement et souverainement sur le Vieux Continent, en leur donnant les moyens de la prospérité économique, sous la forme du libre-échange le plus complet possible, et de la sécurité collective, sous la houlette de l'OTAN. Le rôle de la CEE se réduit donc, ce qui n'est pas rien à ses yeux, à promouvoir la liberté du commerce et des services, en Europe d'abord, entre celle-ci et le reste du monde ensuite.

Cette perspective exclut évidemment la création d'une Banque centrale européenne et, plus encore, d'une monnaie unique. Chaque pays doit, selon elle, rester maître de sa monnaie et de sa politique fiscale. Autant dire que la deuxième et la troisième étapes du plan Delors sont, à ses yeux, inacceptables. Elle a voulu, à Rome, marquer son opposition totale à ce processus en affirmant qu'elle ne soumettrait jamais, pour ratification, au Parlement britannique un tel abandon de souveraineté. Elle l'a proclamé – et sur quel ton ! – pour tenter de lier les mains à son successeur, quel qu'il soit.

Mme Thatcher n'est pas loin du général de Gaulle et de ses « cabris » lorsqu'elle parle de ce *« pays brumeux de toqués »* qu'est pour elle l'Europe fédérale. On aurait tort de considérer avec dédain son plaidoyer passionné pour l'Europe des patries. Mme Thatcher se sent aussi européenne que MM. Kohl, Mitterrand ou Delors. Simplement, elle a une autre idée de l'Europe, fondée avant tout sur le respect de l'idée de nation, l'attachement à la démocratie parlementaire, la certitude que le libre-échange produit immanquablement, à terme, la prospérité économique.

Il s'agit aussi d'éviter que les Etats-Unis, objet de la préoccupation principale du premier ministre britannique, ne sombrent dans le protectionnisme en raison des pratiques commerciales, douteuses selon eux, des Japonais et des Européens. Les premiers protègent indûment leur marché intérieur dans tous les domaines. Les uns et les autres subventionnent leur agriculture au-delà du raisonnable...

L'obsession de Mme Thatcher n'est pas nouvelle : il faut éviter que les Américains ne se désengagent totalement, sur le plan militaire, du Vieux Continent et ne se replient sur eux-mêmes, en fermant leurs frontières aux produits du reste du monde, comme ils l'ont fait dans l'entre-deux-guerres. Cela s'est révélé désastreux pour la paix et l'économie mondiales. Cette leçon d'histoire n'a pas été perdue pour Mme Thatcher, comme pour bon nombre de Britanniques de sa génération. Mais ces préoccupations ne font plus recette auprès des classes d'âge qui suivent. Le combat d'arrière-garde de « Maggie » s'annonce difficile.

DOMINIQUE DHOMBRES



TCHÉCOSLOVAQUIE

Les forcenés du nationalisme linguistique slovaque

Le chef du Parti national slovaque a lancé mardi 30 octobre un appel au calme après quatre jours de tensions nationalistes en Slovaquie, où plusieurs dizaines de jeunes observent une grève de la faim.

BRATISLAVA

correspondance

Ils sont une quarantaine, plutôt jeunes, l'air un peu perdu, assis sur un tas de couvertures militaires vert olive. Un parachute blanc leur sert de tente, mais ne les protège ni du vent violent ni de la pluie qui tombe sans discontinuer. Grévistes de la faim, ils campent devant le Conseil national slovaque depuis le vote, jeudi 25 octobre, d'une loi érigeant le slovaque en langue officielle de la Slovaquie (*le Monde* du 30 octobre).

Pour eux, cette loi est trop laxiste : elle autorise l'usage des langues minoritaires dans les bureaux et services dans les régions où les diverses minorités de Slovaquie comptent plus de 20 % de la population locale.

Il y a cinq millions d'habitants en Slovaquie (sur 16 millions que compte le pays), dont 500 à 600 000 Hongrois dans le sud, et des communautés de Gitans, Polonais, Ukrainiens et Allemands. Soixante mille élèves hongrois reçoivent un enseignement dans leur langue maternelle.

Les grévistes entendent rester jusqu'à ce que le Parlement adopte une législation plus stricte. *« Lorsque je rentre dans un magasin dans le sud, on m'aborde en hongrois. Pourtant, je suis sur ma terre natale »*, explique Emile Kasa, plombier de vingt-neuf ans. Les grévistes se disent consternés par la condition des 3 % de Slovaques qui habitent des régions à dominante hongroise. *« Nous resterons »*, affirme Jozef Stora, étudiant en chimie de dix-neuf ans. Mais les protestataires ont été abandonnés par leur héros, le Parti national slovaque, qui, avec Matica Slovenska, organisation culturelle slovaque, avait fait la proposition la plus extrémiste.

« La situation actuelle devrait cesser, la justice s'est prononcée », explique Anton Hrnko, un des chefs du Parti national slovaque. Pour Gabor Zaszlos, vice-premier ministre du gouvernement slovaque, et Hongrois d'origine, les grévistes ne sont que des pions dans le combat des extrémistes pour le soutien du peuple slovaque. *« Ce n'était qu'une lutte de pouvoir déguisée en question linguistique »*, dit-il.

Mais si le problème de la langue semble résolu, les Slovaques ont toujours des différends avec les Tchèques et avec Prague. Dans les vingt mois à venir, Tchèques et Slovaques doivent plancher sur le dossier de la Fédération.

« Personne ne sait jusqu'à quel point les Slovaques vont s'identifier à l'Etat tchécoslovaque. Si leur sensibilité est séduite, ils accepteront de vivre en Tchécoslovaquie, mais dans le cas contraire, il serait impossible de maintenir l'union par la force », estime Boris Lazar, philosophe et membre de Public contre la violence.

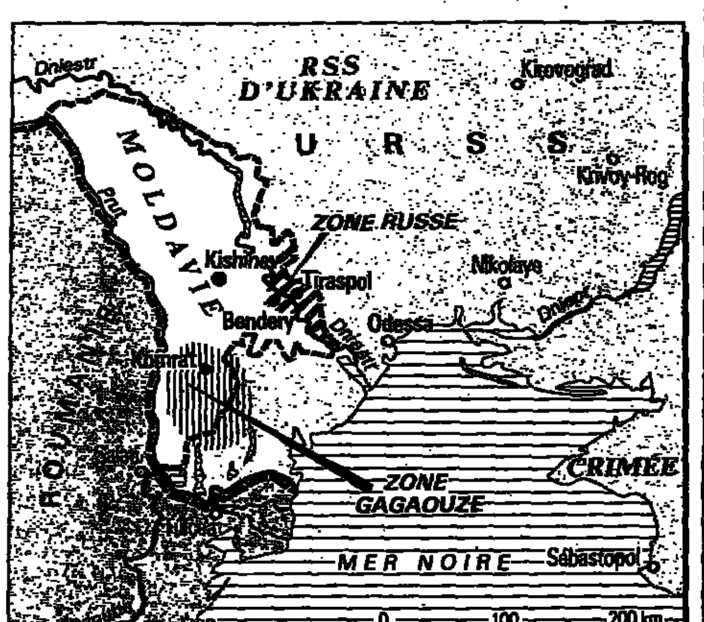
PETER GREEN

EUROPE

URSS : les troubles en Moldavie

Les autorités roumaines sont embarrassées

Les responsables moldaves ont décrété, mardi 30 octobre, le couvre-feu dans le sud du pays, une région habitée par les Gagaouz, lesquels tentent de faire sécession. Ces 150 000 chrétiens de souche turque ont proclamé leur indépendance en août dernier et avaient décidé de procéder à l'élection de leur propre Parlement. Cette initiative a conduit les autorités moldaves à décréter l'état d'urgence la semaine dernière et à demander l'envoi de soldats soviétiques. Le Parlement moldave a d'ailleurs décidé de priver de leurs mandats de parlementaires, pour « activités anti-constitutionnelles », dix des treize représentants gagaouz.



BUCAREST

correspondance

Les menaces contre l'intégrité de la Moldavie soviétique, où les régions peuplées de Gagaouz veulent établir une république autonome, mobilisent l'opinion publique roumaine et placent les autorités de Bucarest dans une position délicate. Des manifestations – d'ampleur encore limitée – se sont succédé, depuis le 24 octobre, dans les grandes villes du pays, en soutien à *« l'intégrité du territoire moldave »*. Les partis d'opposition ont durci leur position, rappelant que la Moldavie est une *« terre roumaine »*, alors que le gouvernement, prompt à enfourcher le cheval du nationalisme lorsqu'il s'agit de ses relations avec les Hongrois, est resté pratiquement silencieux.

Le Parlement roumain a, de son côté, fait part, la semaine dernière, de *« sa profonde inquiétude »* face à cette menace de création *« de pseudo-républiques illégitimes »*. Lundi 29 octobre, le président de la République, M. Ion Iliescu, qui, à de nombreuses reprises, a assuré que la Roumanie ne revendiquerait pas la Moldavie, a convoqué les dirigeants des partis politiques pour tenter de calmer le jeu. Le même jour, selon le quotidien *Romania Libera*, le ministre roumain de l'intérieur, M. Doru Viorel Ursu, partait précipitamment pour Moscou. Après cette concertation, la présidence a diffusé un communiqué embarrassé, expliquant, en substance, que la Roumanie est solidaire des forces politiques qui se battent pour l'intégrité du territoire moldave, mais que celles-ci doivent régler, seules, ce problème...

Même si aucun des dirigeants de l'opposition ne revendique ouvertement la réunification de la Moldavie, M. Radu Campeanu, président du Parti national-libéral, a jugé que *« la Bessarabie n'est pas une terre étrangère, mais une terre roumaine »*. Un parlementaire du Parti national paysan a estimé, pour sa part, que les troubles actuels en Moldavie constituent *« une attaque contre la terre de la patrie »*, faisant écho à ceux qui scandent dans la rue *« Grande Roumanie ! »*, *« Moscou n'oublie pas, la Moldavie ne t'appartient pas ! »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Un monument aux victimes du « régime totalitaire »

Des anciens du Goulag, ou leurs parents, le portrait d'un proche disparu, ou fusillé, accroché autour du cou, ont inauguré, mardi 30 octobre, place Dzerjinski à Moscou, devant le siège du Comité d'Etat à la sécurité – le KGB – un monument à la mémoire des *« millions de victimes du régime totalitaire »*.

A l'appel de la société Memorial, dont les ténors étaient là – l'historien Iouri Afanassiev, le poète Evtouchenko, l'écrivain Adamovitch, – quelques milliers de personnes ont défilé jusqu'à cette sinistre Loubianka, sur laquelle veille la statue de Feliks Dzerjinski, compagnon de Lénine et fondateur de la Tchéka, la première police politique du régime soviétique.

A la nuit tombée, deux anciens des camps staliniens ont retiré le drap blanc qui recouvrait le monument, un simple rocher des îles Solovki, dans la mer Blanche, au nord de la Russie, où furent détenus les prisonniers politiques dès l'époque de Lénine.

Sur la plaque, une dédicace : *« Aux millions de victimes du régime totalitaire. »* – *(AFP, UPI.)*

□ **L'URSS pourrait demander une aide alimentaire d'urgence.** – Selon les estimations de la Commission européenne citées mardi 30 octobre par un haut fonctionnaire de Bruxelles, la situation économique de l'URSS est *« très alarmante »*, et la chute du PNB, de l'ordre de 2 %, devrait s'accélérer l'an prochain. Selon ce fonctionnaire, la Commission s'attend à recevoir *« dans les prochaines semaines »* une demande d'aide d'urgence en nourriture et en médicaments.

HONGRIE : les leçons d'une crise

La grève des chauffeurs de taxi a mis en lumière les maladresses du gouvernement

La crise des 26, 27 et 28 octobre fera date dans l'histoire de la Hongrie post-communiste. Le mouvement de protestation spontané, qui a éclaté contre l'augmentation brutale (plus de 70 %) des produits pétroliers, paralysant pendant plusieurs jours le pays entier, restera comme la première épreuve sérieuse du gouvernement de centre-droit au pouvoir depuis des élections libres au printemps dernier.

BUDAPEST

correspondance

Le ralentissement des livraisons soviétiques, les répercussions de la crise du Golfe et aussi le passage à une économie de marché rendaient, tôt ou tard, inévitable le relèvement du prix des carburants. Mais faire passer du jour au lendemain de 36 forints à 62 forints (environ 6 francs) le prix du litre de *« super »*, avec des salaires au moins quatre fois inférieurs aux salaires français, constitue une erreur politique de premier ordre. Surtout quand cette hausse brutale intervient après plusieurs démentis officiels sur une éventuelle augmentation des carburants...

Décidément, estime-t-on à Budapest, le gouvernement multiplie les maladresses, comme celle d'avoir annoncé, à la veille des dernières élections municipales, la hausse du prix de plusieurs produits de base. Ce qui explique, du moins en partie, le taux élevé des abstentions (70 % dans certaines circonscriptions) et la désaffection générale pour les affaires politiques.

En dépit de toute sa bonne volonté, le gouvernement de M. Jozsef Antall déçoit l'opinion publique, y compris les propres électeurs du premier ministre.

Le déroulement des événements du week-end confirme, en outre, la disparition des structures syndicales traditionnelles ; l'apparition de nouveaux interlocuteurs du pouvoir, sans aucun passé politique, qui ne sont ni de gauche, ni de droite et luttent exclusivement pour de meilleures conditions de vie, annonce une transformation des rapports entre employeurs et salariés à tous les niveaux.

Cette première mini-crise de la jeune démocratie hongroise, qui s'est finalement déroulée sans incident majeur pour aboutir à un compromis, pourrait être bénéfique pour tout le monde. A condition que les « forces vives » de la nation, celles qui exercent le pouvoir et celles qui se trouvent dans l'opposition, arrivent à un consensus.

THOMAS SCHREIBER

□ ***L'opposant Gabor Demszky élu maire de Budapest.*** – L'assemblée municipale du Grand Budapest a élu mercredi 31 octobre maire de la capitale M. Gabor Demszky, trente-huit ans, l'un des chefs de l'Alliance des démocrates libres (SzDSz, opposition libérale), rétablissant ainsi une fonction supprimée depuis quarante-trois ans. M. Demszky était l'un des opposants les plus actifs sous le régime communiste de Janos Kadar. – *(AFP.)*

□ **Commémoration de la mort en Hongrie, en 1956, du photographe français *Jean-Pierre Pedrazzini*.** – M. Roger Thérond, directeur général de l'hebdomadaire *Paris-Match*, M. Pierre Brochand, ambassadeur de France en Hongrie, et des représentants de l'Etat hongrois ont dévoilé, mardi 30 octobre, une plaque à la mémoire du photographe français Jean-Pierre Pedrazzini, tué pendant la révolution de 1956 sur la place de la République à Budapest. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : le Bundestag approuve le retrait des troupes soviétiques.** – Le Bundestag a ratifié, mardi 30 octobre, à une très large majorité, deux traités portant sur le retrait, d'ici à 1994, des troupes soviétiques du territoire de l'ex-RDA. Ces traités prévoient la prise en charge partielle du financement de l'opération par l'Allemagne. Les députés Verts, de l'Alliance 90 et du PDS (ex-Parti communiste est-allemand), qui souhaitaient le retrait intégral de toutes les forces étrangères stationnées en Allemagne, se sont abstenus. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : l'ex-ministre socialiste des transports placé en détention provisoire.** – L'ancien ministre socialiste des transports et des communications, M. Georges Petsos, a été placé, mardi 30 octobre, en détention provisoire. Il est accusé de complicité dans le scandale Koskotas, du nom du banquier grec qui avait détourné 200 millions de dollars en 1988, partiellement utilisés dans le financement de la campagne électorale de l'ex-premier ministre socialiste, M. Andréas Papandréou. Impliqué dans ce même scandale, l'ancien ministre de la justice, Agamemnon Koutsoyorgas, a déjà été placé en détention provisoire. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : M. Husnu Dogan *nommé ministre de la défense.*** – M. Husnu Dogan, ancien ministre de l'agriculture et ministre d'Etat dans le cabinet de M. Yildirim Akbulut, a été nommé lundi 29 octobre, ministre de la défense en remplacement de M. Safa Giray, qui a démissionné le 18 octobre. Né en 1944 à Malatya, M. Dogan, cousin de M. Ozal, est député d'Izmir depuis les législatives de 1987. – *(AFP.)*

AFRIQUE

TUNISIE : pour protester contre les irrégularités des procédures judiciaires

Les avocats déclenchent une grève d'avertissement

L'état de droit, que les officiels célèbrent volontiers, serait-il mis à mal ? Les avocats tunisiens, qui ont décidé d'observer, le 1er novembre, une grève de protestation de deux heures, ne semblent pas loin de le penser. Lors d'une récente assemblée générale, souvent houleuse, ils ont manifesté leur irritation grandissante face aux embûches qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur profession et aux irrégularités dont ils sont souvent les témoins.

TUNIS

de notre correspondant

Cette grogne trouve son origine dans trois affaires récentes. Il y eut d'abord le mystérieux procès à huis clos devant le tribunal militaire de l'ex-secrétaire d'Etat à la sûreté, M. Mohamed Larbi Mahjoubi, limogé en août, et d'une ressortissante libyenne, auquel le bâtonnier et un autre avocat commis par la famille du premier furent empêchés d'assister. Les accusés – on ne sait pas très bien de quoi, même s'il fut question pour M. Mahjoubi de mauvaise gestion – furent condamnés à quatre ans de prison.

Puis survint la condamnation, également à quatre ans de prison, par une juridiction de droit commun, d'un avocat, Me Bechir Essid, opposant notoire arrêté depuis un an, qui s'est longtemps distingué par les relations étroites qu'il entretenait avec le colonel Kadhafi. Accusé d'association de malfaiteurs et d'atteinte au prestige du président de la République, son procès mit en évidence de multiples irrégularités (perquisitions policières sans commission rogatoire, entre autres) relevées par la défense, qui se heurta *« au comportement offensif et humiliant »* du président du tribunal, dont les avocats ont décidé de boycotter désormais les affaires qui lui seront confiées.

Les islamistes au prétoire

Enfin le cas d'un autre avocat, Me Zemzemi, dirigeant du mouvement islamiste Ennahdha, condamné à trois mois de prison avec sursis pour avoir prononcé un prêche sans autorisation dans une mosquée, a retenu aussi l'attention de ses confrères. Non pas pour ses activités politico-religieuses mais parce qu'il avait été arrêté dans la rue, à l'entrée du palais de justice, alors qu'il était déjà vêtu de sa robe, puis jugé dans les vingt-quatre heures.

Me Zemzemi n'est pas le seul dirigeant ou militant islamiste à comparaître devant les tribunaux. Ces dernières semaines, plusieurs dizaines de ses amis ont été condamnés à des peines variant le plus souvent entre six et dix-huit mois de prison, pour distribution de tracts ou pour manifestations non autorisées sur la voie publique et violences.

Vendredi, c'est le porte-parole officiel du mouvement Ennahdha, M. Ali Laaridh, qui a été interpellé dans la banlieue de Tunis. Selon le journal gouvernemental *la Presse*, il venait de tenir *« une réunion non autorisée »*, réunissant *« des éléments connus pour leurs antécédents judiciaires relatifs à des actes de violence et de sabotage »*. Ennahdha a aussitôt répliqué en déclarant, dans un communiqué, qu'il s'agissait là d'*« agissements rétrogrades (...) contraires aux droits de l'homme et significatifs de la grave dégradation de la situation politique dans le pays »*.

M. Laaridh a été relâché lundi, mais son interpellation risque d'accentuer la tension qui se fait jour, à nouveau, depuis l'été, entre le pouvoir et les islamistes. Lundi, de deux à trois cents jeunes islamistes ont manifesté dans le centre de Tunis. Des heurts, brefs mais violents, les ont opposés aux forces de l'ordre. Place de l'Indépendance, un car de police a été incendié : une première dans l'histoire des manifestations de rues à Tunis, qui semble significative d'une assurance et d'une détermination nouvelles des jeunes protestataires...

MICHEL DEURÉ

COTE-D'IVOIRE : au lendemain de l'élection présidentielle

Le pouvoir reproche au Parti socialiste francais son soutien au candidat de l'opposition

C'est à se demander si la Côte-d'Ivoire a vraiment vécu, dimanche 28 octobre, un événement historique avec sa première élection présidentielle à deux candidats. Les vainqueurs ont eu, jusqu'à présent, le triomphe modeste. Les vaincus pansent leurs plaies d'amour-propre et, accessoirement, s'emploient à obtenir la libération des militants interpellés le jour du scrutin. Tous se préparent déjà à la bataille des élections législatives du 25 novembre.

ABIDJAN

correspondance

Mercredi 31 octobre, dans la matinée, on ne disposait encore que de résultats incomplets créditant M. Félix Houphouët-Boigny, le président sortant, d'un peu plus de 80 % des suffrages exprimés et le candidat de l'opposition, M. Laurent Gbagbo, d'un peu moins de 19 %. Avance suffisamment importante pour que le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Konan Bédié, adresse ses félicitations au chef de l'Etat, avant même la cérémonie de proclamation des résultats.

En définitive, la seule intervention, plutôt intempestive, de ces lendemains d'élections, aura été celle, dans la nuit de lundi à mardi, à la télévision, du ministre de l'intérieur, M. Léon Konan Koffi. Alors qu'on attendait de lui des chiffres complets, il a préféré se livrer à une violente attaque contre M. Gbagbo, décrivant le chef du Front populaire ivoirien (FPI) comme un agitateur professionnel, qui, à la tête de *« bandes fanatiques »*, n'aurait pour seul projet que la déstabilisation de l'Etat. Le ministre a cru bon, dans le même discours, d'interpeller ceux qu'il a appelés *« nos amis français, qui, pour des raisons qui les regardent, soutiennent M. Gbagbo »* et de les inviter à tenir compte de l'exemple donné *« par leur propre président, M. François Mitterrand »*, qui n'est arrivé à la magistrature suprême qu'après un long passé de luttes politiques.

La rose comme emblème

A qui s'adressait ce message à peine codé ? Le ministre n'en a rien dit mais l'identité de ces *« amis »* pris en flagrant délit d'infidélité est un secret de Polichinelle. Cela fait un certain temps que, dans les allées du pouvoir, on reproche à certains milieux en France et, en particulier, au Parti socialiste, de manifester un intérêt excessif pour les activités de la jeune opposition ivoirienne. L'irritation gouvernementale a récemment trouvé de quoi s'alimenter avec la participation au premier congrès du FPI, le 14 septembre, de M. Jean-Yves Autexier, député PS de la tendance Chevènement. Fait encore plus remarqué : la présence, à l'ouverture de ce même congrès, d'un représentant de l'ambassade de France à Abidjan.

Simple démarche d'information, parfaitement normale dans un pays désormais pluripartiste, faisait savoir l'ambassade. Le député français ne niait pas, en revanche, que son parti avait décidé de donner un coup de main au petit frère ivoirien, qui, comme lui, a choisi la rose comme emblème : assistance en matière de formation et soutien de nature politique. Le PS aidera le FPI à intégrer l'Internationale socialiste. Le pouvoir aura tout de même attendu deux mois et la victoire de M. Houphouët-Boigny pour dire combien il trouve cette fraternisation insupportable.

CLAUDE CIRILLE

□ **AFRIQUE DU SUD : un touriste tué à Soweto.** – Un touriste néo-zélandais a été tué d'une balle dans l'estomac, à Soweto, près de Johannesburg, mardi 30 octobre, lorsqu'avec sa femme il a été attaqué après s'être égaré en voiture dans la cité noire. – *(AFP.)*

□ **Prétoria établit des *« relations officielles »* avec la Pologne.** – L'Afrique du Sud et la Pologne sont convenues, mardi 30 octobre, à Vienne, d'établir entre elles des *« relations officielles »*. Selon cet accord, des *« missions permanentes d'intérêt »* polonaise et sud-africaine doivent être ouvertes respectivement à Prétoria et à Vienne. Une représentation permanente sud-africaine a déjà été ouverte, en avril, à Budapest. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : pas de sanction contre Me Tiangaye.** – La cour d'appel de Bangui, réunie mardi 30 octobre, a déclaré *« irrecevable »* la plainte déposée par le ministère public contre l'avocat Nicolas Tiangaye. Le jeune juriste, qui figure parmi les signataires de la *« lettre ouverte au président Kolingba »* demandant le multipartisme, était poursuivi pour délit d'audience et risquait la radiation du barreau. La cour d'appel a estimé que ce délit, pour être sanctionné, aurait dû être immédiatement relevé par le président du tribunal au cours de l'audience, ce qui n'a pas été le cas. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le président Eyadéma favorable au multipartisme.** – Le président Gnassingbé Eyadéma a invité, mardi 30 octobre, la commission constitutionnelle chargée de réviser la Constitution à proposer *« un projet de texte qui traduise à la fois les aspirations profondes du peuple sans perdre de vue l'environnement international dans lequel nous évoluons, afin que notre pays passe à l'étape du multipartisme politique »*. Cette commission doit soumettre un avant-projet de Constitution avant la fin de l'année. Un référendum constitutionnel est prévu en décembre 1991. – *(AFP.)*

RWANDA

Les négociations dans l'impasse

« Il ne peut être question de négocier directement avec nos agresseurs, aussi longtemps que leur départ du territoire rwandais n'interviendra pas comme partie intégrante d'un quelconque règlement. » Cette déclaration du président Juvénal Habyarimana, faite lundi 29 octobre à Kigali, tranche singulièrement avec l'attitude conciliante dont le chef de l'Etat rwandais avait su faire preuve jusque-là. L'espoir de négociations rapides avec les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) se sera donc évanoui aussi vite qu'il était né.

De même, l'accord de cessez-le-feu, annoncé la semaine dernière, n'a jamais été respecté. Selon la radio rwandaise, les troupes gouvernementales ont continué l'assaut contre les maquisards et réussi, mardi, à reprendre le contrôle de Kagitumba, poste-frontière avec l'Ouganda, que le FPR tenait depuis un mois. Des sources diplomatiques indiquent que l'armée régulière a également repris le contrôle des localités de Nyagatere, Kabarore et Gabiro. D'après ces mêmes sources, l'armée ougandaise a renforcé ses effectifs à la frontière afin d'empêcher un retour massif des rebelles en Ouganda, d'où avait été lancée l'offensive du FPR le 1er octobre. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Avant l'assemblée générale des 2 et 3 novembre à Strasbourg

A quoi servent les Verts ?

Dotés d'un potentiel électoral aussi important que leur organisation est faible et leurs propositions souvent limitées à une vision *« environnementaliste »* de la société, les Verts savent qu'ils n'ont plus que très peu de temps – d'ici aux élections régionales de 1992 et aux législatives de 1993 – pour faire la preuve qu'ils peuvent, un jour, devenir un parti adulte, généraliste, susceptible de répondre aux questions du plus grand nombre d'électeurs.

Dans la perspective de leur assemblée générale annuelle, qui doit se réunir les 2 et 3 novembre à Strasbourg, la motion présentée par l'actuel chef de file du mouvement, M. Antoine Waechter, comme celles de plusieurs de ses opposants, s'efforcent ainsi d'élargir le champ d'intervention habituel des Verts, en prônant par exemple *« une philosophie du partage »* ou une *« décroissance des consommations matérielles »*, qui ne recoupent pas forcément les préoccupations de l'ensemble de leur électorat.

Un an et demi après leur entrée dans les mairies d'une trentaine de grandes villes, l'expérience des élus écologistes montre que, si l'exercice du pouvoir ne les a pas changés et si les mieux enracinés d'entre eux ont même gagné en crédit, les Verts sont encore bien loin d'avoir réussi à investir d'autres terrains que celui de l'écologie urbaine.

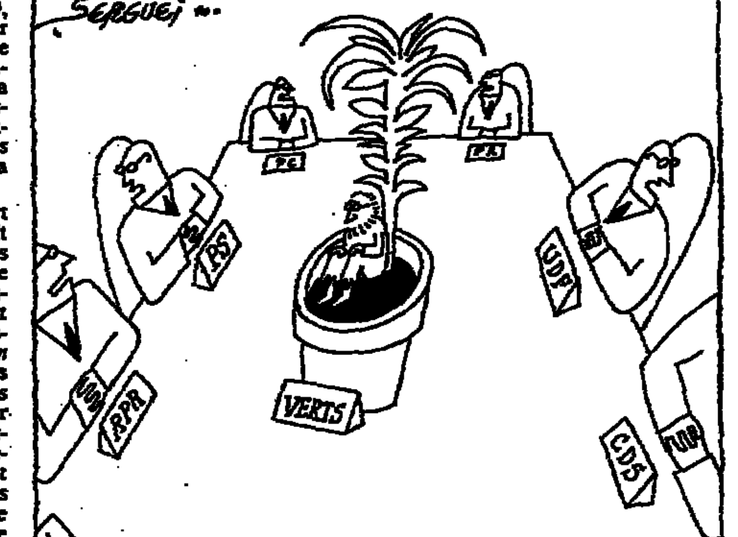
Humour vert : à la fin de 1989, quelques mois seulement après leur arrivée à l'hôtel de ville, les Verts de Montpellier offraient une tronçonneuse d'or au maire socialiste de la capitale régionale du Languedoc-Roussillon, M. Georges Frêche, coupable d'avoir décidé d'abattre les platanes de la vieille place de la *Canourgue*.

Peu après, l'unique conseiller Vert de Paris, M. Jean-Louis Vidal, usait du même gag, et pour des raisons similaires, à l'adresse, cette fois, de M. Jacques Chirac. Le fameux équilibre « ni gauche ni droite » était sans doute, une fois encore, respecté. Mais la *« quatrième formation politique de France »*, comme les Verts se présentent eux-mêmes dans les documents préparatoires de leur prochaine assemblée générale, a-t-elle d'autres ambitions que la sauvegarde de la chlorophylle ? Dix-huit mois après l'entrée des écologistes dans les mairies d'une trentaine de grandes villes, il semble que rien ne soit encore certain.

Certes, les Verts peuvent s'estimer satisfaits. Ils prétendaient faire de la politique autrement. Ils ont montré qu'ils n'étaient pas « biodégradables » dans les milieux du pouvoir. Aux maires qui leur proposèrent parfois de profiter de quelques-uns des menus privilèges que confère l'exercice d'un mandat, ils opposèrent ainsi un refus poli mais ferme. A Paris, par exemple, M. Vidal préféra troquer la voiture de fonction qu'on lui offrait contre un micro-ordinateur et la rémunération par la Ville de deux chargés de mission.

Ils voulaient encore « jouer la mouche du coche » dans les municipalités. Ils y sont généralement assez bien parvenus. *« Si on les écoutait, on ne ferait rien ! »* peste le maire de Tours, M. Jean Royer, qui compte deux élus écologistes dans son conseil municipal. *« Les Verts lui donnaient des boutons »*, se souvient un proche de Louis Longequeue, le maire de Limoges récemment décédé.

A Lyon, les interventions volontiers procédurières du trésorier national du mouvement, M. Etienne Tête, seul conseiller Vert à la communauté urbaine, provoquent régulièrement les sarcasmes des deux côtés de l'hémicycle et l'impatience, à la tribune, du président de l'Assemblée, M. Michel Noir.



Bref, à gauche comme à droite, on ne cache guère la somme d'incompréhensions et les allergies que suscitent ces élus d'un nouveau genre, politiquement inclassables, volontiers intransigeants, assez incorruptibles, minoritaires et fiers de l'être. Comme le dit ce conseiller municipal de Compiègne, M. François Ferrieux (PS), *« l'écologie est un problème trop important pour être confié aux écologistes »*.

Souvent enfermés dans leurs spécialités

Pourtant, une fois *« arrivés aux affaires »*, les Verts ne se sont guère aventurés sur d'autres terrains que celui de l'environnement. Faute de trouver une plus grande cause, les écologistes de Limoges ont ainsi bataillé pour l'utilisation de papier recyclé par les services municipaux. A Bordeaux, le premier souci de M. Michel Duchène, adjoint à l'environnement, fut d'organiser la collecte des réfrigérateurs usagés afin d'éliminer les CFC, ces gaz qui altèrent la couche d'ozone.

A Orléans comme à Mulhouse, les Verts ont proposé la création d'un service de l'environnement autonome. Et de leur côté, hormis Lille, où M. Pierre Mauroy n'a pas hésité à confier à un élu écologiste le poste très sensible d'adjoint à l'animation des quartiers, les maires de gauche et de droite préfèrent souvent enfermer leurs élus Verts dans leurs spécialités : les espaces verts, la pollution, les économies d'énergies, le tri des déchets, etc.

Il est vrai que, hors de ces domaines d'intervention, certains élus mal formés peuvent rapidement atteindre leur seuil d'incompétence, et pas seulement parce qu'en raison de leur faible nombre ils n'ont pas le loisir de participer à toutes les commissions municipales. A peine élu, un conseiller Vert de Saint-Nazaire fit ainsi sensation dans le personnel communal en jugeant excessives les dépenses prévues pour *« faire travailler dans un certain confort »* les mille quatre cents salariés de la mairie. Plus modestement, à Tours, Mme Blandine Landré reconnaît s'en remettre aux avis des élus socialistes pour les aspects économiques et financiers de la politique municipale, parce que, dit-elle, *« on n'est pas très ferré sur la question »*.

Certains élus Verts se plaignent cependant d'être relégués dans *« des problèmes d'environnement à la petite semaine »*. C'est le cas à Rennes notamment, où les Verts avaient obtenu près de 14 % des suffrages en 1989. Organisés par petits groupes, ils travaillent sur l'énergie, l'urbanisme, les transports, mais aussi sur l'immigration, la santé, l'éducation. Pour le début de l'année prochaine, ils se sont fixé pour objectif d'organiser un référendum, ou du moins une vaste consultation, sur le projet de métro léger auquel ils sont opposés.

A Paris, en liaison avec les groupes d'arrondissement, M. Jean-Louis Vidal défend également une vision de l'écologie urbaine élargie aux problèmes du logement et de la circulation. *« Le principal intérêt de mon élection et de celle de quatre conseillers d'arrondissement est d'avoir permis le réveil du tissu associatif »*, explique-t-il.

Sollicités de toutes parts, les cinq élus écologistes de Paris jouent un rôle analogue à celui que tint longtemps le Parti communiste, tandis que les conseillers socialistes sont, à leurs yeux, prisonniers de la participation de quatre d'entre eux au gouvernement. « Avec sa politique d'urbanisme, Jacques Chirac ouvre un véritable boulevard à l'opposition », estime M. Vidal, en se promettant d'obtenir 20 % des suffrages lors des élections régionales de 1992.

Une condition de survie

Pour les prochaines années, l'enjeu est bien là, en effet. Attentifs à des problèmes concrets (les embouteillages, les difficultés du stationnement, la cherté des logements, le bruit) qui empoisonnent la vie des habitants des grandes cités, les Verts peuvent espérer capitaliser l'important potentiel de sympathie dont ils disposent.

Déjà, la plupart des élus écologistes estiment que leur seule présence dans les conseils municipaux a souvent permis que quelques-unes de leurs idées soient « annexées » par les maires les plus habiles. A tel point parfois, comme à Montpellier, que leur marge de manœuvre se rétrécit singulièrement.

Quand ils ne parviennent pas à peser de l'intérieur de la mairie, ils organisent la contestation à l'extérieur : en quelques semaines, les élus écologistes de Lille ont ainsi publié une dizaine de numéros de leur journal, *l'Oignon*, pour éplucher le projet d'un centre d'affaires et mettre en valeur l'insuffisance de la concertation sur cette vaste opération liée à l'arrivée du TGV dans le Nord. Les Verts ont aussi gagné en notoriété et crédibilité. *« Depuis le début de l'année, j'ai dû assister à une centaine de réunions publiques »*, estime à Strasbourg, la présidente de l'Association nationale des élus écologistes, Mme Andrée Buchmann.

Enfin, même ceux qui avaient accepté d'intégrer une majorité municipale ont su tenir leurs distances. *« Les Verts ont dû voter 80 % ou 90 % des délibérations*, affirme M. Bruno Duval, adjoint du maire socialiste d'Orléans, à propos du bilan de cette nouvelle cohabitation. *Il s'agit d'une expérience en cours dont on ne peut prévoir l'issue. Nous ne sommes pas accrochés à nos strapontins. »* Cette volonté d'indépendance, comme l'indique un autre élu, est aussi une condition de survie : *« S'il apparaissait qu'on a été récupéré, il y aurait d'autres Verts contre nous aux prochaines élections. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(Avec la collaboration de nos correspondants en province.)

Michel Duchène, le caporal anarchiste

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Parce que son père n'avait jamais pu s'offrir la puissante voiture dont il rêvait, Michel Duchène n'a eu de cesse d'acheter des véhicules rapides. Revanche ! Parce que Antoine Waechter lui a fait remarquer récemment, entre La Rochelle et Bordeaux, qu'il avait du toupet de piloter un bolide, Michel Duchène a mis en vente sa Saab Turbo. Discipline ! Michel Duchène vient tous les jours en bicyclette à son bureau de la mairie de Bordeaux où il est adjoint de Jacques Chaban-Delmas, chargé de l'environnement et de la protection de la nature. Conviction ! A trente-huit ans, ce cadre des Verts qui soigne son style – jamais le mot cadre n'a été aussi bien porté par un écologiste – ne compte manifestement pas en rester là. Ambition !

Les diverses facettes du « père » Duchène – l'aîné de ses trois garçons a plus de la moitié de son âge – plongent dans la perplexité en laissant apparaître les divers choix de la personnalité de l'intéressé. Sa vie, riche d'engagements successifs et contradictoires, est si peu rectiligne qu'elle ressemble à un parcours du combattant. On allait le dire, c'est évidemment par l'armée que Michel Duchène a commencé. L'armée dont il a entendu parler pendant son enfance, au cours de ses dix premières années passées en Algérie où ses parents vivaient d'une douzaine d'hectares de vignes.

Revenue en France pour cause de nationalisation des terres, la famille Duchène s'installe en Dordogne, où Michel n'est pas un élève irréprochable. A dix-sept ans, bien avant le baccalauréat, il quitte l'école et il s'engage dans l'armée. Pour cinq années, qu'il achève... à la troisième pour *« inaptitude à la vie militaire »* ! Codeur-décodeur de sa spécialité, le caporal-chef Duchène retourne à la vie civile.

Par réaction, sans doute, il remplace la discipline des casernes, dont il garde un triste souvenir, par l'admiration pour Sacco et Vanzetti. Michel Duchène a un drapeau noir dans la tête. Il lit Maurice Joyeux et combat pour l'anarchie au milieu des années 70. Comme il faut faire un *« retour à la production »*, le caporal anarchiste découvre l'usine en même temps que la CGT dont il est un représentant syndical. Les communistes lui mènent la vie dure.

Son étrange cheminement le conduit, enfin, à l'aube de la décennie 80, chez les militants antinucléaires pour les heures de gloire et les drames d'un mouvement de société tout entier consacré à la lutte pour l'environnement, qui donnera naissance, bon gré, mal gré, aux Verts en 1984 (*le Monde* daté 19-20 novembre 1989). Michel Duchène est bien du nombre.

Préserver son autonomie

Et voilà le petit gamin de Tlemcen devenu, depuis les élections municipales de mars 1989, adjoint du maire RPR de la capitale girondine et unique représentant des Verts à la communauté urbaine de Bordeaux (CUB). La récupération des réfrigérateurs usagés (une quarantaine par jour) pour destruction du fréon, c'est lui. L'aménagement semi-piétonnier d'un quartier chic de la cité d'Aquitaine, au grand dam de certains commerçants, c'est encore lui. *« Vivre et circuler en ville »*, c'est une étude lancée par un groupe de travail sur les déplacements urbains dont il est membre. La récupération sélective des ordures ménagères, à l'image de l'écopoubelle de Dunkerque, c'est un dossier Duchène. La bataille qui s'engagera, un jour ou l'autre, sur la construction d'une usine d'incinération des déchets, ce sera encore Michel Duchène puisqu'il ne voit pas l'utilité de ce projet.

Mais l'écologie n'est pas tout pour ce militant waechtérien des Verts, volontiers classé à droite par certains de ses pairs mais qui aime trop la gauche pour savoir qu'il faut se refuser à elle pour préserver son autonomie. Rien n'est simple. Il parle de moralité et de solidarité en politique. Les temps sont durs...

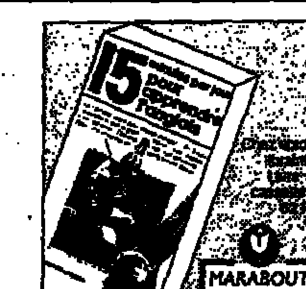
OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

□ **Le Front national porte plainte contre l'un de ses dissidents alsaciens.** – Le Front national a porté plainte pour abus de confiance, le 22 octobre, contre M. Michel Feuillas, conseiller régional d'Alsace, auquel il reproche d'avoir détourné un fichier d'adhérents et entretenu la confusion entre le Front national et le mouvement Alsace d'abord, après sa rupture avec le parti de M. Jean-Marie Le Pen en septembre 1989. M. Feuillas est cité à comparaître le 20 novembre. – *(Corresp.)*

□ **La cote de popularité de M. Mitterrand est en légère baisse, selon BVA.** – Selon un sondage BVA pour *Paris-Match*, la cote de popularité de M. François Mitterrand a enregistré, en octobre, une baisse de 2 points, avec 53 % de *« bonnes opinions »*. Les *« mauvaises opinions »* passent de 46 % en septembre à 47 %. La gestion de la crise du Golfe par le président de la République reçoit l'approbation de 57 % des personnes interrogées, au lieu de 59 % le mois précédent. La cote de popularité de M. Michel Rocard reste stable (47 %, contre 46 % en septembre). Il en est de même de la politique économique du premier ministre, qui est approuvée par 39 % des sondés (moins 1 point) et désappouvée par 40 % d'entre eux. Ce sondage a été fait du 15 au 19 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille six personnes âgées de dix-huit ans et plus.

□ **Au Sénat.** – Les sénateurs ont adopté en première lecture à l'unanimité (les communistes s'abstenant), mardi 30 octobre, le projet de loi tendant à créer un fichier national des immatriculations et à modifier le fichier national des permis de conduire. Ils ont voté des amendements empêchant l'enregistrement d'informations relatives à des condamnations ou à des décisions administratives provisoires. Ils ont adopté ensuite, à l'unanimité (les groupe communiste et socialiste s'abstenant), le projet de loi, voté par l'Assemblée nationale le 8 octobre, relatif à la fonction publique territoriale et au code des communes. Plusieurs amendements ont été adoptés au cours de la discussion, prévoyant notamment la reconduction pour trois ans du dispositif de calcul de la dotation globale de fonctionnement pour les communes ayant vu leurs populations diminuer au dernier recencement.





Guy Hascoët, le rectiligne

LILLE

de notre envoyé spécial

Dans leur petit bureau, aménagé en duplex dans une tourelle de l'hôtel de ville, les élus Verts de Lille s'amusent encore du joli tour qu'ils viennent de jouer à leur maire.

De retour d'un voyage à l'étranger, au début du mois d'octobre, Pierre Mauroy a, en effet, découvert dans la presse régionale une série d'articles alarmistes sur un massacre que la ville s'apprêtait à commettre en plein cœur du jardin Vauban, un parc public de la métropole du Nord. Les services municipaux avaient accepté – sans doute un peu trop vite – la proposition de Pierre Lefranc, président de l'Institut Charles-de-Gaulle, d'édifier à cet endroit un monument à la mémoire du général, pour célébrer, le 22 novembre prochain, le centième anniversaire de la naissance du fondateur de la Ve République.

Les Verts ne veulent pas attenter à la mémoire du général de Gaulle. Mais ils n'apprécient guère les deux grosses pierres du mémorial, symboles de la Résistance, entourées d'une esplanade, où les troupes, en chaque occasion, seraient appelées à défiler... Ayant eu vent du projet, les élus écologistes ont donc su faire mousser l'affaire. En quelques jours, un comité de défense a été monté en liaison avec une association respectable, La renaissance du Lille ancien.

Le socle de l'écologie politique

Aussi, lorsqu'il effectue une visite sur le terrain, en compagnie de Guy Hascoët, conseiller municipal Vert de Lille, qui représente ce jour-là l'adjoint à l'environnement, un autre Vert, Dominique Plancke, M. Mauroy fait la grosse voix : *« Vous direz à votre ami que je préfère avoir mes adjoints avec moi sur le terrain, plutôt que de les voir se répandre dans la presse. »* Qu'importe ! A la fin de la visite, le mémorial sera finalement déplacé dans un coin du jardin où il ne fera point d'ombre à la nature.

Un an et demi après l'entrée des Verts à la mairie de Lille, les relations ne sont pourtant pas si mauvaises entre les écologistes et le légataire universel du socialisme populaire. *« Il y a des moments où ils s'agitent, mais ils sont sympathiques. Il vaut mieux les avoir dedans que dehors »*, professe M. Mauroy. C'est bien là, au demeurant, l'un des problèmes des Verts. *« On a la tête sur le billot ; il faut mesurer le niveau du risque qu'on vit en permanence »*, confie Guy Hascoët.

Conseiller délégué chargé des transports urbains, de la lutte contre le bruit et des économies d'énergie, membre du bureau de la communauté urbaine de Lille, président délégué de l'Association pour un réseau d'études et de mesures de la pollution atmosphérique et de l'Observatoire communautaire de l'environnement, Guy Hascoët mesure sans doute ce risque un peu plus que les autres. Aux yeux des socialistes, il est considéré comme le plus fréquentable.

« Ils ne comprennent pas comment on fonctionne, dit-il. *Ils cherchent toujours à deviner qui manipule qui. Ils n'ont pas compris que nous faisons partie d'une génération qui n'a pour socle que l'écologie politique. »* L'itinéraire personnel de Guy Hascoët est en effet on ne peut plus rectiligne : animateur d'un club nature dès l'âge de treize ans, il milite ensuite à la fédération de protection de la nature de la Sarthe, son département d'origine.

Muni d'un DUT d'hygiène de l'environnement, il se retrouve chômeur en 1981, avant de bénéficier d'un stage « jeunes volontaires ». C'est ainsi qu'il se retrouve à la Maison de la nature et de l'environnement de Lille, qu'il ne quittera qu'au soir de son élection à la mairie le 19 mars 1989.

Cette maison, créée par M. Mauroy après les élections municipales de 1977, où déjà les écologistes et l'extrême gauche avaient obtenu près de 13 % des suffrages, est aujourd'hui le siège de cinquante-sept associations. Elle a assuré le brassage de plusieurs milliers d'adhérents, venus pêle-mêle des luttes contre le nucléaire, le Larzac, les voies rapides urbaines ou des combats pour les droits des femmes, l'insoumission, etc.

Aujourd'hui représentant de la ville à la commission technique paritaire chargée des relations avec les agents communaux comme à la commission d'examen des chauffeurs de taxis, le nouvel élu est confronté à d'autres réalités. Au sein de son mouvement, il défend l'idée que les Verts sont encore trop frileux sur le plan social. *« Notre électorat de demain se trouve encore au PS, au PC, chez les centristes. C'est pourquoi nous devons défendre une position éthique inattaquable vis-à-vis du Front national »*, explique-t-il.

Principal animateur de la motion « Enraciner les Verts », qui était arrivée en seconde position, l'an dernier, lors de l'assemblée générale de Marseille, Guy Hascoët a toutefois décidé de passer son tour cette année pour mieux centrer son activité de militant sur Lille et le Nord-Pas-de-Calais, jouer l'action sur le terrain plutôt que de se perdre dans les débats interminables des Verts au niveau national. *« Nous étions deux cent cinquante adhérents dans la région l'an dernier*, rappelle-t-il. *Nous sommes quatre cents cette année. Nous devons être un millier dans dix-huit mois. »*

J.-L. S.



Alors que le bureau politique de l'UPF confirme sa volonté de déposer une motion de censure

Le gouvernement et les députés socialistes à la recherche d'un compromis sur le projet de contribution sociale généralisée

Les députés socialistes et le cabinet du premier ministre se livrent à d'ultimes tractations sur le projet de contribution sociale généralisée, contre lequel le bureau politique de l'UPF a confirmé, *mardi 30 octobre*, sa volonté de faire déposer une motion de censure au terme du débat prévu le jeudi 15 novembre. Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a décidé de s'associer à cette motion de censure si le gouvernement ne retire pas son texte que M. Georges Marchais a jugé *« contraire aux intérêts de notre peuple »*.

La marge de manœuvre des députés socialistes, confrontés à une coalition anti-CSG allant de Mme Marie-France Stirbois à M. Georges Marchais, est étroite. A force de vouloir disséquer ce que la droite appelle *l'« impôt Rocard »* et M. André Lajoinie *l'« impôt Sécu » (lire ci-dessous)*, le risque est grand, pour eux, d'apparaître comme faisant partie de cet hétéroclite front du refus. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, l'a bien senti. Fabiusien, fraîchement élu, soucieux de manifester son autonomie, il n'a pas souhaité, mardi 30 octobre, contrairement à ce que voulait M. Jean Planchou, membre du courant de M. Chevènement, demander aux députés socialistes de voter pour départager les partisans d'une déductibilité de la CSG du revenu imposable (la contribution sociale généralisée se transformant alors en cotisation) de ceux qui y sont hostiles.

Le résultat aurait pu être interprété de fâcheuse façon si le clan des fabiusiens, favorable à la déductibilité, l'avait emporté alors que le premier ministre ne veut pas d'une telle disposition.

M. Auroux a préféré proposer une motion de synthèse permettant à l'ensemble du groupe de préserver une unité de façade en cette période de dispersion. C'est ainsi qu'il a suggéré, à la fin de la réunion du groupe, d'envoyer *une délégation à* l'hôtel Matignon pour trouver des *« solutions de compromis positif »*. *Mais la rencontre* qui a eu lieu aussitôt, mardi soir, entre le directeur de cabinet de M. Michel Rocard, M. Jean-Paul Huchon, et la délégation conduite *par M. Auroux* a surtout mis en évidence la volonté du chef du gouvernement de ne céder ni aux pressions des communistes ni à celles des socialistes les plus critiques.

M. Huchon a, *en effet*, indiqué à ses interlocuteurs que le premier ministre ne modifierait pas sa position : pas question de déductibilité ni de progressivité directe de la CSG.

L'UDC pose trois conditions

En *revanche*, M. Rocard accepterait la création d'un fonds pour les personnes âgées dépendantes qui serait alimenté par le surplus de rentrée fiscale attendu, de l'ordre de 3 milliards de francs. Selon M. Jean Le Garrec, il y aurait là les bases d'un *« accord définitif »* entre les députés socialistes et le gouvernement. Le bureau du groupe devait se prononcer mercredi.

L'opposition, de son côté, se mobilise contre le projet. Au terme d'une réunion du bureau politique de l'UPF, *mardi 30 octobre*, au siège du RPR à Paris, M. Alain Juppé, député de Paris, secrétaire général du RPR, et M. François Bayrou, député UDC des Pyrénées-Atlantiques, délégué général de l'UDF, ont réitéré l'*« hostilité unanime »* de cette instance à la CSG en invitant *« l'ensemble des groupes parlementaires des formations membres de l'Union pour la France »* à se prononcer contre et, *« dans le cas où le gouvernement engagerait sur ce vote sa responsabilité, à déposer et à voter une motion de censure »*.

Au Palais-Bourbon, le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, a estimé que le gouvernement serait bien inspiré de retarder le débat *« de deux ou trois mois »* pour proposer en même temps que l'institution de la CSG *« un plan de maîtrise des dépenses de santé et un débat sur l'évolution du régime des retraites »*. Il a précisé que la *« quasi-totalité »* de son groupe voterait la motion de censure *« à l'exception, peut-être, d'un ou deux »* de ses membres, si le gouvernement n'acceptait aucune des trois conditions qu'il pose : *« Un plan de maîtrise des dépenses de santé, un débat sur le régime des retraites et l'affectation des recettes de la CSG à la diminution des cotisations familiales. »*

P. S.

Un entretien avec M. André Lajoinie

La CSG remettrait en cause « l'un des acquis sociaux fondamentaux de la Libération », nous déclare le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a répondu à nos questions pour expliquer la prise de position des députés communistes sur la CSG. Selon lui, « l'impôt-Sécu remettrait en cause l'un des acquis sociaux fondamentaux de la Libération ».

« Dans sa réponse écrite à M. Marchais, M. Mauroy présentait la contribution sociale généralisée comme une mesure de justice sociale en soulignant qu'elle constituerait un avantage pour quatorze millions de personnes. Il affirmait qu'un refus de cette mesure reviendrait, par exemple, à priver un couple de salariés payés au SMIC d'une augmentation de pouvoir d'achat de 1 000 F en 1991. Niez-vous cette analyse ?

– Ces chiffres sont faussés, les syndicats eux-mêmes le relèvent. Il s'agit d'une opération d'« intox » de la part du gouvernement. Comme l'ont dit le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances, le taux de la contribution passerait rapidement de 1 % à 2,3 %, voire 4 %, et si l'on fait les calculs à partir d'un taux de 2 %, par exemple, c'est presque tous les salariés qui sont touchés. Si l'on met le doigt dans cet engrenage, on favorise une mesure d'injustice sociale au profit du patronat, car l'objectif est de décharger le patronat de ses contributions à la *protection sociale, comme* la droite l'a toujours demandé.

– Voulez-vous dire que M. Rocard a conçu cette contribution pour faire plaisir au patronat ?

– C'est une illustration du « capitalisme tempéré » cher à M. Rocard et à M. Soisson : tout pour l'entreprise !

– On a l'impression que vous en faites une bataille symbolique...

– Le projet du gouvernement porte atteinte à l'un des acquis sociaux fondamentaux. Cet « impôt-Sécu » remettrait en cause le système de protection sociale issu de la Libération. Tel qu'il a été imaginé dans le programme du Conseil national de la Résistance et adopté sous l'autorité du ministre communiste Ambroise Croizat, ce système très original, sans équivalent, a non seulement été un facteur de croissance et de développement de notre pays mais un facteur de civilisation. Nous n'acceptons pas qu'il soit démantelé.

– Le projet du gouvernement vous paraît-il amendable ?

– Non, nous demandons son retrait. Sans nier qu'il y ait des problèmes de financement de la Sécurité sociale. Nous sommes disponibles pour examiner les moyens d'y remédier et nous avons des propositions à faire. Nous avons déjà déposé une proposition de loi visant à taxer les revenus de la spéculation financière au même taux que celui supporté par les salariés, soit 13,6 %, ce qui rapporterait immédiatement 42 milliards de francs.

« Affabulation ! »

– M. Mauroy affirme que si vous votiez une motion de censure déposée par la droite vous reviendriez sur l'engagement que vous aviez pris à l'égard du Parti socialiste, aux dernières élections municipales, de ne jamais confondre vos voix avec celles de la droite...

– Pas du tout. C'est de l'affabulation ! Que le Parti socialiste ait eu ce désir-là, à l'époque, c'est sûrement vrai. Mais ce n'est pas la vérité. Les deux partis, dans leur déclaration commune, avaient *« confirmé* – je cite – *leur opposition fondamentale aux formations de droite et d'extrême droite »* et souligné qu'ils *« s'opposeraient à toutes les initiatives de celles-ci pour revenir au pouvoir. »* Mais, le vote d'une motion de censure, ce ne serait pas le retour de la droite au pouvoir. C'est le président de la République qui est maître du jeu ; il peut renommer le même premier ministre ou en changer. Notre objectif n'est pas de renverser le gouvernement, mais de le faire renoncer à son projet.

– Quand le premier secrétaire du PS demande au secrétaire général du PCF de « mesurer toutes les conséquences » de votre choix, on perçoit dans son propos une menace sous-jacente. Si vous censurez le gouvernement, vous ne craignez pas des représailles de la part des socialistes aux prochaines municipales ?

– Aux dernières municipales, les socialistes ont bénéficié plus que nous des désistements. Faites le compte des municipalités à direction socialiste qui ont été élues grâce à nous, et vous verrez que la balance n'est pas égale. C'est pareil *pour les députés*. M. Mitterrand, lui-même, n'aurait pas été élu président de la République sans nous... Tout cela, c'est de la petite politique...

– Etes-vous certain que tous les membres de votre groupe suivront votre consigne ?

– C'est l'engagement qu'ils ont pris et je ne doute pas de leur engagement.

– Votre prise de position n'est-elle pas liée aux débats controversés que suscite la préparation de votre vingt-septième congrès à l'intérieur de votre parti ?

– J'entends dire ça. Ce n'est pourtant pas nous qui avons inventé la CSG... »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

Le débat sur le statut de la Corse

La droite insulaire se prépare à prendre la direction du futur exécutif autonome

Le conseil des ministres devait examiner, mercredi 31 octobre, en fin d'après-midi, le projet de loi de M. Pierre Joxe tendant à doter la Corse d'un statut de quasi-autonomie (*le Monde* du 27 octobre). Ce projet prévoit des élections régionales pour le printemps 1992 et le débat, dans l'île, préfigure déjà une campagne électorale dont l'issue a toutes *les chances* d'être favorable à la droite.

AJACCIO

de notre correspondant

Le projet de M. Joxe est désormais connu en Corse, où les quotidiens régionaux en ont publié, depuis le 29 octobre, le texte intégral ou des extraits significatifs. Il contient des dispositions importantes, qui viennent encore améliorer, dans le sens de l'efficacité, les instruments de décentralisation *mis en place avec* le statut particulier de 1982, tels que le conseil exécutif de sept membres élu par l'Assemblée de Corse pour diriger la nouvelle collectivité territoriale ainsi créée.

A l'exception de M. François Giacobbi, sénateur (MRG), président du conseil général de la Haute-Corse, qui se déclare défavorable à l'institution d'un tel conseil, on n'a entendu aucune voix d'élu critiquer les propositions du ministre de l'intérieur.

Au contraire, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR), président de l'Assemblée de Corse, va jusqu'à dire : *« Mais c'est ce que nous demandions. »*

Le débat public porte, en revanche, sur l'article 1, qui apporte à *« la communauté historique et culturelle vivante que constitue le peuple corse »*, la garantie de ses droits *« à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques »*.

Les craintes d'une dérive

Tout comme MM. Giacobbi et de Rocca-Serra, MM. Emile Zuccarelli, député de la Haute-Corse, maire de Bastia, président du MRG, et Nicolas Alfonsi, maire de Piana, ancien député (app. PS) expriment leurs craintes d'une dérive vers la dislocation de l'unité nationale, estimant qu'il n'y a qu'un seul peuple au sein de la République, le peuple français.

Les parlementaires radicaux de gauche ne cachent pas leur intention de tenter de convaincre suffisamment de députés ou de sénateurs pour saisir le Conseil constitutionnel, afin de lui demander la suppression de cet article si le projet de loi est voté.

La querelle n'est pas seulement sémantique, mais personne ne pose la vraie question : *« Que se passera-t-il si, un jour, les nationalistes deviennent majoritaires à l'Assemblée de Corse ? Que compteront, alors, au regard des risques dénoncés aujourd'hui comme en 1982, les deux mots fatidiques dans un texte législatif ? »* De là à penser que la campagne électorald pour les élections du printemps 1992 est déjà engagée, il n'y a qu'un pas.

Les hérauts de l'indivisibilité de la République ne se posent-ils pas en défenseurs de la « francité » de la Corse face à ceux qui travailleraient pour la succession et leurs complices objectifs ?

Peut-on rêver d'un meilleur thème de campagne dans une île si massivement française, qui serait appelée à rejeter dans la minorité les partisans de la *« reconnaissance du peuple corse »*, en ce qu'elle serait opposition à la France. Il ne s'agit pas seulement des autonomistes, des nationalistes et des socialistes, mais aussi des modérés, qui spéculent sur le retour définitif à la paix civile, au nombre desquels M. José Rossi, député (UDF), président du conseil général de la Corse-du-Sud, qui vient d'être élu maire de Grosseto-Porticcio, grosse commune de la rive sud du golfe d'Ajaccio, abandonnant de ce fait ses fonctions d'adjoint au maire du chef-lieu.

La prime majoritaire

Ceux qui manifestent le plus fort leur attachement à la France ne semblent guère pouvoir constituer une liste commune susceptible d'être élue dès le premier tour. La droite – RPR et UDF – sera divisée.

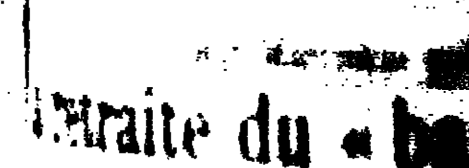
Il y a toutes chances, cependant, pour qu'elle soit réunie au second tour, assurée qu'elle serait alors d'emporter une large majorité grâce aux six sièges prévus en prime à la liste arrivée en tête. Le MRG paraît devoir se regrouper, le PS faire cavalier seul.

Quant aux nationalistes, dont le débat interne se poursuit sur la place publique par l'appel à une clarification lancé au FLNC et aux autonomistes, comment pourraient-ils améliorer leurs positions et, à tout le moins, conserver leurs six sièges, s'ils ne se présentent pas unis aux élections ?

Nous sommes, il est vrai, à au moins dix-sept mois de l'échéance, et la loi n'est pas encore votée : mais les développements du débat public sont, sans doute, les signes avant-coureurs du maintien des conservateurs, favorisés par le mode de scrutin, à la direction des affaires corses.

PAUL SILVANI

□ **BORDEAUX : une précision de M. Chaban-Delmas.** – Le maire RPR de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, a réagi, mardi 30 octobre, au rapport de la chambre régionale des comptes, qui fait état d'*« errements »* dans la gestion de la *communauté urbaine* de Bordeaux (*le Monde* du 30 octobre), en affirmant que *« depuis six ans tout est en ordre »*. *« Tout commentaire en vue de nuire sera donc entaché d'un intention politicienne »*, a souligné l'ancien premier ministre.



SOCIÉTÉ/CULTURE

L'affaire Doucé et l'action des renseignements généraux

M. Joxe propose la création d'un Conseil supérieur de l'activité policière

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, s'est déclaré favorable, mardi 30 octobre, à la création d'une commission de contrôle parlementaire sur les Renseignements généraux. Affirmant qu'il *« souhaite participer à la réflexion du Parlement et à l'information de l'opinion »*, M. Joxe a aussi décidé de reprendre à son compte la proposition de création d'un Conseil supérieur de l'activité policière *« suggérée par les principaux syndicats de policiers eux-mêmes »*. Conseiller d'Etat et ancien procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Robert Bouchery est chargé d'ici un mois de *« faire des propositions sur l'organisation, les moyens et les missions d'une telle instance »*. *« Au-delà des fautes de quelques-uns,* ajoute M. Joxe, *la police nationale, forte de la considération de la population, n'a rien à craindre du débat public. »* Accompagnée de la confirmation du passage en conseil de discipline, le 19 novembre, de trois policiers des RG parisiens impliqués dans l'affaire Doucé, cette contre-attaque du ministre de l'intérieur survient après que l'opposition a vivement critiqué le fonctionnement des RG, jusqu'à réclamer pour certains de ses porte-parole leur dissolution. Elle suit également l'annonce par MM. Pierre Arpaillange et Philippe Guilhaume de leur intention de déposer plainte après les déclarations de l'inspecteur Dufourg portant atteinte à leur honneur et à leur vie privée. Mercredi matin, la plainte de l'ancien garde des sceaux avait été enregistrée à Paris, tandis que le parquet attendait encore le dépôt de celle de M. Guilhaume. D'autre part, le parquet du tribunal de Paris a pris des réquisitions supplétives pour homicide volontaire à la suite de la découverte du corps de Joseph Doucé en forêt de Rambouillet. Mme Catherine Courcol, juge d'instruction parisien, n'était jusqu'alors saisie que d'une information concernant l'enlèvement, le 19 juillet, du pasteur déchu et militant homosexuel. L'extension de sa saisine devrait permettre de relancer les investigations policières et les gardes à vue.

Les députés socialistes sont favorables à la commission de contrôle

Soucieux de ne pas donner l'impression que les socialistes craindraient la transparence, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, s'est déclaré, mardi 30 octobre favorable à la création d'une commission de contrôle parlementaire sur les renseignements généraux. Entendu à l'Assemblée nationale par le groupe socialiste, M. Joxe s'est prononcé en faveur d'une « transparence maximale » afin que le débat soit ouvert et public. Après l'annonce de M. Pierre Joxe, les députés se sont exécutés sans se faire prier en déposant une proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle sur le rôle *« passé, présent et à venir des RG »*. Cette dernière précision étant donnée avec gourmandise par le porte-parole du groupe socialiste, M. Jean Le Garrec, qui songe peut-être à un certain cambriolage des locaux de SOS-Racisme durant la période de la cohabitation.

La semaine dernière, l'opposition avait manifesté le souhait de créer une commission d'enquête parlementaire sur le même sujet. Cette demande avait été refusée au motif que l'affaire Doucé y était évoquée. Or, la commission d'enquête ne peut être réunie pour enquêter sur des faits qui font l'objet de poursuites judiciaires (1). Le RPR avait donc transformé cette demande en proposition de résolution de création d'une commission de contrôle. M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure), rédacteur de ces demandes, déclarait mardi, non sans ironie, qu'il était *« heureux »* de l'initiative prise par le groupe socialiste : *« Joxe ne peut plus résister à la pression. Il sait qu'il est devenu urgent d'apporter la lumière sur un certain nombre de choses. Le RPR a bien fait de le pousser dans ses retranchements. »*

L'Assemblée nationale se trouve donc saisie de deux demandes similaires. La commission de contrôle parlementaire, contrairement à la commission d'enquête, ne se rapporte pas à des *« faits déterminés »*, mais tend, comme c'est la vocation du Parlement, à *« examiner la gestion administrative, financière ou technique des services publics ou entreprises nationales en vue d'informer l'Assemblée »*. Les propositions de résolution seront envoyées devant la commission des lois, qui désignera vraisemblablement un seul rapporteur, qui devra rendre son rapport dans le mois de session ordinaire suivant leur dépôt. A l'examen de ce rapport, l'Assemblée décidera de la création d'une commission de contrôle composée, à la proportionnelle de groupes, de trente députés. Comme pour la commission d'enquête, le secret est requis.

Cette commission de contrôle dispose d'aussi larges pouvoirs que la commission d'enquête : contrôle sur pièces et sur place, obtention de tous les renseignements utiles à sa mission, habilitation à se faire communiquer tous documents de service *« à l'exception de ceux revêtant un caractère secret et concernant la défense nationale, les affaires étrangères, la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat »*. Toute personne que la commission souhaitera entendre *« est tenue de déférer à la convocation qui lui est délivrée »*. Comme les commissions d'enquête, les commissions de contrôle sont temporaires : elles prennent fin avec le dépôt de leur rapport et, au plus tard, à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date du dépôt de la résolution qui les a créées.

Une fois le rapport secret de la commission rédigé, avec, si, cela est jugé nécessaire, tout ou partie des *déclarations faites durant les auditions*, le président de l'Assemblée nationale en reçoit un exemplaire. L'assemblée peut alors décider par un vote spécial et après s'être constituée en comité secret de ne pas accepter de rendre public tout ou partie de ce rapport. Cette demande de comité secret doit être présentée dans un délai de cinq jours francs à compter de la publication du dépôt au *Journal officiel*. Si elle n'a pas été faite, le rapport est imprimé et distribué. *Le public pourra alors juger* sur pièces...

PIERRE SERVENT

(1) L'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 précise en effet : *« Il ne peut être créé de commission d'enquête lorsque les faits ont donné lieu à des poursuites judiciaires et aussi longtemps que ces poursuites sont en cours. »*

La plainte de M. Arpaillange, ancien garde des sceaux

« Un service mandaté par une hiérarchie inconsistante »

Dans une déclaration transmise à l'AFP, l'ancien garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, aujourd'hui premier président de la Cour des comptes, a annoncé, mardi 30 octobre, son intention de déposer plainte après les propos tenus à son sujet par l'inspecteur des renseignements généraux Jean-Marc Dufourg. (*Nos dernières éditions* du 30 octobre). Ce dernier avait affirmé publiquement avoir été chargé de recruter un jeune homosexuel qui devait être *« mis entre les pattes »* de M. Arpaillange ainsi que de M. Philippe Guilhaume, PDG d'A 2 et FR 3 – qui a également annoncé, lundi, son intention de porter plainte.

« Une campagne de calomnie, émanant d'un service de police mandaté par une hiérarchie inconsistante, a pour but de me salir et de me discréditer, écrit M. Arpaillange. *Avant de quitter la Chancellerie, des rumeurs de presse m'ayant alerté, j'avais cru nécessaire de faire part de mon indignation au ministre de l'intérieur et de mon émoi au président de la République. Il est évident que cela n'a pas suffi à faire taire les calomniateurs. Durant mon passage au gouvernement, j'ai appris douloureusement qu'en politique il pouvait ne pas y avoir de limites à la dureté. Mais toute ma vie j'ai cru à la souveraineté de la justice et aux prérogatives de l'Etat de droit. Aussi aujourd'hui, devant l'outrage qui m'est fait, je dépose une plainte entre les mains du Procureur de la République. »*

Véritable coup de griffe, la petite phrase de M. Arpaillange sur *« un service de police mandaté par une hiérarchie inconsistante »* a été peu appréciée au ministère de l'intérieur, et notamment à la Direction générale de la police nationale où on la juge fausse et injuste. *« Je comprends et je partage l'indignation de Pierre Arpaillange,* a répliqué M. Joxe. *Je pense que l'issue des enquêtes judiciaires et administratives en cours le convaincra qu'aucun service de police n'a été mandaté pour se livrer aux actes qu'il réprouve et que chacun condamne. »*

A retardement

par Edwy Plenel

MIEUX vaut tard que jamais. Tel est le sentiment des organisations syndicales policières après l'annonce par M. Joxe de son accord sur la création d'un « Conseil supérieur de l'activité policière ». L'engagement est en effet ancien. Dès 1982, le rapport de M. Jean-Michel Belorgey sur les réformes de la police suggérait la mise en place d'une commission d'information sur les activités des services de police afin de répondre à *« une demande collective d'information »* et de garantir *« auprès de l'opinion, le fonctionnement, dans la légalité et la conformité à la tradition républicaine, de l'ensemble des services de police »*. Depuis, les syndicats de policiers avaient repris cette proposition en réclamant une *« transparence »* qui permette de sortir de cette relation ambivalente de l'opinion avec une police qui fascine et effraie à la fois.

Pour la première fois dans son double séjour place Beauvau avant 1986 et après 1988, le ministre de l'intérieur vient ainsi de contredire sa propre méthode. Dans un ministère sans cesse bousculé par l'instant, l'événement et l'imprévu, M. Joxe avait imposé une logique de programmation et de réflexion inscrivant son action dans la durée. Or, depuis le début de l'affaire Doucé, il semble agir sous la pression. D'abord silencieux, il contre-attaque à retardement, alors que la polémique est publique et après que ses collaborateurs, et notamment le directeur général de la police nationale, M. François Roussely, ont longuement fait son siège.

A l'évidence, M. Joxe est encore hésitant dans la recherche du second souffle de son œuvre policière, après la réussite du plan de modernisation pluriannuel 1985-1990. L'incertitude qui pèse sur son avenir ministériel, au gré des rumeurs de remaniement, y est sans doute pour beaucoup. Mais c'est aussi que son ambition *d'inscrire désormais l'activité policière* dans une conception plus large de la *« sécurité intérieure »* est quelque peu brimée à l'Hôtel Matignon, d'autant plus qu'elle empiète sur les prérogatives de ses collègues de la défense sur la gendarmerie et de l'économie sur les douanes.

S'il y a une leçon provisoire à l'affaire des RG, c'est bien qu'il ne suffit pas de moderniser les matériels et les équipements de la police pour la transformer dans son esprit et ses méthodes.

Dérive

Suite de la première page

Le résultat en sera, en l'espace d'un an, quatre mutations de commissaires des courses et jeux, pour des motifs divers que leurs inquisiteurs tentent de présenter comme des sanctions alors qu'aucune procédure disciplinaire n'est en cours.

Ces trois exemples illustrent un problème plus général que celui posé par les méthodes musclées de l'inspecteur Dufourg. Ce n'est pas sans quelque naïveté ou hypocrisie que certains membres de l'opposition semblent découvrir l'action multiforme des RG en dénonçant avec véhémence une *« police politique »* ou un *« cabinet noir »*. Nous en sommes loin, heureusement. La majorité des policiers des RG se livrent à un travail d'information générale du gouvernement, opérant à découvert, sans masques ni coups tordus, avec dans certains cas une indéniable capacité d'analyse et de réflexion.

Mais aux marges, la direction centrale des RG a parfois, ces dernières années, renoué avec une tentation ancienne : celle d'étendre au travail en « milieu ouvert » (la presse, le monde politique, l'économie, voire la police) les méthodes particulières admises pour les investigations en « milieu fermé » (la violence politique, la grande délinquance, le terrorisme). Ecoutes téléphoniques administratives, viol de correspondance, infiltrations, visites à domicile grâce à « Riquet », surnom d'un inspecteur de police retraité spécialiste des effractions, etc. : de telles méthodes ont été utilisées par certains chasseurs de renseignements dans un état d'esprit où seul le résultat compte, au détriment de la déontologie.

Au nom de l'efficacité

Le paradoxe est que ce n'est pas tant aux RG parisiens que ces dérives ont été sensibles, si l'on excepte l'absence de vigilance sur le comportement de l'inspecteur Dufourg qui, le 15 juin dernier, avait encore reçu un message de félicitations de son directeur pour ses *« excellentes qualités professionnelles »*. Directeur des RG parisiens depuis septembre 1989, M. Claude Bardon, qui était auparavant numéro deux de la direction centrale, est en effet un policier connu pour son souci de la déontologie, du professionnalisme et du refus des méthodes expéditives. Mais c'est aussi un fonceur, formé à l'école de la police judiciaire, qui réclame avant tout du renseignement opérationnel, précis et pertinent, bref exploitable.

Son drame est qu'en voulant dynamiser la lourde structure des RG de la préfecture de police, il a mobilisé des hommes et des équipes inchangés, qui ont d'abord entrevu dans son discours un feu vert pour l'obtention tous azimuts d'informations. Et son souci de transparence, manifeste dans la nouvelle procédure d'immatriculation des « agents », s'est aujourd'hui retourné contre lui. En multipliant les réunions de chefs de groupe en sa présence, il a aussi multiplié la circulation d'informations – transformées parfois en rumeurs – entre des services hier cloisonnés.

Enfin, son souci de transmettre à la police judiciaire des renseignements fiables l'a amené à étendre le champ d'activité des RG à des domaines où la tentation existe de prendre des raccourcis : à quoi bon des filatures et des vérifications fastidieuses si une écoute bien placée ou le recrutement par la contrainte d'un « indic » peuvent les remplacer avantageusement ?

Cependant, à la direction centrale, sous l'impulsion de M. Fournet, d'autres tentations, plus graves, semblent avoir été sinon encouragées, du moins tolérées au nom de l'efficacité. C'est ainsi que le groupe « enquêtes » des courses et jeux est connu des autres policiers des RG pour avoir *entretenu une relation directe* avec le directeur central et mené des enquêtes nombreuses, avec d'importants moyens, qui n'avaient pas grand-chose à voir avec les courses ou les jeux.

Qu'elles se nomment Brigade opérationnelle centrale (BOC), comme ce fut le cas à la fin des années 70, ou Groupe de direction, comme c'est encore le cas, des « équipes » particulières font ainsi leur apparition de *façon récurrente. Un dérapage* qui repose sur l'ambiguïté même des RG, service partagé entre le renseignement opérationnel et l'information ouverte, deux domaines où les frontières déontologiques devraient être enfin clairement fixées.

E. P.

RELIGIONS

Mgr Marcinkus quitte le Vatican

La retraite du « banquier de Dieu »

Le pape Jean-Paul II a finalement accepté, mardi 30 octobre, la démission présentée *« avec insistance »* depuis plusieurs années par celui qu'on appelait *« Son Éminence le banquier de Dieu »*. Pro-président, depuis 1981, de la commission pontificale pour la cité du Vatican, le cardinal Paul Casimir Marcinkus, né il y a presque 69 ans aux Etats-Unis, se retirera dans sa paroisse d'origine à Chicago.

ROME

de notre correspondant

Mgr Marcinkus, qui fut au centre du plus retentissant des cracks financiers d'Italie au cours de ce siècle, a *« remercié »* le pape de l'avoir déchargé de ses dernières responsabilités, et il a fait savoir qu'il retournait avec plaisir à de simples tâches pastorales.

« On ne gouverne pas l'Eglise avec des Ave Maria », disait un jour l'homme par qui le scandale devait rejaillir sur le Saint-Siège. Ce principe, conjugué à d'évidentes capacités d'organisateur et un solide appétit de puissance, devait d'abord conduire le prélat à s'imposer tout en haut de la hiérarchie vaticane. Ordonné prêtre en 1947, il abandonne très vite sa paroisse pour travailler à la section anglaise de la secrétairerie d'Etat. Remarqué par Paul VI, il obtient, au début des années 60 la haute charge de préparer les – rares – voyages du chef de l'Eglise à l'étranger. Mais les choses sérieuses commencent en 1969, avec sa nomination comme secrétaire de l'Institut pour les œuvres religieuses (IOR). Deux ans plus tard, *« le grand Américain »*, comme l'appellent déjà certains de ses envieux collègues, devient président de cet organe de gestion et de placement des finances de l'Eglise.

Martyr ou complice ?

Il travaille beaucoup, dîne souvent en ville, réorganise, restructure et, après avoir étudié de près les marchés financiers du globe, il décide que le meilleur moyen pour l'Eglise de faire fructifier ses ressources, consiste à diversifier ses placements. L'Italie n'offre plus de rendements suffisants, il faut investir à l'étranger. Plusieurs dizaines *de millions de dollars appartenant* à l'IOR seront ainsi confiés, d'abord au banquier véreux Michele Sindona, puis à la banque Ambrosiano de Roberto Calvi.

On connaît la suite. L'établissement financier finira par une faillite frauduleuse, des milliers de clients perdront définitivement leurs fonds et Roberto Calvi sera retrouvé pendu sous un pont de la Tamise, à Londres. Assassiné ou suicidé, cela ne sera jamais établi avec certitude. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le cardinal américain a signé des lettres de recommandation en faveur du banquier, qu'il l'a ainsi aidé à se faire prêter des sommes fabuleuses que personne n'a jamais revues. En 1983, la justice italienne l'inculpe de coresponsabilité dans le crack et la spoliation des petits actionnaires. Scandale sans précédent, un premier mandat d'amener est rédigé au nom du *« banquier de Dieu »*. Commence alors une pathétique partie de cache-cache entre le Saint-Siège qui refuse de livrer son prélat et la justice transalpine qui réédite le mandat d'amener en 1986. Rien à faire.

Craignant une arrestation, Paul Marcinkus ne sort plus des murs du Vatican. L'Eglise se jugeant en l'espèce aussi victime que les autres imprudents qui avaient confié leurs économies à l'Ambrosiano, organise sa défense et fait valoir qu'aux termes du concordat de 1929 l'IOR est une institution étrangère qui jouit de l'extra-territorialité. Finalement, la Cour de cassation, puis, la Cour constitutionnelle en 1988, feront droit à cette requête. Par pure « morale chrétienne » – et aussi parce que les retombées du scandale international rognent sérieusement le denier du culte recueilli dans les églises, – le Vatican accepte de payer 125 millions de dollars pour renflouer les malheureux clients de l'Ambrosiano. Fin du chapitre financier.

En 1989, sous la houlette de Jean-Paul II qui a apparamment gardé sa confiance au cardinal Marcinkus, mais qui a néanmoins appris des « erreurs » commises par lui, les statuts de l'IOR sont réformés. Le prélat américain sort de scène en juillet de la même année, l'institut est désormais géré par un aréopage international de banquiers laïques où les éminences sont minoritaires et confinées dans un rôle de consultant. Ne reste plus alors au financier en soutane que l'administration de la cité du Vatican, où d'ailleurs il fera merveille puisque ses comptes seraient redevenus bénéficiaires. *« Un îlot de prospérité dans un océan de pertes »*, confirme un connaisseur.

Paul Marcinkus, martyr ou complice des financiers véreux ? Au Saint-Siège, on le juge essentiellement coupable d'ingénuité. A Chicago, l'archevêque Joseph Bernardin a déclaré qu'il accueillerait *« avec orgueil et chaleur »*, celui qui, selon lui, *« a servi le Vatican, avec une grande distinction et une forte intégrité personnelle »* pendant quarante années.

PATRICE CLAUDE

ÉDUCATION

La date du débat à l'Assemblée ayant été avancée

Les lycéens prévoient deux nouvelles manifestations les 5 et 12 novembre

En décidant, *mardi 30 octobre*, d'avancer au 5 novembre, jour de la rentrée des congés de la Toussaint, la discussion sur le budget de l'éducation nationale, le gouvernement tente de désamorcer l'agitation dans les lycées. La date du 12 novembre initialement prévue pour le débat parlementaire était vite devenue une date symbole, un objectif mobilisateur pour des lycéens dispersés par les vacances, bref une rampe de lancement idéale pour une manifestation de grande ampleur. D'autant que le SNES, Syndicat national des enseignements du second degré, majoritaire dans les lycées, promettait d'être de la partie.

Forcées de modifier leurs plans, les deux coordinations lycéennes rivales, qui s'échinent à structurer ce mouvement insaisissable, se sont réunies à nouveau mardi 30 octobre, à Paris. L'une, animée par la Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL), proche de SOS-Racisme, convoquait une conférence de presse dans une brasserie de la place de la République pour présenter une plate-forme de revendications précises.

Objectif Elysée

L'autre, qui est animée principalement par des lycéens des Jeunesses communistes, de jeunes trostkistes et de jeunes socialistes du courant de M. Chevènement, investissait pendant cinq heures un amphithéâtre de l'université Paris-III (Censier) pour réunir des délégués venus des établissements d'une trentaine de départements et constituer un bureau composé d'un lycéen de chaque département présent.

Les deux coordinations appellent à des manifestations dans les départements dès la rentrée du *5 novembre*; elles maintiennent en outre la date du 12 novembre pour une grande manifestation nationale. Mais les objectifs de cette seconde manifestation risquent d'accentuer les clivages entre les deux courants lycéens. La coordination animée par la FIDL veut en faire une *« marche nationale pour l'éducation »*, sans en préciser encore le trajet. L'autre coordination veut frapper un grand coup : après la rencontre avec le ministre de l'éducation nationale le 22 octobre, puis avec le premier ministre le 26 octobre, les lycéens veulent défiler de la Bastille à l'Elysée.

Le SNES, pour sa part, hésite sur l'importance du soutien à apporter au mouvement lycéen. Dans une lettre adressée à ses adhérents, *mardi 30 octobre*, il les appelle à se mobiliser pour soutenir les lycéens dès le lundi 5 novembre. Mais il n'est pas encore question, pour l'instant, de manifestation nationale à leur côté le 12 novembre, comme cela avait été envisagé.

Certaines revendications des lycéens de la FIDL exposées mardi 30 octobre, notamment la constitution d'une *« convention des délégués de classe qui travaillerait en commun avec le Conseil national des programmes à l'élaboration des programmes et des rythmes scolaires »*, semblent embarrasser les militants du SNES. Au moins débordent-elles largement le cadre strictement quantitatif sur lequel se retrouvaient jusque-là lycéens et professeurs.

Ch. G.

Le « syndrome Pasqua-Pandraud »

par Jean-Louis Andréani

LES lycéens de 1990 formeront-ils la première *génération* rebelle au charme du président de la République ? Il est bien loin le temps de la cohabitation, entre 1986 et 1988, quand les lycéens et les étudiants d'*alors criaient « Tonton, tiens bon ! »*. Le plus piquant de l'affaire est que les jeunes membres du courant de M. Jean-Pierre Chevènement ont voté pour l'organisation d'une *marche* sur l'Elysée, le 12 novembre. Ce qui ne fait d'ailleurs que confirmer le malaise, de moins en moins *dissimulé*, de ce courant du PS, face au bilan de presque dix ans de mitterrandisme (le Monde du 30 octobre). Dans ces conditions, on imagine l'état d'esprit *des lycéens* et *collégiens* de banlieue non socialistes...

Cet état d'esprit, le *gouvernement* l'imagine tellement bien que *Matignon prend très au sérieux* le mouvement et surtout les potentialités qu'il recèle. Malheureusement pour le *gouvernement*, les lycéens semblent totalement insensibles à « l'effet Golfe » qui, jusqu'à maintenant a contribué à *modérer* les revendications sociales (*le Monde* du 23 octobre). La fronde lycéenne *inquiète sans doute plus Matignon* que le débat sur la contribution sociale généralisée (CSG). *Deux* syndromes hantent l'esprit des conseillers de M. Michel *Rocard* : « Pasqua-Pandraud » et les infirmières. Le « syndrome Pasqua-Pandraud », c'est celui de la répression policière qui, lors de l'hiver 1986, braqua la jeunesse contre le gouvernement de M. Jacques Chirac au moment des manifestations contre le projet Devaquet. Des consignes *ont été données* aux forces de l'ordre pour écarter, autant que possible, tout dérapage de ce côté-là.

Le « syndrome infirmières », par référence au *mouvement* de l'automne 1988, c'est celui de la difficulté à *négocier* avec un mouvement informel, soumis à une dynamique incontrôlable, peu organisé et *peu rompu à ce genre* de discussion.

Dans l'immédiat, *le pouvoir* s'attend, le 5 novembre, à une rentrée d'autant plus difficile *qu'il y a désormais* peu de « *réserves* » pour satisfaire les *revendications* lycéennes. Matignon n'a guère, pour le moment, qu'une réponse très partielle *au* problème : *valoriser* et expliquer ce qui a déjà été accordé et *assurer une mise* en application rapide des mesures décidées.

Une proposition de France Plus

Des internats pour les enfants défavorisés

Tout en dénonçant les mécanismes d'exclusion qui conduisent certains jeunes à se replier sur leur groupe, M. Arezki Dahmani, président de l'association France Plus, a souhaité, mardi 30 octobre, que le ministère de l'éducation nationale construise des internats pour les élèves *« défavorisés »* issus des cités où *« la misère, la drogue et le chômage conduisent inéluctablement à la délinquance »*, ces *« espaces protégés »* devant leur permettre d'échapper *au* déterminisme de l'échec.

M. Dahmani réclame *aussi* des mesures de soutien scolaire, une transformation des offices publics d'HLM, *ainsi qu'une* meilleure intégration des beurs dans la police et dans l'armée.

JUSTICE

Devant la cour d'assises de l'Essonne

Suicide par procuration

Le 15 juin 1988, à Etampes, deux hommes aux *nerfs fragiles* ont répondu favorablement à la *demande* d'un *ami* qui souffrait de la même maladie *qu'eux* : *le mal de vivre*. Puisqu'il voulait en finir, ils ont fait les *gestes qu'il attendait*. A leurs yeux, c'était une forme d'euthanasie. *Mais, pour la justice*, c'est un assassinat. Et, mardi 30 octobre, l'avocat général a demandé à la cour d'assises de l'Essonne d'infliger huit à dix ans de réclusion criminelle à l'auteur principal et cinq ans d'emprisonnement au complice.

La justice a son langage, *celui* de la logique, celui de Descartes *et souvent celui* de Montesquieu. Elle parle de mobiles, d'intérêts matériels et de faits concrets. Elle *raisonne* sur des unités de mesure : des heures, des mètres, des francs ou des milligrammes *de poison*. Mais il lui *arrive* d'avoir à juger des hommes *qui* appartiennent à un autre univers. *Un monde où l'on a* déjà du mal à s'exprimer avec des mots.

Jean-Louis Chasseloup, trente-six ans, ne sait pas les utiliser. Il ne sait pas dire comment il a *réagi aux amputations successives* qui l'ont privé d'une jambe dès l'âge de six ans. Il n'a jamais *su très bien pourquoi* la même étrange maladie lui a fait perdre un œil ; et, jusqu'à l'adolescence, il a cru que sa jambe repousserait. Il ne sait pas dire sa déception. Un témoin, compagnon de cette misère morale, a choisi le langage brutal de la dérision : Chasseloup, c'était *« Patte d'aluminium »*. Et il ajoute, sur le ton de Coluche : *« Ça l'handicapait pour draguer les filles »*.

Pourtant, il a eu deux liaisons, dont l'une a donné naissance à une fille. Mais elles aboutiront à deux ruptures, aussitôt suivies de deux tentatives de suicide. Il s'est réfugié dans l'alcool, mais, *pour* cette gérante de bar d'Etampes, *« il était toujours à l'écoute des autres »* et, pour les copains, *« il était incapable de refuser quoi que ce soit »*. Il voulait être médecin ; il est devenu *infirmier psychiatrique*.

Né dans un bidonville de l'Oise, *à Montataire, Jean-Claude Martin*, quarante-deux ans, utilise mieux les mots. Il sait dire qu'il a *été « dans une maison de correction »*, mais il ne parle pas de ce que la loi appelle « un père *inconnu* », *qu'une bonne âme lui* a révélé un jour être un grand *délinquant*. En revanche, il se *retient pour évoquer sa mère*, *« alcoolique et plus ou moins prostituée »*. Et il parle de sa *délinquance* : rien *que des petits* vols et des escroqueries, mais *commis avec un tel sens* de la *récidive* qu'il a effectué un total de près de douze ans de prison. Il a goûté à *toutes les drogues « pour fuir* [sa] *folie »* ; et il a *subi* une post-cure dans l'établissement psychiatrique où Chasseloup *était infirmier*. Selon l'expert psychiatre, c'est *« un caractéropathe, un déséquilibré »*. Un jour, il a voulu s'ouvrir le ventre avec un canif.

Jean-Claude Sanson, quarante ans, appartient à cet univers de la dépression permanente. Lui aussi pensionnaire du centre psychiatrique *Barthélemy-Durand* d'Etampes, un spécialiste de l'établissement le présente *comme possédant « une tendance suicidaire tenace, rebelle à tout traitement »*. Martin en souffrait : *« J'entendais Jean-Claude pleurer jour et nuit, je flippais. »* Alors, un jour, ils sont tombés d'accord.

Deux piqûres

Dans un bar, ils ont réglé les détails. Sanson leur donnait à chacun la moitié de ses 30 000 F d'économies. Le lendemain, Chasseloup a fait les piqûres ; une pour endormir, puis une deuxième *contenant* un mélange mortel. Martin tenait le garrot. Une main a même serré la gorge. Ils *le nient* mais l'expertise a relevé des traces sur le larynx, même si ce geste n'a pas provoqué le *décès*. Un voisin de cette impasse Saint-Fargeau d'Etampes, où tous les anciens *du centre psychiatrique semblent* s'être réunis, est dans un tel état qu'il est encadré par deux infirmiers *psychiatriques lorsqu'il* déclare à la barre : *« Sanson m'a dit qu'il voulait mourir parce qu'il en avait marre. »* D'ailleurs, le désespéré a laissé *une* lettre où il a écrit, en prenant le langage des *notaires* : *« Je soussigné, décide de mettre fin à mes jours parce que je ne supporte plus la souffrance que j'endure. »*

S'agit-il donc d'euthanasie, « la bonne mort » réclamée par ceux qui *souffrent*, ou bien les motifs ne peuvent-ils être approchés que par ceux qui ont connu « la *descente aux enfers* » ? Quand la justice ne comprend plus, elle demande l'avis des experts, et c'est le psychiatre Daniel Zaguiri qui a soulevé un coin du voile : *« On peut se demander s'ils n'ont pas réalisé par procuration leur propre suicide. »* En notant que Chasseloup lui avait dit : *« Ce type, c'était un peu moi »*, le spécialiste ajoutait : *« En répondant à la demande de Sanson, qui lui renvoyait sa propre image, il différait son propre suicide. »* L'avocat général, Mme Paulette Bouxin, tout en stigmatisant l'acharnement de Chasseloup, avançait elle-même une explication similaire en *déclarant* : *« Il a survécu à ses deux tentatives de suicide. Nous ne savons pas ce que pensent ceux qui sont revenus de l'autre côté du miroir. Peut-être a-t-il voulu éviter cela à sa victime. »*

Verdict mercredi 31 octobre.

MAURICE PEYROT

EN BREF

□ **Prise en otage par deux étudiants, la femme de M. Michel Pelège a été délivrée.** – Les deux ravisseurs de Mme Monique Pelège, cinquante et un ans, épouse du PDG d'un des plus importants groupes de *promotion* immobilière, enlevée lundi soir 29 octobre à Paris, a *été retrouvée* le lendemain matin dans un appartement de la *capitale* à l'issue d'une enquête-éclair de la brigade de recherches et d'intervention (BRI) et de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris. Les ravisseurs présumés sont deux étudiants en droit de Toulouse, MM. Jean-Luc Mathieu, vingt-cinq ans, et Jean-Christophe Max, vingt-quatre ans, qui exigeaient une rançon de 12 millions de francs. Ils ont été placés en garde-à-vue dans les locaux de la brigade criminelle. Selon une déclaration de Mme Pelège à l'AFP, l'un des ravisseurs pensait *« que l'enlèvement tournerait court, qu'il en prendrait pour quinze ans et qu'il passerait ainsi son doctorat »*.

□ **Demandes d'asile refusées pour vingt Roumains réfugiés à Montpellier.** – Vingt des vingt-cinq demandes d'asile politique déposées le 25 octobre par un groupe de *supporters* roumains n'ayant pas regagné leur pays à l'issue *du* match de coupe d'Europe Montpellier-Steaua Bucarest (*le Monde* du 27 octobre) ont *été* rejetées *par* l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Selon l'OFPRA, ces Roumains n'ont pu fournir la preuve *qu'ils* avaient subi des pressions politiques graves dans leur pays. Si leur recours en appel est également rejeté, ils seront passibles de reconduction à la frontière. Les cinq autres demandes ont été retenues par l'OFPRA avant un examen plus approfondi. Soixante et onze Roumains n'avaient pas pris le chemin de retour. La trace de quarante-six d'entre eux, partis en train pour Paris et Lyon, s'est perdue.

□ **La Cour de cassation annule le renvoi aux assises de la boulangère de Reims.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé, mardi 30 octobre, l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims du 28 juin qui renvoyait Mme Joëlle Garnier, boulangère à Reims, devant la cour d'assises. Celle-ci avait abattu un jeune voleur de croissants, Ali Rafa, vingt-deux ans, d'une balle dans la tête le 12 février 1989 (*le Monde* du 15 février 1989). La Cour de cassation a estimé qu'il n'était pas établi que l'accusée ou son avocat aient eu la parole en dernier lors des débats, ainsi que l'exige le code de procédure pénale.

□ **Affaire Canson : cassation partielle du renvoi devant la cour d'assises.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mardi 30 octobre, le pourvoi formé *par trois* des quatre inculpés dans l'affaire du détournement de l'héritage de Mme Suzanne de Canson contre l'arrêt rendu le 4 juillet par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (*le Monde* du 6 juillet). Mme Joëlle Pesnel, accusée de séquestration de personnes et d'abus de confiance, MM. Robert Boissonnet, avocat à Toulon, inculpé d'abus de confiance, et Dominique Lafarge, enquêteur de police, inculpé d'omission de porter secours, seront donc jugés par la cour d'assises du Var. En revanche, la Cour a annulé les dispositions de l'arrêt du 4 juillet qui concernent Me Alain Jourdan, notaire à La Garde, inculpé de complicité d'extorsion de signature. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes devra donc statuer à nouveau sur ce cas.

□ **Deux scouts morts de froid en Savoie.** – Deux scouts âgés de dix-sept et vingt ans sont morts mercredi 30 octobre, à l'hôpital des Sablons de Grenoble des suites d'une hypothermie. Les jeunes gens, originaires de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), avaient été surpris, dans la nuit de lundi à mardi, par une tempête au-dessus de Pralognan-la-Vanoise (Savoie). Ils faisaient partie d'un groupe de neuf scouts, encadré par deux moniteurs, qui s'étaient égarés *dans le brouillard* lors d'une course en montagne. C'est en vain que les médecins des Sablons ont tenté, durant plusieurs heures, de ramener à la normale *leur* température corporelle qui *était* tombée au-dessous de 19 degrés.

FAITS DIVERS

A Sartrouville (Yvelines)

Hold-up au commissariat

Où se procurer des armes, sinon *dans un commissariat* ? Dans la nuit de lundi à mardi 30 octobre, deux *individus* masqués et armés de pistolets prennent donc d'assaut celui de Sartrouville (Yvelines). Rapidement maîtrisés, les *deux policiers de permanence* sont sommés d'ouvrir les armoires blindées *qui regorgent de pistolets*-mitrailleurs, d'armes de poing et *de munitions*. Bien que sous la menace des armes, menottés face contre terre, ils refusent.

Faute de mieux, les « braqueurs » du commissariat *délestent les* fonctionnaires de leurs revolvers, s'emparent d'une petite dizaine de chargeurs d'armes automatiques et d'un poste émetteur-récepteur portable. Ils repartent tranquillement, non sans avoir coupé les fils *du téléphone* et fait disjoncter le système électrique. De retour au commissariat, *les policiers en* patrouille nocturne dans les rues de Sartrouville *trouveront* leurs collègues enfermés ... dans les cellules de garde à vue.

E. In.

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris

Henri Leconte abandonne sous les sifflets

Blessé au genou droit, le Français Henri Leconte a dû abandonner au premier tour du tournoi de tennis de Bercy face à l'Espagnol Sergi Bruguera (1-6, 6-2, 5-2, abandon), mardi 30 *octobre* à Paris. Le Suédois Mats Wilander s'est quant à lui incliné face au Suisse Jakob Hlasek (6-3, 6-2). Le jeune Français Guillaume Raoux, vingt ans, sorti des qualifications, a créé la surprise en éliminant le quarante-septième joueur mondial, l'Uruguayen Marcello Filippini (2-6, 6-4, 6-3).

Impitoyable Bercy ! Un soupir y devient un cri ; quelques applaudissements ressemblent à un triomphe. Au moindre bruit, tout le Palais omnisports entre en résonance. Alors, lorsque à la fin du septième jeu du dernier set, Henri Leconte est allé serrer la main de l'Espagnol Sergi Bruguera, abandonnant son premier et dernier match du tournoi, les milliers de sifflets qui sont montés des travées ont dû lui faire mal. *« J'ai l'habitude, ici, je suis blindé »*, disait en souriant Leconte, après le match. Il n'a pas oublié les huées qui l'avaient accompagné durant toute sa rencontre contre John McEnroe, il y a deux ans, pas plus sans doute que le soutien inconditionnel que lui avaient réservé les spectateurs l'an dernier.

Curieux public, curieux Leconte. L'un semble la réplique de l'autre. Tantôt éblouissant, tantôt insupportable. Avant même la sortie de Mats Wilander et de Jakob Hlasek, qui l'ont précédé sur le court central, l'ancien finaliste de Roland-Garros est déjà acclamé. Pendant le premier set, chacun de ses coups est applaudi comme ailleurs on saluerait une balle de match. Entre les jeux qui s'enchaînent en sa faveur, la foule s'échauffe, prête à exploser au second set.

Et puis, comme trop souvent au cours de sa carrière, Leconte craque. *« Un mauvais appui sur une réception »*, expliquera-t-il. Les fautes directes succèdent alors aux volées faciles expédiées dans le filet. Les murmures de déception laissent place aux sifflets. Sept doubles fautes, dans la deuxième manche, c'en est trop pour ses supporters. *« Sers à la cuiller ! »*, glousse une voix. Enfin, vient l'abandon, impitoyablement sanctionné par les spectateurs. *« Ils ne peuvent pas comprendre, c'est normal. Quand c'est un Français, pour eux c'est encore plus dur »*, explique Leconte. Il y a quelques années, il les aurait fustigés. Eux aussi changeront, peut-être.

NATHANIEL HERZBERG

□ **RUGBY : défaite des All Blacks face à une sélection basque.** – Les All Blacks néo-zélandais, actuellement en tournée en France, ont été dominés par une sélection de la côte basque (18-12), mardi 30 *octobre* à Bayonne. Cette défaite – la deuxième depuis le début de la tournée – face à un adversaire présumé largement inférieur intervient à quatre jours du premier test-match contre l'équipe de France, samedi 3 novembre à Nantes.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Pour lutter contre l'effet de serre

Les Douze ont décidé de réduire leurs émissions de gaz carbonique

La Communauté économique européenne annoncera devant la deuxième conférence mondiale sur le climat, qui vient de s'ouvrir à Genève, son intention de mettre en œuvre un programme de limitation des émissions de gaz carbonique, le principal responsable de l'effet de serre et *donc du réchauffement de la planète.*

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les ministres de l'environnement et de l'énergie des Douze, qui tenaient une session conjointe lundi 29 octobre à Luxembourg, se sont mis d'accord pour qu'en l'an 2000 les émissions de gaz carbonique de la Communauté soient stabilisées à leur niveau de 1990, c'est-à-dire à environ 2,3 tonnes d'équivalent carbone par habitant et par an.

C'est un accord politique qui, au moment où le Japon vient de faire savoir son intention de parvenir à un résultat analogue, devrait permettre à la Communauté de conserver son rôle directeur dans le débat international en cours. Mais il est loin de tout résoudre. *«Il marque le début d'une phase intense de négociations internes et externes»*, a commenté M. Brice Lalonde, ministre français de l'environnement.

Il reste à s'entendre sur la portée de l'effort à accomplir par chacun des Etats-membres : les niveaux de développement industriel étant différents, celui de la pollution aussi, et il faudra en tenir compte. Sans faire de chèque en blanc aux pays méridionaux de la CEE (le ministre belge a fait remarquer qu'en *Grèce les émissions de* CO^2 *par* habitant atteignaient pratiquement le niveau français !), l'effort qui leur sera demandé, ainsi qu'à l'Irlande, sera inférieur à celui que devront fournir les pays industrialisés du nord de la CEE. Une difficulté particulière s'est posée à propos du Royaume-Uni qui, tout en acceptant de souscrire à l'objectif communautaire d'une stabilisation au niveau 90 en 2000, n'entend pas pour autant modifier son projet national de stabilisation à ce même niveau 90 avant l'an 2500.

Le maintien de cette position paradoxale signifierait que les autres Etats-membres «riches» devraient prendre en charge une partie de l'effort incombant normalement au Royaume-Uni. Pour sa part, la France a décidé de stabiliser dès à présent ses émissions de CO^2 à un niveau inférieur à la moyenne communautaire prévu *pour l'an 2000.*

En décembre, la Commission européenne soumettra aux Douze des propositions sur les moyens à mettre en œuvre pour que les Etats membres parviennent à réduire de manière coordonnée et cohérente leurs émissions de CO^2. M. Carlo Ripa di Meana, commissaire chargé de la politique de l'environnement, a évoqué des taxes sur l'énergie qui frapperaient les centrales au *charbon et au pétrole* et épargneraient au contraire celles fonctionnant au gaz ainsi que les *centrales* nucléaires.

PHILIPPE LEMAITRE

A l'occasion d'un forum à Agen

Le gouvernement promet une aide accrue aux organisations non gouvernementales

AGEN

de notre correspondant

Le Forum international de la coopération volontaire, qui s'est *tenu récemment* à Agen, a rassemblé près de quatre cents personnes représentant cent soixante organisations non gouvernementales (ONG). Au cours des trois jours de travaux et de débats, le ministre de la coopération et du développement, M. Jacques Pelletier, a confirmé que M. Mitterrand souhaitait une réunion d'ONG, à Paris, à la fin de l'an prochain, sur le thème « Environnement et développement ».

Il a estimé que le budget de son ministère, en progression constante depuis 1988, lui donne *«les moyens des ambitions que nous nourrissons à l'égard de l'Afrique».* C'est ainsi que le chapitre « Encouragement au volontariat » atteindra l'an prochain 142 millions de francs (+ 11,2 %) et que les crédits destinés aux ONG progresseront de 30 %.

Les services de M. Pelletier vont continuer en 1991 à cofinancer des projets avec les ONG, mais le ministre a attiré l'attention de ses interlocuteurs : *«L'augmentation des financements des pouvoirs publics ne peut conduire à une multiplication désordonnée des projets».* Il a également annoncé d'autres mesures techniques et financières *«pour vous donner les moyens de poursuivre votre action dans de meilleurs conditions tout en préservant votre liberté».*

Al. R.

□ **Des CRS contre les «rodéos» de Vincennes.** – Des «renforts de CRS» vont être affectés, vendredi 2 novembre, dans le secteur du château et du bois de Vincennes, après les incidents qui ont eu lieu le week-end dernier. Six véhicules avaient été incendiés sur l'esplanade du château au cours d'un «rodéo» de voitures volées.

La rénovation de la place du Tertre

Querelle d'arbres à Montmartre

Les trente et un arbres de la place du Tertre, à Montmartre, dont l'abattage est prévu pour cause de réfection, sont au cœur d'une querelle entre la mairie du dix-huitième arrondissement et un certain nombre d'associations de défense du site. Pétitions, *badges, tracts dénonçant le* projet, circulent dans le quartier du Sacré-Cœur, malgré la promesse que *«la place sera refaite à l'identique».*

Le «village» est en émoi. Montmartre retient son souffle. Le projet récemment présenté *par MM. Roger Chinaud (UDF),* maire du dix-huitième arrondissement et Alain Juppé, député *du secteur, et qui a reçu un avis* favorable de l'architecte des Bâtiments de France, prévoit de *refaire le pavement* et la voirie, bien dégradés, de la fameuse place envahie par un folklore et *un tourisme* qui, année après année, gomme le souvenir des grands anciens.

Refaire le macadam et les voies de communication, personne ne conteste le bien-fondé *de cette initiative.* Mais les choses se gâtent quand on apprend que cette opération *nécessite* l'abattage des arbres (27 sophoras et 4 acacias) dont l'ombre est chère au cœur des *Montmartrois* et à leurs visiteurs. *«L'amélioration de l'état arboricole de cette place passe par la rénovation totale de la plantation»,* écrit M. Guy Surand, directeur du service des Parcs et jardins de la Ville de Paris, dans un rapport adressé à M. Alain Juppé. Mais ce même *rapport* indique que sur les trente et un arbres existants, dix sont *«sains»* et neuf *«semi-dépérissants».*

«Ce sont dix arbres qu'il faut conserver, neuf à soigner et douze à replanter», affirment les associations de défense. Il faut donc débarrasser les pieds *des sophoras* des chapes de béton et des caillasses qui les étouffent en empêchant la filtration de l'eau, les *entourer* de grilles et élaguer les troncs, dit-on à deux pas de la basilique. *Pour M. Alain Juppé, qui* est encore allé récemment sur les lieux, *«c'est toute la terre végétale de la place qui doit être remplacée, et aucun arbre existant ne pourra résister à un tel chambardement».*

Victimes de produits chimiques

Selon M. Juppé, cette terre n'a jamais été changée ni aérée depuis des dizaines d'années, et son appauvrissemeent a été aggravé, au fil des ans, par toutes sortes de détritus et de produits chimiques jetés au pied des arbres par les peintres et les estaminets installés sur la place. M. Juppé propose donc qu'une fois un nouveau terreau étalé en haut de la Butte, on plante 24 sophoras d'une hauteur de 5 mètres et suffisamment espacés (6 mètres au lieu de 4 mètres actuellement) pour leur permettre de croître rapidement et convenablement. *«C'est la seule façon,* précise-t-il, *de redonner à cet endroit son charme et sa vocation.»* Et de conclure : *«Dans tous les espaces verts du monde on plante toujours des arbres du même âge et de même taille quand on rénove les jardins».*

«Les sophoras de la place du Tertre ont aujourd'hui plus de 15 mètres de hauteur. Sont-ils trop grands, trop verts, trop beaux?», réplique le comité de *sauvegarde des arbres* de la place du Tertre. On est, ici, d'autant plus sensible à la sauvegarde des arbres montmartrois que l'on se souvient du récent passage des tronçon*neuses sur le terrain* de boules du *«maquis»* et que la RATP a obtenu le feu vert pour jeter bas deux très beaux arbres qui faisaient obstacle aux travaux nécessaires à la construction du *nouveau funiculaire* qui entrera en service en 1991.

JEAN PERRIN

Lire également notre rubrique Paris-Ile-de-France, page 14

□ *Lourde condamnation de pollueurs au pyralène.* – Trois ferrailleurs qui vidaient des transformateurs électriques et se sont ainsi débarrassés clandestinement de 2 800 litres de pyralène en le laissant s'infiltrer dans le sol ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Grenoble à des amendes de 10 000 F, 20 000 F et 50 000 F. Ces peines sont très supérieures à celles qui sont couramment infligées pour ce type de délit.

COMMUNICATION

Journaux internationaux, programmes de la Sept

La télévision hongroise joue l'ouverture

La télévision publique hongroise (MTV) s'ouvre aux programmes européens et vient de signer un accord avec la SEPT. M. Elemer Hankiss, son président, de passage à Paris, fait de cette ouverture un véritable credo.

Elemer Hankiss a beaucoup *hésité* avant d'*accepter la présidence* de la radio-télévision hongroise. Professeur de science politique à l'université de Budapest, cet homme de soixante-deux ans, érudit, francophone et parfaitement indépendant, n'avait aucune envie de se *«compromettre»* dans l'audiovisuel, craignant même d'y perdre sa crédibilité d'universitaire. *«Ce monde est si peu sérieux...»* dit-il en souriant. Pourtant, après trois mois d'âpres négociations entamées après les élections du mois d'avril et le pacte conclu entre les deux grands partis, il a fini par accepter une parenthèse dans sa carrière d'enseignant et le rôle de président.

C'est donc ainsi qu'Elemer Hankiss, a obtenu la garantie d'un *«pouvoir absolu pendant six mois»* et carte blanche pour proposer une loi réglementant l'audiovisuel. *«Une loi qui assure de façon graduelle et prudente l'ouverture au privé... en évitant les erreurs commises par d'autres pays européens.»*

«Le public a découvert le monde»

Certes, MM. Berlusconi, Murdoch, Maxwell n'ont guère attendu le feu vert réglementaire pour proposer leurs services... *«Ils sont tous venus à Budapest,* raconte M. Hankiss, *mais il leur faudra patienter et attendre les appels d'offres lancés au printemps prochain pour des chaînes privées. Le secteur public, qui songe à accueillir des capitaux étrangers, ne leur ouvrira pas, quant à lui, la moindre petite fenêtre.»* Priorité aux banques et aux autres télévisions publiques, la SEPT, par exemple. Son PDG, M. Jérôme Clément, en approuve d'avance l'idée. Car le souci prioritaire de M. Hankiss est de préparer l'indépendance financière de la télévision publique hongroise.

Un plan original est en cours qui viserait à accumuler et à faire fructifier un capital important de terres, d'immeubles et d'actions et à développer un maximum d'activités commerciales, de la production télévisuelle ou publicitaire au doublage ou à la location de studios pour le cinéma.

Mais M. Hankiss n'a pas attendu le vote de cette réforme pour bouleverser l'antenne des deux chaînes publiques. Pour donner aux Hongrois une *«culture internationale»*, pour montrer que, *«sur tout sujet, il faut toujours considérer les différents points de vue»*, MTV diffuse depuis cet été les journaux télévisés d'Italie (la RAI), de Grande-Bretagne (la BBC) et de l'Allemagne (la ZDF); bientôt celui d'Antenne 2 (une à deux fois par semaine); en décembre, celui du réseau américain ABC et, si possible, un journal télévisé japonais. *«Le public a découvert le monde et le succès d'audience de ses émissions sous-titrées est étonnant,* explique M. Hankiss. *Quant à l'influence sur le journal national, elle a été spectaculaire! Le programme est plus neutre, plus professionnel... et ce progrès devrait continuer.»*

Restait à enrichir le reste de l'antenne et contrebalancer les produits anglo-saxons qui inondent déjà le petit écran. Elemer Hankiss a donc entrepris la tournée des chaînes françaises, lesquelles ont promis coproductions ou échanges de programmes. La SEPT a sans doute été la plus concrète puisqu'elle a signé avec lui un accord de retransmission d'une heure quotidienne de programme. *«Des programmes magnifiques, artistiques, culturels»*, commente M. Hankiss. De quoi se faire envier de bien des téléspectateurs français...

ANNICK COJEAN

REPÈRES

BANDE DESSINÉE

Jacques Martin quitte Casterman

Jacques Martin, l'auteur d'une quarantaine d'albums de bandes dessinées contant les aventures du jeune Romain Alix et de son compagnon Enak, du reporter Lefranc et du héros médiéval Jhen a divorcé des éditions Casterman. Le père d'Alix leur a intenté trois procès afin de *«défendre ses droits sur ses séries et son patrimoine».*

Jacques Martin, âgé de soixante-neuf ans, avait commencé à travailler pour la maison d'édition franco-belge en 1957 en publiant chez elle les premiers albums d'Alix. Il *reproche aujourd'hui à son éditeur* de ne pas *«assurer suffisamment la promotion de ses œuvres, pourtant fixée par contrat».* Faux procès, estime la direction de Casterman. Tout en reconnaissant l'importance *des œuvres de Jacques Martin,* elle estime qu'*«il prend ombrage de ne pas être exclusivement l'auteur BD de la maison et ne sait pas partager une renommée».* Le divorce devrait coûter cher à Casterman : les aventures d'Alix représentent une vente de *400 000* exemplaires par an, celles de Lefranc 100 000, et celles de Jhen environ 80 000.

Consommant la rupture, Jacques Martin a publié la première aventure de son nouveau héros, Orion, intitulée *le Lac sacré,* chez Bagheera, nouvel éditeur de BD.

SATELLITES

Les pertes de TDF

Les avaries successives des satellites TDF 1 et TDF 2 qui ont perdu *en quatorze mois* quatre de leur douze tubes de télévision, coûtent cher à leur propriétaire, Télédiffusion *de France (TDF). Dans une interview* au *Figaro,* son PDG, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, déclare qu'elles se feront *«déjà sentir dans les comptes de 1990».* Encore incapable d'estimer les recettes commerciales des deux satellites, TDF prévoit 300 millions de francs d'amortissement exceptionnel en 1990. *«S'il devait y avoir perte complète de l'ensemble du système TDF 1-TDF 2,* ajoute M. Gouyou-Beauchamps, *sa valeur actualisée en 1990 étant de l'ordre de 1,4 milliard de francs, cela représenterait une amputation d'environ 40 % du capital et des réserves de TDF».* Filiale de France Télécom, TDF emploie *4 000* personnes et *réalise 3,5 milliards* de francs de chiffre d'affaires hors satellite dans la diffusion hertzienne, *la radio-messagerie*, la diffusion de données ou le câble.

CULTURE

Le sage et son double

Youssou N'Dour invente les mélanges musicaux de demain. Il est passé par Lisbonne, il sera à l'Olympia, le 2 novembre

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

Un concert accroché *in extremis* le 29 octobre à la tournée européenne du chanteur sénégalais. La grande salle du Coliseus dos Recreios, ancien cirque aux peintures écaillées au cœur de Lisbonne. De vieux serveurs en blouse grise proposent gentiment des bières tièdes dans les coursives. Les Cap-Verdiens, les Angolais, les *Guinéens de la capitale* n'ont pas mis le nez dehors. Il pleut. Présages d'une soirée maussade? *C'était sans compter sur* Youssou N'Dour et ses dix comparses.

La section rythmique entre en *scène : Balabar Faye aux percussions,* Faloci Niassey à la batterie et Assane Thiame au tama, étrange petit tambour «à aisselle». Des centaines de spectateurs sortent de l'obscurité des loges et des balcons. Ils ont entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, sont attentifs à la sono-mondiale et fans de Peter Gabriel, le protecteur initial de Youssou N'Dour. Les rythmes complexes, continuité sourde et ruptures brusques, les aimantent. Un grand jeune homme mince s'avance alors. La voix de Youssou est spéciale, un registre à part, haute sans être aiguë, comme suspendue à un fil invisible . Youssou *appartient à la caste des griots.*

Retenant la leçon du passé, lui si réservé s'est entouré de bouffons *surdoués. Youssou, qui sourit peu* sur scène, chante, en wolof et en anglais, danse le «mbalax» sénégalais, *avec distanciation. Il joue du* tambourin, parfois des tambours. Par leur jeu de scène, ses compagnons amplifient le mystère de sa voix, son sex-appeal, son raffinement, cet assemblage qui a fait de ce jeune homme né dans la médina de Dakar, il y a vingt-neuf ans, un prodige et une star.

Il y a Assane Thiame, le petit joueur de tama, fidèle depuis L'Etoile de Dakar, le premier orchestre fondé en *1974.* Avec ce minuscule tambour calé haut sur le corps, frappé par une baguette recourbée, Thiame souligne les incongruités de la voix de Youssou passant du grave à l'aigu avec un son en cascade. Il y a Habib Faye, le compositeur, qui prolonge à la basse et aux claviers les élégances suggérées. Et surtout, il y a Gallo *Tiello, le danseur en habit* d'Arlequin noir. Souple comme un élastique, triturant sa combinaison bigarrée à la hauteur de son sexe, riant comme un diable joyeux, Gallo Tiello est le double exprimé du sage et musulman Youssou.

Aucune chance de trouver un quelconque album de Youssou N'Dour dans Lisbonne, capitale en panne de disquaires. Mais, en travaillant avec Peter Gabriel et en suivant la tournée d'Amnesty International avec Sting, l'enfant chéri de Dakar s'est taillé une réputation et le public reprend sans gêne les refrains puisés dans *The Lion*, sorti l'année dernière chez Virgin, et dans *Set*, son disque le plus récent *(lire encadré).* Des guitares tricoteuses de *Sabar* (un credo en l'Afrique musicienne), à la kora synthétique de *Sinebar* (un hymne antidrogue), en passant par le doux saxophone de *Medina*, ou les jaillissements de *Set* (un appel à la jeunesse), l'unité musicale est impeccable, belle, prenante. Le dandy défenseur de l'éthique africaine mène sa barque de ses *longs bras ouverts,* et termine après deux heures époustouflantes par un très joli duo nonchalant avec le *saxophone de Issa Cissaka.*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Youssou N'Dour, le 2 novembre, à 20 h 30, à l'Olympia. Tél. : 47-42-82-45.

Set : balle de match

Mis en place chez les disquaires au début du mois d'octobre, *Set* est le quinzième album de Youssou N'Dour, le second chez Virgin. Le plus achevé, le plus novateur. *The Lion*, produit par Georges Acony en 1989, avait un gros budget. On y retrouvait, entre autres, le batteur Manu Katché et l'ami Peter Gabriel. Le résultat – ni trop ni trop peu – avait déçu.

Sans changer de cap, Set redresse la barre. Synthétiseurs lancinants, guitares insistantes *sur un rythme étrangement* saccadé, pour dénoncer l'Occident qui prend l'Afrique pour une poubelle. *«Nous composons avec Habib Faye* [le bassiste]; *les morceaux sont ensuites testés sur scène. La cassette de* Set *est sortie en décembre 1989 au Sénégal. Puis nous avons passé un mois et demi au studio ICP de Bruxelles.»* Les treize titres seront alors réenregistrés quasiment en *live.* Treize *musiciens s'ajoutent au Super* Etoile de Dakar et introduisent des sonorités neuves, accor*déon, violoncelle... Le son du* tama est incroyablement mis en valeur. Avec un budget relativement court *(600 000 F, moitié* moins que pour *The Lion*), Youssou N'Dour a réalisé un album d'une grande richesse musicale.

V. Mo.

► Set, CD, cassette, album. Virgin.

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Un nouveau plan d'exposition au bruit pour l'aéroport parisien

Les communes riveraines d'Orly veulent être entendues

Le nouveau plan d'exposition au bruit (PEB) pour l'aérodrome d'Orly vient d'être rendu public par Aéroports de Paris (ADP). Ce document, après accord du ministre des transports, remplacera au début de 1991 le premier PEB en vigueur depuis 1975. *Une refonte était nécessaire à cause de l'évolution des activités d'Orly et du développement de l'habitat dans son environnement.*

Par rapport à 1975, plusieurs changements sont intervenus. Les avions bruyants, dits de la première génération (Boeing-707, DC 8, etc.), auront disparu du ciel d'Orly d'ici quinze ans. Les avions de la deuxième génération représenteront alors 30 % du trafic et ceux de la troisième génération 70 %.

Les vols au-delà de 23 h 30 devraient disparaître presque totalement avec le départ de l'Aérospatiale et la création d'une aérogare pour charters à Roissy-Charles-de-Gaulle, les charters étant les plus fort demandeurs de dérogations horaires.

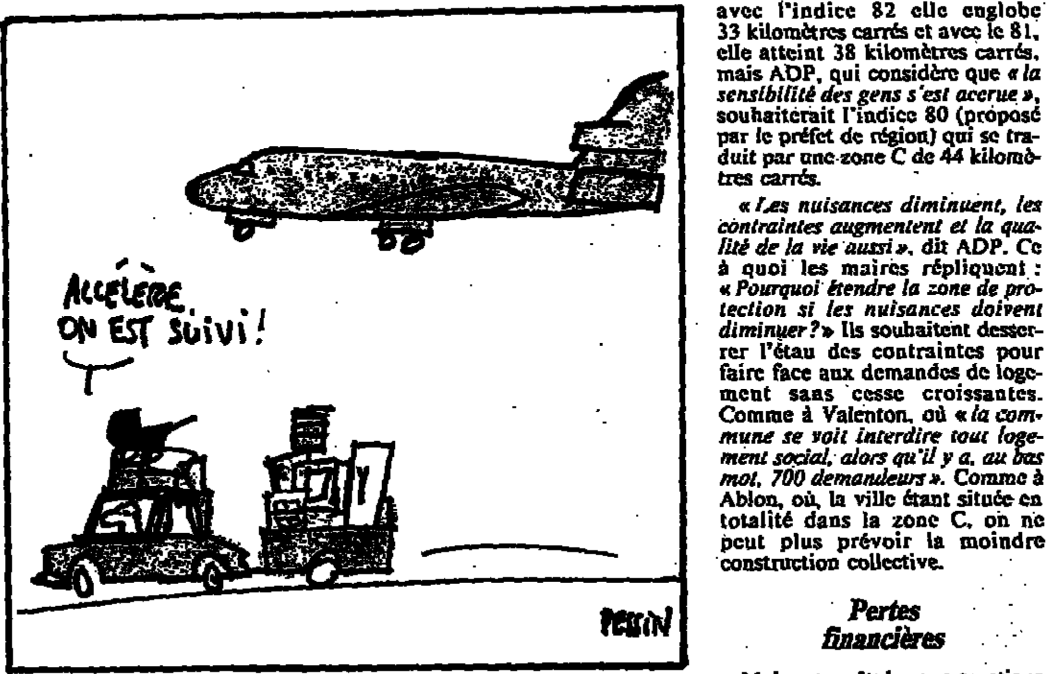
Certaines trajectoires de décollage et d'atterrissage prévues en 1975 ont été supprimées, soit parce qu'elles étaient mal adaptées ou sources de trop de nuisances, soit parce qu'elles étaient liées au projet de la piste 6 dont la construction a été abandonnée. Enfin, Aéroports de Paris a décidé de s'autolimiter. Alors que les hypothèses de 1975 prévoyaient 245 000 mouvements annuels et 25 millions de passagers, il n'en envisage plus aujourd'hui que 200 000, mais avec un flux de 30 millions de passagers (1). M. Jean-Pierre Beysson, directeur général d'ADP, avait d'ailleurs expliqué au séminaire de l'Association internationale des aéroports civils, à Bruxelles en février dernier : *« Nous devrons vivre en paix avec notre environnement. Si nous ne trouvons pas rapidement un compromis entre les avantages économiques que nous procurons aux régions dans lesquelles nous sommes établis et les inconvénients qu'elles subissent par nos activités, il est à craindre que notre développement ainsi que l'expansion du trafic aérien ne traversent une période très difficile dans les prochaines années. »*

La façon dont a été élaboré le PEB procède de la même démarche. Le premier plan conçu de façon technocratique – et qui concernait 73 900 personnes – avait été édicté par l'Etat. Le second, qui n'en intéresse plus que 47 000 avec l'indice 80, se veut en partie le fruit de la concertation. S'il n'est pas question de discuter sur les zones A et B *(lire notre encadré)*, l'indice inférieur délimitant la zone C fait l'objet d'échanges de vues. Les trente-deux municipalités des villes concernées dans le Val-de-Marne, l'Essonne et les Hauts-de-Seine ont été invitées à donner leur avis. La commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome, où siègent élus, associations de défense des riverains, représentants des transports aériens et représentants de l'Etat, a été consultée. Une enquête publique dans chacune des communes, en novembre prochain, achèvera le tour de table.

Le ministre des transports devra arbitrer

Le ministre des transports, qui doit ensuite arbitrer, pourra alors constater l'importance des modifications apportées au nouveau PEB. Il ne concerne plus maintenant que trente-deux communes (dix-huit dans l'Essonne, treize dans le Val-de-Marne, une dans les Hauts-de-Seine) au lieu de quarante-deux (vingt-six dans l'Essonne, quinze dans le Val-de-Marne, et une dans les Hauts-de-Seine). La surface de la zone A passe de 4,3 kilomètres carrés à 2,6 kilomètres carrés et celle de la zone B de 17 à 11 kilomètres carrés. La zone C en revanche s'agrandit. Dans le plan de 1975 avec un indice de 84 (2), elle couvrait 36 kilomètres carrés. Aujourd'hui avec l'indice 82 elle englobe 33 kilomètres carrés et avec le 81, elle atteint 38 kilomètres carrés, mais ADP, qui considère que *« la sensibilité des gens s'est accrue »*, souhaiterait l'indice 80 (proposé par le préfet de région) qui se traduit par une zone C de 44 kilomètres carrés.

« Les nuisances diminuent, les contraintes augmentent et la qualité de la vie aussi », dit ADP. Ce à quoi les maires répliquent : *« Pourquoi étendre la zone de protection si les nuisances doivent diminuer ? »* Ils souhaitent desserrer l'étau des contraintes pour faire face aux demandes de logement sans cesse croissantes. Comme à Valenton, où *« la commune se voit interdire tout logement social, alors qu'il y a, au bas mot, 700 demandeurs »*. Comme à Ablon, où, la ville étant située en totalité dans la zone C, on ne peut plus prévoir la moindre construction collective.



Pertes financières

Mais cet arrêt des constructions entraîne aussi des pertes financières. Alors, être ou ne pas être dans la zone C, voilà la question pour les trente-deux maires. Ils se rejoignent, toutes tendances confondues, pour estimer que *« le PEB règle le droit à construire dans une zone déjà construite, sans régler les problèmes de nuisances »*, et donc *« qu'il est inopérant et qu'il ne constitue pas une réponse adaptée »*.

Ils souhaitent négocier les fréquences, les trajectoires, les vols de nuit (avec couvre-feu à 22 heures au lieu de 23 h 30), et exigent l'arrêt des dérogations ainsi que l'emploi de mesures coercitives à l'égard des compagnies qui ne respectent pas les règles (3).

FRANCIS GOUGE

(1) Orly reste le premier aéroport parisien avec 24,3 millions de passagers pour 194 000 mouvements en 1989, devant Roissy-Charles-de-Gaulle, qui a enregistré 20,7 millions de passagers pour 204 000 mouvements.

(2) Les indices ayant été recalculés en fonction de nouvelles hypothèses de travail, les anciens et les nouveaux ne correspondent pas. L'indice 81, par exemple, ne représente pas la même valeur en 1975 et en 1990.

(3) Le Parlement va devoir se prononcer, dans les prochaines semaines, sur le texte qui prévoit des sanctions pénales pour les pilotes qui ne respectent pas les trajectoires réglementaires et ne mettent pas en cause la sécurité des personnes mais l'environnement. Jusqu'à présent, ils ne sont « passibles » que d'une simple lettre d'observation.

Trois zones de nuisances

Le plan d'exposition au bruit (PEB) a pour but d'éviter à de nouvelles populations de s'exposer aux nuisances du trafic aérien tout en préservant l'activité de la plate-forme aéroportuaire. Pour cela, il détermine autour de l'aérodrome des zones à l'intérieur desquelles les constructions sont interdites ou réglementées. Il s'impose au plan d'occupation des sols (POS) des villes concernées. Le PEB a donc une mission préventive et ne doit pas être confondu avec la délimitation des zones de bruit qui détermine les secteurs où, sous conditions, les habitants ont droit à une indemnisation.

Etabli pour une durée qui conduit les intéressés jusqu'à l'an 2005, le PEB se présente sous la forme d'une carte où des courbes délimitent trois zones d'exposition au bruit (A, B et C) par intensité décroissante. Chacune de ces courbes correspond à un indice représentant un niveau de nuisances. La carte anticipe largement sur le fonctionnement de l'aérodrome, puisque les indices prennent notamment en compte le trafic estimé pour les années à venir et l'évolution future du parc aéronautique.

La zone A qui va de l'aérodrome jusqu'à la courbe correspondant à l'indice 96 subit une très forte gêne. Seules y sont tolérées les constructions d'habitations et les équipements nécessaires à l'activité aéronautique, les équipements publics indispensables aux populations existantes ainsi que les hôtels, les entrepôts, les locaux d'enseignement et de soins.

La zone B, entre les indices 96 et 89, connaît une forte gêne. En plus des constructions de la zone A, les locaux de fonction nécessaires aux activités y sont autorisés.

La zone C va de l'indice 89 à un indice à déterminer, situé entre 84 et 78. Elle correspond à un secteur de gêne assez forte comparable à celle que peut éprouver un riverain de voie rapide. On y admet, en plus de ce qui est autorisé en zone B, les constructions individuelles non groupées situées dans les secteurs déjà urbanisés et les opérations de rénovation ou de réhabilitation dès lors qu'elles n'entraînent qu'*« un faible accroissement de la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances »*. Les immeubles collectifs, les lotissements et toute autre forme d'opérations groupées se trouvent donc exclues.

Le rapport annuel du Comité de décentralisation

Une région hors normes

***Le développement de la région Ile-de-France échappe-t-il à tout contrôle et l'aménagement du territoire est-il, ici, un vain mot ?* Cela fait quatre ans que, rapport annuel après rapport annuel, le Comité de décentralisation présidé par M. Jacques Voisard pose la question.**

A l'heure où l'Etat et le conseil régional d'Ile-de-France se chipotent sur la mise en œuvre de la révision du schéma directeur d'aménagement de la région-capitale, le rapport du Comité de décentralisation, qui vient d'être remis au premier ministre (*le Monde* du 27 octobre), arrive à point nommé pour rappeler que le débat engagé pose d'abord la question de l'aménagement du territoire. *« Il faut avoir le courage de remettre en question nos postulats de développement qui feraient notamment de l'Ile-de-France, dans ses limites administratives, le champ réservé d'implantation de grands groupes internationaux et, plus généralement, des activités de tertiaire supérieur »*, écrit M. Jacques Voisard.

« Un mouvement de dérive à haut risque »

Selon le rapport remis au gouvernement, il apparaît, en effet, que la part de l'Ile-de-France dans la création d'emplois se maintiendrait au cours des prochaines années à hauteur de 33 %, augmentant encore sa croissance démographique et aggravant ainsi les déséquilibres observés avec les autres régions. Ce *« repli »* de l'Hexagone sur l'Ile-de-France estimée – à tort – comme la seule porte ouverte sur le monde, va de pair, selon les techniciens de l'aménagement du territoire, avec la tentation de séparer son développement de celui des autres régions.

Ce comportement, affirme le rapport, *« correspond de fait à un abandon de tout effort pour maîtriser l'évolution d'une société urbaine diffuse au sein même de l'espace parisien et dans les départements limitrophes »*. Il précise : *« Chaque mètre carré de bureau supplémentaire dans le centre-ouest de l'agglomération draine en périphérie une population nouvelle en quête d'emploi, à laquelle son niveau de qualification ne peut assurer qu'un niveau de vie modeste et des conditions de vie difficiles. »* Et le rapport d'indiquer : *« Depuis quelques années, c'est ce type de population que l'on voit entraînée dans un mouvement de dérive à haut risque sur le plan social et politique. »*

Entre l'Est où se développent les activités de production et l'Ouest où s'installe le tertiaire, il existe désormais une ségrégation croissante qui pose les dramatiques questions des transports, du logement et d'urbanisme des banlieues dégradées. Rappelons qu'avec près de 10,7 millions d'habitants en 1990, l'Ile-de-France représente 18,83 % de la population totale de la France métropolitaine. Depuis 1982, sa population a augmenté de 0,7 % chaque année contre une moyenne nationale de 0,5 %. En outre, la population satellisée par l'Ile-de-France, résidant dans les départements limitrophes et travaillant dans la région, a augmenté de plus de 1 % par an.

Face à une situation explosive, M. Michel Rocard décidait, en 1990, après la publication d'un Livre blanc préconisant la révision du schéma directeur d'aménagement de la région, d'ouvrir *« le grand chantier de l'Ile-de-France »*. D'autres signes indiquaient qu'au plus haut niveau de l'Etat on voulait, enfin, maîtriser le développement de la région-capitale : signature de contrats de plan Etat-régions, augmentation des crédits du ministère chargé de l'aménagement du territoire, création d'une délégation interministérielle à la ville.

Mais faisant fi de toutes ces initiatives, des projets ambitieux sont sortis des cartons : aménagements de Roissy, Massy, Bercy-Tolbiac, Boulogne-Billancourt et surtout la future opération de la Défense portant sur 150 hectares et annoncée au mois d'août dernier par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports. Au total, ce sont 8 millions de mètres carrés de bureaux qui seront construits au cours des prochaines années en Ile-de-France.

A ce propos, le Comité de décentralisation affirme : *« On peut redouter un nouveau gel de la politique d'aménagement du territoire qui se trouverait privée de ses plus puissants leviers. »* Il précise : *« Une part croissante des crédits d'investissements de l'Etat serait rendue captive des projets de la région parisienne. Le béton prenant le pas sur les investissements indispensables au niveau national (éducation, formation, recherche, culture) dans le cadre d'une enveloppe budgétaire qui ne peut croître démesurément. »* Il conclut : *« Les aménageurs et les promoteurs vont consacrer l'essentiel de leurs moyens à prendre place dans ces programmes, brisant l'élan des marchés immobiliers dans les autres régions de l'Hexagone. »*

JEAN PERRIN

INITIATIVES

La leçon de vin

Jacques Vivet est un bon vivant, c'est évident. Il est vrai qu'on a sans doute rarement vu grincheux faire métier aussi savoureux : Jacques Vivet est goûteur de vins. Affable et jovial, l'expert sait aussi se faire pédagogue et il organise régulièrement des cycles d'initiation à l'art du goût.

Autour de lui, une quinzaine de néophytes, jeunes adultes des deux sexes, qui ont visiblement soif d'apprendre. Si la plupart sont mus par une simple curiosité personnelle, d'autres y ajoutent certaines raisons professionnelles, comme Eric, pétillante recrue du Quai d'Orsay, qui sait que ses interlocuteurs étrangers apprécieront sûrement de lui une bonne connaissance du fleuron de la civilisation française.

Développer les performances de son palais et acquérir en quelques heures des réflexes et un vocabulaire, tel est le menu de ces séances où la théorie nourrit les indispensables travaux pratiques. Etude des cépages et du processus de la vinification, revue des différentes appellations et des concordances entre les vins et les mets, constitution et gestion d'une cave : le sujet est inépuisable, le professeur intarissable, et les élèves se montrent passionnément attentifs.

Tous les sens en éveil – bien qu'un peu inquiets : après sa journée de travail, est-on aussi frais et dispos que recommandé ? – les candidats-goûteurs se familiarisent encore avec les différentes étapes de l'examen auquel ils auront à soumettre leur breuvage, avant qu'il ne débute effectivement. Les verres posés sur une feuille de papier blanc qui, à défaut de nappe immaculée, permettra de mirer toutes les nuances du liquide coloré, l'office peut alors vraiment commencer. Attrapant son gobelet, qui par la jambe – comme il convient, – qui par le pied – à la rigueur, – on entreprend d'abord de le faire légèrement bouger pour admirer les reflets de la robe et permettre au bouquet de se dégager. Quand le vin est ensuite lentement mis en bouche, commente le maître de cérémonie, il faut le garder, le mâcher, le triturer longtemps. Le vin est-il agressif ? Soyeux ? La perception aromatique se prolonge-t-elle une fois qu'on a avalé ? La bouche est-elle ensuite pâteuse ou au contraire disponible pour de nouvelles aventures gustatives ? Pénétrés mais dubitatifs, les apprentis s'appliquent à remplir correctement leur fiche de dégustation. *Il faut décidément en reprendre un peu, car ce vin, nerveux, âpre et très tanisé, ne se laisse pas décortiquer aussi facilement.* C'est d'ailleurs pourquoi il est *« terriblement pédagogique »*, explique Jacques Vivet, toujours disert. Puis soudain le prestidigitateur dégage la bouteille du tissu qui l'occultait. Et l'assemblée subjuguée, de se retrouver nez à nez avec un saint-estèphe 1988. Ce château haut-marbuzet, qui a *« le culot de figurer en très bonne position quand il fait partie de dégustation en aveugle de crus classés »*, on n'est pas prêt de l'oublier.

CAROLINE HELFTER

► **Cinq mardis consécutifs, de 18 h 30 à 20 heures, 280 francs. Centre André-Malraux, 78, boulevard Raspail. Renseignements et inscriptions : 43-25-96-30.**

Lutte contre le vandalisme dans les cimetières

Les caméras du Père-Lachaise

Au cimetière du Père-Lachaise, chaque nuit ramène son cortège de dessins obscènes, inscriptions blasphématoires, graffitis vengeurs, démontages de bronze, chapardages de plaques, bris de vitraux, vols de statuettes, fractures de dalles... Le commissariat du vingtième arrondissement reçoit en moyenne une à deux plaintes par mois pour dégradation de sépultures. Le 16 décembre 1989, soixante-treize tombes avaient été dévastées par une équipée sauvage. Six mois plus tard, éclatait l'affaire de Carpentras.

Ces deux événements ont accéléré la mise sous haute surveillance du Père-Lachaise. Désormais, du crépuscule à l'aube, ses portes principales, ses avenues transversales, ses chemins de quinconce sont semés d'embûches pour les amateurs d'effractions : ici, près de la rue du Repos, 400 mètres de cellules à détection infrarouge reliées à des écrans d'alerte ; là, au-dessus des murs d'enceinte, des grilles aux piques fort peu engageantes ; plus loin, à proximité de l'entrée principale, une caméra grand angle qui balaie tout le secteur de la tombe de Jim Morrisson, lieu de rendez-vous des rockers. Dans le parc, deux maîtres-chiens patrouillent, assistés par des inspecteurs des parcs et jardins de la Ville de Paris.

Les mailles du filet

Ce dispositif décourage les moins téméraires, mais ne suffit pas à dissuader les risque-tout. Pour cette raison, M. Jean-Jacques Le Forestier, chef de circonscription, souhaite remplacer peu à peu les pieux métalliques inesthétiques et dangereux par d'invisibles cellules à infrarouges. *« Malgré les nouvelles mesures, nous avons intercepté depuis dix mois environ cent cinquante personnes qui circulaient nuitamment dans le cimetière. Au moins autant ont dû passer au travers des mailles du filet »*, soupire-t-il. Sauf à transformer le cimetière en bunker avec grillages et fortifications partout, il est quasi impossible de surveiller chaque mètre carré des 44 hectares, chaque plaque des 70 000 sépultures, chacun des deux millions et demi de visiteurs annuels.

Le coût de ce système de protection s'élève pour 1990 à 1 million de francs. L'effort devrait se poursuivre encore sur quatre ans. Au total et sur l'ensemble des cimetières parisiens intra et extra muros, environ 15 % du budget global, soit 5 millions de francs sur 35, sont désormais investis dans les dépenses de sécurité.

Par rapport au Père-Lachaise, les cimetières de Montmartre (11 hectares) et de Montparnasse (21 hectares) sont des lieux de tout repos : pas d'intrusion nocturne ni de vandalisme systématique, pas d'affaire de mœurs ou d'histoire de vol. Pourtant, là aussi, les murs de clôture vont être renforcés, rehaussés et surmontés de grilles aux endroits les plus accessibles.

Hors de la capitale, le cimetière de Bagneux (62 hectares) est une zone à haut risque en matière de profanation. Parmi les 116 divisions, 23 sont israélites. En 1980, des inscriptions nazies sur des tombes juives avaient déjà amené la surélévation d'une partie de l'enceinte. Après les événements de Carpentras, deux rondes supplémentaires des inspecteurs de la Ville de Paris ont été mises en place et dans le même temps les priorités ont été modifiées : au lieu de la réfection des locaux initialement prévue, ce sont les 17 kilomètres de pourtour qui seront en partie équipés de grillages.

YASMINA SAFFAR

Paris vu de New-York

Paradis-sur-Seine

L'Amérique nous avait habitués à jeter sur notre pays un regard moins clément. Tout change. Flora Lewis, dans un article du *New York Times*, repris dans le *Herald Tribune* du lundi 29 octobre, suggère que l'organisation de la ville de New-York s'inspire des résultats très satisfaisants de Paris, en ce qui concerne les conditions de vie. Enthousiaste pour l'efficacité des véhicules « Propreté de Paris », la journaliste s'extasie devant les brosses automatiques qui frottent les sols parisiens. A croire que les rues de New-York ne sont plus praticables.

Viennent ensuite des compliments sur les fleurs fraîches que l'on trouve à chaque carrefour et le métro *« propret et calme, où les gens n'ont pas peur de rentrer »*. En soulignant la sécurité ambiante de la capitale, l'auteur rappelle qu'il n'y a pas, à Paris, des *« clochards allongés au pied de chaque immeuble »*, ni un climat de terreur dans les rues. Les New-Yorkais en sont, paraît-il, à parler de leur ville avec un ton effrayé qui suggère – mais en pire – la vie à Londres vue par Dickens.

La différence de qualité de vie entre Paris et New-York vient, d'après Flora Lewis, qui a vécu dans les deux métropoles, de l'administration de la ville et de l'attitude du public. Ce serait le résultat de la politique ferme de M. Jacques Chirac *« qui a commencé par montrer qu'il pouvait prendre en main le pays en réalisant un travail de première classe à Paris »*. Paradoxalement, l'auteur ne pense pas que, pour autant, le maire de Paris sera un jour président de la République, *« bien qu'il y aspire depuis près d'une génération »*. En attendant, *« les New-Yorkais devraient peut-être choisir des politiciens plus ambitieux »*, afin de pouvoir soutenir la comparaison avec la Ville-Lumière.

ADELINE CHENON

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5381

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III			■						
IV					■		■		■
V						■			
VI	■			■	■				
VII								■	
VIII									
IX						■			
X					■				■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Femme qui sait soigner les chèvres. – II. Bien nettoyés. – III. Nourriture peu substantielle. *Peuvent s'accrocher à un épi.* – IV. Aussi familier. – V. Grosse, peut être mise avec les *cornichons. Peut être perché dans le* Jura. – VI. Symbole. On peut la prendre quand on attend. – VII. Faire de la recherche. – *VIII. Qui a donc du chemin à faire.* – IX. Une vieille corbeille. Endroit où l'on peut couper le courant. – X. Foyer d'insulaires. Devises. – *XI. Se chargea de son père.* Peut enivrer.

VERTICALEMENT

1. Pince en même temps qu'il saisit. *Peut être traitée de banane si ce* n'est pas une femelle. – 2. Juste retour des choses. – 3. Agrément *d'autrefois. Une façon de rêver tout éveillé.* – 4. C'est comme Noël pour les musulmans. Greffée. – 5. Partie de campagne. *Utile pour celui qui est* à son club. – 6. Nous prive d'un plaisir. Matière pour une main parfois joliment gantée. Base d'accord. – 7. *Un point. Pour les prendre, il faut savoir* négocier. – 8. Pour l'ouvrir il faut le boucher. Chaude quand elle est bleue. – 9. *Battus. Qui peut courir.*

Solution du problème n° 5380

Horizontalement

I. Raccourci. – II. Epouseur. – III. Muet. Laie. – IV. Prut. Eden. – V. Aérer. Eus. – VI. Ir. Réussi. – VII. Las. As. El. – VIII. If. Is. – IX. *Etourneau.* – X. Urne. Epis. – XI. Ri. Lustre.

Verticalement

1. Rempailleur. – 2. Apurera. Tri. – 3. Cœur. Sion. – 4. Cutter. Fuel. – 5. *Os. Réa.* – 6. *Uélé. Usines.* – 7. Ruades. Sept. – 8. Crieuse. Air. – 9. Ensileuse.

GUY BROUTY

FOIRES ET SALONS

NOVEMBRE

Du 1er au 4 et du 9 au 11 : **Nantes** (Loire-Atlantique), Salon de l'habitat, *tendance 90.*

Du 1er au 11 : **Grenoble** *(Isère),* Foire d'automne.

Du 1er au 12 : **Lille** (Nord), Salon de la caravane, du camping-car et du mobil-home.

Du 8 au 10 : **Troyes** (Aube), FATEX, salon national du travail *à façon textile (se tient à Paris).*

Du 9 au 11 : ***La Rochelle*** (Charente-Maritime), Salon des antiquaires.

Du 9 au 11 : **Nantes** (Loire-Atlantique), Neige sans frontière, Salon des sports d'hiver.

Du 9 au 12 : **Mulhouse** (Haut-Rhin), Foire mulhousienne de l'antiquité et de la brocante.

Du 9 au 12 : **Nevers** (Nièvre), Journées de l'automobile et des *affaires.*

Du 9 au 18 : **Pontoise** (Val-d'Oise), Foire-exposition.

Du 10 au 18 : **Nîmes** (Gard), *NIMAGINE, salon des artisans* d'art.

Du 12 au 16 : **Paris**, PRONIC, salon des équipements pour *l'électronique* (*).

Du 15 au 17 : **Nantes** (Loire-Atlantique), salon JURISTIA.

Du 15 au 19 : **Chambéry** *(Savoie),* Salon des antiquaires et brocanteurs.

Du 17 au 25 : **Lons-le-Saunier** (Jura), Foire d'automne.

Du 20 au 24 : **Lyon** *(Rhône),* EXPOTHERM, salon des sciences et techniques de l'énergie (*).

Du 22 au 26 : **Marseille** (Bouches-du-Rhône), AUTO-TECH, équipements de garages et *accessoires automobiles.*

Du 23 au 26 : **Metz** (Moselle), salon des antiquaires.

Du 23 au 26 : **Nantes** (Loire-Atlantique), *Salon de l'antiquité et* de l'objet de collection.

Du 24 novembre au 2 décembre : **Grenoble** (Isère), ARTISA.

Du 28 novembre au 1er décembre : **Paris**, Salon international de la carte.

Du 28 novembre au 2 décembre : **Grenoble** (Isère), NATURISSIMA.

Du 30 novembre au 4 décembre : ***Chambéry*** *(Savoie), Salon de* l'hôtellerie et des métiers de bouche de Savoie.

DÉCEMBRE

Du 7 au 10 : **Dijon** (Côte-d'Or), Salon *de l'artisanat d'art et du* cadeau.

Du 8 au 16 : **Nîmes** (Gard), Salon des antiquaires.

Du 8 au 16 : **Toulouse** (Haute-Garonne), Salon des artisans d'art.

(*) Biennale.

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er NOVEMBRE

« *Circuit inhabituel à Montmartre : cités d'artistes, jardins secrets et curiosités de la rue du Chevalier-de-la-Barre en passant par les arènes gallo-romaines jusqu'à Pigalle* », 11 heures, 14 h 30 et 17 heures, sortie du métro Anvers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La rue Saint-Honoré, de la galerie *Véro-Dodat aux Saints-Innocents* », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« *La Mosquée. Histoire de l'islam* », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Ruelles et jardins *du vieux Belleville* », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 14 h 40, sortie au sommet du funiculaire (Paris autrefois).

« *Sous la coupole de l'Académie française* », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« *Le Musée Camondo* », *15 heures,* 63, *rue* de Monceau (Tourisme culturel).

« Mystérieuse Notre-Dame de Paris. Franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme. Le langage des roses *révélé* », *15 heures, sortie métro Cité* (I. Haulier).

« L'île de la Cité », 15 heures, portail central de *Notre-Dame (Paris* et son histoire).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, le quotidien et l'histoire » ; 16 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Crète et la Grèce », par M. Brumfeld *(Rencontre des peuples).*

AUTOMOBILE

Les « Lions » vont prendre la piste

Quelque peu contrariée par les *événements du Golfe*, l'expédition organisée par Peugeot à travers les déserts et qui devait passer par le Grand Erg *occidental, le Tanezrouft, le* Hoggar, la Tripolitaine, le désert de Libye, la mer Rouge, le Sinaï, pour rejoindre la Jordanie et *Amman, partira, comme il était* prévu, le 4 novembre prochain. Toutefois, le circuit *n'ira pas au-delà de la frontière libyenne qui* devait être franchie le 19 novembre, pour crocheter vers le nord et le Grand Erg *oriental. But de l'opération :* mettre à l'épreuve la production de Peugeot soumise à des conditions extrêmes de route et *de conduite.*

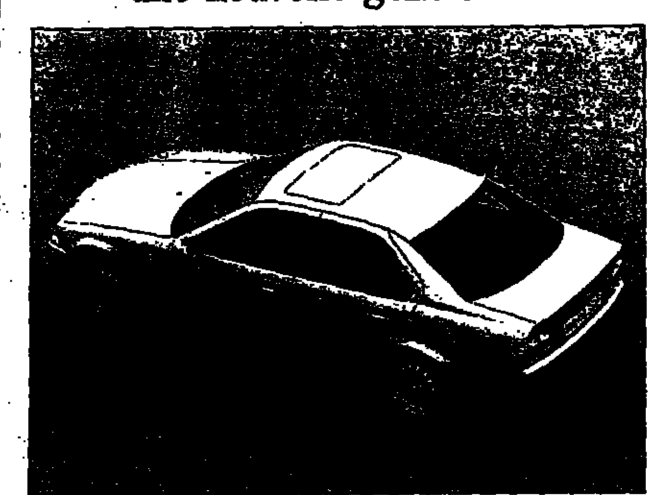
Les *véhicules, pris* dans les chaînes de production des 205, 309, 405 et 605 devraient, *tous modèles confondus, soit* vingt voitures, parcourir dans l'affaire 160 000 kilomètres. Aucune transformation pro*fonde ne devrait modifier les* structures classiques des voitures mises à la piste. Une *assistance technique (autant* que sanitaire) assurera néanmoins, si l'on peut dire, l'intendance mécanique.

En lançant cette opération, *Peugeot ne cherche pas à com*penser une absence du Dakar qui partira en décembre et auquel, cette année, Citroën participe au nom du groupe. *Il s'agit là en fait d'un vieux rêve* tourné vers le « raid » et non la *compétition, comme la marque aux chevrons l'avait alors fait à travers la Chine, voici deux ans.*

Jacques Calvet, le PDG de PSA (Peugeot-Citroën), devrait participer à la dernière étape de l'expédition qui de Taroudant, *au Maroc, aura alors, si tout va* bien, rejoint Tozeur, en Tunisie. La modification du parcours, entraînée par la situation au Proche-Orient, aura multiplié par *deux les itinéraires ensablés* prévus à l'origine...

C. L.

BMW série 3 : une nouvelle génération



La firme allemande BMW achève la refonte de sa gamme. La nouvelle série 3, qui conserve les moteurs actuellement en exploitation (1 600 et 1 800 centimètres cubes, 2 litres et 2,5 litres), arrivera en France durant le premier semestre de 1991 dans des versions à quatre portes. *La ligne de ces berlines s'est affinée, l'allure générale est compacte. On ignore encore les tarifs qui seront appliqués.* Les modèles actuels des versions à deux portes continueront d'être fabriqués jusqu'en mai de l'année prochaine par la marque.

EN BREF

□ ***Quatrième Festival vidéo-psy à*** **La Villette.** – Le quatrième Festival vidéo-psy, organisé par l'Association La Licorne, qui regroupe des *soignants* en pédo-psychiatrie et des praticiens de l'enfance, se déroulera à la Cité des sciences et de l'*industrie* de La Villette les 9, 10 et 11 novembre. Au cours de ces trois journées, deux cents films environ seront diffusés. Les projec*tions et tables rondes seront*, cette année, axées autour des trois thèmes suivants : « Sida et vie quotidienne » (vendredi 9), « Echec scolaire » (samedi 10), « Ethnopsychiatrie » « Le bébé dans son univers culturel », *(dimanche 11). Secrétariat du Fes*tival : 8 rue du Château, 92600 Asnières ; tél. 47-93-75-35.

□ **Ateliers de photographie au musée Carnavalet.** – *Le musée Carnavalet* organise des ateliers expérimentaux de photographie, de 14 heures à 17 heures, les samedis *des mois de novembre-décembre* 1990 et janvier 1991. Animés par Laurence Bastin, diplômée des Beaux-Arts et photographe professionnelle, ces ateliers s'adressent à des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, débutants ou amateurs, et proposent une *réflexion analytique* autour des travaux d'Edouard Boubat et de Lewis Hine, exposés au musée du 6 novembre 1990 au *3 février 1991, aussi bien* qu'une approche pratique de la prise de vue et du travail de développement. Les frais de stage sont de *200 francs pour quatre séances.* Les stagiaires apportent leur appareil photo et une pellicule noir et blanc de *trente-six* poses.

► **Renseignements et inscriptions auprès du musée, 23-29, rue de Sévigné, 75003 Paris. Tél. : (1) 42-72-21-13 ou 42-72-08-53.**

CARNET DU Monde

Naissances

Bernard et Dominique
DURUEL-LEVY,
Marion,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline,

le 30 septembre 1990.

1010 tour Eve,
92800 Puteaux.

– Elisabeth NYSTROM,
Mathieu et Albert DAHAN
ont accueilli avec bonheur

Romain **DAHAN,**

samedi 27 octobre 1990.

28, rue Jean-Mermoz,
92380 Garches.

Décès

– M. Pierre Arnould,
son mari,
Mme Claudine Franck-Arnould,
leur fille,
font part du décès de

Suzanne ARNOULD,
née Franck,

le 21 septembre 1990, à l'âge de soixante et onze ans.

Le Vieux Mas,
72, avenue Bougearel,
06140 Vence.

– La famille
Et les amis de

Marie-Jean BÉRAUD-VILLARS,

font part de son décès survenu le 30 octobre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Notre-Dame de Boulogne, 2, rue de l'Eglise, Boulogne (Hauts-de-*Seine), le vendredi 2 novembre*, à 10 h 35.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Catherine Schapira,*
sa compagne,
M. et Mme Robin Dhôte,
M. et Mme Christophe Dhôte,
M. Jérôme Dhôte,
ses enfants,
Valentin et Jacob Dhôte,
ses petits-enfants,
Mme Nicole Dhôte,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès du

docteur Alain DHÔTE,

survenu à Paris, le 29 octobre 1990, à l'âge de cinquante et un ans.

L'enterrement a lieu au cimetière du Montparnasse, le 31 octobre, à *16 heures.*

– La baronne Eric Hennet de *Goutel,*
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Cresp,
et leurs enfants,
Tous ses proches
Et ses fidèles amis,
ont l'immense peine de faire part du rappel à Dieu du

baron
Eric HENNET de GOUTEL,

à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Sargé-sur-Braye (Loir-et-Cher), le vendredi 2 novembre, à 15 h 30.

47, rue Saint-Georges,
75009 Paris.
28, rue Alexandre-Dumas,
44000 Nantes.

– M. Georges Jouvent,
son époux,
M. Maurice Courtois
et ses fils,
M. et Mme Jean-Pierre Courtois
et leurs fils,
ses frères, belle-sœur et neveux,
Mme veuve Andrée Panet,
M. et Mme Jean Mazel
et leurs enfants,
ses *belles-sœurs, beau-frère et neveux.*
M. René Galtier,
son fidèle serviteur,
Mlle Catherine *Martin,*
sa filleule.
Mme Dominique Colombelle,
sa fidèle collaboratrice,

ont la tristesse de *faire part du décès*, le 30 octobre 1990, dans sa soixantième année, après une longue lutte contre un cancer, de

Jeannine JOUVENT,
ancienne collaboratrice
de Pierre Mendès France.

La levée du corps aura lieu le jeudi 1er novembre, à Longjumeau (Essonne), 96, rue Pierre-et-Marie-Curie, à *10 heures.*

L'inhumation aura lieu après le service religieux au vieux cimetière de Villeneuve-lès-Avignon, dans le caveau de famille.

Elle est toujours restée fidèle à l'idéal de justice, de fraternité et de liberté.

Cet *avis* tient lieu de faire-part.

– *Mme Pierre Levy,*
Le docteur et Mme Michel Dupont
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Dumoulin
et leur fils,
M. et Mme Yves Braun
et leurs enfants,
La famille,
Et tous ses amis,
ont *la tristesse de faire part du décès* de

Pierre LEVY,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 26 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, *rue Emile-Dubois,*
75014 Paris.

– *Xavier Friocourt*
Et les cofondateurs de l'association Couple et dialogue, accueil et orientation pour foyers dissociés,
Mme Colcombet,
présidente,
Annick Brunhes,
directrice,
ont *la tristesse de faire part du décès* de

Jean LIBMANN,
magistrat honoraire.

Il a consacré sa compétence et sa générosité à l'association jusqu'à ses derniers jours.

89, rue du Faubourg-Saint-Antoine.
75011 Paris.

– Le *président* de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Le personnel,
Ses collègues
Et amis,
ont le regret de faire part du décès de

M. Placide RAMBAUD,
directeur d'études.

– *Jean-Claude Barreau,*
président du conseil d'administration,
Jean-Guy Merigot,
vice-président du conseil scientifique,
Gérard Calot,
directeur,
Et les personnels de l'Institut *national* d'études démographiques,
ont la tristesse de faire part du décès, *survenu le 30 octobre 1990, dans sa* quatre-vingt-douzième année, de

Alfred SAUVY,
ancien directeur de l'INED,
président du conseil scientifique
de l'INED.

(Le Monde du 31 octobre.)

– Mme Germaine Wolff,
son épouse,
Mme Jeanine Martray,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. *Edgar* WOLFF,
agrégé de philosophie,
docteur ès lettres,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 23 octobre 1990.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité au cimetière de La Ferté-Macé (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Manifestations du souvenir

– Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats *morts pour* la France sera organisée le lundi 5 novembre 1990, à 18 h 30, à la synagogue, 44, *rue de la Victoire*, Paris-9e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-I* (Panthéon-Sorbonne), le mardi 6 novembre, à 14 h 30, salle C-22-04, centre Pierre-Mendès-France, Mlle Marion Galle : « Le processus de décision en matière de pollution. *Une étude du jeu conflictuel* comme mode de régulation ».

– Université Paris-III, le jeudi 8 novembre, à 9 heures, salle Bourjac. M. Younis Elamin : « Le statut de l'enseignement du français en Afrique. *Agents constitutionnels socio-linguistiques* et pédagogiques ».

– Université Paris-IX (Dauphine), le vendredi 16 novembre, à 15 h 30, salle D 520. M. *Salifou Tembely* : « On-delettes et analyse fonctionnelle dans les domaines lipschitziens ».

– Université Paris-IV, le vendredi 16 novembre, à *14 h 30, salle* Louis-Liard. M. Jean-Louis Cherlonneix : « La théorie platonicienne du plaisir et le problème du bien. *Préparation* historique à l'intelligence du platonisme ».

– *Université Paris-IV*, le vendredi 16 novembre, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Nicole Marceau, *née* Hermann : « Musique(s) de Saint-John Perse ».

– Faculté de médecine Paris-XI, le lundi 19 novembre, à 9 heures, amphithéâtre A, faculté de médecine, 63, rue Gabriel-Péri (Kremlin-Bicêtre). M. Jean-François Hocquette : « Le récepteur de l'hormone *de croissance* chez l'homme ».

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

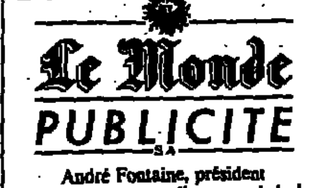
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

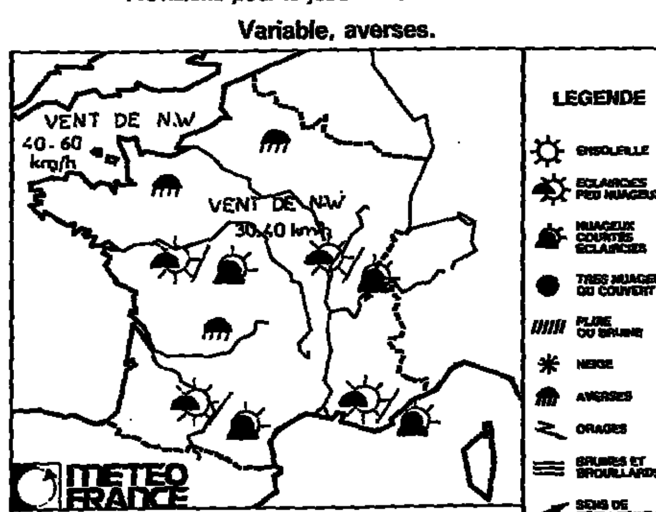


AGENDA

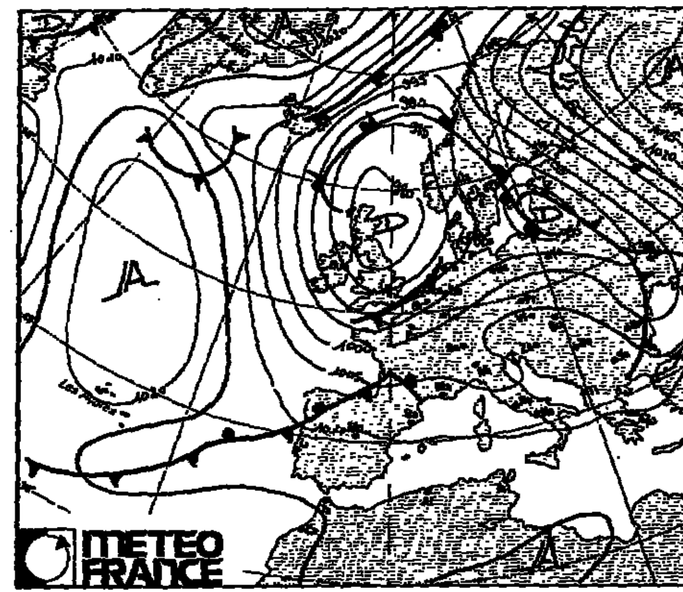
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 1er novembre 1990

Variable, averses.



SITUATION LE 31 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Vendredi : des nuages, quelques averses. – Ce sera une journée partagée entre quelques rayons de soleil et de nombreux passages nuageux. Les nuages donneront par endroits des averses, les régions les plus menacées étant la Bretagne, la Normandie, le Nord, le Bassin parisien, les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace. Sur nos régions montagneuses de l'Est il pourra neiger au-dessus de 1 000 mètres.

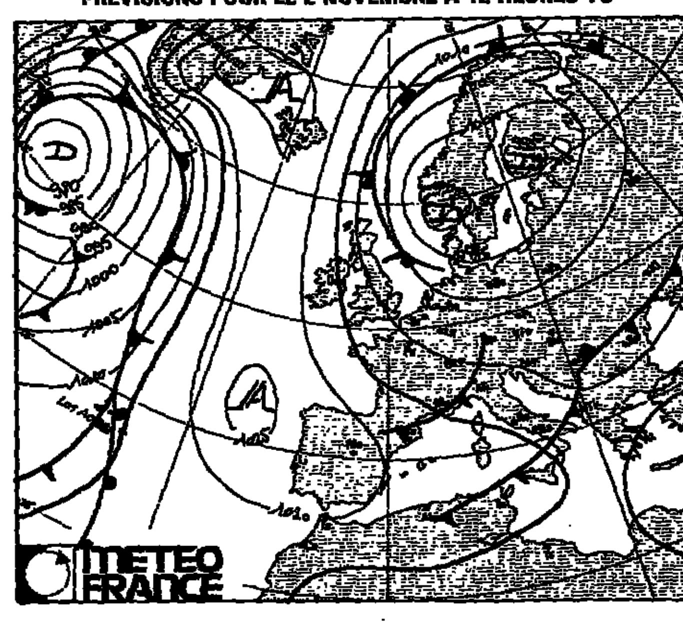
Le soir, une couche nuageuse plus dense donnant des pluies faibles atteindra le Nord et le Pas-de-Calais.

C'est sur les régions voisines de la Méditerranée que le soleil se montrera le plus généreux mais mistral et tramontane souffleront fort.

Les températures minimales seront de 5 degrés à 8 degrés, 10 degrés à 12 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, il fera 12 degrés à 15 degrés sur le nord, 16 degrés à 18 degrés sur le sud. En certains points du littoral méditerranéen on atteindra même 20 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 2 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-10-90 à 6 heures TU et le 31-10-90 à 6 heures TU — le 31-10-90

FRANCE			
AJACCIO	24	14	P
BIARRITZ	17	12	P
BORDEAUX	14	12	P
BOURGES	14	10	A
BREST	13	9	A
CAEN	14	9	N
CHERBOURG	14	9	A
CLERMONT-FER.	15	10	P
DIJON	15	9	C
GRENOBLE-St-M-H	18	11	P
LILLE	11	8	C
LIMOGES	12	9	P
LYON	16	12	P
MARSEILLE-MAR.	20	15	N
NANCY	13	9	P
NANTES	14	10	A
NICE	27	16	N
PARIS-MONTS	14	11	D
PAU	17	10	P
PERPIGNAN	20	14	C
RENNES	14	9	A
ST-ETIENNE	15	10	P
STRASBOURG	13	9	P
TOURS	15	10	A
TOULOUSE	16	13	P
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	27	12	D
AMSTERDAM	13	8	A
ATHÈNES	25	19	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	28	16	D
BELGRADE	21	9	N
BERLIN	7	4	N
BRUXELLES	12	8	N
LE CAIRE	37	20	D
COPENHAGUE	11	5	N
DAKAR	31	27	D
DELHI	28	17	D
DJERBA	28	16	N
GENÈVE	14	10	P
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	29	15	D
LISBONNE	20	17	P
LONDRES	14	8	D
LOS ANGELES	26	14	D
LUXEMBOURG	10	6	P
MADRID	20	15	C
MARRAKECH	25	13	C
MEXICO	20	10	B
MILAN	18	10	C
MONTRÉAL	8	-3	D
MOSCOU	3	0	*
NAIROBI	26	16	A
NEW-YORK	16	4	D
OSLO	9	5	C
PALMA-DE-MAJ.	23	14	D
PÉKIN	18	8	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	23	18	N
SINGAPOUR	33	25	A
STOCKHOLM	8	4	P
SYDNEY	36	18	C
TOKYO	14	13	D
TUNIS	27	11	D
VARSOVIE	12	9	N
VENISE	19	12	C
VIENNE	15	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 31 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Jeanne Moreau, Patricia Kaas, Niagara, Pauline Ester, The Chimes...
22.40 Sport : Football.
Match amical pour les cinquante ans de Pelé : Brésil-Reste du monde (avec Maradona), en différé de Milan.
0.25 Journal, Météo et Bourse.
0.45 Série : Intrigues.
1.10 TF1 nuit.

A 2

20.40 Feuilleton :
Le mari de l'ambassadeur.
De François Velle (7e épisode).
21.35 Série : Hôtel de police.
Tel père, tel vice, de Claude Barrois.
22.30 Sport : Tennis.
Open de Paris, à Bercy.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Extra.
Présenté par Daniela Lumbroso. Magie et religion.

FR 3

20.40 Magazine :
La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Paysans, les raisons de la colère. Invités : Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, Raymond Lacombe, président de la FNSEA, Philippe Mangin, président du CNJA, Yves Barsalou, président de la Fédération nationale du Crédit agricole, Claude Michelet, écrivain.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier.

23.35 Cinéma : Le bal des vampires. ■■
Film américain de Roman Polanski (1967) (v.o.).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Un enfant disparaît. □
Film canadien de Peter Gerretsen (1987).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Nico. ■
Film américain d'Andrew Davis (1987).

LA 5

20.40 Histoires vraies.
Miss Muscles, téléfilm de Steven Hilliard Stern, avec Alexandra Paul, Scandahl Bergman.
22.25 Débat :
Le culte du corps.
Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
L'hôpital en flammes.
De Rod Amateau.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Documentaire :
60 minutes.
L'île des damnés.
A Léros en Grèce, des handicapés mentaux derrière des barbelés.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

21.00 Mr et Mrs Thaw *
sur la route de la soie (2).
22.15 Cinéma d'animation : Images.
22.25 Les documents interdits.
22.30 Cinéma :
Dimanche d'août. ■■
Film italien de Luciano Emmer (1950).
23.50 Moyen métrage :
La ricotta.
De Pier Paolo Pasolini.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Egypte.
21.30 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques.
La guerre anonyme.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 octobre à la salle Pleyel) : Tanhauser (ouverture, bacchanale, air d'Elisabeth), Tristan et Isolde (prélude et mort) ; Quatre derniers Lieder, Mort et transfiguration, de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. : Bruno Weil ; sol. : Sharon Sweet, soprano.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club en direct du Jazz club Lionel Hampton à Paris : le quintette du saxophoniste Eddie Harris avec Ronald Muldrow, guitare, Rob Schneiderman, piano, James Leary, contrebasse et Norman Fearrington, batterie.

Jeudi 1er novembre

TF 1

14.25 Cinéma : Les Parisiennes. ■
Film français de Jacques Poitrenaud, Claude Barma, Michel Boisrond, Marc Allégret (1961). Avec Dany Saval, Françoise Arnoul.
16.05 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.35 Club Dorothée.
17.45 Série : Starsky et Hutch.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Faut s'faire la malle. ■
film américain de Sidney Poitier (1980).
22.30 Ex libris.
Aux frontières du surnaturel. Invités : Le dalaï-lama, Bernard Raquin, Michel Rouries, Jean-Yves Casgha, Mireille Nègre, Maud Kristen, François Sureau.
23.30 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.
0.20 Journal et Météo.
1.05 TF 1 nuit.

A 2

14.35 Téléfilm : Opération Cosinus.
16.10 Série : Les brigades du Tigre.
17.05 Magazine : Giga.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte.
Eva Peron (4e partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Divertissement : Drôles de têtes.
19.00 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Pile ou face. ■
Film français de Robert Enrico (1980). Avec Philippe Noiret, Michel Serrault, Dorothée.
22.25 Sport : Tennis.
Open de Paris, à Bercy
23.40 Journal et Météo.
0.00 ▶ Documentaire :
Paul Cézanne ou la raison lyrique.
De Max-Pol Fouchet et Gérard Pignol.

FR 3

14.05 Sport : Voile
La Route du rhum, en direct de Saint-Malo.
15.05 Sport : Tennis. Open de Paris, à Bercy.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 La dernière séance.
20.50 1er film :
L'empereur du Nord. ■■
Film américain de Robert Aldrich (1973). Avec Lee Marvin, Ernest Borgnine, Keith Carradine.
23.00 Dessins animés.
23.10 Journal et Météo.
23.30 2e film :
The fiend who walked the west. ■
Film américain de Gordon Douglas (1958). Avec Hugh O'Brian, Robert Evans, Dolorès Michaels (v.o.)

CANAL PLUS

15.15 Téléfilm :
Le voyageur du fond du temps.
De Nico Mastorakis, avec Keir Dullea, Adrienne Barbeau.
Science-fiction.
17.00 Les Nuls... l'émission (rediff.).
17.50 Dis Jérôme «...?»
Présenté par Jérôme Bonaldi.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top albums.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma :
Les derniers monstres. □
Film italien de Dino Risi (1982).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Wall street. ■
Film américain d'Oliver Stone (1987) (v.o.).
0.10 Cinéma : Suivez cet avion. □
Film français de Patrice Ambard (1989). Avec Lambert Wilson, Isabelle Gélinas, Claude Piéplu.
1.35 Cinéma : Les compagnons de la marguerite. ■■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1967). Avec Claude Rich, Francis Blanche, Michel Serrault.

LA 5

15.30 Série : L'enquêteur.
17.20 Cinéma :
Les aventures de Buckaroo Banzaï. ■
Film américain de W.D. Richter (1984).
19.05 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma :
Une histoire simple. ■■
Film français de Claude Sautet (1978). Avec Romy Schneider, Bruno Cremer, Claude Brasseur.
22.35 Magazine : Reporters.
Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Magazine : Equations.
Présenté par Jean-Marc Sylvestre.

M 6

14.45 Musique Boulevard des Clips (et à 0.20).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène.
Emission présentée par Fetine.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma :
Robinson et le triporteur. ■
Film français de Jack Pinoteau (1960). Avec Darry Cowl, Béatrice Altariba, Don Ziegler.
22.15 Téléfilm : Miami Golem, la force invincible.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.00 Danse : Roses et last look.
De Paul Taylor.
17.00 Documentaire : Paris black night.
De Catherine Humblot, Jean-Pierre Beaurenaut, Yves Billon et Marielle Burkhalter.
18.00 Histoire de la bande dessinée (8).
18.30 Série : Objectif amateur.
19.00 Documentaire : Palettes (Les allées du souvenir). D'Alain Jaubert.
19.30 Documentaire : Préfaces (Isaac Babel). D'Hartmut Bitomsky.
0.00 Histoire de la bande dessinée (9).
20.30 Série : Objectif amateur.
21.00 Opéra : Jenufa. De Leos Janacek.
23.00 Documentaire : Palettes.
(Euphonios a peint). D'Alain Jaubert.
23.30 Documentaire : Préfaces
(Primo Levi). D'Henry Colomer.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.
Nous sommes tous des utopistes.
21.30 Profils perdus. Jean Galtier-Boissière.
22.40 Les nuits magnétiques.
La guerre anonyme.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, lors du Troisième forum international du quatuor à cordes) : Quatuor à cordes no 2 de Borodine ; Pièces pour quatuor à cordes, de Stravinsky ; Quatuor à cordes no 2 en la mineur op. 51, de Brahms, par le Quatuor Borodine.
23.07 Poussières d'étoiles.
Œuvres de Rameau, Bach, Monteverdi, Vivaldi, Berlioz, Marais, Dufourt et musique traditionnelle indienne.

Audience TV du 30 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56,1	Bande ann. 19,7	McGyver 11,7	Act. rég. 19,1	Commun. 1,4	Télé contact 1,7	Fête maison 2,9
19 h 45	59,3	Roue fortune 24,6	McGyver 15,6	19-20 info 12,2	Nulle part 2,3	Journal 1,7	Roseanne 3,3
20 h 16	66,9	Journal 25,3	Journal 19,2	La classe 9,0	Nulle part 2,7	Journal 5,0	Madame... 6,1
20 h 08	70,4	A nous... 27,7	Flirt... 19,0	Bonheur... 7,6	Maître... 4,6	1 génie... 10,9	Drôle... 3,2
22 h 55	63,2	A nous... 30,5	Flirt... 13,8	Bonheur... 3,2	Maître... 4,5	1 génie... 10,7	Drôle... 2,2
22 h 44	42,8	Ciel... 13,9	Débat 11,9	Ramdam 2,4	Route Nairobi 1,7	1 génie... 12,0	Trou mémoire 1,6

Le Monde SECTION C

ARTS & SPECTACLES



Photo publicitaire, par Shoji Ueda.

LE SIXIÈME « MOIS DE LA PHOTO » DE PARIS

L'emprise des signes

Roland Barthes parlait de la photographie avec une saveur gourmande. Il saluait les vertus d'étonnement de cet art inclassable qui, avant d'être un outil de communication, de diffusion ou d'expression, était d'abord, selon lui, un instrument d'analyse et d'émotions. Pour le dixième anniversaire de sa disparition, le Mois de la photo s'est tout naturellement placé sous l'égide de ce sémiologue amoureux des images. A une époque où elle était encore méconnue, il contribua par sa notoriété, la clairvoyance et le crédit de son discours à tirer la photographie du ghetto où elle s'enlisait.

Pays de l'écriture et société par essence codifiable, le Japon, que Barthes aborda en touriste heureux et où il découvrit une «civilisation brechtienne», est le premier thème du Mois. Il est illustré par une quinzaine d'expositions qui, du dix-neuvième siècle à la création publicitaire contemporaine en passant par l'âge d'or de l'entre-deux-guerres, révéleront les multiples aspects de la tradition nippone, peu connue en France.

Inspiré de la réalité sociale, le deuxième thème traite de l'idéologie des images, de leur subjectivité et de l'iconographie comme moyen de lutte et d'information. Autant de sujets sur lesquels Barthes disserta à partir du portrait de *Kennedy priant*, ou de la série sur les exclus, de Lewis Hine. Nul doute qu'il l'eût fait aussi sur l'Angleterre en temps de crise montrée par Bill Brandt.

A travers la légende hollywoodienne du cinéma, le théâtre et la mode, le mythe du spectacle est l'objet du troisième thème, circonscrit autour des figures des années 60, devenues mythiques. Refuge de l'imaginaire et de l'inconscient collectif, la photo de famille est célébrée pour la première fois à La Villette, tandis qu'au Musée Carnavalet, Edouard Boubat présente ses quarante ans de vues parisiennes.

Paré en 1990 de plumes «sémiologiques», le Mois de la photo, organisé par Paris-Audiovisuel, animé par Jean-Luc Monterosso et Henry Chapier, convie à une fête allègre et foisonnante. L'hommage rendu à Roland Barthes n'a pas pour ambition d'illustrer sa pensée, mais il tente, subjectivement, d'en comprendre et d'en perpétuer l'esprit.

PATRICK ROEGIERS

Le Paris d'Edouard Boubat

22





HELMUT NEWTON.

De Montmartre, où il a passé son enfance, au pont des Arts, Edouard Boubat retrouve dans Paris le temps qui passe, le temps perdu et les visages aimés. Comme s'il marchait sur un fil, ce voleur de lumière, au verbe séducteur, opère en état de grâce. Au Musée Carnavalet, il offre un bouquet d'images magiques, inédites, indatables : un enchantement.

L'Angleterre de Bill Brandt

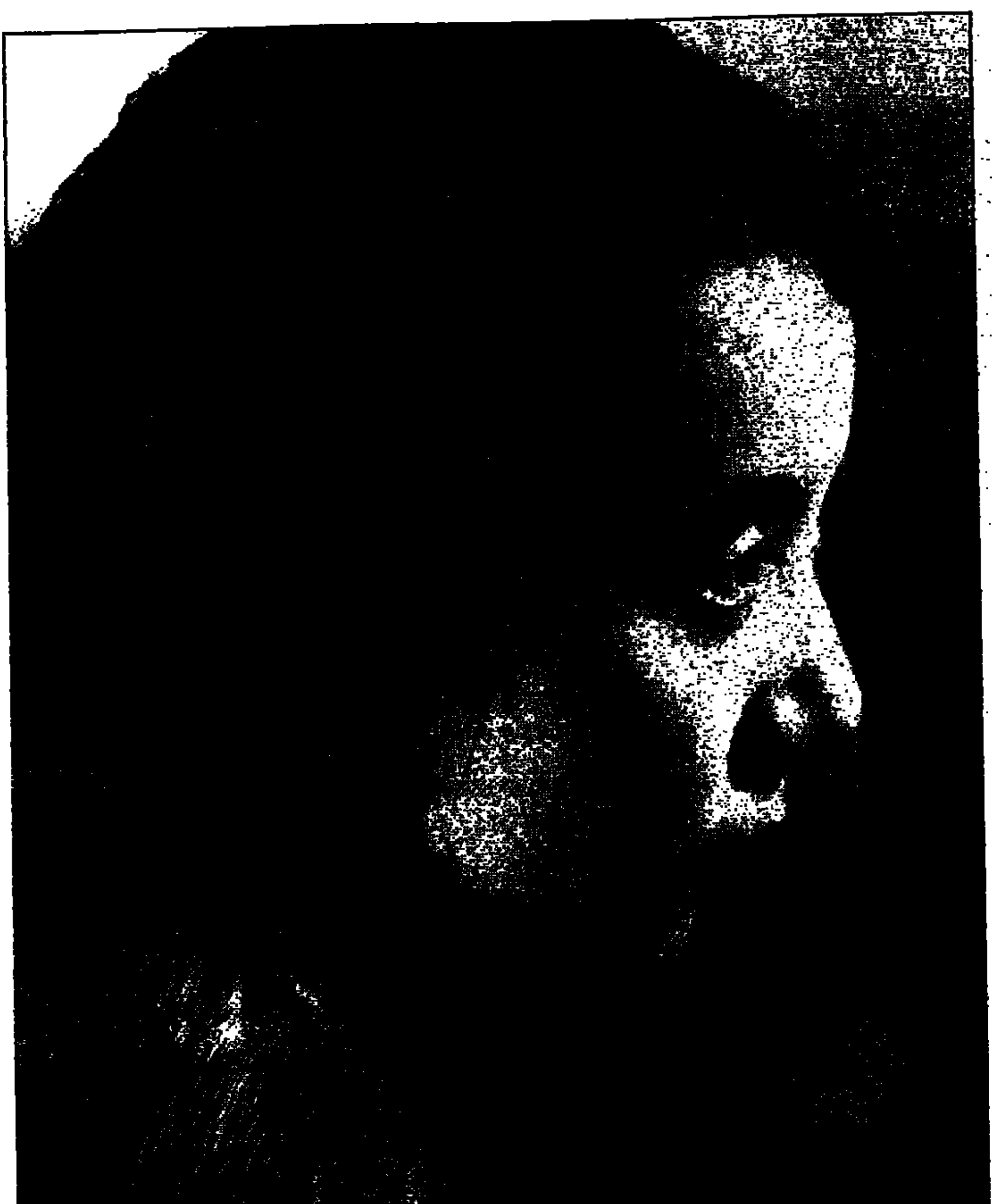
27



EDOUARD BOUBAT

De la *high society* aux crassiers du Nord en crise, une vision rêvée, inventée, presque surréelle de l'Angleterre des années 30 à 45 signée Bill Brandt. Débarqué tardivement – il avait alors vingt-sept ans – dans son propre pays, il entreprend de révéler aux Anglais une image d'eux-mêmes jusqu'alors occultée.





«LA PHOTOGRAPHIE JAPONAISE DE

Adieu

En deux cents photographies, en majorité présentées en France pour la première fois, l'exposition organisée par la Mission du patrimoine rend hommage à trois des figures majeures qui ont marqué la photographie japonaise de l'entre-deux-guerres : Nojima, Yasui et Nakayama. Peut-être ne seront-ils plus ignorés par les historiens et autres spécialistes occidentaux.

JAPON, années 20. Sous les coups de boutoir d'artistes et d'intellectuels chaque jour plus nombreux, l'académisme vacille; l'heure n'est plus à «japoniser» presque mécaniquement. Les regards se tournent vers l'Occident, riche d'écoles nouvelles.

Le pictorialisme est de celles-là. Premier mouvement photographique qui, au début du siècle, franchit les frontières, il prône la distanciation par rapport au réel et un traitement savant et démécanisé de l'image photographique. Les pictorialistes japonais, informés par les revues et autres publications occidentales, ne se contentent pas de refaire du Kühn, du White, du Demachy, du Puyo, stars occidentales du genre. Shiotani, Fukuhara, Umesaka, autant de précurseurs nippons, savent y incorporer une approche éthérée, élégiaque de la nature et leur sens délicat des matières jusqu'à ce que les techniques et valeurs pictorialistes s'harmonisent avec leur culture – qu'ils ne remettaient pas fondamentalement en cause.

Pendant l'ère Taisho (1912-1926), caractérisée par la montée en puissance du Japon sur la scène mondiale et d'importants troubles sociaux, Shiotani et ses confrères délaissent l'actualité. Plutôt que la documentation ou le témoignage, ils privilégient la rêverie, l'ellipse. A l'événement historique, précis et daté, ils préfèrent l'immuable, la permanence. Soucieux des textures et des pigments – épreuves au charbon, à la gomme bichromatée, – attentifs aux dégradés de lumière et d'ombre, ils estompent les contours, recourent à la retouche. Ils donnent libre cours à leur amour mélancolique du paysage, à leur sens subtil de l'enchantement.

Fukuhara, de passage à Saiko, sent qu'une rive ombragée pour être toutes les rives doit être suggérée plutôt que canoniquement reproduite. Nojima, mécène, éditeur et parfait praticien, sait que le mimétisme n'est pas assez distancié pour conférer au visage aimé une aura qui ne peut être qu'intuitivement perceptible.

Les émules japonais de Coburn, Steichen, Dubreuil et Kasebier, par leur gamme de gris et la légèreté de leurs contrastes, par leur propre symbolique, confirment que le pictorialisme – qui fut en Occident la résultante d'une réaction à des pratiques antérieures contestées – fut au Japon en osmose avec une tradition artistique depuis longtemps aux antipodes du réalisme trop abrupt, trop sec.

Puis, au Japon comme ailleurs, le siècle nouveau s'impose. Il devient vital pour les artistes de *«renverser les idoles»*, de *«faire voler en éclats les concepts de l'art traditionnel»*. Les avant-gardes prennent d'assaut la photographie d'art dès les débuts de l'ère Showa, peu après que l'empereur Hirohito fut monté sur le trône, en 1926. La nouvelle photographie, au sortir de sa mue, prend ses aises au début des années 30, grâce surtout à Nojima et à Nakayama, grâce aussi aux clubs photographiques encore plus nombreux, actifs et influents que par le passé.

Nakayama joue un rôle capital dans l'introduction au Japon des révolutions plastiques initiées par dada,





Peintre, éditeur, mécène, Yasuzo Nojima bouscule la tradition. Influencé par les maîtres européens, il opte pour le naturalisme comme le montre, dans ces cinq photos, sa vision hardie, sans affectation, éminemment suggestive, de la femme des années 1931 à 1933.

« L'ENTRE-DEUX-GUERRES » AU PALAIS DE TOKYO

kimonos

les futuristes, le Bauhaus et les surréalistes. Après avoir passé sept ans aux Etats-Unis, où il avait ouvert son premier studio, et séjourné en France, où il avait rencontré Foujita, Man Ray, Prampolini, Nakayama revient au pays natal en 1927, riche des idées les plus novatrices, désireux d'expérimenter à son tour les richesses de son médium de prédilection, et particulièrement le photogramme et le photomontage.

La présentation à Tokyo et à Osaka, en 1931, de l'exposition « Films und Foto », *créée à Stuttgart en* 1929, accélère elle-aussi les mutations esthétiques en terre *nippone. Dans le même temps, l'industrie photo*graphique commence enfin à être dynamisée. Nakayama, Yasui et d'autres adeptes du modernisme multiplient plongées et vues obliques, solarisations, effets spéciaux et inédits; ils imposent le *« retour à la photographie »*, un art qui va même s'exacerber dans la pure fantaisie, l'abstraction la plus décantée. Il faut voir les scènes de danse et de théâtre de Nakayama, ses études de pipes et allumettes, ou son festival du démon.

Si Nojima commence sa carrière par des paysages inspirés du fauvisme, il épure ensuite sa vision, jusqu'à atteindre une densité parfaitement contrôlée. Ses nus magistraux des années 30, sans apprêt, sont des miracles de plénitude charnelle. Ils *évitent* aussi *bien* la joliesse séductrice que la dramatisation érotique. Dans une *anthologie du nu, ils supportent la* comparaison avec ceux de Stieglitz, Weston et Alvarez Bravo.

Nojima peut être d'ailleurs défini comme le Stieglitz du Japon. Il est amateur d'art au sens plein du terme, il ouvre plusieurs galeries, il soutient des créateurs de diverses disciplines et crée une revue, *Koga*, qui conforte décisivement la percée de l'avant-garde.

En dix-huit numéros publiés entre mai 1932 et décembre 1933, *Koga* devient la tribune japonaise de *la photographie moderne tant par ses éditoriaux et ses* traductions de textes de Moholy-Nagy et Roh que par le choix des photographes édités, comme Yasui et Hanaya. *Koga* voit se côtoyer tous les novateurs : partisans de la nouvelle objectivité, créateurs de vues instantanées riches de sympathie – à la façon de Strand ou de Kertész – et praticiens des expérimentations les plus fantastiques.

Nojima fait aussi des portraits, des natures mortes, des paysages. Son Japon est exempt de tous les poncifs qui en dénaturent souvent la beauté, qui en dénigrent la spiritualité. *Son œuvre, à l'opposé des pratiques décoratives*, est riche de matières autant que d'âme. De pareils *photographes ne sont pas légion.*

Forts de tous les savoirs, nourris par des revues et des expositions qui sont incontestablement stimulantes, les modernistes ont juste le temps d'échapper à l'ancien monde et de proposer quelques bribes du nouveau. Rapidement, la montée du fascisme et les pressions nationalistes mettent fin à l'expression libre, considérée évidemment comme subversive. Les créateurs qui s'étaient évadés du monde factuel pour découvrir un univers antirationaliste doivent renoncer à leurs aventures et extases artistiques. Ils doivent rentrer dans le rang du conformisme patriotique.

Avec la guerre meurt l'euphorie qui avait sorti la *photographie japonaise de ses carcans.* Cette mort fut d'autant plus regrettable que les meilleurs praticiens *nippons avaient su insérer les apports* de Man Ray, Moholy-Nagy et Kertész dans leurs propres rêveries et fantasmagories. *Ils n'auraient pas assimilé et enrichi* la photographie occidentale de l'entre-deux-guerres comme ils l'ont fait si elle avait été rivée *à l'instant décisif* ou à une rigueur visionnaire contraire à leur sensibilité.

PIERRE BORHAN

★ *« La photographie japonaise de l'entre-deux-guerres. Du pictorialisme au modernisme »*. Présentée par la Mission du patrimoine photographique. Palais de Tokyo, 13, avenue du *Président-Wilson, 16e. Du 16 novembre 1990* au 4 février 1991. Catalogue de 126 pages (86 reproductions). 200 F.







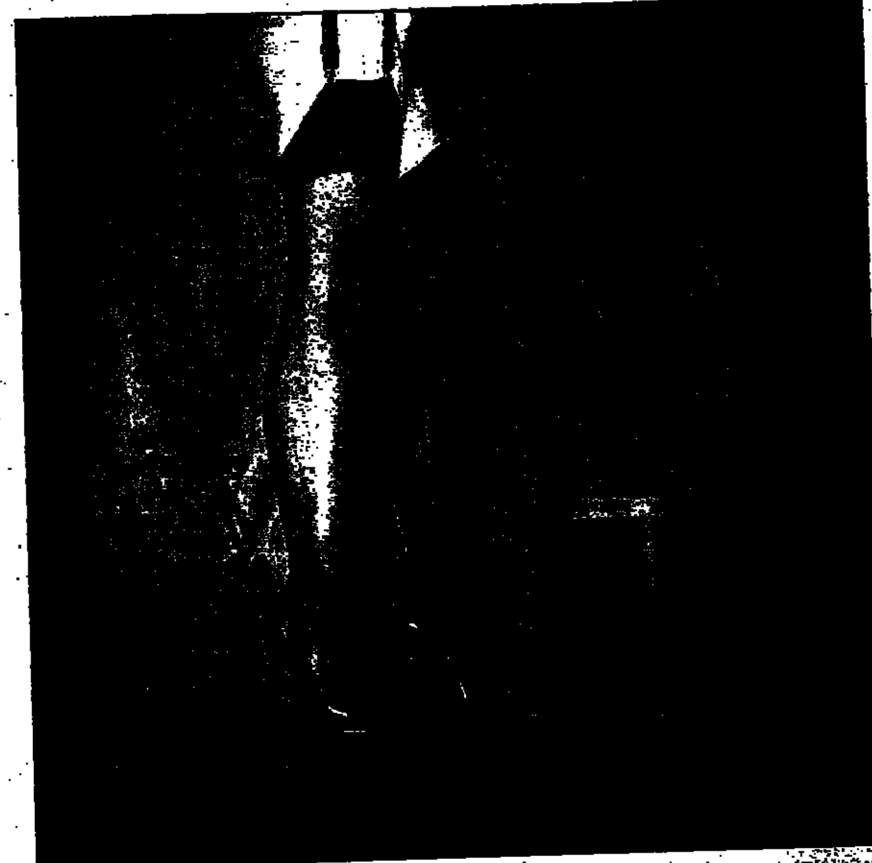
هكذا من الأصل

PARIS/LE MOIS DE LA PHOTO

Une jeune Espagnole, Isabelle Munoz, saisit les corps dansants à Buenos-Aires ; un jeune Parisien, Gilles Berquet, crée des « vues voyeuses », un autre, Philippe Chancel, préfère les portraits d'artistes ; un jeune Vietnamien, Foc Kan, traque les vedettes. Quatre noms, quatre regards d'une génération sincère.







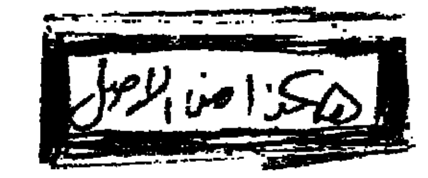
Ci-dessus : « Le Tango », par Isabelle Munoz.

Ci-contre, à gauche : « Mathilda May », lors de la première d'*Une place pour le 26*, par Foc Kan.

[illegible] de Gilles Berquet.

[illegible]





UNE GÉNÉRATION ENTRE SPECTACLE ET MYTHE

Le quatuor de la sincérité

ISABELLE MUNOZ :
Séduction, sensualité

Carmen jubilante et belle, Isabelle Munoz naît à Barcelone le 26 février 1951. Captivée par la photo dès l'âge de treize ans, elle vit en marge du milieu photographique espagnol. Outre Lewis Carroll et Brassaï, elle aime Duane Michals, Ralph Gibson et Robert Mapplethorpe, qui la séduit par la sensualité et la plasticité de ses tirages.

En *free lance*, elle fait de la photo commerciale mais réalise aussi des nus féminins en studio. Elle est sensible à la beauté des procédés anciens et apprend le tirage au plutonium et à l'albumine lors de stages aux Etats-Unis. Son premier modèle est une de ses sœurs, mais elle emploie bientôt des danseurs car *«ils sont libres de leurs mouvements et perdent la conscience de leur corps»*. Les couples qu'elle met en scène la mènent tout naturellement au tango. *«Quand j'étais petite, je voyais danser mes parents*, dit Isabelle Munoz. *C'était magnifique. Le tango est une danse très machiste. Elle est née dans la rue, puis s'est civilisée, et ce qu'on voit maintenant, c'est du tango pour touristes. Comme le flamenco, le tango est d'abord un acte de séduction.*

» J'ai commencé cette série à Madrid en 1988. Puis je suis allée à Buenos-Aires et j'ai travaillé avec de vrais danseurs dans des vieux bordels et des cafés populaires où il est interdit de photographier. Ce ne sont pas des lieux pour touristes. Les gens y vont uniquement pour danser. Seuls comptent le tourbillon du vêtement et la violence du geste. Je ne cadre que des fractions de corps. Le visage n'est jamais visible. Il ne faut pas tout montrer mais garder du mystère.

» Dans un bar, il y avait une vieille pute en robe rouge, avec son gigolo. On aurait dit Madame Bijou *de Brassaï. Elle dansait sublimement. En la voyant, les hommes se prenaient pour Rudolph Valentino. Mon air préféré est* Silvando. *Je l'avais sur cassette et les couples dansaient pour moi. Lorsqu'un passage me plaisait, je figeais le mouvement. Ce n'est pas du reportage, aucune photo n'est recadrée. Il y a aussi une petite série sur les voyeurs. Ils ne m'ont pas vue.»*

Le rapport des corps, l'énergie du mouvement, le gel du temps décomposé, produisent une chorégraphie singulière mêlant érotisme et séduction. Ce fort moment de théâtre, accru par la volupté du tirage, n'a encore jamais été exposé. Jean-Pierre Lambert le révèle dans un nouveau local du Marais (1).

GILLES BERQUET :
obsessions

Né à Saint-Mandé le 3 mars 1956, Gilles Berquet quitte Paris pour le Midi et entre à l'Ecole des beaux-arts de Montpellier. Le règne de «Support-Surface» provoque la réaction de ce mordu de BD. Avec un agrandisseur, Berquet se met à photographier ses petites amies, nues, au lit, le plus souvent après avoir fait l'amour avec elles.

«Mes premières photos sont plutôt des souvenirs, dit Gilles Berquet. *Elles procédaient déjà d'une obsession : fixer les gens qui passaient dans ma vie. Il y a un rapport entre la prise de vue et l'acte sexuel. Les modèles sont mes complices. J'utilise la photo par sincérité envers ce que je vis. Ce n'est pas du défoulement mais une part profonde de moi-même. Voir est pour moi un acte d'amour.»*

Dans son appartement-studio, Berquet vit entouré d'accessoires (gaines, corsets, souliers à très hauts talons) qu'il fabrique lui-même. Et de clichés de ses maîtres : Irving Klaw, Gjon Mili. Ses références picturales sont Molinier, Bellmer et Man Ray. *«La photo sert à exprimer mes obsessions, ce que je n'ai jamais réussi en peinture.»*

A trente-cinq ans, Gilles Berquet a bien de la chance. Ses vues voyeuses, fondées sur la décomposition du mouvement, sont présentées pour sa première exposition par Gilles Dusein, avec les Polaroïds de repérage d'Helmut Newton, qu'il admire, les *Prostituées* de Brassaï, des inédits de Molinier et une ahurissante série du Canadien Donigan Cumming sur Nettie Harris, une octogénaire de Montréal dans un ensemble sulfureux titré *Strip-tease de l'intime* (2).

FOC KAN :
coups de coude

«La perversion rend heureux», disait Barthes. L'idée sied à Foc Kan, né le 17 janvier 1949, au Nord-Vietnam. Venu en France avec ses sept frères et sœurs, il est conquis par le cinéma et la BD qu'il pratique comme auteur et dessinateur. La photo, qu'il utilise pour sa documentation, devient vite son activié principale. Il a pour seules références Diane Arbus, Weegee et le magazine *Photo* (3).

«J'ai débuté par la nuit, dit Foc Kan. *Je me baladais dans Paris et «shootais» les sans-abri couchés dans des boîtes en carton. Ce n'était pas dangereux, mais il y avait la peur. Je suis passé ensuite aux soirées privées. Je captais l'ambiance et le look des gens. Personne n'en voulait. Alors, j'ai commencé à faire du «people». Autrement dit la «traque» des vedettes. C'est différent du «paparazzo» qui file une ou deux stars très connues. Pour le «paparazzo», la bonne photo est une photo qui se vend.»*

Ses premières victimes sont Orson Welles et Samuel Fuller à la Cinémathèque. *«J'ai rarement rendez-vous. Ce ne sont pas des portraits. Je ne suis accrédité par aucun canard. Moi je me bats à coups de coude. C'est la cohue, la compétition, le chacun pour soi. Pour Grace Jones, au Palace, je n'étais pas invité. J'ai dû passer par les cuisines. Elle était cernée de gardes du corps. Quel sport!»*

Foc Kan vend ses images à *Globe* ou à *VSD*. Il est indépendant et diffuse certains sujets par agences. La journée, il court au labo et dans les rédactions. Un cliché vaut 800 francs le quart de page. En dix ans, Foc Kan s'est créé un style. Il ne montre pas les gens à leur avantage. Mais il est plus ironique que méchant. Ni parasite ni «paparazzo», il se considère comme un *«ouvrier spécialisé»*, sans garantie d'emploi. Et rêve de revenir à sa passion première : le cinéma.

PHILIPPE CHANCEL :
mercenaire des médias

Le trajet de Philippe Chancel diffère à peine de celui de Gilles Berquet et de Foc Kan. Né le 28 mars 1959 à Paris, il apprend la photo à l'âge de douze ans. Après une licence d'économie à Nanterre, il se lance, en 1981, dans le photo-journalisme, collabore brièvement à *Paris Match* puis reprend son indépendance et s'intéresse au milieu de l'art.

«Je n'ai pas de vraie culture photographique, dit Chancel. *Mes premiers maîtres furent les reporters et les grands portraitistes américains. La technique m'a toujours passionné. J'ai abordé la mise en scène pour combler mes frustrations. L'idée de mon travail est née d'une rencontre, en 1984, avec Speedy Graphito. Tout a démarré par la rédaction d'un roman-photo en BD publié dans* l'Écho des Savanes.*»*

Dans ses portraits d'artistes, Chancel lie la spontanéité et l'apprêt de la photo mise en scène. Il y rajoute l'influence du clip, du rock, de la télé, de la pub, de la BD. Son style fond, pêle-mêle, Leslie Krims, Kiki ex-Picasso, Mondino, Pedro Almadovar et Greenaway. Tout à la fois portrait et référence à une œuvre souvent encore inconnue, aucune image pourtant ne ressemble à une autre.

«Je n'aime pas le mot «branché», dit Chancel. *C'est l'expression d'une époque. Je suis sincère. Il ne s'agit pas d'un phénomène de mode mais d'abord d'une envie personnelle. Avec chaque artiste, c'est une rencontre amicale. On parle du projet à réaliser. En une image, j'essaie de montrer en même temps ce qu'il font et ce qu'ils sont.»* De Combas à Di Rosa, les nouveaux petits-enfants de Duchamp forment une grande famille. Performer, styliste, designer, vidéaste, graphiste ou graffiteur, ils incarnent la «génération business» sapée, zappante, médiatique, gérant bien ses intérêts. Sous son air déluré, l'ensemble est plus classique qu'il n'y paraît. Chancel lui-même ne nie pas la filiation de Brassaï ou du regretté Hans Namuth. Hésitant entre le magazine et le musée, les 60 cibachromes géants de ce «mercenaire des médias» sont «installés» dans un dispositif sophistiqué à l'Espace Emergence (4).

P. R.

(1) Isabelle Munoz, *Tango*, présenté par Jean-Pierre Lambert. Cour Intérieure, 109, boulevard Beaumarchais, 3e. Du 7 novembre au 6 décembre.

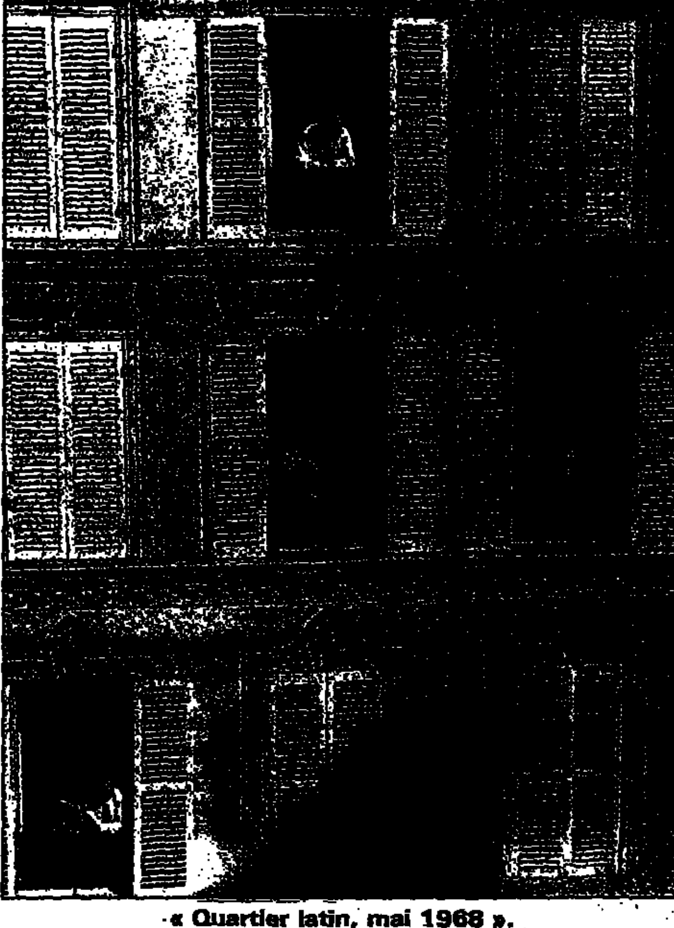
(2) Gilles Berquet, *Strip-tease*. Galerie Urbi et Orbi 48, rue de Turenne, 3e. Du 13 novembre au 6 décembre.

(3) Foc Kan, *Paris show-biz, la société du spectacle*. Closerie des Lilas 17, boulevard du Montparnasse, 6e. Jusqu'au 30 novembre.

(4) Philippe Chancel, l'*Art éclaté*. Espace Emergence, 16, rue du Faubourg-Montmartre, 9e. Du 10 novembre au 8 décembre.



PHOTOS EDOUARD BOUBAT « Maubert, 1952 ».



« Quartier latin, mai 1968 ».



« Jardin du Luxembourg, 1952 ».

RENCONTRE AVEC EDOUARD BOUBAT, REÇU PAR LE MUSÉE CARNAVALET

Le piéton de Paname

Paris a changé, sauf la Seine. Et Edouard Boubat. Voilà quarante ans qu'il parcourt la capitale, entre deux voyages, pour y débusquer une vieille dame, un enfant sur les toits, ou la pluie, en manteau du soir. Explications humanistes, d'un poète amoureux de la lumière.

« *AVEC sa minceur et son nez de héron timide marchant sur du verglas* », comme l'écrivait Jacques-Henri Lartigue en 1982 dans son *Journal*, Edouard Boubat est trop souvent décrit comme un humaniste naïf ou un mystique contemplatif alors qu'il est avant tout un esprit éveillé, un reporter de la proximité, toujours en quête du bonheur simple.

Entre deux voyages, Paris a été bien plus qu'une escale pour ce voyant d'un autre monde, apte à franchir des milliers de kilomètres pour saisir un visage. Ce fut son port d'attache, où il flânait *« comme un bouchon sur la vague »*, avec grâce, sans rendez-vous. Réceptif au hasard, étonnamment fidèle à lui-même, il y croise depuis quarante ans un monde pittoresque, tendre ou insolite que baigne la lumière.

En promenade autour de chez lui, Boubat regarde en l'air, fait quatre pas dans les nuages, et poursuit son chemin. A travers le Paris des bistrots, des soirs de pluie, des vieilles dames tristes, mais aussi des gavroches dansant sur les toits à Ménilmontant, il exalte, sans excès d'anecdotes, sa faculté de comprendre et de s'émerveiller.

« De Saint-Ouen au pont des Arts, vous avez parcouru la capitale de long en large. Paris est pour vous une équipée, une odyssée. Quels rapports entretenez-vous avec cette ville où vous êtes né en 1923 ?

– Enfant, je jouais dans la rue. Nous habitions à Montmartre, rue Cyrano-de-Bergerac. C'était une curieuse rue. Elle s'achevait par un escalier en fer qui montait vers le ciel. En haut, il y avait un studio de cinéma. Cela me fascinait. Je rêvais d'entrer dans ce lieu magique. Par chance, mon meilleur copain était le fils du gardien du studio. J'ai ainsi découvert un décor qui était comme le prolongement de la rue. Cette sensation d'émerveillement ne m'a jamais quitté. Tout était si lié qu'en continuant nos jeux nous avons même figuré dans un film.

– Paris a-t-il beaucoup changé ?

– Tout a changé. L'ancien Paris des films de Carné n'existe plus. L'atmosphère a disparu. Mais il reste la Seine. Elle n'est jamais la même. Et les rencontres sont toujours possibles. La photo est un métier de rencontres. C'est ce qui la différencie de la peinture. Par tempérament je suis plutôt un sauvage. Je suis fait pour être seul. Mais j'ai besoin des autres. Un photographe seul ne peut rien faire. Cela dit, il n'y a pas que Paris qui change. La France a bien bougé aussi. Et l'Inde et le Japon. C'était bouleversant de découvrir l'Espagne et le Portugal dans les années 50.

– Vous avez beaucoup voyagé tout au long de votre vie. Quand avez-vous fait toutes ces photos sur Paris ?

– Durant vingt ans, j'ai visité le monde pour *Réalités*. J'ai été partout voir ce qu'on ne voyait pas. Mais je ne suis pas un promeneur professionnel. Je n'ai jamais eu envie de vivre ailleurs. Paris est mon berceau. J'adore les arbres, la nature. Mais ma vraie vie est à Paris. La plupart des photos ont été faites pour le plaisir. Avec un petit appareil portable. Je me balade. Je photographie sans but. Je passe comme un chat. Le plus souvent les gens ne me voient pas. Je remets volontiers mes pas dans mes pas, comme Atget. C'est notre père à tous.

» Tout m'attire. J'aime par-dessus tout la lumière d'Ile-de-France, qui est toujours changeante. C'est une des grandes joies de ma vie. La photo offre une liberté totale. Je laisse faire les choses. Lorsqu'elles arrivent, on est traversé par elles. Rien ne vaut le bonheur de l'instant. Ma démarche a toujours été celle d'un poète. Un ami américain m'a dit : *« A Paris, on a des souvenirs partout. »* Et c'est vrai pour moi aussi.

– Votre premier reportage pour *Réalités* en 1951 était consacré aux « petits artisans de Paris ».

– C'est comme ça que j'ai débuté à vingt-huit ans. Il y avait déjà la nostalgie des choses qui disparaissent. Le temps joue en photo un rôle essentiel. Dans le catalogue de Carnavalet, j'ai écrit un petit texte intitulé *la Sortie du temps*. Je suis comme tout le monde, pressé par le temps. Mais il y en a de deux sortes. Il y a le temps réel qui nous étreint. Et il y a ces instants sublimes où on est saisi par quelque chose de plus intérieur. C'est ce que j'appelle la sortie du temps. C'est un mystère et un des attraits de la photo.

» Regardez ce portrait des deux petites filles en tablier. Il date de 1952. Depuis, elles ont grandi. L'eau a filé sous les ponts. L'autre jour, je passe place Maubert. J'avais pris des photos le dimanche et j'étais impatient de les voir au labo. Une dame bon chic bon genre m'accoste : *« C'est bien vous qui avez photographié ces deux petites filles ? »* Je dis oui, c'était en 1952. Elle rétorque : *« Et bien, c'était devant ma boutique d'antiquités. Une des petites filles est devenue Miss France et ensuite clocharde. »* Est-ce vrai ? Est-ce la même ? Et de laquelle des deux petites filles s'agit-il ? En une seconde, le passé avait resurgi sur ma route. Mais il est revenu aussi pour les deux petites filles. L'image les ramène en arrière. Elles se revoient dans leur petit tablier blanc. Pourtant la photo n'a duré qu'une seconde. Et elles ont continué à jouer aussitôt après. C'est ça la photo. Juste un instant. Un entre-deux dérobé à la continuité du temps.

– Ce que vous décrivez là, c'est au fond votre conception de la photographie.

– On est happé par son sujet. Pour faire cette photo, je n'ai rien eu à faire. Mais dans ce « rien », tout est compliqué. Une photo, c'est fulgurant. On ne peut pas se reprendre. C'est l'élan qui compte. Il faut réussir d'un seul coup. Bien sûr, on peut faire plusieurs prises. Mais il n'y a qu'une fois où tout se tient. Les deux fillettes n'ont pas posé. Elles se sont « posées » devant moi, comme deux moineaux. Tout a disparu maintenant. Seul reste cet instant où elles se sont arrêtées. Je considère la photo comme un don. C'est un cadeau tombé du ciel. Il faut seulement savoir le recevoir. Et être là au bon moment. Le miracle ne se répète pas tous les jours. On ne rencontre qu'une fois la femme de sa vie.

– Vous dites que *« le monde s'use, les clichés s'usent ; notre regard, lui, ne s'use pas »*. Comment préservez-vous, malgré les ans, cette partie d'innocence et d'ingénuité ?

– J'attends toujours la photo à venir. Chaque regard est notre premier regard et je voudrais que chaque photo soit ma première photo. On dit que je suis un rêveur. Je connais surtout la fragilité de la vie. J'ai vu la solitude et la misère. J'ai été au Vietnam. Voyez Van Gogh. Même dans la pire détresse, il ouvre la fenêtre et regarde le soleil. La télévision nous abreuve de malheurs du matin au soir. Je pense que chaque jour il y a au moins une belle chose à voir. Je dirais que pour chaque homme, dans chaque jour qui passe, il y a quelques instants de clarté. Cela ne veut pas dire que j'ignore le reste. Bien au contraire.

– L'exposition comporte plus de cent vues de Paris, de 1946 à nos jours. Incitent-elles à vous redécouvrir ?

– En fouillant mes archives, j'ai retrouvé des photos que je n'avais pas tirées. Il y a aussi des vues récentes. Quand j'ai débuté en 1951, la photographie était une aventure. Et cela reste l'aventure de ma vie. Tout mon travail est autobiographique. J'ai connu tous les gens que je montre. Quelquefois seulement dix minutes. Et parfois des années. Je ne suis pas à côté de mes images. Je me trouve dedans, tout en m'effaçant. Et plus on s'efface, plus on apparaît.

» J'aimerais dire ceci : la photo est un art pauvre. Il suffit d'un film, d'un appareil qui marche. Une photo n'est qu'un petit bout de papier. On prend ce qu'il y a devant soi. En peinture, il y a le cadre, le format. Une toile c'est grand. Et unique. Mais je n'ai pas honte d'être photographe. Beaucoup de mes confrères auraient voulu être peintres. J'aime la peinture et je la connais. Mais mon amour de la peinture ne me donne pas honte d'être photographe. Grâce à la photographie, j'ai voyagé partout. J'ai vu des gens. Chacun m'a apporté quelque chose. Ce qui m'appartient appartient aussi aux autres. Toutes ces photos des années 50 ou 60, heureusement que nous les avons faites. Elles n'intéressaient personne à l'époque. On ne se souciait pas de ce qui allait disparaître. Aujourd'hui, elles resurgissent sur une affiche, une carte postale, dans une exposition. C'est comme une résurrection. Comment dire ? Une exhumation. C'est un beau mot. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS

★ *Le Paris de Boubat, de 1946 à nos jours*. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 3e. Du 6 novembre au 6 janvier 1991. Nocturne le jeudi jusqu'à 20 heures. Le catalogue rassemble des textes de François Cavanna et de Françoise Reynaud, 122 illustrations, 140 pages, 255 F.



CINÉMA

LE GUIDE

Il y a les admirateurs de Marilyn et les sectateurs de Garbo. Et puis les inconditionnels de la plus belle, la plus troublante, la plus... Ah ! Gene Tierney, enfin. Ceux-là en virent trente-six chandelles grâce aux trente-six films (dont quatre inédits en France) qu'elle illumina de sa présence sophistiquée et, en apparence, moins superficielle que celle de ses concurrentes hollywoodiennes des années 40 et 50. Et elle tourna, elle, dans beaucoup de bons films. En témoigne l'hommage rendu à sa sublimité, qui débute avec quatre merveilles : *The Shangaï Gesture, Laura, l'Aventure de Mme Muir et les Forbans de la nuit.*

KOBAL COLLECTION

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

La Désenchantée

de Benoît Jacquot,
avec Judith Godrèche,
Marcel Bozonnet,
Yan Desny,
Malcolm Conradt,
Thérèse Liotard,
Thomas Salsman.
Français (1 h 18).

Judith Godrèche, l'héroïne de *la Fille de quinze ans* filmée par Doillon, revient avec deux ans de plus devant la caméra du réalisateur des *Ailes de la colombe*, toujours capable de séduire les hommes de toutes générations : trois rencontres en trois jours changeront sa vie.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les Matins chagrins

de Jean-Pierre Gallepe,
avec Hugues Quester,
Anouck Grinberg,
Patachou,
Christiane Cohendy,
François Creton,
Michel Vitold.
Français (1 h 35).

Dans la ville de tous les jours rôdent les fantômes de rêves anciens. Tout le monde préférerait les oublier, sauf Dan le journaliste qui, pour découvrir pourquoi un ex-activiste des réseaux de soutien au tiers monde a été assassiné, n'hésitera pas à se lancer dans une enquête aux détours imprévus.

Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Thelonious Monk

de Charlotte Zwerin,
avec le Thelonious Monk Quartet,
le Thelonious Monk Octet,
la voix de Samuel E. Wright.
Américain (1 h 29).

A partir d'images filmées pendant les concerts d'une tournée européenne de Monk, et d'interviews récentes, une évocation du génial pianiste de jazz qui dépasse le document d'archive et l'hommage respectueux, pour se transformer en pur moment de plaisir.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

SÉLECTION

Les Affranchis

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Lorraine Bracco,
Paul Sorvino.
Américain (2 h 21).

Du rêve d'enfance à la fortune puis à la chute ignominieuse, trente ans dans la vie d'un malfrat de la pègre italo-américaine fournissent à Martin Scorsese l'occasion de démontrer sa totale maîtrise. Mélange des genres, des tons, des styles de mise en scène composent un éblouissant kaléidoscope : *les Affranchis* est déjà un classique.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Les Armes de l'esprit

de Pierre Sauvage.
Français (1 h 25).

Interviews et documents d'archives reconstituent l'histoire exceptionnelle du Chambon-sur-Lignon, cette petite ville de Haute-Loire qui, durant l'Occupation, accueillit et sauva des milliers de juifs.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Bouge pas, meurs, ressuscite

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov,
Dinara Droukarova,
Eléna Popova.
Soviétique, noir et blanc (1 h 45).

A travers les tribulations aux marges du fantastique et pourtant terriblement réelles d'un jeune garçon, une reconstitution de la vie quotidienne dans la Russie stalinienne : un superbe poème d'images, de colère et de compassion.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Dick Tracy

de Warren Beatty,
avec Warren Beatty,
Al Pacino,
Glenne Headly,
Charlie Korsmo,
Madonna,
Dustin Hoffman.
Américain (1 h 47).

Passant outre à la malédiction qui veut que les adaptations au cinéma de bande dessinée se soldent par des échecs, Warren Beatty transforme les aventures du détective inventé par Chester Gould en opéra bariolé et tonique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Etoile cachée

de Ritwik Ghatak,
avec Supriya Choudhury,
Anil Chatterjee,
Bijon Bhattacharya,
Gita Ghatak.
Indien, noir et blanc (2 h).

Grand mélo indien et saga familiale dominée par un personnage de jeune femme souffrante et méritante, *Etoile cachée* est aussi une merveille de beauté visuelle, signée par un cinéaste à découvrir sans retard.

VO : Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04).

Extrêmes Limites

de Mac Gillivray,
avec Maria Walliser,
Carl Lewis,
Tony Yaniro,
Nina Ananiashvili.
Américain (38 mn).

Dans les conditions de vision exceptionnelles de la Géode, une très étrange plongée à l'intérieur du corps humain. Et pas n'importe quel corps : ceux d'athlètes de haut niveau au moment de l'exploit physique.

La Géode, 19e (46-42-13-13).

Halfaouine

de Férid Boughedir,
avec Selim Boughedir,
Mustapha Adouani,
Rabia ben Abdallah,
Mohamed Driss,
Hélène Catzaras,
Fatma ben Saidane.
Franco-tunisien (1 h 38).

Dans le faubourg tunisois d'Halfaouine, quelques jours dans la vie de Noura : ceux pendant lesquels il cesse d'être un enfant pour devenir un homme. Par la grâce de la caméra inspirée et attentive de Ferid Boughedir, tout un monde attachant vu à travers les yeux du garçon.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Mari de la coiffeuse

de Patrice Leconte,
avec Jean Rochefort,
Anna Galiena,
Roland Bertin,
Maurice Chevit,
Philippe Clévenot,
Jacques Mathou.
Français (1 h 20).

Antoine est un homme qui sait ce qu'il veut : depuis l'enfance, son rêve le plus cher est d'épouser une coiffeuse. De la réalisation de ce projet et de ce qui s'ensuivit, Patrice Leconte tire un film farfelu et émouvant, aidé par la dinguerie de Jean Rochefort et la sensualité d'Anna Galiena.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Sailor et Lula

de David Lynch,
avec Nicolas Cage,
Laura Dern,
Willem Dafoe,
Crispin Glover,
Diane Ladd,
Isabella Rossellini.
Britannique (2 h 07).

A fond les manettes sur la route de brique jaune qui mène à la romance chromo, un film comme un maléfice ironique et pervers émaillé de scènes sanglantes, comiques ou étrangement belles valut au réalisateur de *Blue Velvet* la Palme d'or de Cannes.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Taxi Blues

de Pavel Lounguine,
avec Piotr Mamonov,
Piotr Zaitchenko,
Vladimir Kachpour,
Natalia Koliakanova,
Hal Singer,
Elena Saphonova.
Franco-soviétique (1 h 50).

A travers la rencontre d'un musicien encore plus alcoolique que la majorité des Russes et d'un chauffeur de taxi « beauf », un portrait au vitriol de l'Union soviétique d'aujourd'hui filmé par un cinéaste inspiré.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Total Recall

de Paul Verhoeven,
avec Arnold Schwarzenegger,
Rachel Ticotin,
Sharon Stone,
Ronny Cox,
Michael Ironside,
Marshall Bell.
Américain (1 h 53).

Doug Quaid est-il vraiment un agent secret intergalactique chargé d'une périlleuse mission sur Mars, ou est-il victime d'hallucinations? En tous cas Schwarzenegger est bien le costaud no1 d'Hollywood, et Paul Verhœven le réalisateur capable de dominer ce genre de superproductions truffées d'effets spéciaux impressionnants.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

REPRISES

Dersou Ouzala

de Akira Kurosawa,
avec Maxime Mounzouk,
Youri Solomine.
Soviétique, 1975 (2 h 25).

La rencontre entre le géographe russe Arseniev et le chasseur Dersou lors d'un voyage d'exploration dans le Grand Nord, se transforme par le génie de Kurosawa en somptueux poème visuel à la gloire de la nature et de l'humanité.

VO : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Easy Rider

de Dennis Hopper,
Peter Fonda,
Jack Nicholson.
Américain, 1968,
couleur (1 h 30).

L'odyssée de deux motards à travers l'Amérique de la fin des années 60, l'apparition remarquée de Jack Nicholson et une bande musicale d'anthologie en firent le film culte de la contre-culture. Plus de vingt ans après, *Easy Rider* reste un bon film, ce qui n'est pas un mince exploit après avoir à ce point incarné une époque.

VO : Cinoches 48, 6e. (46-33-10-82).

Histoire d'Orokia

de Jacques Oppenheim,
Sou Jacob,
avec Marguerite Sou,
Nouhoum Ouattara,
Joseph Traoré.
Franco-burkinabé, 1987 (1 h 18).

En Afrique de l'Ouest au lendemain de l'indépendance, l'histoire tragique et ordinaire d'une femme mariée contre son gré, sous la contrainte d'une société qui a encore tout à inventer de la démocratie.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Mean Streets

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Harvey Keitel,
David Proual,
Amy Robinson.
Américain, 1972 (1 h 50).

Dans les bas-fonds de Little Italy à New-York, le face-à-face de Robert De Niro le chien fou et de Harvey Keitel l'angoissé qui voudrait échapper à son destin donne à Scorsese l'occasion d'un superbe thriller survolté et métaphysique.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les Mille et Une Nuits

de Pier Paolo Pasolini,
avec Ninetto Davoli,
Franco Merli,
Ines Pellegrini,
Luigina Rocchi,
Franco Citti,
Tessa Bouche.
Italien, 1974 (2 h 30).

Après *le Décaméron* et *les Contes de Canterbury*, le troisième volet des contes fantastiques et fripons filmés par Pasolini s'attaque à la légende arabe, dont l'auteur de *l'Evangile selon saint Mathieu* donne une version très personnelle.

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Noblesse oblige

de Robert Hamer,
avec Alec Guinness,
Dennis Price,
Valérie Hobson,
Joan Greenwood.
Britannique, 1949,
noir et blanc (1 h 27).

Un plan de carrière appliqué avec une admirable persévérance : par les moyens les plus inventifs, un gentleman-meurtrier se débarrasse de tous ceux qui entravent son accession au titre de lord. L'assassin et les victimes sont interprétés par le seul et ô combien unique Alec Guiness, miraculeux dans ce bijou de la comédie de l'absurde à l'anglaise.

VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Un homme qui dort

de Georges Perec,
Bernard Queysanne,
avec Jacques Spiesser,
la voix de Ludmila Mikaël.
Franco-tunisien, 1974,
noir et blanc (1 h 21).

Adapté par Perec de son roman homonyme, la mise en images oniriques de l'expérience « limite » d'un jeune homme qui, un jour, choisit de s'abstraire totalement du monde. Un cauchemar en noir et blanc, dont les rues d'un Paris aujourd'hui disparu sont les véritables vedettes.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Voyage à Tokyo

de Yasujiro Ozu,
avec Chishy Ryu,
Chiyeko Higashiyama,
So Yamamura,
Haruko Sugimura,
Setsuko Hara.
Japonais, 1953, noir et blanc (2 h 20).

Sur le thème de la famille et du temps qui passe, cher au cœur d'Ozu, la très simple histoire de vieux campagnards qui rendent visite à leurs enfants installés en ville devient un pur chef-d'œuvre. A voir également, *le Goût du saké*, dernier film du maître japonais.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Hommage à Gene Tierney

Voir notre photo légendée ci-contre.

The Shangaï Gesture, de Josef Von Sternberg (1942) :
Action Ecoles (Paris-5e), 43-25-72-07.

Laura, d'Otto Preminger (1944) :
Reflet Medicis (Paris-5e), 43-54-42-34 ; Action Champs-Elysées (Paris-8e), 44-25-71-89.

L'aventure de Mme Muir, de Joseph Mankiewicz (1947) :
Action Christine (Paris-6e), 43-29-44-40 ; Mac-Mahon (Paris-17e), 43-29-79-89.

Les Forbans de la nuit, de Jules Dassin (1950) :
Action Rive-Gauche (Paris-5e), 43-29-44-40 ; Les Trois-Balzac (Paris-8e), 45-61-10-60.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.



SPECTACLES NOUVEAUX

Andromaque

de Racine,
mise en scène
d'Elo Suhany,
avec Denis Vindret,
Julien Piana,
Dominique Terramosi
et Sophie Guéron.

Oreste aime Hermione, qui aime Pyrrhus, qui aime Andromaque qui aime son fils...Un « classique du programme » pendant les petites vacances de novembre.

Centrale-théâtre, 2, av. Sully-Prud'homme, 92000 Châtenay-Malabry. A partir du 5 novembre. Les lundis, jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 46-83-70-00. 30 F et 40 F.

Anna Paulla Talla

de Marie Bellour,
mise en scène
de Guillaume Morel,
avec Valérie Atlani
et Guillaume Morel.

Une mère, une actrice, une vieille fille, racontent leur expérience de la vie. Amour maternel, sexe, déchirements, morts. Amour tout court.

Arcane, 168, rue Saint-Maur, 11e. A partir du 5 novembre. Les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-38-19-70. 60 F et 80 F.

Callas

de Jean-Yves Picq,
d'après les interviews de Maria Callas,
mise en scène
de Dominique Lardenois,
avec Elizabeth Macocco.

Voir notre photo légendée ci-contre.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Auvervilliers. A partir du 6 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. De 80 F à 110 F.

Le Cerceau

de Victor Slavkine,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Yveline Ailhaud,
Jean-Quentin Chatelain,
Miloud Khetib,
Michael Lonsdale,
direction de la musique
Martine Viard,
Piano François Martin
et intermède café-concert :
Olivier Danizet.

C'est invité par le Festival d'automne que le metteur en scène soviétique Vassiliev faisait découvrir cette histoire d'intellectuels quadragénaires rêvant d'évasion géographique et amoureuse. Par la force des comédiens il renouvelait un thème pourtant galvaudé. C'est encore le Festival d'automne qui parraine la version française de Claude Régy.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 6 novembre. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-21-18-81. De 90 F à 120 F.

Chatterton

d'Alfred de Vigny,
mise en scène
de Jacques Destoop,
avec Emmanuel Dechartre,
Virginie Billetdoux,
Marc Cassot,
Daniel Sarky.

Le poète rejeté par la bourgeoisie. Un mélo dans le style des romantiques allemands et, comme chez eux, à la limite des excès parodiques.

Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 5e. A partir du 5 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-33-43-00. 70 F et 110 F.

Fen

de Caryl Churchill,
mise en scène
de Paul Golub,
avec Diane Calma,
Claudie Decultis,
et Catherine Therouenne.

Portrait en couleurs vives, truculentes et violentes d'un monde paysan devenu quasi anachronique.

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20e. A partir du 2 novembre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. De 40 F à 80 F.

L'Idée fixe

de Paul Valéry,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Pierre Arditi
et Bernard Murat.

Reprise du dialogue ironico-philosophique entre un penseur amoureux et un médecin désabusé, qui agitent les grands mystères du désir et de la raison.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 3 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

La Nuit de Mme Lucienne

de Copi,
mise en scène
de Muriel Piquart,
avec Nathalie Demmard,
Jean-Claude Dumay,
Pierre Giraud,
Laurent Nenning
et Lison Pinet.

Copi a créé la dame assise. *Madame Lucienne*, c'est autre chose : elle est bloquée dans son fauteuil roulant. Mais c'est toujours l'univers absurde de Copi, les abîmes vertigineux de son humour, de l'amour qu'il a de l'humanité.

Théâtre de la Main-d'Or-Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 5 novembre. Du lundi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 30. 75 F et 110 F.

Pour en finir avec le jugement de Dieu

d'après Antonin Artaud,
avec Valérie Pournes,
Rémy Bleibtreu,
Dominique Casays,
Mathieu Savagner
(percussions),
Guy Borderieux (percussions)
et Catherine Coroli (voix).

C'était Artaud vivant ses mots comme un Christ torturé, c'était l'éclair de ses yeux, et la profération passionnelle de sa révolte. C'est son plus beau texte.

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. A partir du 2 novembre. Du mardi au samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 42-71-30-20. Durée : 1 h 15. De 60 F à 100 F.

La Profecia

de Manuel Corleto,
mise en scène
de Jean-Yves Pénafiel,
avec vingt comédiens
et quatre musiciens
guatémaltèques.

La conquête du Guatemala par les Espagnols, en paroles et musiques.

Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, 13e. A partir du 6 novembre. Du lundi au dimanche à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. 70 F et 100 F.

La Robe verte

de Tawfiq-al-Hakim,
mise en scène
d'Hervé Dubourjal,
avec Denise Gence,
Gilles Segal,
Pierre Tabard,
Abbès Faraoun,
Lila Palinski,
Yves Grenier
et Michel Estier.

L'histoire se passe en Egypte, dans la banlieue du Caire, et c'est la vie d'une femme qui pense sans cesse à un enfant qu'elle aurait pu avoir. Un jour, elle disparaît. C'est alors que commence *la pièce* et que l'histoire se reconstitue au fil d'une enquête. La première œuvre jouée en France du plus grand auteur égyptien.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 2 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 90 F et 110 F.

Pour représenter Maria Callas, Elizabeth Macocco a fardé ses yeux, tiré ses cheveux, entouré son cou d'un collier de perles. Juste quelques signes. Dans le spectacle qui lui a valu un Molière et qu'elle reprend à Aubervilliers, la comédienne ne vise pas la ressemblance avec la Diva. Elle ne cherche pas à l'incarner. A travers biographies et interviews, à travers les péripéties romanesques qui ont marqué la vie et la mort de la Divine, elle est partie à la recherche d'une femme.

TRISTAN VALES/ENGUERAND

[redacted]

SÉLECTION PARIS

Bérénice

de Jean Racine,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Nathalie Nell,
Jean-François Sivadier,
Jean-Baptiste Malartre,
Agnès van Molder,
Michel Peyrelon,
Bernard Bloch
et Olivier Dautrey.

« *Que le jour recommence et que le jour finisse, sans que jamais Titus puisse voir Bérénice.* » Jamais, peut-être, les vers de Racine n'auront été si beaux, si purs pour nouer les *incertitudes de l'amour* et du pouvoir, la violence et puis la soumission blessée d'une reine. Jamais, sans doute, une comédienne, Nathalie Nell, n'aura fait verser tant de larmes.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 45. De 55 F à 130 F.

Les Clowns de Leningrad

avec Licedei.

Parodiée et mimée par la troupe Licedei, la vie bouillonne d'émotion et de burlesque. Il n'est d'ailleurs nullement question de spectacle, mais d'une fête, détonante.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Les mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 80 F à 150 F.

Les Enfants Tanner

de Robert Walser,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Philippe Demarle,
Marief Guittier,
Virginie Michaud,
Michel Raskine,
Christian Ruché,
Yvette Théraulaz
et David Warrilow.

Le théâtre à l'état pur, qui laisse une scène juste assez vide pour peupler tout un univers d'existences espérées ou anéanties, ou qui ont tout usé à la longue, à force. Le théâtre à l'état pur constellé d'éclats, d'étincelles, *d'échanges, juste pour retenir* en son for intérieur une voix, une apparition. L'irradiation de cette soirée repose sur un magicien sensible, sincère : Joël Jouanneau.

Espace Gérard-Philipe, marché Debussy, rue Louise-Michel, 78000 Sartrouville. Le 6 novembre, 21 heures (et les 7, 8, 9, 10 et 11 novembre). Tél. : 39-14-23-77. De 40 F à 95 F.

Folitude

de Michel Humbert,
mise en scène
de Pierre Humbert,
avec Michel Humbert
et Sabry Laimner.

Comment les mots d'un conférencier qui pérore sur les fragments de la folie d'Erasme sont rattrapés au vol par un demeuré, insignifiant, peut-être, mais dont l'encombrante et donc inquiétante présence laisse un arrière-goût de *la Leçon*, de Ionesco.

Marie-Stuart, 4, rue Marie-Stuart, 2e. Du mardi au samedi à 18 h 30. Tél. : 45-08-17-80. Durée : 1 h 15. De 65 F à 100 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil,
Philippe Uchan
et Romain Duverne.

Scapin à rouflaquettes, plus désabusé que canaille, virevoltant sur les toits de Naples, mettant Géronte et argent dans sa poche : d'Avignon à Paris, Daniel Auteuil soulève les foules.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 45. De 90 F à 120 F.

Lettre d'une inconnue

de Stefan Zweig,
mise en scène
de Patrice Douchet,
avec Marie Landais
et la voix d'Alain Duclos.

Ecrire, écrire pour un homme que l'on aime, parce que l'on ne l'a vu que trois fois peut-être. C'était un écrivain célèbre. L'inconnue lui enverra ce *texte magnifique*, d'une vie manquée, rêvant ses désirs, inventant les siens, avant de s'engouffrer dans une seule issue possible, la mort.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. Du mardi au samedi à 18 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.

Liliom

de Ferenc Molnar,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec Marie Bersotti,
Gilles Baudelet,
Agnès Berthon,
Michel Guidu
et Véronique Vellard.

Balade dans les baraques et les stands tapageurs d'une *fête foraine* de la banlieue de Budapest avec Liliom, mauvais garçon dont le cœur, tendre bien sûr, penche pour deux femmes. Où l'on écoute une musique lancinante, déchirante, tout le charme nostalgique de l'Europe centrale. Où l'on pousse un « ouf ! » de soulagement : Ferenc Molnar n'est pas seulement l'auteur de *l'Officier de la garde*, la comédie un peu lourde actuellement à l'affiche à la Comédie des Champs-Elysées.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvres, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 45 F à 100 F.

Love Letters

de A.-R. Gurney,
mise en scène
Lars Schmidt,
avec Anouk Aimée
et Bruno Cremer.

On les regarde et on les aime, Anouk Aimée et Bruno Cremer, qui retrouvent les fragments de leur vie, lisent, relisent leurs lettres, avant de comprendre trop tard qu'elles n'étaient que serments d'amour.

Marigny (Petit), carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 1 h 30. 150 F et 220 F.

Marcel Marceau

avec Marcel Marceau,
Blanca del Barrio,
Jean-Luc Gaimiche,
K. Scott Malcolm,
Bogdan Nowak
et Fosco Perinti.

L'homme blanc qui sait transformer un espace noir en jardin public coloré, un gentil pantin en pickpocket aux mille doigts, présente de *nouvelles créations*. Il se cogne dans un labyrinthe, passe aux aveux ou se noie dans un cabinet fantastique. Sans piper mot, toujours. Pourquoi changer un langage universel ?

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 2 heures. De 79 F à 220 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jacques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François Berleand.

Interpréter les amours tourmentées de Paul Claudel offre des rôles magnifiques à des comédiens. Didier Sandre est *le plus formidable* de tous, aventurier troublant, une nuit sur la mer de Chine.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 h 30. De 120 F à 240 F.

Phèdre

de Sénèque,
mise en scène
de Daisy Amias,
avec Jany Gastaldi,
Bruno Sermonne,
Michaël Kraft,
Alain Mace
et Evelyne Istria.

La Phèdre de Sénèque est beaucoup plus brutale, enfiévrée que sa petite sœur racinienne, car le le désir y est *omniprésent, tendu. La mise* en scène abrupte de Daisy Amias, et Janny Gastaldi, magnifique, font merveille.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Pièce sans titre

de Federico Garcia-Lorca,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Anne Alvaro,
Redjep Mitrovitsa,
Mehmet Ulusoy,
Grégoire Ostermann,
et B.-D. Barek.

Tout commence dans le confort d'une répétition du *Songe du nuit d'été*, tout s'achève dans la poussière et le malaise. Entre-temps, le metteur en scène a rallié le camp de la réalité, la vérité, *rejetant le théâtre, incarnation* du mensonge. Dehors, la guerre civile fait trembler les murs de l'Odéon. Grâce à la force lumineuse de Redjep Mitrovitsa, tout passe, même l'idéologie naïve de cette pièce écrite d'un seul trait par Federico Garcia-Lorca, comme un besoin violent.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 1 heures. De 28 F à 145 F.

Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage

de Jules Renard,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Anny Duperey
et Bernard Giraudeau.

Certains se séparent parce qu'ils s'aiment trop, parce qu'ils ont peur du bonheur ; d'autres parce qu'ils se sont assez vus. Confortablement installés *dans* les pantoufles de Jules Renard, Anny Duperey et Bernard *Giraudeau* dissertent poliment sur le thème de la rupture tout en douceur.

Edouard-VII-Sacha Guitry, 10, place Edouard-VII, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-42-59-92. Durée : 1 h 45. De 80 F à 250 F.

Platonov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Sylvie Orcier,
Marc Betton,
Annie Perret,
Charles Schmitt,
David Burztein,
et Jean-Philippe Salério.

Amertume abrupte et traits grotesques éclairaient déjà la première pièce de Tchekhov. Georges Lavaudant le souligne avec beaucoup de style, de précision, d'élan de vie immédiate. Les comédiens, intelligents et forts, cyniques mais fragiles, fascinent si le *spectateur admet que toute* l'apparence slave de *Platonov* a été résolument écartée.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 75 F à 120 F.

Théâtre équestre Zingaro

avec vingt-quatre acteurs,
musiciens,
cavaliers,
danseurs,
dresseurs,
seize chevaux
de douze races
différentes,
trois ânes...

Les voilà à nouveau dans leur *cathédrale* de bois. Musiques tziganes, cosaques, charrettes ornementées, portant mille bougies traînées par des bœufs placides aux yeux fardés, orgue, cloche, vin chaud servi par des valets blêmes, *galopades effrénées* des chevaux qui se cabrent, et dansent, et s'aiment. Et qui, acteurs magnifiquement sauvages, jouent avec les cavaliers, secouant leurs crinières, faisant voler le sable.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-78-75-00. De 100 F à 200 F.

Tonkin-Alger

d'Eugène Durif,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Cécile Backès,
François Clavier,
Didier Kerckaert,
et Serge Valletti.

Il va falloir partir rejoindre le contingent en Algérie. En attendant, une bande banale de gamins qui veulent échapper *à tout prix au béton*, à la grisaille. En attendant, la vie continue : les filles, la jalousie, la rupture. Dans le gris omniprésent du décor, les acteurs jouent le souvenir de la peur, ces moments d'*attente où tout peut basculer.* C'est là le charme rare du spectacle.

Jardin d'hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 20. 75 F et 95 F.

La sélection Théâtre a été établie par : *Colette Godard* et *Bénédicte Mathieu*

GUIDE/MUSIQUES

SÉLECTION PARIS

Mercredi 31 octobre

Bach
Sonates et Partitas

Ysaye
Sonates pour violon seul

Prokofiev
Sonate pour violon

Ben Haim
Sonate pour violon
Shlomo Mintz (violon).

Voir notre photo légendée ci-contre.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 120 F à 160 F. *Jusqu'au 8 novembre.*

Haydn
Symphonie « Funèbre »

Prokofiev
Roméo et Juliette
Orchestre national de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction).

L'orchestre de l'Opéra-Bastille n'est pas encore dans la fosse qu'il en sort déjà. Du temps où il officiait à Garnier, l'Orchestre de l'Opéra de Paris avait la réputation justifiée d'être le meilleur orchestre français. Vu l'état du National dont Jacques Lonchampt a écrit ce qu'il fallait en penser à la veille de sa reprise en main par Charles Dutoit (*le Monde* du 15 septembre), vu les curieux choix qui émaillent la programmation de l'Orchestre de Paris, il y a effectivement une place à conquérir.

Opéra de la Bastille, *20 heures. Tél. :* 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Vendredi 2 novembre

Beethoven
« Grande Fugue »
Concerto pour piano n° 2
Symphonie n° 4
Mitsuko Uchida (piano), English Chamber Orchestra, Jeffrey Tate (direction).

La pianiste Mitsuko Uchida a-t-elle été choisie par sa maison de disques parceque son talent dépasse ou égale celui de ses confrères d'âge avoisinant, ou pour des raisons qui relèvent davantage du marketing ? D'origine japonaise, éduquée en Europe, cette jeune femme serait, en effet, la première pianiste originaire de ce pays à faire une grande carrière internationale.
Ses premiers disques (une intégrale des sonates et quelques concertos de Mozart, les *Sonates op. 35 et 58* de Chopin, les *Etudes* de Debussy), son premier récital à la Maison de la radio, il y a trois ou quatre ans, n'ont pas laissé de souvenirs impérissables. Mitsuko Uchida a, certes, de bons doigts, mais ses interprétations nous apparaissent trop dénuées d'invention et de présence musicale pour être vraiment dignes d'un tel battage publicitaire. Pour être juste, il faut noter que les avis divergent et que certains musiciens voient en elle la plus formidable interprète de Mozart de notre temps. C'est l'avis de Jeffrey Tate, qui la dirige dans une intégrale des concertos de Beethoven au Châtelet. Rendez-vous donc les 2 et 3 novembre.

Châtelet. Théâtre *musical de* Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 275 F.

Samedi 3

Beethoven
Quatuor à cordes n° 11, transcrit par Mahler
Concerto pour piano n° 3
Symphonie n° 1
Mitsuko Uchida (piano), English Chamber Orchestra, Jeffrey Tate (direction).

Lire ci-dessus.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, *20 h 30. Tél. :* 40-28-28-40. De 70 F à 275 F.

Lully
Petits Motets
Jill Feldman, Susie Le Blanc, Guillemette Laurens (sopranos), Simon Heyerick (violon), Bruno Cocset (basse de violon), Elisabeth Joyé (orgue).

Lully revient en force après l'exhumation d'*Atys* par Christie/Villégier/Cauchetier. *Est-ce* à dire que toute sa musique présente un grand intérêt autre qu'historique ? Lully n'est pas Rameau. Son harmonie parfois trop simple, sa propension à abuser de l'homorythmie, sa grandiloquence n'ont pas toujours de quoi retenir l'attention de bout en bout.

Versailles. *Chapelle royale du* château, 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. 40 F.

Lundi 5

Chopin
Quatre Ballades

Liszt
Rhapsodie hongroise n° 12

Rachmaninov
Sonate pour piano n° 2
Cécile Ousset (piano).

Cécile Ousset est française. Sa carrière qui se déroule essentiellement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (à une époque, elle a beaucoup joué et enregistré dans l'ex-RDA) ne le laisse pas deviner. C'est une pianiste au jeu clair, à la virtuosité sans complexe. Sa sonorité est parfois un peu crue, sa virtuosité *extérieure*, mais son approche musicale est suffisamment réfléchie pour qu'elle puisse s'enorgueillir d'avoir enregistré une excellente interprétation du *Deuxième Concerto pour piano et orchestre* de Brahms (Accord-Musidisc) et une version, en son temps recommandée, de l'intégrale des variations de Beethoven (IPG supprimé). Elle enregistre dorénavant chez EMI-Londres un répertoire qui lui va encore mieux : Ravel (*Miroirs, Valses nobles et sentimentales*), Chopin (*Ballades, Sonates*), Rachmaninov (*Deuxième Sonate, Second* et *Troisième Concertos*), Liszt (*Premier Concerto*). C'est justement ce qu'elle a choisi pour sa rentrée parisienne.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Mozart
Symphonies KV 45 a et b, KV 48
Symphonie n° 34
Amsterdam Baroque Orchestra, Ton Koopman (direction).

Claveciniste débordant d'imagination (au point qu'il en donne parfois le tournis), Ton Koopman dirige avec la même attention portée aux détails, la même rythmique nerveuse et dansante. Dire que cela convient bien au *Requiem* de Mozart (il vient d'en publier, chez Erato, un enregistrement tellement débarrassé de pathos romantique qu'il en devient presque guilleret) serait beaucoup dire, *mais la* publication des symphonies qu'il a entreprise pour le même éditeur est, en revanche, un bonheur de chaque instant. Le concert prend place au Théâtre des Champs-Elysées, tant mieux. Son acoustique un peu sèche, son faible cubage, ne sont pas loin d'être idéaux pour ce répertoire.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 260 F.

Mardi 6

Rossi
Scarlatti
Vivaldi-Bach
Guillou
Toccatas, concerto et sonates

Moussorgski
Tableaux d'une exposition
Jean Guillou (orgue).

Sur son orgue flambant neuf, rutilant comme un bolide de course, Jean Guillou interprète un *programme* virtuose, comme il les aime. Et la musique dans tout ça ?

Eglise Saint-Eustache, 20 h 15. Tél. : 42-25-67-07. Location Fnac, Perrossier, Virgin Megastore. De 100 F à 250 F.

Mendelssohn
Brahms
Ravel
Rorem
Copland
Mélodies et Lieder
Arleen Auger (soprano), Roger Vignoles (piano).

L'Auditorium des Halles – et la Salle Gaveau – sont des lieux faits pour la musique de chambre, le récital ou la mélodie. L'acoustique y a cette précision, cette chaleur indispensables à la juste perception d'œuvres intimes entre toutes dont il reste si peu lorsqu'on les écoute à Pleyel.
La voix de soprano d'Arleen Auger *est pure*, sa *diction* excellente. Elle est une mozartienne d'exception, une récitaliste rare.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

Shlomo Mintz est moins connu en France que d'autres violonistes. A l'invitation de l'Auditorium du Louvre *il se produit seul ou* avec des musiciens qu'il a lui-même choisis pendant une semaine. Excellente occasion pour découvrir les multiples facettes d'un interprète exigeant. Première le 31 octobre.

PATRICIA CANINO

RÉGIONS

Lille

Stravinsky
Pulcinella

Copland
Concerto pour clarinette et orchestre à cordes

Villa-Lobos
Bachianas Brasileiras n° 3 pour piano et orchestre
Michel Portal (clarinette), Alastair Miles (basse), Guy Flechter (ténor), Liliane Bizineche (mezzo-soprano), Arnaldo Cohen (piano), Orchestre national de Lille, Michel Swierczewski (direction).

Lille rend toujours hommage à Michel Portal. Et c'est bien. Si le *Pulcinella* de Stravinsky n'est pas une rareté, le *Concerto* de Copland n'est pas encore usé par de trop multiples exécutions. On en dira autant de la *Bachianas Brasileiras n° 3* de Villa-Lobos, l'un des compositeurs les plus mésestimés du vingtième siècle. *Pour sa* malchance, il est rarement dirigé par des chefs de premier plan, dirigeant des orchestres top niveau. Espérons que Michel *Swierczewski tirera* davantage des musiciens du bon Orchestre de Lille que de ceux de l'Opéra de Nancy récemment.

Les 2 et 3 *novembre*. Palais des congrès et de la musique. 20 h 30. Tél. : 20-42-09-77. 120 F.

Strasbourg

Beethoven
Quatuor à cordes n° 15

Schumann
Pièces pour piano
Quintette pour piano et cordes
Brigitte Engerer (piano), Quatuor Keller.

Un programme *qui varie les* plaisirs, quatuor à cordes, *piano seul, quintette*. Brigitte Engerer aime la musique de chambre, la complicité qu'elle implique, les luttes qu'elle étouffe. Le Quatuor Keller est l'une des révélations de ces dernières années. Heureux Strasbourgeois qui trouveront le temps d'aller les écouter.

Le 2 novembre. Palais de la *musique et des congrès*. 20 h 30. Tél. : 88-32-43-10. Location. De 80 F à 140 F.

JAZZ

N'Guyen Lé et J.-F. Jenny-Clark

Un guitariste est né. Depuis l'ONJ version Antoine Hervé, N'Guyen Lé est bien repéré. Chaleureux, lyrique, inventif. Plus un style élégant qui plaît. Avec l'éblouissant bassiste J.-F. Jenny-Clark, il forme un duo qu'il convient de voir tout de suite. Les guitaristes sont les premiers intéressés (*pour la technique*) ; les mélomanes aussi (pour l'invention) ; et tous ceux qui détestent être en retard d'un métro.

Jusqu'au 2 novembre au Sunset. 22 heures. 60, rue des *Lombards, 75001. Tél. :* 40-26-46-60.

Miles Davis

Concert annuel. Comme Messiaen à la Trinité pour Pâques, comme l'arrivée du Tour de France aux Champs-Elysées ou le bal du 14 juillet à la *Bastille :* immanquable. Le même soir, « Hommage à Albert Ayler » au cinéma l'Entrepôt : ce n'est pas le même public.

Le 3, au Zénith. 20 h 30. Tél. : 42-21-06-01. Entrepôt. 7-9, rue *Francis-de-Préssensé*, 75014. Tél. : 45-43-41-63.

Montagnac Tribute to Mingus

Un quintette rigoureusement choisi, par talent et par élection : Rava, Jeanneau, Sellin, Ceccarelli et Mechali. Un titre de groupe qui dit tout : l'esprit de Mingus au programme.

Le 2. Blues d'automne à Montagnac. Tél. : (16)-67-98-35-45 ou (16)-67-98-36-40.

ROCK

Crime & the City Solution
Tav Falco
Rose of Avalanche

Fais-moi peur. Crime and The City Solution, formation composite (morceaux des Bad Seeds de Nick Cave, d'Einstürzende Neubauten, les Allemands industriels, et d'autres encore), *sort de* temps en temps des disques *un peu dérangés*, tout à fait dérangeants. Le dernier, *Paradise Discotheque* (Mute), est encore plus insidieux, parce que simple, au premier abord. Frissons garantis pour la nuit de Halloween.

Le 31. Elysée-Montmartre, 19 heures. Location FNAC, Virgin Megastore. 100 F.

Zucchero

Le bluesman transalpin, le Joe Cocker de la Botte, ne sait faire qu'une seule chose sur scène : donner (de la voix, *du geste*) *et encore* donner.

***Le 2 novembre. La Cigale.* 20 h 30. Tél. : 42-23-38-00. Location FNAC. 142 F.**

Fugazi

Ces Américains arrivent précédés d'une réputation à faire passer les Dead Kennedys pour les Osmond Brothers. Très, très vite, très très *fort, pour faire monter* le mur du son.

***Le 5 novembre.* Espace Omano, 19 h 30. 50 F.**

B.B. King
Ray Charles
Gene Harris
***Philip Morris Jazz* Band**

Les légendes, les rois, les génies, on va les entendre de confiance, en hommage, le plaisir vient en plus, mais il *vient toujours.*

Le 5 novembre. Au Grand Rex. 20 h 30. Tél. : Rens : 42-36-43-43. Location FNAC, Virgin Megastore. De 120 F à 220 F.

Black Sorrows

Groupe australien de rock américain (comme tous les groupes australiens à l'exception des Easybeats), les Black Sorrows se distinguent par une certaine profondeur, un penchant introspectif plutôt sympathique.

Le 6 novembre. Espace Ornano, *20 heures.* Location FNAC, Virgin Megastore, New Rose. 90 F.

Tournées

Public Enemy

Dieux du rap autoproclamés, Public Enemy ne tient que par la rage qui anime le groupe. C'est elle qui les pousse vers la pureté incandescente à laquelle ils parviennent par moments, et c'est elle aussi qui les fait verser dans l'agit-prop' la plus niaise. Mais de toute façon, on peut danser.

Le 1er novembre, au Transbordeur, 1, avenue de Stalingrad, Lyon/Villeurbanne. *Le 2 au* Zénith, porte de Pantin, Paris 19e.

Les Têtes brûlées

Le retour des Camerounais, avec un clavier à la place de Zanzibar, le guitariste disparu, et, on l'espère, toujours les mêmes coiffures invraisemblables, les peintures fluos ; et, il ne faut quand *même pas oublier le princi*pal, le rock-bikutsi, approximativement le versant dur de la musique d'Afrique de l'Ouest.

Les 1er, 2 et 3 novembre, Café des Anges, 5, rue Sainte-Catherine, Strasbourg. Tél. : 88-35-29-54. Le 7 à 21 heures, salle Coppelia, place de l'Hôtel-de-Ville, 72200 La Flèche. Tél. : 43-45-21-45.

MUSIQUES DU MONDE

Nuit de la musique caraïbe

Les Martiniquais de Fall Fret avec leur chanteuse, Mariejosé Alie, dans une grande fête du jazz caraïbe. Au programme, le West Indies *Jazz Band, dix-sept* musiciens parmi les meilleurs de la région, venus de la Barbade, de Sainte-Lucie ou d'Antigua, avec Jackie Bernard, le leader de Fall Fret au clavier.

Le 31. Olympia, *20 heures.* Tél. : 47-42-25-49. 120 F.

Malavoi

Le groupe le plus raffiné des îles fête ses vingt ans. Entre violons et tambours, entre joueurs de musique et faiseurs de poésie, les baladins de Malavoi *naviguent* entre la variété pop et l'érudition populaire. Créoles jusqu'au bout des doigts.

Les 2, 3 et 6 novembre, 20 h 30 ; le 4 novembre, 16 heures. Batacian. Tél. : 47-00-30-12. *Location* FNAC. De 120 F à 150 F.

Youssou N'Dour

L'enfant prodige de Dakar en tournée européenne fait un détour par Paris. Un répertoire en grande partie extrait de son nouvel album, *Set* (Virgin), une énergie toujours en hausse, dix musiciens et un extraordinaire danseur, Youssou et son Super-Etoile de Dakar sont *au moins* à la hauteur de leur réputation.

Le 2 *novembre*. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 120 F.

Kashtin

Ils sont amérindiens, du nord du Québec. Ils chantent *en montagnais*, mais la musique de Kashtin n'est pas pour les ethnologues. Très proche du country rock nord-américain, simple, elle a même réussi à grimper au *Top 50 au printemps dernier.*

Le 6 novembre. Théâtre *de la* Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 65 F.

Gianna Nannini

Une voix éraillée comme peuvent en avoir les Italiens, une belle énergie sur scène, quelques regrettables compromis au Top 50 (*I Maschi*), Gianna Nannini, qui *aurait pu mieux faire, conti*nue son chemin.

***Le 6 novembre.* Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC. 135 F.**

Pierre Vassiliu

Toujours là, bon pied, bon œil, le bourlingueur, amoureux de l'Afrique (parmi les premiers), coloré, un peu naïf, un peu gentil.

Le 6 novembre. Petit Journal *Montparnasse, 21 heures.* Tél. : 43-21-56-70.

DANSE

Iles de danses

Une cinquantaine de villes d'Ile-de-France accueillent spectacles, soirées, vidéos, répétitions publiques, *démonstrations*, ateliers, stages. Quatorze chorégraphes en résidence dont Duboc, Larrieu, Saporta, Bastia et la grande Kazuo Ohno.

Aulnay-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, etc. Du 2 novembre au 2 décembre. Tél. : 42-65-06-58.

Lyon
Compagnie
Régine Chopinot

Pour nous raconter à sa façon l'histoire d'Alice au pays des merveilles, la Chopinot dispose ses danseurs sur un échiquier géant et transparent suspendu dans les airs. La Halle Tony Garnier est un des lieux les plus surprenants de France.

Halle Tony Garnier. *Les 2 et* 3 novembre, à 20 h 30. Tél. : 78-29-43-44. 120 F.

Sète
Troisième Grand Prix national vidéo-danse

Cent soixante-dix-huit productions en compétition, sélectionnées parmi les envois de trente et un pays.

Colisée et Médiathèque. Du 6 au 10 novembre, de 10 heures à 22 heures. Tél. : 67-74-94-79 *et* 67-46-05-06. 20 F la soirée, 50 F la journée ou 200 F pour la semaine.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

GUIDE/ARTS

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément *Art-Spectacles*.

All Quiet on the Western Front ?

Une sorte de Salon réunissant soixante-quinze artistes américains, jeunes et moins jeunes, pour la plupart très peu connus, sinon inconnus en France. Sur les quatre niveaux d'un immeuble aménagé pour la circonstance. Une opération qui vient à point, au moment de la FIAC. On peut aller voir. Mais c'est *décevant*.

Espace Dieu, 17, rue Dieu, Paris 10e. Tél. : 42-49-17-85. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Art ésotérique de l'Himalaya

Toute la richesse et la splendeur de l'art *tantrique à travers* les 101 pièces, peintures et sculptures diablement inspirées, de la donation Lionel Fournier. Qui propulse le musée Guimet au premier rang international dans le domaine des arts de l'Himalaya.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 janvier 1991. 23 F.

Werner Bischof

Première rétrospective d'un *photographe suisse mort* à 38 ans, en 1954 dans un ravin de la cordillère des Andes. Entré à l'agence Magnum en 1949, il réalisait pour *Life* et *Paris-Match* des reportages sur la misère et la guerre, aux antipodes des recherches abstraites de ses débuts, lorsqu'il *était captivé par la spirale* de l'escargot et des coquillages marins.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (entrée du musée).

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était parmi les plus célèbres. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage *muséographique*, qui profite tout particulièrement à *cette forme de la création hel*lénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Chris Killip

Entre Brandt et Koudelka, cet opérateur britannique – grand prix Cartier-Bresson 89 – a réalisé durant quinze ans un *reportage sans concession sur* le nord-est de l'Angleterre. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en rapporte des images de désespoir et de terreur. Répudiés, dans les ténèbres de l'indifférence, les oubliés de la croissance suscitent *la honte et l'épouvante*.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Les Artistes de Worpswede

Petit village des bords de la Baltique, Worpswede fut à l'art *allemand de la fin du* dix-neuvième siècle, ce que Pont-Aven avait été à l'art français : une colonie de peintres et de sculpteurs, autour de Rilke et de Vogeler, y jetta les bases de l'expressionnisme.

Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye, 78100. Tél. : 39-73-77-87. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier 1991.

L'œuvre gravé de Goya

« Caprices », « Désastres », « Tauromachie » et « Disparates ». *Soit une exposition* réunissant 218 gravures originales de Goya *prêtées par* la Fondation Juan March à Madrid.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991. 25 F.

Mémoires d'aveugle, l'autoportrait et autres ruines

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 21 h 45, fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 15 novembre au 17 janvier, le mercredi à 15 h 30. Jusqu'au 21 janvier 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Nature artificielle

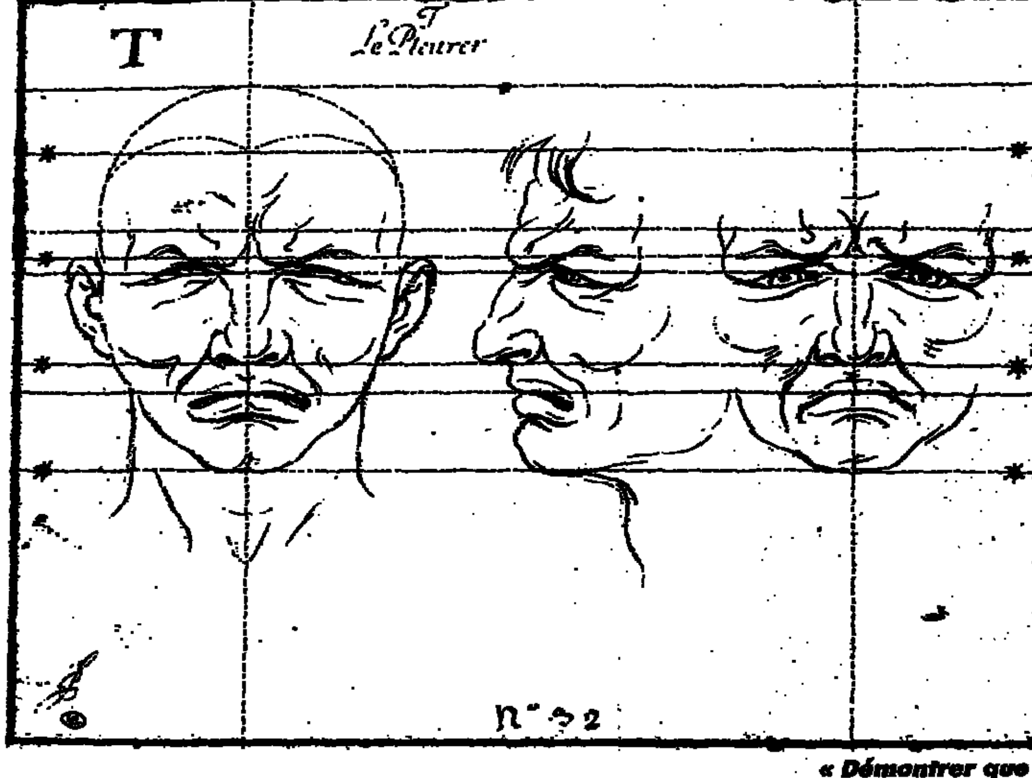
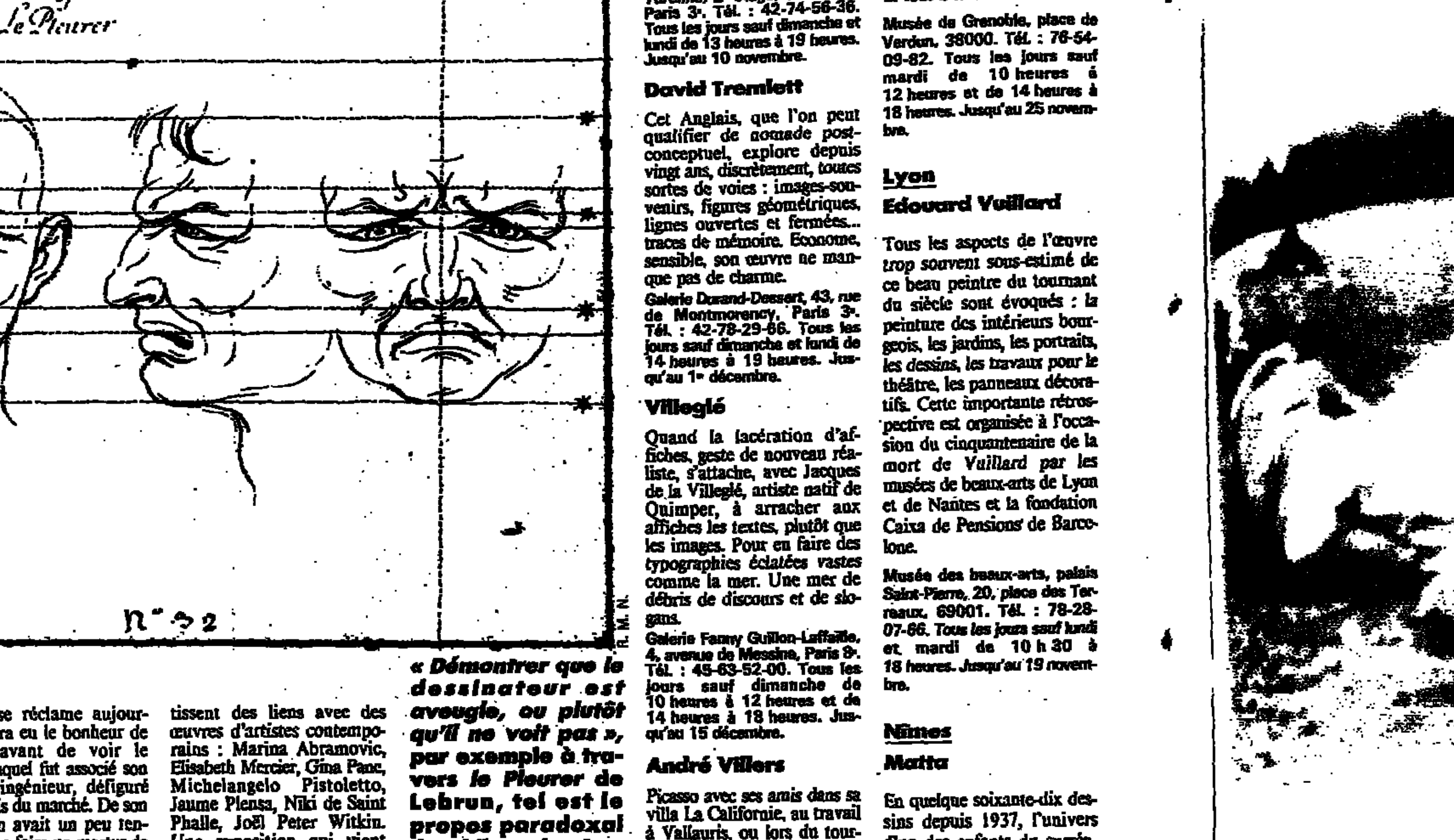
La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou *exploitent volontiers*. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, *Piotr Kowalski*, *Martial* Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Daniel Pontoreau

Au commencement de la sculpture, pour Daniel Pontoreau, il y a la terre, cuite, émaillée ou non, qu'il livre en *tas, en stèles ou en poteries*, confrontée à d'autres matériaux : polyester, verre *et* acier, en cônes, en tiges ou en plaques. Tout cela se met en place dans l'espace, non sans subtilité, non sans magie.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 46-70-15-71. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 25 novembre.

« Démontrer que le dessinateur est aveugle, ou plutôt qu'il ne voit pas », par exemple à travers le Pleurer de Lebrun, tel est le propos paradoxal du philosophe Jacques Derrida, « commissaire » d'une exposition de dessins du Louvre, pour le Louvre. Qui inaugure ainsi une série de « partis pris » censée renouveler la vue et élargir l'approche de ce domaine réputé difficile.

[redacted]

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avait trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'Histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en *couvrant les murs* de grands paysages imprimés sur vingt à *trente lés de papier peint*. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'œuvres issues *de la photographie*, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles *technologies*. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 24 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux *carnets concernant*, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F, (dim. : 16 F).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son *vivant on* avait un peu tendance à en faire un martyr de *l'indifférence, un artiste maudit*. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire, dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 janvier 1991. 16 F.

Rétrospective Pierre Klossowski

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant *pour scandaleux, qui fit de* Sade son « prochain », puis de Roberte le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin, au point que, depuis les années 70, cette activité qu'il a portée à grande échelle a dévoré l'autre. L'aventure, on *le reconnaîtra, est, pour* le moins, singulière.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 décembre. 10 F.

Salon international de l'architecture

Grande messe annuelle, le Salon international de l'architecture veut être à la construc*tion ce que* la FIAC *est* à la peinture. Autour des stands réservés par les villes, les régions ou les promoteurs, eux-mêmes théoriquement sélectionnés pour leur engagement en faveur de la qualité, les *organisateurs* déploient expositions, débats et projections. Et de *tout* cela émerge l'idée nouvelle, naissante, d'un marché de l'architecture.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 42-40-27-28. Tous les jours de 11 heures à 20 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 novembre. 45 F.

Vénus

Des vénus préhistoriques, magiques et symboliques, y tissent des liens avec des œuvres d'artistes contemporains : Marina Abramovic, Elisabeth Mercier, Gina Pane, Michelangelo Pistoletto, Jaume Plensa, Niki de Saint Phalle, Joël Peter Witkin. Une exposition qui vient *d'Albi, où elle a été présentée* au cours de l'été.

Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél. : 42-43-05-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 h 30, dimanche de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 12 F.

GALERIES

Eduardo Chillida

Austères, rigoureuses, tendues, les sculptures d'un artiste espagnol d'aujourd'hui, qui commença par travailler le plâtre et la terre, puis la pierre. Mais c'est avec le métal forgé qu'est né le grand Chillida, celui des stèles et des tables, qui se joue de l'espace *et du temps, du vide et du* plein.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Fautrier

Des *Chardons noirs* de 1926 aux paysages et aux nus des années 50, en passant par les têtes de *Partisans*, un choix d'œuvres illustre le parcours singulier de Fautrier, le peintre ami *de Paulhan et père* de l'art informel. Pour l'inauguration, rue des Beaux-Arts, du second espace de la galerie Di Meo.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 22 décembre.

Gotthard Graubner

Première exposition personnelle d'un peintre allemand, *professeur* aux Beaux-Arts de Hambourg, pour qui la couleur, *fine, brossée*, imprégnée dans la toile, dans le corps curieusement épais du tableau, suffit à la peinture.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 décembre.

Mimmo Paladino

Mimmo Paladino, le Napolitain, a été le premier de la génération des transavangardistes italiens à revenir à la peinture pratiquée selon les techniques traditionnelles. En champion d'une imagerie *mêlant* mythes, rites, *religions* et histoire personnelle. L'exposition réunit des œuvres de 1983 à 1989.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 décembre.

Jean-Pierre Pincemin

Les « années Support /Surface » d'un peintre qu'on ne saurait assimiler, même au début des années 70, au groupe du même nom, dont il n'épousa jamais les propos théoriques. Se situant à un degré *premier* plutôt que zéro de l'art, Pincemin entreprenait *alors d'emprisonner* les strates de l'histoire de la peinture en des compositions abstraites, sombres, somptueuses.

Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 43-59-09-18. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre.

Thomas Struth

Tenant de la nouvelle objectivité allemande, élève des Becher, mais formé par Gerhard Richter, Thomas Struth, 36 ans, considère son travail *comme un témoignage* politique et social de notre époque. *Prolongeant ses portraits* frontaux, paysages et vues d'architectures, l'attitude mimétique des visiteurs dans les musées évoque la *Trilogie du revoir* de Botho Strauss.

Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes, Paris 11e. Tél. : 40-21-89-69. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 novembre.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B, Paris 3e. Tél. : 42-74-56-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 novembre.

David Tremlett

Cet Anglais, que l'on peut qualifier de *nomade* post-conceptuel, explore depuis vingt ans, discrètement, toutes sortes de voies : images-souvenirs, figures géométriques, lignes ouvertes et fermées... traces de mémoire. Econome, sensible, son œuvre ne manque pas de charme.

Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency, Paris 3e. Tél. : 42-78-29-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er décembre.

Villeglé

Quand la lacération d'affiches, geste de nouveau réaliste, s'attache, avec Jacques de la Villeglé, artiste natif de Quimper, à arracher aux affiches les textes, plutôt que les images. Pour en faire des *typographies éclatées vastes* comme la mer. Une mer de débris de discours et de slogans.

Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-63-52-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 décembre.

André Villers

Picasso avec ses *amis dans* sa villa La Californie, au travail à Vallauris, ou lors du tournage du film de Clouzot, portraituré par André Villers, montreur d'images oniriques, loufoque et frénétique touche-*à-tout*, qui a aussi conçu des œuvres en commun avec Ben et Butor.

Galerie Thierry Salvador, 28, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-66-67-93. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 22 novembre.

RÉGIONS

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez

Gonzalez fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler *« à quatre mains »* avec Picasso. Le Musée d'Antibes a donc quelques bonnes *raisons* de le saluer par une importante rétrospective (150 sculptures et dessins de 1902 à 1942).

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. 20 F.

Calais

François Morellet

Un parcours depuis les sculptures peu connues de la fin des années 40 inspirées par les arts *africains et océaniens*. On y retrouve le membre du GRAV (Groupe de recherche d'art visuel), le concepteur de structures-trames, l'organisateur de jeux de construction et de trames, le manipulateur de néons, de miroirs et de tableaux dans l'espace.

Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

Grenoble

Piero Dorazio

Piero Dorazio est un peintre italien peu connu en France. *Un abstrait qui, après s'être* intéressé aux recherches des *avant-gardes du début du siè*cle, a noué des liens avec l'école new-yorkaise, tout en demeurant fidèle aux moyens traditionnels de la peinture. Le résultat : un art non objectif ni strictement géométrique, ni tout à fait informel.

Musée de Grenoble, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Lyon

Edouard Vuillard

Tous les aspects de l'œuvre *trop souvent sous-estimé* de ce beau peintre du tournant du siècle sont évoqués : la peinture des intérieurs bourgeois, les jardins, les portraits, *les dessins, les travaux* pour le théâtre, les panneaux décoratifs. Cette importante rétrospective est organisée à l'occasion du cinquantenaire de la mort de *Vuillard par* les musées de beaux-arts de Lyon et de Nantes et la fondation Caixa de Pensions de Barcelone.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 novembre.

Nîmes

Matta

En quelque soixante-dix dessins depuis 1937, l'univers d'un des enfants du surréalisme, qui *se destinait à l'ar*chitecture avant de bâtir, en peinture, ses visions, entre *réalité et science-fiction*, sexe et politique.

Carré d'art, Musée d'art contemporain, place de l'Hôtel-de-Ville, 33033. Tél. : 66-76-70-01. Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

Nouans-Sartoux

Le Carré libéré

Quelque part entre Grasse et Mougins, un château. Où *vient de s'ouvrir, autour* d'une collection particulière – celle de Sybil Albers-Barrier, – un centre d'art voué à l'« art concret ». Entendre par là l'art abstrait pouvant se réclamer de Mondrian et Malévitch. Près de quatre-vingts *artistes figurent au catalogue*, de Josef Albers à Marcel Wyss en passant par Max Bill, Gottfried *Honegger*, Niele Toroni et Bernar Venet.

Espace de l'Art concret, château de Nouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 juin 1991.

Troyes

Gina Pane

L'exposition, qui salue l'artiste disparue *en mars dernier*, retrace son parcours depuis la fin des années 60, moment où Gina Pane ancrait ses recherches dans l'art corporel. Son engagement quasi mystique d'elle-même comme écriture à part entière, c'est-à-dire comme moyen *de communication*, pouvait alors aller jusqu'à la blessure ou la brûlure. Lors d'actions pénibles dont la trace demeure sous forme de dessins, de photographies et de textes.

Cadran solaire, chapelle de l'Hôtel-Dieu, quai des Comtes-de-Champagne, 10000. Tél. : 25-76-13-78. Tous les jours sauf mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, « Architecture » : Frédéric Edelmann.



PHOTOS NOYA BRANDT «Soir d'été au Parc».



«Ramasseurs de charbon».



«Contre-allée obscure».

L'ANGLETERRE DES ANNÉES 30 VUE PAR BILL BRANDT A L'ESPACE PHOTO

Sa disgracieuse majesté

***Angleterre, années 30. Un homme jeune,* Bill Brandt, découvre son pays à l'âge de vingt-sept ans. Des salons de Kensington aux *back streets* de l'East End, des terrains de golf de province à Londres dévastée par la guerre, la réalité mise en scène par un observateur avide.**

EN 1931, Bill Brandt découvre pour la première fois l'Angleterre. *Il en est depuis toujours* séparé puisque, après avoir été soigné en sanatorium à Davos, il a vécu à Paris, Vienne et Hambourg, *où il est né vingt-sept ans plus tôt*. Avec Eva, sa future femme, il s'installe au nord de Londres, dans un petit appartement, au premier étage d'un immeuble en briques, à Belsize Park.

Son ambition est de devenir photographe professionnel indépendant. Il est aidé financièrement par sa famille et profite de sa bonne fortune pour traiter uniquement les sujets de son choix. Son premier livre, *The English at Home* (1936) est une sorte de manifeste de l'Angleterre basé sur la représentation de types et stéréotypes. Observateur avide, Brandt ne montre pas les Anglais tels qu'ils sont ou tels qu'il les voit *mais tels qu'il les a d'abord imaginés. Ainsi*, en est-il de sévères servantes, sanglées dans leur tablier amidonné, raides comme des tisonniers. Ou de l'emblématique *figure du bobby*, garant de l'ordre et de la sécurité, personnification de la loi dont l'altière silhouette hante les romans de Conan Doyle et d'Agatha Christie.

En fait, Brandt agit comme un expatrié qui adopte son pays. Version imagée d'un vieux rêve, *reflet* d'un mirage puisé en *lui-même*, sa vision de l'Angleterre révèle aussi l'inverse de la patrie idéale dont il a tant rêvé. Il découvre une nation harponnée de plein *fouet par* la crise, un peuple divisé et sévèrement marqué par le système des castes.

A Londres pullulent taudis et logements insalubres, où les pauvres croupisssent sans espoir *«du berceau à la tombe»*, tandis que la haute société, qui se croit encore l'aristocratie naturelle du monde, offre d'elle un visage immuable. *Explorateur* et détective, Brandt se livre à une étude impitoyable des mœurs de ses compatriotes. Dans les salons de Kensington, au pub *Charlie Brown* ou dans les rues malfamées de l'East End, il réalise un reportage incisif qui est tout à la fois un voyage intérieur et une exploration, mais encore une enquête aussi méthodique et *scrupuleuse* qu'un rapport de police.

C'est également vrai de son second livre *A night in London Park* (1938). On y pénètre comme dans une énigme. Guetteur indiscret des scènes privées ou publiques, Brandt agit en rôdeur invisible qui se délecte du climat d'incertitude et du rayonnement magique de la nuit. Des lieux de détente aux lieux de *spectacle*, il décrit, sous ses multiples facettes, l'animation du Londres nocturne. Mais il n'oublie pas *pour autant de débusquer les inégalités sociales*, comme le prouve sa vue d'une chambre à Westham où dort une famille entière. Ou ce pauvre diable fouillant les poubelles *d'un restaurant sous l'œil impassible* d'un maître d'hôtel sorti prendre le frais. Sans oublier les riches qui se retirent après dîner au salon pour *jouer au bridge ou au black jack, tandis que le person*nel somnolant clôt sa journée à l'office.

On peut évidemment se demander comment Bill Brandt, *qui était de caractère timide et doux*, a réussi à prendre des vues aussi indiscrètes que celles de ce couple lascivement enlacé dans une chambre d'hôtel. *Ou celle des trois hommes en discussion, cernés par* une lueur diffuse, montant un mauvais coup dans une *Contre-allée obscure*. Certes, Bill Brandt devait user de son *charme*, de sa *séduction*, de son *pouvoir de* conviction appuyé par *«une voix aussi forte qu'une mite»* pour prendre au flash, sans déranger, ces fabuleux *instantanés*.

Mais il y a une autre explication, cent fois plus simple : dans bien des cas, ses photos ne sont pas des *instantanés mais de faux instants joués et reconstitués*, prémédités. Pour obtenir un contrôle total de l'image, Brandt esquissait parfois des croquis et anticipait, par *des dessins préparatoires*, les scènes *qu'il* réalisait en s'inspirant d'un événement réel ou d'un livre qu'il avait lu.

Preuve que la fiction dépasse la réalité, Brandt n'hésitait pas à mettre ses personnages en scène pour obtenir exactement ce qu'il voulait. Comme il ne pouvait pas engager des modèles *professionnels, il* employa ses amis, ses proches et les membres de sa famille. Son principal protagoniste fut son frère, Rolf, *qui lui ressemblait beaucoup et qui* fut acteur à Berlin. Avec son épouse, Esther, il joue dans maintes scènes comme celle du passant qui accoste une prostituée. Dans «Contre-allée obscure», Rolf pose avec deux amis. Gardien de la nuit, vigile en uniforme, le policier dans sa ronde, par chance, apparut magiquement pour ponctuer le spectacle que Bill Brandt ordonnait de main de maître.

Bill Brandt fit ainsi poser toute sa famille, son père, sa mère à His Majesty's Theater, dans *Huit heures un quart, le rideau se lève*, ses nièces et sa propre épouse, Eva, en robe du soir, devant une Rolls-Royce. L'une de ses vues les plus célèbres est, elle aussi, posée : *la Femme de chambre qui prépare le bain de Madame* et teste la température de l'eau avec un thermomètre. Il s'agit en fait de Pratt, domestique du banquier Henry Brandt, son oncle, fixé à Mayfair. Bill Brandt la suivit d'heure en heure et lui consacra *tout un reportage titré Un jour dans la vie d'une femme de chambre* qui parut dans *Picture Post*, en 1938.

L'emploi d'acteurs n'était pas rare dans les années 30. Salomon en personne utilisa, en 1929, des figurants dans un casino parce que le directeur ne voulait pas qu'on identifie les clients. Kertész épingla son frère *dans Eugenio* et Brassaï lui-même apparait dans ses photos de nuit. Certaines vues de Brandt sont d'ailleurs un hommage complice à son ami Brassaï, de *quatre ans son aîné, qu'il avait rencontré lors* de son apprentissage chez Man Ray et qui avait publié *Paris de nuit*, en 1933. Dans toutes ces images, Bill Brandt œuvre en vrai metteur en scène et déploie un sens de la composition qui s'épanouira dans les portraits et les nus.

En 1927, Brandt se rend dans le nord du pays où il prend quelques-uns de ses instantanés les plus terribles, comme celui du *Mineur rentrant chez lui, à Jarrow*, allégorie moderne du mythe de Sisyphe. En 1940, durant le «blitz», il est réquisitionné par le *Home Office*. Tout comme Henry Moore, il décrit la vie *qui s'organise dans les abris improvisés du métro* où se masse la foule durant les alertes nocturnes. Dans la peur, la promiscuité, le sommeil, tous sont égaux. Ce reportage clôt son intérêt pour le document social. Brandt y apporta une contribution essentielle, bien qu'il ait toujours récusé pour lui les termes de «reporter» ou de «photo-journaliste» qu'il estimait peu appropriés à sa vision du monde. A trente-cinq ans, Bill Brandt quitte les instantanés improvisés ou posés pour se consacrer à l'expérimentation et aux recherches plastiques qui lui confèrent la notoriété *jusqu'à sa mort, en 1983. Tous les tirages* de l'exposition à l'Espace photographique de Paris sont d'époque et prêtés par Mme Noya Brandt. Outre douze épreuves modernes prêtées par le Victoria and Albert Museum, elle comporte aussi vingt-deux *vintages* du «blitz» *découverts au début des années 80, qui appartiennent* au Museum of London.

P. R.

★ *Bill Brandt : l'Angleterre des années 1930-1945*, Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles - 4, 8, Grande-Galerie, place Carrée, 1er. Du 23 novembre au 3 février 1991. Parution d'un tiré à part de *la revue Cimaise et publication d'un essai sur Bill Brandt*. Collection «Les grands photographes», Editions Belfond-Paris Audiovisuel, 220 p., 98 F.

SOIXANTE ANS DE LÉGENDE HOLLYWOODIENNE AU PAVILLON DES ARTS

A la lumière des étoiles

Pour les stars, à Hollywood, aucune photo n'est fortuite, gratuite, innocente. Une photo, c'est une image, leur image. Magnifiée, manipulée, multipliée à foison pour les fans, les journaux, la promotion, la publicité. Une image diffusée avec une fausse parcimonie, idéalisée selon une vraie stratégie.

QUAND elles sont au sommet de leur notoriété, c'est-à-dire de leur rentabilité, on permet peut-être aux stars de choisir leur portraitiste, c'est un privilège. Entre 1910 et 1970, plus de trois cents photographes travaillent à Hollywood. Certains sont sous contrat avec les studios, d'autres appartiennent à la rédaction des magazines, d'autres encore sont *free lance*, indépendants.

L'un d'eux, John Swope, a dit (1) : *« C'est très facile de prendre une photo d'un magnifique acteur. Bien qu'il soit toujours conscient de la présence de l'appareil et conscient qu'on le photographie, il y est tellement habitué qu'il n'y fait plus attention... Je pense que, pour nous, le succès dépend de notre faculté à aborder ces gens sans timidité. C'est comme lorsque vous vous approchez d'un animal, si vous avez peur, l'animal le sentira immédiatement. »*

L'« animal » hollywoodien dans sa splendeur et dans sa solitude, c'est ce qu'offre l'exposition « The Masters of Starlight », littéralement, « les maîtres de la lumière des étoiles »... Bien sûr, la plus émouvante, la plus perdue, la plus docile, c'est Marilyn. Posant pour Richard C. Miller en 1946, lorsqu'elle s'appelait encore Norma Jean, d'une explosive modestie dans sa robe de mariée (celle qu'elle portait lors de ses propres noces), ses petites mains d'adolescente potelée jointes sur un missel. Où plus tard, en 1953, déjà traquée par le succès, offrant à Phil Stern un terrible regard de panique immobile. Où, la même année, saisie par André de Dienes. C'est la nuit, elle porte une longue cape noire, elle s'appuie contre un arbre ; devant elle, une poubelle vide. Elle semble épuisée. Le photographe se souvient qu'il était deux heures du matin, qu'elle l'a appelé, elle était très pâle, sans maquillage, c'est cette photo-là qu'elle voulait. *« A la fin,* raconte de Dienes, *elle m'a dit d'une voix presque inaudible : « D'habitude, tu écris des légendes pour tes photos, sous celle-là tu peux mettre : la fin de tout. »*

La plupart des portraits sont moins tragiques, moins intimes, moins définitifs, mais tous témoignent d'une formidable obéissance aux devoirs de la charge de star, aux diktats de la célébrité, aux canons du « glamour ». Ah ! Le glamour... Durant l'âge d'or d'Hollywood, entre 1925 et 1940, quand le cinéma draine jusqu'à quatre-vingts millions de spectateurs par semaine, soit 65 % de la population des Etats-Unis, le « glamour » c'est la dictature de la beauté, c'est le charme stéréotypé porté à la hauteur d'un système politique, d'un culte national, c'est la mission sacrée assignée aux icônes de cette religion : les stars. Le « glamour », pour les photographes des années 30, est caractérisé par « l'éclairage Rembrandt », le contraste violent des ombres et de la lumière, la sensualité diffuse, la prégnance du décor. Exemple sublime, Marlène Dietrich immortalisée par Edward Steichen en 1932.

Au premier plan, un bouquet alangui d'œillets blancs. Une silhouette sombre, souple, lovée sur une méridienne de satin clair. On devine un bracelet barbare à l'un des poignets. Et entre les bras croisés, posé comme un objet rare, un visage incroyable, à la fois offert et refusé, à demi dissimulé par la caresse oblique d'une coiffure en plumes de coq, bouche immense, luisante, regard voilé par l'ombre du chapeau mais laissant filtrer une insidieuse promesse. Le « glamour » à l'état pur.

IN « MASTERS OF STARLIGHT »

Marlon Brando et Mary Murphy, par William E. Cronenweth, 1953.

Le « glamour » hollywoodien a aussi eu ses intégristes. Ainsi Paul Hesse, le premier à avoir photographié une star de cinéma en couleurs (c'était en 1930 et c'était Marion Davis). Il termina sa carrière en produisant des milliers d'images pieuses en relief, et donna une profusion de gros plans de vedettes d'une perfection inhumaine. Ce ne sont plus des photos, des chromos plutôt, où les traits bien-aimés de Gregory Peck, d'Ava Gardner ou de Marlon Brando sont figés dans une éternité glacée – une sorte d'apothéose pour calendrier des postes, – lisses comme une toile cirée, comme une eau morte, sans rides, sans âme, « glamourous » à pleurer.

Combien on préfère l'irruption de la vie dans les clichés de certains de ces « maîtres », la vie dans ce qu'elle a de cruel et drôle (Kim Novak impassible – le boulot c'est le boulot, – embrassée goulûment par une otarie de cirque), ou dans ce qu'elle a de miraculeusement beau. C'est Leigh Wiener qui a appuyé sur le déclencheur à l'instant précis où, dans une salle comble, lors de la cérémonie des Oscars 1960, Simone Signoret, « nominée » comme meilleure actrice pour *Room at the Top*, entend qu'elle a gagné. Dans cette foule, on ne voit qu'elle. Elle a les yeux grands ouverts, pas encore de sourire, les épaules nues, elle tient farouchement ses seins entre ses mains. La photo est parue dans *Life*. Pleine page. Et plusieurs mois plus tard, raconte Leigh Wiener, *« une lettre de Simone Signoret m'est parvenue. « Vous savez, écrivait-elle, je crois que votre photographie illustre bien le vieil adage qui veut qu'aux moments critiques, on s'accroche aux choses auxquelles on tient le plus... »*

En feuilletant « L'album d'une vie », l'exposition collective de l'agence Magnum consacrée à Ingrid Bergman, on comprend soudain, presque douloureusement, la boutade de Simone Signoret. Ingrid Bergman doit être dans une chambre d'enfants, derrière elle il y a des jouets. David Seymour n'a pas réussi à capter son regard, tourné vers l'intérieur. L'expression n'est pas triste, pas gaie. La femme pense seulement à ce qu'elle tient serré contre son cœur, très fort, comme si on allait le lui arracher : son album de famille. Cette exposition pourrait être sous-titrée : « Les merveilles de Janus. » On y voit deux personnes qui portent le même nom, Ingrid Bergman, photographiée sans cesse par Seymour, Capa, Cartier-Bresson, George Rodger, René Burri ou Phillipe Halsman. Deux personnes si distinctes, si différentes, si touchantes dans leur aveuglante diversité.

Lorsque Ingrid Bergman tourne, répète, lorsqu'elle est sur une scène, sur un plateau, lorsqu'elle travaille, elle obéit, elle veut bien faire, elle exprime de toutes ses forces la volonté d'être ce qu'on veut qu'elle soit. Elle n'est pas elle-même, elle est l'autre, Eléna, Jeanne d'Arc, Anastasia. La photo n'est qu'une seconde de repos, de répit, qui n'efface pas la tension, l'anxiété, l'inquiétude de ne pas être à la hauteur, l'allégeance au metteur au scène, la soumission à la caméra qu'elle fixe tout droit, éperdue de vertu.

Et puis, lorsque Ingrid Bergman cesse d'être une actrice, qu'elle aime, qu'elle pouponne, qu'elle est dans un jardin, qu'elle est dans la vie, elle devient libre, insolente, mal coiffée, amoureuse, magnifique. Avec des rires formidables de gourmandise et de sérénité, des bébés partout, l'homme qu'elle veut et qui la veut. L'objectif ? Elle s'en fout, elle ne le voit plus. Les photographes... Quels photographes ?

DANIÈLE HEYMANN

(1) *Masters of Starlight-Photographers in Hollywood.* Édité par *le Los Angeles County*, Museum of Art. 287 pages.

★ Masters of Starlight, Pavillon des Arts- 101, rue Rambuteau, 75001. Du 15 novembre au 15 janvier.

★ *Ingrid Bergman, album d'une vie., Exposition collective des photographes de l'agence Magnum.* FNAC Étoile - 26, avenue de Wagram, 75008. Du 7 novembre au 14 janvier.



DAVID SEYMOUR/MAGNUM

Rien de plus simple, de plus fièrement simple que cette jeune femme *photographiée par David Seymour* en robe d'été, les pieds nus dans des sandales, portant avec grâce et vigueur, deux colis très semblables et extrêmement précieux : ses jumelles, Isabella et Isotta, âgées de quelques mois. Ingrid Bergman ou la maternité doublement comblée.
A peine quatre ans plus tard, la voilà méconnaissable, parce que son personnage l'exige, le métier l'exige. Elle vient de retrouver Hollywood après sa flamboyante fugue italienne avec Roberto Rossellini. Et elle ne sait pas si l'Amérique la lui pardonnera. Alors, de tout son cœur, de toute sa peine, elle est Anastasia, l'hypothétique rescapée du massacre d'Ekaterinbourg, dans le drame historique d'Anatole Litvak. Pour ce rôle-là elle remportera l'Oscar.

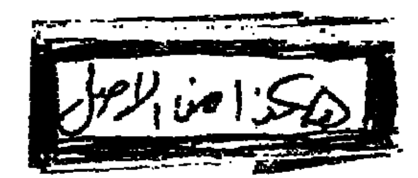


DAVID SEYMOUR/MAGNUM

Mademo







LA VIDÉOTHÈQUE REND HOMMAGE A SAM LEVIN, PHOTOGRAPHE DE PLATEAU

« Mademoiselle Bardot, s'il vous plaît »

Sam Levin, l'un des grands photographes de plateau vivants du cinéma français, est fêté à la Vidéothèque de Paris. Jean-Philippe Charbonnier, qui fut son assistant, se souvient de ce fumeur de Gitanes qui magnifiait les stars en les dépouillant de tout artifice.

« J'AI rencontré Sam Levin en 1938, après une série de coïncidences, dit Jean-Philippe Charbonnier. J'avais alors dix-huit ans. Mon père avait pour ami Jacques Viot, scénariste, entre autres, des films de Marcel Carné. Il avait mis en gage au mont-de-piété un appareil photo dont il a vendu le reçu à mon père un jour où il était fauché. Mon père m'a offert cette chambre à plaque 9 x 12 en disant : *« Va voir Sam Levin, il te dira comment t'en servir. »*

» C'était un des meilleurs photographes de plateau avec Corbeau, Forster et Voinquel. Ses photos étaient destinées à être épinglées à l'entrée des salles. Elle servaient aussi à appâter de nouveaux producteurs pour boucler les budgets. Levin faisait aussi des portraits d'acteurs.

» Il habitait la même rue que nous. Je parcours donc les cent cinquante mètres qui séparent nos deux maisons et me retrouve dans une pièce ornée des visages de célébrités : King Vidor, Frank Capra, Michèle Morgan, Gabin, Carette. J'ai trouvé ça prodigieux. J'ai expliqué à Levin l'histoire de mon appareil et, en même temps, j'avais l'œil rivé sur son studio. J'étais complètement ébloui. Il y avait des projecteurs sur pied, des gros engins que je n'avais jamais vus. Je me demandais comment faire pour entrer dans ce monde extraordinaire.

» Sam était fascinant. C'était un homme placide, qui bougeait au ralenti et parlait avec une voix très douce. Il ne gueulait jamais. Il avait un petit œil en coin, comme un crocodile, et grillait des Gitanes... Sa cendre ne tombait pas tant il était calme. Quelques jours après, je reviens lui montrer mes photos. Il me dit avec chaleur : *« Si ça vous amuse, venez donc avec moi au studio. Vous m'aiderez à porter tout mon fourbi. »*



SAM LEVIN

Appointé pour la durée d'un film, voguant d'une grande compagnie à l'autre, Sam Levin a connu l'âge d'or de la MGM et de Cinecitta et celui du cinéma français avant qu'il ne soit submergé par la nouvelle vague.

» Nous voilà partis dans son coupé cabriolet avec conduite à droite. On arrive aux Buttes-Chaumont. Yves Mirande tournait *Elles étaient douze femmes*, avec Françoise Rosay, Gaby Morlay, et une débutante ravissante, Micheline Presle. Je ne savais plus où me mettre. J'étais dans un état d'excitation sans nom. C'est comme si on m'avait lâché dans les coulisses des Folies-Bergère avec quarante-deux femmes nues autour de moi. Il y avait une caméra, des mecs partout, une agitation folle. Tout le monde me chambrait, c'était le plus beau jour de ma vie.

» Levin m'a ramené le lendemain et le surlendemain. Toujours avec sa cendre de cigarette qui ne tombait jamais, il m'a appris à développer, à charger les châssis 18 x 24. J'étais comme un anesthésiste assistant un chirurgien.

» Sam suivait la totalité du tournage. Lorsqu'une scène avait un intérêt photographique évident, il disait : *« Photo, s'il vous plaît. »* On installait sa grosse chambre et dans le même éclairage, les acteurs rejouaient le passage qui lui convenait.

» Un beau matin, Levin me dit : *« Je n'ai pas envie d'aller au tournage. Allez me remplacer, mon petit père. »* Il l'avait fait exprès. C'était sa façon de me jeter dans le bain. Et il m'a refait le coup avec *Volpone*, où il y avait trois cents figurants. Et plus tard, avec *la Mère en flammes*, dont j'ai assuré seul la photo de plateau. Ce fut mon premier et mon dernier travail professionnel car les Allemands ont rappliqué et ma carrière dans le cinéma s'est arrêtée.

» Sam fait son métier comme un ébéniste. Il réalise un portrait d'identité anonyme avec le même soin que celui d'une vedette. C'est un perfectionniste intègre et consciencieux, sans artifice. Il sait créer un climat de confiance indispensable. C'est pour ça que ses portraits de Brigitte Bardot sont les meilleurs qu'on ait jamais faits. »

P. R.

★ « Le cinéma français des années 35 à 60. » Vidéothèque de Paris, nouveau Forum des Halles-2, Grande galerie, 1er. Jusqu'au 15 novembre.

SAM LEVIN



***« Brigitte Bardot, elle passe devant vous. Elle se retourne et vous regarde. Vous êtes envoûté à jamais. »* (Sam Levin)**



« PHOTOS DE FAMILLE » A LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

Trois mille clichés pour un autoportrait

Réalisée grâce à la coopération de quelques centaines de familles, cette exposition – la première du genre à Paris – explore le grand domaine de l'intime, du privé, et entrouvre les portes d'une mémoire collective en nous livrant un véritable portrait de nous-mêmes.

EN 1989, la consommation globale des photographes amateurs du monde entier s'est élevée à deux milliards de pellicules, soit l'équivalent de cinquante milliards de photographies ! Une phénoménale quantité d'images suscitées très souvent par les cérémonies familiales, les réunions amicales et les vacances. Paradoxalement, cette profusion de clichés reste invisible, dédaignée des structures officielles et du milieu photographique qui les ignore. Chargée de constituer une mémoire collective des êtres et des événements, la photo de famille a pourtant des origines qui remontent à la naissance même de la photographie. Son apparition a permis à une bourgeoisie en pleine ascension d'affirmer son identité et sa réussite sociale. Les petites cartes de visite photographiques inventées par Disderi en 1854 sont à la base même des premiers albums de famille. Elles y sont rapidement rejointes par le flot d'images nées de l'apparition du « Kodak » (comme on dit « Frigidaire ») et des appareils populaires qui mettent définitivement la photo à la portée de tous.

Les millions de photos de famille, images documentaires modestes, témoignent du *« Ça a été »* de Barthes. Elles constituent les archives familiales, du premier sourire de l'enfant au dernier cliché de vacances. Le passage du temps s'y inscrit fortement. A peine réalisés, ces clichés appartiennent déjà au passé et dégagent aussitôt nostalgie et poésie douce-amère.

Dans les mains d'un amateur, l'appareil devient l'instrument rituel qui lui permet de se survivre, de perpétuer les heureux moments dont il a été l'acteur ou le spectateur. Rien n'est en effet plus sélectif que la photo de famille : son inventaire des choses de la vie ignore le plus souvent le malheur et les larmes. Les dizaines de milliers d'épreuves rassemblées par une quarantaine de « collecteurs » parmi lesquelles ont été sélectionnées les trois mille photographies de cette exposition en témoignent.

Banales et d'apparence insignifiante, imprévisibles et naïves, spontanées et conformistes, ces photographies constituent en fait une précieuse archéologie du quotidien. Décors familiers, objets usuels, clichés de vacances – occasion de relations affectives plus intenses – illustrent symboliquement les moments culminants de la vie familiale tandis que les « rituels sociaux » (baptêmes, mariages), célébrés par les acteurs eux-mêmes éternisent quelques-uns des instants cruciaux de l'existence.

L'enfant, bien entendu, tient une place primordiale dans cette imagerie. Sa présence soude la famille autour du foyer et suscite une abondance de clichés. Trait d'union entre les générations, il est présent dans les images qui tentent d'aller au-delà de l'apparence et des circonstances pour décrire ce lien secret : « l'esprit de famille ».

La photographie de famille, avec ses conventions, ses stéréotypes, semble indifférente aux lois de la technique et de l'esthétique. C'est sans doute pourquoi Pierre Bourdieu et quelques autres se sont attachés surtout aux significations sociologiques de ces images. L'une des originalités de l'exposition de la Grande Halle est de tenter de mettre à jour, au travers des gestes, des regards, des décors ou des lumières, cette invention instinctive et innocente, dont l'absence de maîtrise s'avère être un facteur de liberté.

L'arithmétique et la géométrie donnent souvent du rythme à ces duos, trios, alignements et pauses ludiques... Et on constate l'apparition d'un esthétisme involontaire, d'une création naïve et inconsciente qui révèle un univers de formes nouvelles, d'audaces visuelles qui ne sont pas sans références avec certaines tendances contemporaines.

D'autres photographies sortent, elles aussi, de l'anonymat : celles d'amateurs célèbres du passé, souvent issus de classes aisées et cultivées, comme Regnault ou Louis Robert. Les portraits d'Hugo et des siens comptent parmi les pièces essentielles de cette démonstration, tout comme les vues de Vuillard, Bonnard ou Zola. Tous, passionnés de photographie, ont abondamment consigné, comme les frères Lumière, ou Jacques-Henri Lartigue, les événements de leur vie de famille. C'est aussi le cas des créateurs qui puisent une inspiration parallèle dans leur cercle familial. Comme Raymond Depardon, qui, en dehors de son activité de reporter, photographie assidûment sa famille. Ou Max Pam, grand voyageur qui trouve le repos en photographiant ses enfants et leur monde de jouets. Ou encore Xavier Lambours qui met en scène son entourage dans des images drôles et insolites.

D'autres s'impliquent totalement dans ce genre et leurs images privées ne peuvent être dissociées de l'ensemble de leur travail. Bernard Plossu les mêle à sa production quotidienne qui tient presque du journal intime. Shelly Mann ne photographie exclusivement que ses enfants dans de grandes images mises en scène. Diana Block théâtralise ses proches entièrement dénudés. Emmett Gowin insiste sur le côté dérisoire des choses. Le Japonais Araki révèle ses fantasmes fous. Ralph Eugène Meatyard n'a cessé d'utiliser les siens dans ses images mystérieuses. Son récit autobiographique est le calque parfait de sa vie brutalement interrompue et sa vision est celle d'un au-delà auquel il appartenait déjà de son vivant.

Les visiteurs de « Photos de famille » devraient se sentir encouragés à poursuivre l'exploration de leur quotidien, à mieux regarder leur propre image et à comprendre combien cette mémoire visuelle est vivante et précieuse.

JEAN-CLAUDE GAUTRAND

★ « Photos de famille ». Exposition conçue par Jean-Claude Gautrand, Marie-Françoise George et André Rouillé. Grande Halle de La Villette, 21, avenue Jean-Jaurès, 19e. Du 20 novembre au 17 février 1991. Catalogue, éd. Grande Halle de La Villette, 80 pages, 187 illustrations, 120 F.





Ci-contre à gauche : sans titre.

Ci-contre : « En vacances en 1935 à Houlgate avec des amis. »

Ci-dessous à gauche : « Cévennes 1958, nos trois garçons se suivent mais ne se ressemblent pas. »

Ci-dessous : « Jeux de plage. Le Tréport. Ma mère et sa sœur, années 30. »



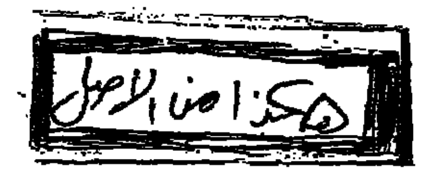


PARIS/LE MOIS DE LA PHOTO

« Montrez vos photos à quelqu'un ; il sortira aussitôt les siennes », **disait Roland Barthes. Captivé par toutes les figurations du jeu social, il s'intéressait plutôt aux clichés anodins, ceux des albums de famille, qui le touchaient. Tout l'art du créateur, lorsqu'il aborde un domaine aussi référentiel, consiste à déjouer subtilement l'imagerie convenue en la traitant sur le mode esthétique. Ou, mieux, fictionnel, tel que le fit Ralph Eugene Meatyard, opticien de métier, mort à quarante-six ans en 1972, qui sortait son appareil le dimanche et passait les quinze premiers jours de février à tirer les négatifs pris durant le reste de l'année. Fasciné par l'étrangeté et le mystère de la vie quotidienne, il affublait de masques de vieillards grimaçants ses enfants en les priant de se livrer à des rituels inconnus dans des endroits sinistres. Entre foire, cirque et carnaval, un cortège démoniaque s'avance, dans une [illegible] innocente, d'autant plus dramatique qu'elle tente de sauver les apparences dans la réalité même de la mort. Ralph Eugene Meatyard disait que** ***« le plus réel que le réel »*** **est le domaine particulier du photographe. Dans ce théâtre du double, tout n'est que jeu de miroirs et d'inversions. Mais, si grotesques, si terribles soient-ils, ces masques n'en [illegible] qu'un autre, [illegible] de l'évanescence, de la [illegible]. Face au rictus tragi-comique de ces trois gnomes hilares, Roland Barthes aurait-il écrit :** ***« Combien me déplaît ce parti scientifique de traiter la famille comme si elle était uniquement un tissu de contraintes ; on dirait que nos savants ne peuvent concevoir qu'il y a des familles où l'on s'aime »*** **?**



R.E. MEATYARD



Visite guidée

**Première manifestation photographique de France (500 000 visiteurs en 1988), le *Mois de la photo* n'est pas seulement un festival grand public.
C'est aussi un agréable moyen de visiter une ville. Parmi les soixante-quatre expositions présentées dans une cinquantaine de lieux, nous avons sélectionné celles-ci, réparties par quartiers et dotées d'une appréciation susceptible de guider votre choix :**

* à voir ;
** à ne pas manquer ;
*** à voir absolument.

SAINT-PAUL

BOUBAT***

Paris du temps qui passe et des visages aimés, fêté *par un poète émerveillé qui préfère sentir que voir : Le Paris de Boubat,* de 1946 à nos jours. Musée Carnavalet. 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Du 6 novembre au 3 février 1991.

LEWIS HINE***

Des taudis à la pointe de l'Empire State Building, un hymne critique à la gloire des temps modernes : *Photographies de 1905 à 1932,* Musée Carnavalet. Du 6 novembre au 6 janvier 1991.

PARIS-SOIR/FRANCE-SOIR**

Du Front populaire à Mistinguett, de Grock à Kennedy, la vie vue par deux journaux parisiens du soir : *50 ans de photographie de presse, les archives de Paris-Soir/Match/France-Soir,* photographies d'agences diverses et de Brassaï, Roger Schall, Maurice Tabard, Raymond Voinquel... Bibliothèque Historique. 24, rue Pavée, Paris 4e. Jusqu'au 24 novembre.

STRIP-TEASE DE L'INTIME***

Du transvestisme au fétichisme, du voyeurisme à l'exhibitionnisme, huit façons de montrer ce qu'est voir : Brassaï, Gilles Berquet, Sophie Calle, Larry Clark, Donigan Cumming, Nan Goldin, Pierre Molinier, Helmut Newton. Galerie Urbi & Orbi, 48, rue de Turenne. Du 13 novembre au 6 décembre.

JUN SHIRAOKA**

Un univers sombre, émotionnel et mental qui concilie la tradition japonaise et la culture occidentale : *Brise de fin d'après-midi.* Galerie Jean-Pierre Lambert. 3, place du Marché-Sainte-Catherine, Paris 4e. Du 6 novembre au 22 décembre.

BETTINA RHEIMS*

Entre Avedon et Van Gloeden, l'ambiguïté sexuelle d'une génération androgyne fichée par une ethnologue « in » et soft. *Modern Lovers.* Maison européenne de la photographie. Hôtel Hénault de Cantorbe. 82, rue François-Miron, Paris 4e. Jusqu'au 2 décembre.



IN «MASTERS OF STARLIGHT»

Joan Crawford, 1946, par John Engstead.

LES HALLES

BILL BRANDT***

De la « high society » aux abris du « Blitz », un épisode mythique de l'histoire de la Grande-Bretagne : *L'Angleterre des années 30 à 45.* Espace photographique de Paris. Nouveau Forum des Halles, place Carrée. 4-8, Grande Galerie, du 23 novembre au 3 février 1991.

STARLIGHT***

La mémoire, l'histoire, le strass et les stars du septième art lorsque Hollywood était une usine à rêves : *Les magiciens des stars.* Pavillon des Arts. 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Du 17 novembre au 15 janvier 1991.

SAM LEVIN**

Les monstres du cinéma français – Bardot, Gabin, Gérard Philipe – magnifiés par un glorieux artisan du septième art : *Le cinéma français des années 35 à 60.* Vidéothèque de Paris. Nouveau Forum des Halles, Paris 1er. Jusqu'au 15 novembre.

KENNEDY**

Envers de l'effigie du candidat, de la figure héroïsée, tout un style d'être saisi par l'opérateur attitré du président : *Les années Kennedy : portrait d'un président,* par Jacques Lowe. Espace photographique de Paris. Nouveau Forum des Halles. 4-8, Grande Galerie, Paris 1er. Jusqu'au 18 novembre.

PHILIPPE CHANCEL*

Dans un dispositif spécial, la saga des « média-créatifs » orchestrée par un zappeur de l'image : *L'art éclaté.* Espace Emergence. 16, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Du 10 novembre au 8 décembre.

BEAUBOURG

LA CHOSE EXORBITÉE*

Dilution des formes, extrême proximité, un ensemble thématique conçu tel un fragment dilaté de Barthes : *Rien que la chose exorbitée,* carte blanche à Régis Durand. Galerie Michèle Chomette. 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Jusqu'au 24 novembre.

FRIEDLANDER, KLEIN, SNELSON*

Des graduations fines au grand angulaire et au panoramique, trois composantes optiques du langage photographique. Galerie Zabriskie. 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Du 10 novembre au 13 décembre.

ALMA

JAPON ENTRE-DEUX-GUERRES***

En quelque 200 tirages précieux et rares, l'effervescent panorama d'un âge d'or : *Du pictorialisme au modernisme.* Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo. 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Du 16 novembre au 4 février 1991.

IMAGES INVENTÉES*

Dans la lignée d'Otto Steinert, 80 tirages abstraits spécifiques au médium : *La photographie créative belge dans les années 50.* Musée d'art moderne de la Ville de Paris. 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Du 17 novembre au 3 février 1991.

MONTPARNASSE

ALLEN GINSBERG**

Intensités vécues, sensations datées et commentées au fil des ans par un des pères de la « beat generation ». FNAC Montparnasse. 136, rue de Rennes, Paris 6e. Jusqu'au 29 décembre.

TAISHI HIROKAWA*

Parés d'habits luxueux, plagiste et vendeur de cochons forment un amusant défilé qui travestit la vérité du modèle : *Sonomama.* Galerie Charles Sablon. 21, av. du Maine, Paris 15e. Jusqu'au 24 novembre.

FOC KAN*

La faune des nuits parisiennes épinglée au vol par un chasseur de papillons : *Paris, showbiz, la société du spectacle.* Closerie des Lilas. 171, bd du Montparnasse, Paris 6e. Du 1er au 30 novembre.

SAINT-GERMAIN

BETTINA**

Par Charbonnier, Horst, Penn ou Sabine Weiss, l'hommage rendu à un mannequin star : la mode perçue comme un art noble. J.G.M. Galerie. 8 *bis,* rue Jacques-Callot, Paris 6e. Du 9 au 20 novembre.

JOHN FRANKLIN KOENIG*

Les « feuilles de route » d'un peintre qui procède à *coups de notations cursives, aussi épurées qu'un haïku.* Galerie Erval. 16, rue de Seine, Paris 6e. Du 8 au 24 novembre.

ÉTOILE

INGRID BERGMANN***

D'Inge Morath à Philippe Halsman, l'histoire d'une femme contée par les rois de Magnum : *L'album d'une vie.* FNAC Étoile. 26, av. de Wagram, Paris 8e. Du 7 novembre au 1er décembre.

PALAIS-ROYAL

*OBJECTIFS CIPANGO***

Inspirée par la peinture et le théâtre, tirée des trésors de la B.N., l'iconographie racée de l'empire du Soleil Levant. Ensemble de photographies du XIXe siècle. Bibliothèque nationale, galerie Colbert. 4, rue Vivienne, Paris 2e. Du 8 novembre au 9 décembre.

ROGER PIC**

En 250 images, la trace fidèle des spectacles montés par la Compagnie Renaud-Barrault, le mime Marceau, Béjart ou Planchon. *Mémoire des autres,* photographies de théâtre de 1955 à 1970. Bibliothèque nationale. Du 6 au 30 novembre.

JEAN-MICHEL VOGE*

Livreurs de pizzas, prêtres shinto ou lutteurs de sumo face à un Européen méthodique et courtois. *Des Japonais.* Espace A.G.F.-Richelieu. 87, rue de Richelieu, Paris 2e. Jusqu'au 27 novembre.

OPÉRA

SIEFF*

De Sagan à Truffaut, un coup d'œil rétro sur les égéries et la mythologie des années 60. Crédit foncier de France. 11, rue des Capucines, Paris 1er. Du 8 au 30 novembre.

BASTILLE

ARIELE BONZON**

Le quotidien doté d'une dimension plastique étrange par une fabuliste pudique et tendre. *Archéologie photographique imaginaire.* Galerie Arthur. 65, rue de Charenton, Paris 12e. Du 9 novembre au 8 décembre.

RAUSCHENBERG**

Clichés d'actualité, publicités découpées, le patchwork de l'initiateur du Pop Art, photographe avant d'être peintre. Galerie J.-J. Donguy/J.-P. Haïk. 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Jusqu'au 24 novembre.

BALTERMANS*

Vécue comme un « immense malheur », l'odyssée guerrière d'un amateur paisible et désarmé, mort le 12 juin dernier. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air. 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris 12e. Jusqu'au 2 décembre.

ITALIE

DANIEL BOUDINET**

Sur une ligne de crête entre deux abîmes, le salut de l'auteur de *la Chambre claire* à l'ami récemment disparu : *Daniel Boudinet/Roland Barthes,* carte blanche à Viviane Esders. Mairie du 13e arrondissement. Place d'Italie, Paris 13e. Du 6 au 23 novembre.

SAINT-SÉBASTIEN

ISABELLE MUNOZ***

Attrait des contraires, fièvre, rythme et passion, l'univers sensitif d'une Carmen jubilante et belle. Une révélation : *Tango.* Cour Intérieure, présenté par Jean-Pierre Lambert. 109, bd Beaumarchais, Paris 3e. Du 7 novembre au 6 décembre.

LA VILLETTE

LA FAMILLE***

Miroir familier du connu, la photo familiale est l'objet pour la première fois d'une immense rétrospective. Grande Halle de La Villette. 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Du 21 novembre au 17 février 1991.

JANE EVELYN ATWOOD**

Des prostituées aux jumelles aveugles, un regard sans fard sur l'étrangeté, la déviance et la souffrance des exclus. Grande Halle de La Villette. Du 21 novembre au 17 février 1991.

DÉFENSE

PUBLICITÉ JAPONAISE*

La « rhétorique » publicitaire nippone à l'épreuve de sa production dans la presse, la mode et dans la rue. Grande Arche de la Défense (en collaboration avec *Camera International).* Accès par le socle de la Grande Arche. Du 7 novembre au 3 décembre.



INTERNATIONAL MUSEUM OF PHOTOGRAPHY/GEORGE EASTMAN HOUSE

Ouvrier, Empire State Building, 1930-1931, par Lewis W. Hine.

BELLEVILLE

WILLY RONIS**

D'allées en passerelles, le parcours sensible d'un topographe ambulant qui arpente au présent ses souvenirs. *La traversée de Belleville.* Mairie du 20e arrondissement. Place Gambetta et Espace Floréal. 43, rue des Couronnes, Paris 20e. Du 10 au 30 novembre.

AUTRES QUARTIERS

REGARDS SUR LA VILLE**

La mue d'une mégapole dont Barthes disait : *« Elle possède bien un centre, mais ce centre est vide. » Tokyo 1945-1990.* Mairie du 16e arrondissement. 71, av. Henri-Martin, Paris 16e. Du 6 au 26 novembre.

CHATEAU D'EAU*

Un aperçu de la collection bâtie par Jean Dieuzaide, qui a façonné le regard de sa ville à son image. *L'humanisme social à travers la collection de la galerie du Château d'eau de Toulouse.* Mairie du 8e arrondissement. 3, rue de Lisbonne, Paris 8e. Du 2 novembre au 1er décembre.

BRICAGE*

La théâtralité saisie dans son essence par un calligraphe de la mise en scène et du mouvement. Scènexpo. 91, quai de la Gare, Paris 13e. Du 9 au 25 novembre.

RODEO*

Enfant de l'Amérique, le cow-boy incarne le mythe de la conquête de l'Ouest. Mais quel rapport avec Barthes ? Photos de Susan Felter. Galerie Viviane Esders. 40, rue Pascal, Paris 13e. Du 30 octobre au 8 décembre.

★ Le *Mois de la photo* est organisé par Paris Audiovisuel avec la participation de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, de la Délégation aux arts plastiques du ministère de la culture et de la communication et le concours d'Air France et d'Antenne 2. Signalons le soutien de partenaires privés tels que la FNAC, les AGF, Dai Nippon Printing, Black and White, la fondation Hewlett-Packard, Publimod'Photo, Ilford, Arjomari papiers graphiques et Cartier.

★ Points d'information : FNAC Forum, du 2 au 30 novembre. Programme : Minitel Ville de Paris (3615 CAPITALE), Minitel FNAC (3615 code FNAC). Pour tous renseignements : 40-41-40-17.

★ L'affiche du « Mois » a été réalisée par le peintre Corneille. Le catalogue général, conçu par Jean-François Chevrier, reprend par thèmes la totalité des expositions ainsi que l'ensemble des activités annexes. *Editions Paris Audio-visuel, 210 p., 150 F.*

Récompenses

Le Mois de la photo est une compétition à laquelle e participent pas les exposition organisées par la ville. Elle se place sous la tutelle d'un jury dont voici la composition : Nina Companeez, cinéaste (France), présidente ; Denis Roche, écrivain (France) ; Peter Galassi, conservateur pour la photographie au Musée d'art moderne de New-York (Etats-Unis) ; Jan Saudek, photographe (Tchécoslovaquie) ; Roland Topor, dessinateur et écrivain (France). Le jury se réunira le mercredi 21 novembre pour décerner les récompenses suivantes :

1. – Le grand prix de la Maison européenne de la photographie (100 000 francs), attribué sous forme d'achat à une galerie privée pour son travail artistique.

2. – Le grand prix du mois (100 000 francs), attribué à un photographe vivant dont le renom n'a pas encore atteint un vaste public.

3. – Le prix spécial du jury ([illegible] francs), destiné de préférence à un jeune créateur.

Le Monde

ÉCONOMIE

SECTION D

Apparences

Les *ministres* ouvertement en désaccord, une présidence *pesant de tout son poids*, des cadres se payant des pages de *pub pour défendre* leur patron, deux chefs d'entreprise se *querellant* publiquement, des députés brandissant la menace *d'une nationalisation*, des plaintes devant les tribunaux et un aréopage d'avocats, la vulgate du «ni-ni» invoquée... le dossier Framatome aura donné une piètre image de la politique industrielle française !

C'est vrai que le président de Framatome, M. Jean-Claude Leny, *l'homme qui avait «fait»* l'entreprise, pouvait légitimement *s'insurger contre la tentative de* mainmise d'un groupe – riche et *puissant – qui* «prenait le train en marche» et avait été son rival *dans le passé. C'est vrai, aussi,* que le patron de la CGE, M. Pierre Suard, avait trouvé à son arrivée un pacte lui donnant le droit de contrôler Framatome. C'est vrai que l'on peut se demander si le nucléaire, vu son poids en France, doit être sous la tutelle du privé ou sous celle du public, et s'il convient d' «adosser» Framatome à un groupe industriel puissant alors qu'elle réussit toute seule...

Qui aura posé les vrais problèmes de la légitimité d'un patron, de l'industrie face à l'argent, des pactes d'actionnaires, des structures industrielles propres à gagner la bataille mondiale, du nucléaire ?

L'accord ne fait que sauver les apparences. Contrainte de reculer sous la pression du politique, la CGE vend cher sa «défaite» : au fond, elle encaisse une plus-value (elle le reconnaît) pour accroître sa participation de 40 % à 44 % et mieux faire reconnaître ses droits de minoritaire. Quant à Framatome, après plusieurs aller et retour entre le public et le privé, elle réintègre le giron de l'Etat... jusqu'aux prochaines privatisations. Certes, son patron sauve son siège, mais son *mandat prend fin dans trois ans.* Et d'ailleurs qui paie ? Pour moitié, CEA Industrie, *qui tire ses* ressources notamment des dividendes versés... par. Framatome. Vous avez dit apparences ?

F. V.

L'Etat reprend le contrôle de Framatome

Retour au secteur public

Suite de la première page

Au prix de la cession des 7 % s'ajoute une prime de contrôle de 210 millions de francs, payée pour le transfert du contrôle de l'entreprise et son passage du public au privé. Cette somme se répartira entre le CEA (317,5 millions de francs dont 184,5 millions au titre de la prime) et le Crédit lyonnais (382,5 millions).

Ce paiement appelle deux commentaires : d'une part, les 490 millions de francs versés pour 7 % de Framatome valorisent le constructeur de chaudières à 7 milliards de francs pour 100 % du capital, soit le double du prix déterminé lors de la privatisation de la CGE, il y a trois ans et demi. En fait, ce montant est *supérieur à la valeur de* l'actif net réévalué de l'entreprise, *déterminé par le Crédit lyonnais,* l'Etat et la CGE (6,8 milliards) et *inférieur au rendement estimé par* le marché de la capitalisation boursière de Framatome (7,4 milliards). Mais, la prime de contrôle ne représente que 3 % de la valeur de l'entreprise, soit moins que ce qui est retenu traditionnellement (10 % à 30 %).

Ce pourcentage bas s'explique par les droits d'actionnaires mino*ritaires reconnus à la CGE, qui ont* fait l'objet d'âpres débats : elle participera à un comité d'orientation stratégique composé de trois membres (les présidents de Framatome, du CEA et de la CGE), dont le rôle sera consultatif, mais qui «proposera» la stratégie industrielle de Framatome au conseil d'administration (qui, lui, sera décisionnaire).

Déjà, les deux parties font une lecture diverse de l'accord. Côté CGE, on se félicite que le texte précise que l'un des *«objectifs»* est de *«garantir à la CGE un rôle d'actionnaire important, préservant ses intérêts légitimes».*

Diversification et renforcement

De bonne source, on indique d'ailleurs qu'en cas de différend industriel reconnu par un tribunal arbitral, la CGE peut vendre ses actions aux actionnaires publics (en fait au CEA, chargé d'en faire le portage avant un reclassement dans le privé) au prix du marché diminué de 10 %.

Chez Framatome, en revanche, on se congratule de voir que le même texte confirme noir sur blanc les grandes orientations de Framatome à l'intérieur et en *dehors du nucléaire,* en *particulier* la diversification dans la connectique et le *«renforcement des positions internationales»* de l'entreprise *«notamment dans le cadre des accords déjà conclus»* (en clair, l'alliance avec l'allemand KWU-Siemens). Politique dont certains aspects avaient été critiqués par la CGE. Et on souligne chez le constructeur de chaudières que la décision reviendra au conseil d'administration.

La composition de celui-ci a également fait l'objet de subtiles dosages. Une des questions qui ont été soulevées par le retour d'une majorité publique au sein de Framatome a été de savoir si l'entreprise devait ou non être soumise à la loi de démocratisation du secteur public (ce qui l'aurait contrainte à avoir un tiers de ses administrateurs salariés). Finalement, ce ne sera pas le cas, mais *les salariés* qui n'avaient pas d'administrateur en auront un face à la *CGE (4 sièges, soit un de plus que* par le passé) et aux actionnaires *publics (6 dont 1 pour le Crédit* lyonnais et 5 pour CEA-Industrie *sur lesquels seront pris les sièges* des présidents de Framatome et d'EDF).

Sauver les apparences

Mais les raisons invoquées pour exclure Framatome de *la loi* de démocratisation divergent : pour *les uns, la présence du Crédit lyon*nais au tour de table l'explique (car *les banques ne sont pas très* «démocratisantes»). Pour les autres, *c'est grâce au maintien* d'EDF dans l'actionnariat que l'on a évité l'application de cette loi.

D'autres raisons sont avancées *pour la création de cette holding* (en fait une société «en participa*tion») et la présence d'EDF* au tour de table : les salariés ont *demandé* un maintien de l'électricien, qui avait d'abord souhaité en sortir *pour,* en fin de parcours, changer son fusil d'épaule au nom de l'indispensable coopération avec Framatome à l'exportation. Autre motif inavoué : si EDF avait revendu ses 10 % dans Framatome, la facture des actionnaires publics aurait augmenté d'autant.

Enfin, et surtout, cette holding permet de sauver les apparences pour plusieurs raisons : un maintien d'EDF à 10 % aurait eu pour effet de *laisser à la CGE* le titre de «plus gros actionnaire» avec 44 %, *largement* devant le CEA (36 %). La formule retenue, tout en reconnaissant une *«autonomie de gestion»* à Framatome, n'en permet pas moins au CEA d'affirmer sa présence en tant qu'actionnaire essentiel de l'entreprise. D'autre part, si EDF se maintenait sans qu'une holding soit créée, l'accord était en contradiction avec le vœux de l'Elysée de voir la participation *publique réunie «en une seule main»...*

Un autre souhait du «Château» – aboutir à un montage pérenne – *est-il satisfait ? On peut s'interro*ger. Certes, en cas de privatisation du Crédit lyonnais, les actionnaires publics ont une option d'achat. Mais si le gouvernement d'alors leur donne instruction de ne pas la faire jouer, Framatome rebasculera dans le privé... Tout au plus, ce mouvement ne sera-t-il pas opéré *dans le silence.*

Tout au long de ce dossier – qui aura mis dix-huit mois à être dénoué – *le* politique aura pesé : car *lorsqu'il s'est trouvé* en guerre ouverte avec le patron de la CGE, *M. Pierre Suard, le président de* Framatome, M. Jean-Claude Leny, *n'a pas hésité à jouer de tous ses* appuis pour infléchir le cours des évènements. Notamment à l'Elysée, lorsqu'un premier montage échafaudé par le ministère de l'industrie, puis soutenu par Matignon, donnait la part trop belle – à ses yeux – au patron de la CGE dont il a su rappeler les sympathies RPR.

Une des grandes habiletés de M. Leny aura été de politiser le dossier, en le faisant glisser vers la question des privatisations-nationalisations tout en faisant monter au créneau ses cadres et le comité d'entreprise. Les positions tranchées adoptées par son adversaire – encouragé par les hésitations *qu'il percevait du côté du gouvernement* – l'ont rétrospectivement *aidé : en tentant en mars de passer* en force, par le rachat des 12 % détenus par Dumez, M. Suard a braqué l'Elysée qui a confié le dossier au ministère des finances.

Celui-ci a mis six mois à mettre *sur pied* un accord qui *permet* à chacun de sauver la face. Mais, pendant ces dix-huit mois de tergiversations, la France a donné aussi une nouvelle illustration des déviances auxquelles peut parfois aboutir «l'économie mixte». Sans se demander si elle ne «médusait» pas les observateurs étrangers, stupéfaits par ce mauvais vaudeville industriel franco-français.

FRANÇOISE VAYSSE

Avec une progression de 1,8 % du PNB au troisième trimestre

Rebond inattendu de la croissance aux Etats-Unis

La production nationale des Etats-Unis a sensiblement progressé au cours du troisième trimestre, démentant encore une fois les analyses faites par la plupart des conjoncturistes qui estiment que l'économie américaine est entrée dans une phase de quasi-stagnation. Exprimée en terme de PNB (produit national brut), la croissance a atteint 1,8 % en *rythme annuel au troisième trimes*tre alors que les prévisions portaient *généralement sur* une progression de 0,8 % .

Ce surprenant *résultat, qui avait* permis à M. Nicholas Brady secrétaire au *Trésor de déclarer* dès lundi 29 que l'économie américaine *«n'est pas en récession mais connaît seulement une période de ralentissement»,* s'explique par un rebond des dépenses des ménages pour leur consommation (+ 3,6 % en rythme annuel). Les achats des automobiles ont augmenté de 3,4 milliards de dollars alors qu'elles avaient baissé de 6,1 milliards de dollars au deuxième trimestre.

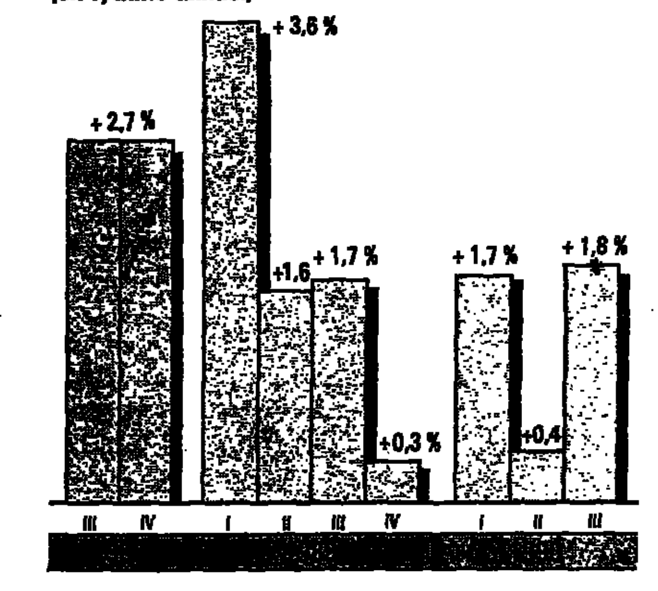
Les entreprises ont elles aussi contribué au rebond du troisième trimestre en effectuant beaucoup de dépenses d'investissement. Celles-ci ont ainsi progressé de 7,4 % en volume et en rythme annuel.

La menace d'une récession de l'économie américaine est-elle pour autant écartée ? La construction, dont dépend beaucoup la croissance économique, traverse une très mauvaise passe : pour la neu*vième fois, les ventes de logements* neufs ont diminué (de 6 % en septembre). Pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, le recul est impressionnant, atteignant 15 % par rapport à la même période de l'année dernière.

D'autres signes incitent à un certain pessimisme. Les constructeurs automobiles annoncent *les* uns après les autres de mauvais résultats : après *Chrysler, qui a essuyé* une perte de 214 millions de dol*lars au troisième trimestre,* Ford a annoncé une chute de 78,7 % de ses bénéfices nets au cours de la même période. General Motors s'apprêtait lui aussi à rendre public de mauvais résultats.

L'ensemble de ces évolutions incite à prévoir un sensible ralentissement de la croissance en fin d'année et au début de *1991,* peut-être même une période de récession.

AL. V.



Après sept années de croissance ininterrompue, l'économie américaine a vu ralentir son rythme d'activité. Cela s'est passé plus tôt et surtout plus brutalement qu'on ne le croyait : dès le deuxième trimestre 1989 et non à l'automne dernier. Depuis cette date et au fil de révisions souvent très importantes des statistiques officielles, l'économie américaine semble continuer de croître à un rythme annuel d'environ 1 % à 2 %.

GIAT Industries veut reprendre les activités d'armement du groupe belge FN

La société française GIAT Industries, qui *fabrique* notamment *le* char Leclerc, des matériels d'artil*lerie et les munitions correspon*dantes, a confirmé, mardi 30 octobre, *qu'elle était prête* à reprendre certaines des activités d'armement *du groupe belge* FN (Fabrique nationale) à Liège-Herstal, qui est *en crise* depuis 1986. Une assemblée générale extraordinaire de FN *sera* convoquée le 30 novembre pour s'informer et se prononcer sur l'offre de GIAT Industries.

Désireux de devenir un pôle de développement en Europe de l'industrie d'armement terrestre avec l'accord du ministère français *de la* défense, GIAT Industries a déjà acquis en *location-gérance* la société Luchaire Défense, acheté à *Matra ses parts* dans Manurhin Défense et pris possession de l'usine *PRB de munitions* en Belgique. Le groupe français a aussi *conclu des accords de coopération* industrielle ou commerciale avec Renault Véhicules industriels et Creusot-Loire Industrie en France, Royal Ordnance en Grande-Bretagne, Rheinmetall en Allemagne et avec le groupe General Electric aux Etats-Unis.

En août dernier, FN avait conçu un plan de redressement de ses activités, qui prévoit *le* départ de 1 200 de ses 2 800 salariés en Belgique. *GIAT Industries, la Société* générale de Belgique (qui est *actionnaire de FN à 76 %)* et la Fabrique nationale doivent fixer le *montant* des *engagements* du groupe français dans le plan de sauvetage de l'entreprise belge. Le fait de savoir si GIAT Industries reprend ou non tout ou partie des dettes de FN est notamment en discussion.

Septième budget «réservé»

Les crédits de l'agriculture jugés insuffisants par la majorité des députés

Faute de pouvoir dégager une majorité en sa faveur, le gouvernement a *recouru pour la sep*tième fois à la réserve, dans la nuit de mardi 30 à mercredi 31 octobre, après la discussion du budget de l'agriculture présenté par *M. Louis Mermaz.* Comme de coutume, la discussion de ce budget, qui s'élève à 38,4 milliards de francs, soit une hausse de 2,3 % par rapport à celui de 1990, a donné l'occasion à de très nombreux députés de se faire les avocats des agricultures de leurs terroirs.

Le budget de l'agriculture, qui, d'ordinaire, mobilise de nombreux parlementaires, *a décuplé,* cette année, les énergies : une soixantaine de députés intervenant dans le débat et quatre-vingt-six questions, au total, étant posées au ministre. *«Nous entamons une procédure marathonienne»,* s'est inquiété M. Georges Hage (PC, Nord), qui présidait, mardi, la séance du matin. De fait, pendant plus de dix heures, M. Mermaz a été assailli par les observations de députés soucieux de défendre les intérêts locaux et qui ont brodé à loisir, sans craindre les redites, sur les trois «plaies» dont souffrent, selon eux, l'agriculture française : les calamités naturelles, la politique agricole commune et les négociations commerciales de l' «Uruguay Round».

La hausse des cotisations sociales

M. Yves Tavernier (PS, Essonne), rapporteur spécial de la commission des finances, en a fait une présentation sobre et peu enthousiaste. *«Il est en hausse de 2,3 % : c'est moins que modeste, et l'on crierait à l'insuffisance si l'ensemble des dépenses dont l'agriculture profite* [indépendamment du budget de l'agriculture] *ne représentait, en réalité, une hausse de 5,8 %,* a-t-il indiqué. *En dépit d'insuffisances parfois graves, il matérialise une politique des petits pas, grâce à laquelle on progresse de façon sûre et durable.»*

Cette analyse n'a pas été partagée par les députés de l'opposition, non plus que par les communistes, qui, en termes presque identiques, ont vu dans le *«recul des crédits»* la preuve que l'agriculture n'est plus une *«priorité»* pour le gouvernement. MM. Philippe Vasseur *(UDF, Pas-de-Calais) et* Ambroise Guellec (UDC, Finistère) ont *insisté sur le désengagement* de l'Etat dans le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA). *«Les cotisations professionnelles, quant à elles, augmentent de plus de 7 %, c'est un taux difficilement supportable»,* a précisé M. Guellec, avant de déplorer l'absence d'allègement des charges fiscales, *«en particulier pour ce qui est du foncier non bâti»,* et de conclure, au nom de son groupe, par le rejet des crédits.

MM. Paul Chollet (UDF, Lot-et-Garonne) et Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) ont exprimé leur déception devant les perspectives ouvertes par ce projet de budget. M. Godfrain s'est inquiété plus particulièrement de l'installation en France d'agriculteurs allemands, hollandais ou anglais. Ces deux *députés* ont *été* rejoints, dans leurs critiques, par M. Pierre Goldberg (PC, Allier), selon qui *«ce budget reflète les choix fondamentaux de la Communauté économique européenne : éliminer toujours plus d'agriculteurs chez nous pour favoriser des agricultures concurrentes à la nôtre, les multinationales de l'agroalimentaire et les Etats-Unis».*

Soutenu sans grande énergie par le groupe socialiste – M. Alain Brune *(Jura), exprimant de nom*breuses réserves, notamment sur la dotation aux jeunes agriculteurs et sur l'allègement de la taxe sur le fioul domestique –, M. Mermaz s'est efforcé, sans succès, de rompre la coalition adverse en énonçant les principes fondamentaux de son action. Il a indiqué qu'il entendait se montrer ferme dans les négociations internationales, ce dont les députés lui ont volontiers donné acte, et qu'il avait la volonté de s'attaquer au problème des charges des agriculteurs, comme la taxe sur le foncier non bâti. *«Ce budget permet de faire face aux besoins de notre agriculture,* a-t-il affirmé. *Avec 143 milliards de francs* [soit l'ensemble des dépenses dont bénéficie l'agriculture, tous ministères confondus], *on peut, tout même, faire beaucoup de choses.»* Le ministre n'est pas parvenu à en convaincre la majorité des députés.

GILLES PARIS

ÉCONOMIE

Les derniers mètres du tunnel sous la Manche

Pari technique gagné pour les constructeurs du tunnel sous la Manche. Trois ans après le début des travaux, les équipes françaises et britanniques sont entrées en contact comme prévu, le 30 octobre, peu avant 20 h 30.

FOLKESTONE

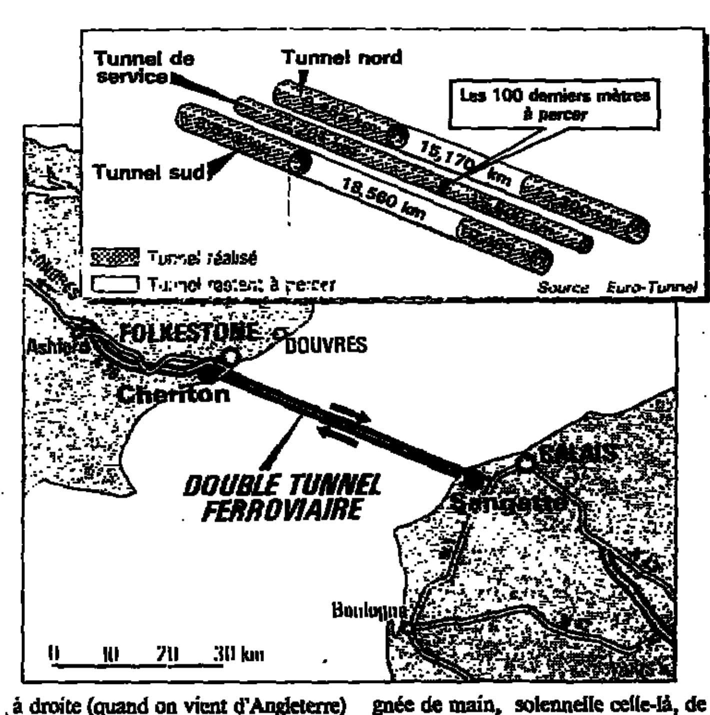
de notre envoyé spécial

« Les deux tunneliers sont à moins de 200 mètres l'un de l'autre. Si on arrêtait l'un, on entendrait le bruit de l'autre. Mais il n'est pas question de perdre une minute ... » A 50 mètres sous le fond de la mer, elle-même profonde à cet endroit de 60 mètres, les énormes et bruyantes machines qui forent le tunnel sous la Manche sont sur le point d'opérer leur jonction. Celle-ci devrait intervenir avant la fin de la semaine et coïncider avec une nouvelle émission d'actions par la société Eurotunnel, effectuée simultanément à la Bourse de Paris et à celle de Londres.

« Il n'y aura pas de cérémonie », nous explique un ingénieur, à l'intérieur du tunnel, côté anglais. Il faut crier pour s'entendre. La poussière de craie s'insinue partout. Des trains de wagonnets portant les lourds voussoirs en béton, qui servent à soutenir la voûte et à la rendre étanche, roulent lentement vers la tête mobile du tunnel. D'autres, remplis de craie bleue, les croisent pour se diriger vers la surface.

Lorsque les deux machines seront à 100 mètres l'une de l'autre, elles s'arrêteront. Ce sera un arrêt définitif pour le tunnelier français. On percera alors, à partir du côté anglais, un *« forage axial de reconnaissance »*. Il s'agit d'une sonde tout en longueur, de 15 centimètres de diamètre, destinée à tâter cet ultime bout de terrain. Guidée par laser, cette sonde devrait parvenir dans la cavité française. En suivant ce forage, on remettra alors en marche la machine anglaise, laquelle arrivera... un peu à droite du tunnelier français. Sinon, elle ne pourrait plus avancer.

Le tunnelier français sera alors découpé au chalumeau et retiré en pièces détachées, tandis que le tunnelier anglais sera abandonné, bétonné et enterré sous la Manche, légèrement à droite (quand on vient d'Angleterre) du tunnel enfin percé. La jonction aura ainsi été opérée. La précision du système de guidage est telle que les ingénieurs anticipent une erreur possible de quelques centimètres au maximum dans l'alignement du tunnel.



Pas de cérémonie? En réalité, il y en aura deux. Une discrète, d'abord, en décembre, lorsque la machine anglaise, la dernière à opérer, aura été définitivement arrêtée. M. André Bénard, président d'Eurotunnel, serrera la main de M. Alastair Morton, vice-président et directeur général, en présence d'une dizaine de collaborateurs français et britanniques du projet, au point même de la jonction. La date choisie pourrait être la Sainte Barbara, patronne des tunneliers, le 4 décembre.

Les derniers voussoirs en béton seront alors posés sur les quelque 100 mètres séparant le côté français du côté britannique. Il n'y aura plus de problème de sécurité, même s'il devrait rester encore pas mal de poussière. Tout sera donc prêt pour la poignée de main, solennelle celle-là, de M. Mitterrand et de Mme Thatcher, au même endroit. L'événement devrait avoir lieu, croit-on savoir de source anglaise, le 15 janvier prochain.

Les symboles et les chiffres sont importants dans une aventure de ce genre. La date du 15 janvier est jugée heureuse pour rappeler aux populations (et aux actionnaires d'Eurotunnel) que l'ouverture du tunnel sous la Manche à l'exploitation commerciale est toujours fixée au 15 juin 1993. La bonne tenue du titre en Bourse dépend de la confiance des uns et des autres dans le respect des délais. Le moment choisi pour procéder à une nouvelle augmentation de capital n'est sans doute pas non plus dû au hasard. Il coïncide opportunément avec la jonction. Le tunnel sous la Manche est le premier grand projet d'équipement entièrement financé par des fonds privés. Les banques et les institutions financières, essentiellement françaises, japonaises et britanniques, ont déjà contribué pour 50 milliards de francs. Le syndicat bancaire a récemment consenti une ligne de crédit supplémentaire de 18 milliards de francs.

La souscription, réservée en priorité aux actionnaires actuels, lesquels peuvent cependant vendre leur droits, devrait permettre à Eurotunnel d'atteindre ses objectifs le 15 juin 1993, sans avoir à « quémander » de nouveau. Le titre Eurotunnel a été, ces derniers mois, un des plus spéculatifs aussi bien à Paris qu'à Londres. Les oscillations ont été énormes, la presse populaire britannique alimentant les rumeurs sur un possible abandon du projet, faute d'argent...

MM. André Bénard et Alastair Morton ont parfois joué sur le registre de la dramatisation pour forcer les banques à ouvrir plus largement leurs coffres. Rien de tel qu'un client très endetté pour persuader un banquier qu'il doit continuer à le soutenir. Les deux hommes-clés d'Eurotunnel s'étaient partagé les rôles. Le Français affichait un calme et une détermination de bon aloi face aux banquiers, tandis que le Britannique (d'origine sud-africaine) faisait peur aux entreprises de travaux publics contractantes pour les contraindre à réduire leurs coûts.

La question financière semble donc réglée. Les problèmes techniques le sont depuis longtemps. La jonction, réalisée dans les temps, devrait persuader un public britannique, toujours réticent, à croire enfin au projet. Les deux sorciers de Hastings qui ont procédé à des danses rituelles pour empêcher ce qu'ils considèrent comme un viol de la grande île britannique devraient en être pour leurs frais.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Huit ouvriers blessés sur le chantier du tunnel.** – Les huit ouvriers blessés lors de l'accident d'une draisine, mardi 30 octobre au soir, dans la galerie de service du chantier du tunnel sous la Manche, côté français, sont hors de danger, indique la direction de Transmanche Link (TML). Une motrice transportant des ouvriers du chantier avait heurté, pour une raison indéterminée, un convoi de wagonnets à l'arrêt, derrière lequel elle s'apprêtait à stationner. Quatre des huit ouvriers, victimes de fractures aux jambes et de traumatismes crâniens, sont toujours hospitalisés.

La stratégie du président de la commission sociale du CNPF

M. Jean-Louis Giral tente d'enrayer la « méthode Rocard »

Organisées par le CNPF pour réaffirmer l'importance accordée par les chefs d'entreprise au thème de la formation, les journées de Deauville servent depuis trois éditions d'exutoire aux dirigeants patronaux, qui bousculent en une soirée les meilleurs plans de communication. Après M. Yvon Gattaz en 1986, puis M. Pierre Guillen en 1988, M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale, n'a pas failli à la tradition du dérapage, le 25 octobre. Pour sa première visite, il a, devant la presse, montré un visage plus dur que lors de ses prestations parisiennes, d'ordinaire plus policées.

Sur tous les sujets, en effet, M. Giral oppose une fin de non recevoir et, sans allusion à ses précédentes fonctions de président de la Fédération nationale des travaux publics, « bétonne » ses positions. L'UCANSS? La lettre adressée aux partenaires sociaux par M. Claude Evin, ministre de la santé et de la solidarité, le met dans tous ses états. Il ne supporte pas que le gouvernement lui fixe un délai au 19 novembre pour conclure une négociation dans des termes qui, pourtant, ressemblent fort à ses propres propositions d'arrangement. Ergoteur, il retrouve certes les trois principes qu'il avait lui même proposés, mais s'offusque de la disparition, intentionnelle selon lui, d'un « notamment » qui devait permettre d'élargir le champ des discussions. En tout cas, il ne prendra pas contact avec les syndicats pour sortir de l'impasse.

L'« inconstance » de M. Marchelli

Dans sa vindicte, il associe M. Paul Marchelli, le président de la CGC, coupable d'avoir fait échouer l'entente préalable entre les partenaires sociaux, dans des termes identiques, et de se féliciter, maintenant, des propositions ministérielles qu'il aurait appelées de ses vœux. Accusé d'inconstance, le dirigeant syndical est doublement responsable d'une déroute face au pouvoir politique.

Au passage, M. Giral ne donne pas l'impression de vouloir réintégrer le conseil d'administration de l'UCANSS dont le CNPF est parti à l'été. A l'écouter, la représentation patronale n'a pas vocation à gérer le personnel, comme elle l'a toujours fait par le passé avec FO, et justifie uniquement sa présence au sein des caisses d'assurance-maladie par la nécessité d'infléchir la politique de protection sociale de telle sorte qu'elle ne soit pas préjudiciable aux entreprises. *« Ce n'est pas une sinécure »*, avoue-t-il. *« La sagesse, pour nous, serait de ne pas y retourner* (à l'UCANSS). »

La protection sociale? La participation du patronat aux instances dirigeantes relève de la *« faiblesse »* et si ces situations ont été *« subies »*, *« on ne les a jamais acceptées »*, prétend-il. Rendues seulement vivables par *« quelques alliances »* – avec FO – il découvre que ces obligations, qui remontent à 1967, ont été illusoires et n'ont pas donné de pouvoir : *« Ces dernières années, les partenaires sociaux n'ont servi que d'alibi à l'Etat* (...) *nous ne sommes que des pantins dans ces affaires-là. »*

Opposition totale à la CSG

La contribution sociale généralisée (CSG)? Contrairement à ce que tous les observateurs avaient jusqu'à présent compris, l'opposition du CNPF est totale, à la mesure du rejet par l'opinion, l'opposition et une partie des socialistes. La formule d'aujourd'hui ne ressemble en rien aux propositions que lui-même avait formulées dans un rapport en 1986. Comme le Canada dry, il s'agit d'un *« amalgame »*, d'un produit qui n'a que l'apparence de celui qu'il prétend être.

« Nous sommes contre ce projet », répète donc M. Giral, visiblement furieux. Que la CSG puisse être déductible du revenu imposable, ainsi que cela est maintenant évoqué, ne suffirait pas à calmer sa colère. La menace, dit-il, pèse toujours sur les 17 % de contribuables qui *« sont les moteurs de l'économie »* et qu'il ne faut pas décourager. Certes, il admet que l'on pourrait *« commencer à discuter, que cela serait plus acceptable »*, mais c'est pour imaginer aussitôt une autre difficulté : *« Qu'en sera-t-il de la progressivité? »*

La formation professionnelle? Le président de la commission sociale du CNPF n'est pas pressé de conclure la négociation engagée le 22 octobre après une déclaration d'intention qui remonte au 9 juillet dernier. Les prochaines réunions sont prévues pour les 5 février et 5 mars 1991. L'éventuel accord pourrait intervenir juste avant l'été. Or, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, n'a pas fait mystère, depuis décembre 1989, de son désir de célébrer en 1991 le vingtième anniversaire en la réformant de la loi Delors sur la formation professionnelle... Il a même par plusieurs fois indiqué qu'il s'appuierait sur les négociations entre partenaires sociaux, et sur l'avis des régions pour établir son texte.

« Je n'aime pas les ukases »

« Je n'aime pas les ukases », affirme M. Giral. Plus sérieusement, comme lors d'une procédure semblable imaginée par le ministre du travail pour aborder la question du travail précaire, il souligne qu'il ne veut pas *« d'obligations supplémentaires qui nous seraient imposées par la loi »* et vise expressément le 1,2 % de la masse salariale consacré à la formation professionnelle. Des charges en plus seraient mal vues, notamment des PME/PMI, alors que toute négociation suppose un nouvel *« effort »*. Sur le fond, il demande à savoir *« ce qui est du champ de la loi et ce qui est du champ de la négociation »*, et souhaite que le ministre du travail lui *« dise quelle est l'orientation retenue »*.

Le message est donc clair. Sur pratiquement tous les dossiers en cours, M. Giral fait preuve d'une extrême mauvaise humeur à l'égard du gouvernement. Non pas qu'il refuse la discussion, mais il traîne des pieds, ou ralentit les processus de concertation sociale, comme pour gagner du temps. Additionnés, ses arguments, parfois parfaitement spécieux, ont pour résultat d'enrayer la politique contractuelle et de consensus mise en œuvre par le premier ministre, et par voie de conséquence la fameuse « méthode Rocard ».

A moins d'un excès de langage qui devrait être attribué au climat de Deauville, on peut se demander pourquoi le dirigeant patronal est conduit à une telle attitude. Plusieurs explications sont possibles. Depuis le printemps 1988, les partenaires sociaux, en général, et le CNPF, en particulier, se sont comportés comme les alliés objectifs d'une pratique gouvernementale qui a privilégié l'accord des parties, ensuite intégré dans la loi, contre l'intervention législative directe. Contrairement à la gauche d'avant 1986, qui avait tenté le plus souvent seule de décider du bien commun, la version rocardienne a en effet cherché à obtenir le consentement de tous. Et chacun en a tiré profit.

Avec le temps, les échéances électorales se rapprochant lentement, la lassitude venant sanctionner tant de succès tranquilles, les dangers de cette collaboration peuvent réapparaître. Par exemple, les bonnes relations et les progrès accomplis seront, sur la durée, portés au crédit de l'équipe de M. Michel Rocard; les contributions patronales auront sans conteste amélioré le bilan de la législature. A un moment donné, il deviendrait nécessaire de prendre ses distances, d'autant que certains opposants ne voient pas cette lune de miel se poursuivre d'un bon œil.

Dès lors, il s'agirait pour M. Giral de retarder la marche de la politique contractuelle, de tirer le tapis sous les pas du gouvernement, sans que rien n'y paraisse de trop. A coups de prétextes, de déclarations intempestives, il est possible de ternir une image, de rendre la réussite moins éclatante. A l'heure du jugement sur la *« méthode Rocard »*, quelques ombres au tableau interdiraient les communiqués de victoire de l'actuelle majorité et les silences trop compromettants du CNPF.

Mais, à ce jeu, M. Jean-Louis Giral prend des risques. Les chefs d'entreprise se satisfont d'une situation où il est possible d'avancer sans tourments et se préoccupent davantage des améliorations du climat social immédiat que des calculs politiciens sur l'avenir. D'ailleurs, le CNPF se diviserait sans doute sur de telles hypothèses. Cela explique aussi pourquoi le président de la commission sociale s'évertue à trouver des sujets de querelles et qu'il se dresse en défenseur de la puissance des partenaires sociaux et en propagandiste du renforcement des organisations syndicales. *« On se plaint que les syndicats soient faibles, mais dès qu'ils veulent s'exprimer, on fait intervenir la loi »*, explique-t-il pour justifier ses diatribes actuelles. *« L'Etat fait tout pour les affaiblir. »*

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Un rapport parlementaire réclame une « politique industrielle européenne » dans l'automobile

« *Dans le contexte industriel actuel, il est clair que la réalisation du marché unique de l'automobile comporterait un risque majeur pour les constructeurs européens : celui de voir les Japonais être les grands bénéficiaires de 1992.* » Les députés français viennent au secours de MM. Calvet et Lévy, les patrons de Peugeot et Renault, dans leur campagne contre les groupes japonais.

Un rapport d'information de l'Assemblée, présenté le mercredi 31 octobre à la presse par M. Maurice Adevah-Pœuf, député socialiste du Puy-de-Dôme, demande que la France fasse preuve *« d'une grande détermination »*. *« Il ne s'agit pas,* est-il écrit, *de départager les tenants du protectionnisme et ceux du libre-échangisme, controverse scolastique (...) mais plus simplement et plus prosaïquement d'avoir conscience qu'en matière d'automobile la France et l'Europe ont des intérêts très importants à défendre. »*

Il faut, selon les députés, instaurer la période de transition que les constructeurs européens réclament et qui limiterait la poussée des voitures japonaises pendant environ huit ans. Mais *« encore faudrait-il que ces années soient mises à profit pour faire des efforts beaucoup plus considérables que ceux déjà entrepris et dans tous les domaines »*. Ainsi est-il urgent d'engager un soutien *« très important en faveur de la recherche et la formation »* et de mettre en œuvre *« une véritable politique industrielle »* dans l'automobile.

Les députés dénoncent à cet égard les incohérences de la politique conduite par la Commission européenne. Dans ce qui est sans doute la partie la plus originale du rapport, M. Adevah-Pœuf relève que la Commission interdit les aides aux constructeurs en Europe mais que Chrysler reçoit des subventions en Autriche pour y fabriquer des voitures réexportées sur le marché des Douze. Il souligne aussi que la Commission soutient le principe d'une distribution sélective (exclusivité territoriale réservée aux concessionnaires) mais admet les importations parallèles qui en sont l'opposé.

En réalité chaque commissaire fait, avec plus ou moins de zèle, son travail dans son coin, sans aucune coordination générale puisque personne n'en est chargé. Et les députés de conclure qu'on ne peut ouvrir les frontières avant que cette politique européenne ne soit mise en place.

E. L. B.

SOCIAL

Aux Assises nationales de la modernisation négociée

M. Michel Rocard défend la version social-démocrate de la flexibilité

Ouvertes par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, les Assises nationales de la modernisation négociée, organisées le 30 octobre à La Défense, ont été conclues par M. Michel Rocard.

Autour de ce thème cher à M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, le premier ministre a englobé dans sa définition une série de sujets qui vont des conditions et de l'organisation du travail à la gestion prévisionnelle des effectifs et des qualifications, en passant par la formation professionnelle. Par diverses mesures, le gouvernement y a consacré 1 milliard de francs en 1990 et ajoutera 300 millions de francs en 1991.

M. Rocard entend défendre l'idée d'une adaptation souple des entreprises grâce à *« un dialogue social de qualité »*. La logique entrepreneuriale et la logique syndicale peuvent aboutir à des *« compromis positifs »*, dont certains accords récents, chez Thomson ou chez Renault, donnent l'exemple. Au-delà, le premier ministre milite pour un dosage social-démocrate, opposé au *« libéralisme sauvage »*, entre la flexibilité externe, synonyme de *« compression des effectifs »* ou de développement du travail précaire, et la flexibilité interne, *« toutes deux nécessaires »*. *« Leur poids respectif »* correspond à *« un choix de société »*. *« Nous privilégions, quant à nous, la flexibilité interne, la mobilité, la formation et, bien sûr, la négociation »*, a-t-il déclaré.

A l'avenir, d'autres éléments devront entrer dans ce champ, selon le premier ministre, dont la représentation du personnel, le sort des salariés âgés, le *« co-investissement dans la formation »*, les salaires de base et les classifications. *« La prudence s'impose quant à l'évolution du salaire minimal d'embauche,* a-t-il précisé sur ce point. *En revanche, il est inacceptable que des salariés restent durablement rémunérés au SMIC, sans perspectives de formation ni d'évolution de carrière. »*

La méthode suppose toutefois *« un syndicalisme fort, uni et responsable »*, a poursuivi M. Rocard en rappelant que la France est *« la lanterne rouge en Europe pour la syndicalisation »*. Pour tenter une correction, il a indiqué qu'il avait *« décidé de porter en 1991 de 20 à 30 % la déduction fiscale des cotisations syndicales »*, instaurée en 1989, et que les subventions à la formation syndicale seraient augmentées de 10 %.

A. Le.

FINANCES

Mount Charlotte : succès d'une OPA inattendue

L'homme d'affaires néo-zélandais (Sir) Ron Brierley, vient, en obtenant 52,5 % de Mount Charlotte Investments, propriétaire du groupe hôtelier du même nom, de gagner l'OPA la plus inattendue de l'année : *« Une OPA qu'il n'avait pas cherchée et qu'il ne s'attendait pas à gagner »*, comme l'écrit le *Times* de Londres.

Depuis qu'il a racheté, il y a un an, les Thistle Hotels au brasseur Scottish and Newcastle, Mount Charlotte est devenu le deuxième hôtelier britannique, derrière Trust House Forte, avec une centaine d'établissements totalisant 14 000 chambres, réalisant un bénéfice imposable de 47,6 millions de livres (environ 471 millions de francs). Sir Ron en était déjà actionnaire, lorsqu'il a repris, le mois dernier, les 10,1 % détenus par le Kuwait Investment Office (KIO). Cela a porté sa participation à 38,9 %, franchissant allègrement le seuil de 30 % au-delà duquel le lancement d'une OPA devient obligatoire selon la législation britannique.

Les responsables de BIL (Brierley Investment Limited), qui n'avaient pas réussi à reclasser leur acquisition, eurent beau clamer que l'OPA était *« amicale »*, celle-ci provoqua une vigoureuse résistance des dirigeants de Mount Charlotte : ceux-ci évaluaient leurs actifs à 122 pence par action, alors que BIL en offrait 73 pence et l'OPA représentait un total de 644 millions de livres, chiffre respectable, mais inférieur à ce que Mount Charlotte avait payé pour l'acquisition des trente-trois Thistle Hotels !

Mais la différence de 7 pence par rapport au cours de l'action a séduit assez de porteurs de parts pour donner la victoire à l'homme d'affaires néo-zélandais. Consolation pour les dirigeants de Mount Charlotte : BIL, contraint de prouver ses bonnes intentions, paraît décidé à ne pas modifier le management de la chaîne...

G. H.

La BBC choisit les décodeurs Thomson

Après quelques hésitations, la BBC a choisi la firme française Thomson pour lui fournir les décodeurs dont ses abonnés auront besoin pour capter, à partir de septembre 1991, la chaîne thématique que lancera pendant les heures de nuit sa filiale BBC Suscription Television Ltd sur les deux canaux de transmission terrestre BBC-1 et BBC-2.

Une importante commande

Le système d'accès conditionnel utilisera les désembrouilleurs Videocrypt développés par Thomson Consumer Electronics et fabriqués dans l'usine de sa filiale britannique à Gosport (baie de Portsmouth). Ces appareils seront associés à des cartes à puces produites par la firme londonienne News Datacom. En fonction du type d'abonnement, ils permettront de commander automatiquement l'enregistrement sur magnétoscope. Le nombre de décodeurs à livrer n'a pas encore été fixé, mais il s'agit pour Thomson d'une importante commande.

Concept annonce des pertes de 500 millions de francs pour 1990

On a beau être le numéro trois français des services informatiques, on ne fait pas pour autant des prévisions de résultats parfaitement exactes. Le groupe Concept a enregistré au premier semestre 1990 une perte de 181,4 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,239 milliard de francs, selon un avis financier de la société publié mardi 30 octobre. A la mi-septembre, la SSII s'annonçait dans le rouge à hauteur seulement de 40 millions de francs sur les six premiers mois de 1990. L'écart va du simple au quintuple et suscite des interrogations du côté des autorités boursières. La COB avait déjà décidé le 26 octobre de suspendre la cotation au règlement mensuel du titre Concept dans l'attente de la publication des résultats semestriels dans leur version définitive.

Concept – qui prévoit un déficit total de 500 millions de francs sur l'ensemble de 1990 – paie aujourd'hui sa croissance boulimique, financée en grande partie par endettement. La direction du groupe pense pourtant pouvoir renouer avec les bénéfices dès 1991.

Le projet de contribution sociale généralisée

La CFE-CGC et la CGT tentent d'associer FO à une manifestation contre la CSG

L'idée d'une manifestation nationale de protestation contre le projet de contribution sociale généralisée (CSG) fait son chemin à la CGT comme à la CFE-CGC. Reçus l'un après l'autre mardi 30 octobre par M. Michel Rocard dans le cadre de sa série d'entretiens avec les partenaires sociaux, MM. Henri Krasucki et Paul Marchelli ont confirmé leur souhait de *mettre sur pied une telle initiative* dans les prochains jours. Selon le président de la CFE-CGC celle-ci devra être *« aussi puissante que possible »*. Quant au secrétaire général de la CGT, il s'efforce *« d'établir des relations avec d'autres organisations syndicales pour prendre, dans les meilleurs délais, une décision qui permette aux salariés et aux assurés de s'exprimer avec force »*.

Reste à convaincre M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, à se joindre à ce *« front du refus »*. Celui-ci devait rencontrer mercredi matin le premier ministre avant de participer dans l'après-midi à une commission exécutive confédérale exceptionnelle qui examinera la proposition émanant de la CGT et de la CFE-CGC.

Les industriels européens du textile craignent la disparition d'un million d'emplois

Une plus grande ouverture des marchés du textile dans la CEE pourrait se traduire « rapidement » par la perte d'un million d'emplois, a averti, mardi 30 octobre, le Comité de coordination des industries textiles de la CEE (Comitextil).

A cinq semaines de l'échéance prévue pour les négociations de l'Uruguay Round, les industriels européens du textile estiment que les conditions d'un retour de ce secteur dans le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ne sont pas remplies. Ils réclament une période transitoire de quinze ans avant le démantèlement de l'Accord multifibre (AMF, qui permet aux pays industrialisés de limiter les importations de produits sensibles en provenance des pays du tiers-monde).

Dans un communiqué commun, Comitextil et l'AEIH (Association européenne des industries de l'habillement) ont ainsi mis en garde contre *« toute accélération du processus de libéralisation »* qui ne serait pas accompagnée *« d'une ouverture parallèle et significative des marchés tiers, et de conditions de concurrence plus loyales »*.

La COB transmet le dossier Tuffier au parquet

Le collège de la Commission des opérations de Bourse (COB), réuni mardi 30 octobre, a décidé de transmettre au parquet un deuxième rapport d'enquête sur Tuffier et Associés, holding de la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py, qui a fait faillite en juillet dernier. Les investigations menées sur le marché des titres à compter du 1er juillet 1989 ont révélé que la firme avait *« gravement manqué à ses devoirs d'information à l'égard du public, et que, pendant toute la période, cette société et l'une de ses filiales étaient intervenues massivement à l'achat sur le marché de ses titres, à des cours manifestement surévalués ne reflétant pas la libre confrontation des ordres d'achat et de vente. Par ailleurs, certains de ces achats ont permis à des administrateurs de céder leurs titres dans des conditions critiquables »*.

Selon la COB, ces faits constatés peuvent recevoir une qualification pénale *« d'abus de biens sociaux, de manipulation de cours et de délit d'initié »*. C'est la deuxième fois que la COB saisit la justice à propos de Tuffier. Le 18 septembre, elle avait transmis un rapport d'enquête sur les modalités de gestion de trois OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières). Neuf jours plus tard, le parquet de Paris ouvrait une information judiciaire contre X... pour abus de confiance, escroquerie et abus de biens sociaux.

L'Albanie pourrait adhérer au FMI

L'Albanie, où les emprunts à l'étranger étaient interdits par la constitution jusqu'à cette année, aurait l'intention de déposer une demande d'adhésion au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. *« Nous avons engagé des discussions avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en juin à Bâle. Nous avons évoqué les conditions nécessaires pour devenir membre du FMI »*, a déclaré à l'agence Reuter M. Dhimitër Gazgha, responsable des banques d'Etat et du Trésor.

« Nous n'avons pas seulement besoin d'aide financière... mais également de conseils sur tous les sujets touchant à l'investissement, etc. », a ajouté M. Gazgha. – *(Reuter).*

□ **Nomination d'un secrétaire général néerlandais à la BERD.** – M. Bart le Blanc, qui fut directeur général du budget aux Pays-Bas entre 1980 et 1983, a été nommé secrétaire général et membre du comité exécutif de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) de l'Europe de l'Est, a fait savoir le siège de l'organisation mardi 30 octobre. Les Pays-Bas avaient proposé, il y a quelques mois, leur ancien ministre des finances, M. Onno Ruding, au poste de président de l'organisation, mais c'est la candidature de M. Jacques Attali, conseiller du président de la République française, qui avait été retenue. La BERD doit entamer ses activités au printemps prochain.

TRANSPORTS

L'accord de Bruxelles sur la constitution du groupe Air France suscite des réactions mitigées

En attendant de connaître les termes exacts de l'accord intervenu à Bruxelles sur le rapprochement d'Air France, d'UTA et d'Air Inter autorisé par la Commission en échange d'une concurrence accrue dans le transport aérien français (*le Monde* du 31 octobre), les réactions vont de la satisfaction pour le président d'Air France, le ministre de l'équipement et le commissaire européen à la concurrence jusqu'à l'hostilité de la CGT d'Air Inter, qui condamne l'abandon du service public au profit de la concurrence.

M. Jacques Maillot, PDG de l'agence Nouvelles Frontières, annonce que sa compagnie charter Corse Air demandera le droit d'effectuer des vols Paris-Ajaccio et Paris-Bastia. M. Fernand Meyer, PDG de la compagnie charter Minerve, estime que les assouplissement envisagés dans les monopoles d'Air France, d'UTA et d'Air Inter sont ridiculement insuffisants, et il envisage d'entamer des procédures judiciaires contre l'accord entériné par Bruxelles. M. Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée, et actionnaire de Minerve, aimerait se persuader qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle manœuvre d'Air France pour refuser la concurrence et plaide pour un *« libéralisme intelligent et raisonnable »*.

Les compagnies aériennes discutent d'une augmentation de 4 % de leurs tarifs

Les compagnies aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA) discutent, à Genève, depuis le 31 octobre, d'une nouvelle augmentation de leurs tarifs afin de faire face à la hausse de 120 % du prix du kérosène depuis l'invasion du Koweït par l'Irak. La précédente augmentation, appliquée le 1er octobre, avait été échelonnée de 5 % à 8 % selon les transporteurs et les destinations. Le plus grand nombre souhaiterait 4 % supplémentaires, mais certains, comme British Airways, parlent d'une augmentation à deux chiffres.

L'unanimité indispensable ne sera pas aisée à obtenir, car la concurrence est vigoureuse et certaines compagnies souhaiteraient attendre une évolution de la situation dans le Golfe. D'autre part, les gouvernements auront leur mot à dire car, dans tous les pays du monde, ce sont eux qui avalisent les tarifs aériens et ils ne sont pas toujours favorables aux augmentations demandées par les transporteurs qui n'ont jamais fait profiter leurs passagers des baisses des prix du carburant, notamment au printemps 1990.

EN BREF

□ **L'Agence internationale de l'Energie (AIE) ne prévoit pas de réunion commune avec l'OPEP.** – L'AIE a indiqué le 30 octobre qu'elle ne prévoyait pas de réunion commune début novembre à Vienne, contrairement à ce qui avait été annoncé lundi par le Venezuela (*le Monde* du 31 octobre). En revanche, Mme Helga Steeg, directeur exécutif de l'AIE, a été invitée à participer à un séminaire d'experts de plusieurs pays producteurs et consommateurs de pétrole, dont certains sont membres de l'AIE et de l'OPEP, qui se déroulera du 6 au 8 novembre à Genève, sous l'égide des Nations unies.

□ **L'URSS livrera treize millions de tonnes de pétrole à la Tchécoslovaquie.** – Le premier ministre tchécoslovaque, M. Marian Calfa, a obtenu que l'URSS livre treize millions de tonnes de pétrole à son pays en 1991, à l'issue de discussions qu'il a qualifiées de *« longues et difficiles »* avec son homologue soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, mardi 30 octobre à Moscou. – *(AFP, UPI.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

TECHNOLOGIES

Ils aiment le jeu, l'entraide et l'argent

Les parrains de l'innovation

Dans les secteurs de pointe, les jeunes entrepreneurs ont du mal à trouver des capitaux. Pour les aider, quelques rares individus placent leurs économies dans ces firmes à haut risque. Souvent par plaisir. Ils n'en réussissent pas moins à multiplier leur mise. Mais certaines modifications de la fiscalité prévues dans la dernière loi de finance pourraient tempérer leurs appétits.

Plutôt que d'investir en Bourse ou dans l'immobilier, des particuliers choisissent de placer leurs économies en portant des entreprises innovantes sur les fonts baptismaux. Ces parrains de l'innovation ne sont pas légion. Les Britanniques les appellent les « anges des affaires » *(business angels)*. En France, aucun terme générique ne les caractérise encore.

Inutile de chercher une quelconque association les regroupant. Ces individualistes se font connaître par le bouche-à-oreille. Les sommes qu'ils mettent en jeu ne s'élèvent parfois qu'à quelques dizaines de milliers de francs. Auxquelles s'ajoutent un petit nombre d'heures de travail pour conseiller leurs filleuls dans les premières années de leur vie. Car leurs motivations sont multiples : financières pour certains, mais aussi intellectuelles pour d'autres, par goût du jeu et de l'aventure, ou sentimentales, par sympathie pour de jeunes entrepreneurs.

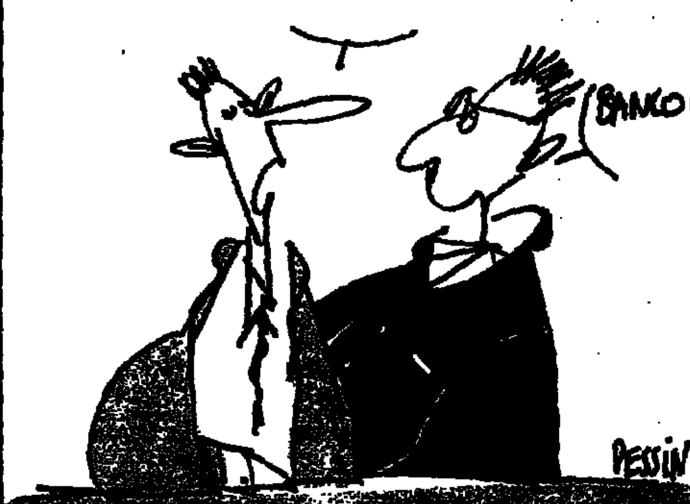
Peu nombreux, ils n'ont que l'embarras du choix pour sélectionner leur futur poulain, souvent boudés des investisseurs institutionnels, plus prêts à financer le développement de firmes déjà existantes que de parier sur des idées.

François Lacoste, fils du joueur de tennis et donc héritier de l'entreprise qui porte son nom, est devenu un inconditionnel du « parrainage », une activité qui l'occupe aujourd'hui à temps plein. Scientifique de formation, il travaillait dans la physique nucléaire, puis dans l'aéronautique, l'automobile, l'instrumentation optique et la pharmacie avant de se lancer dans le capital-risque.

Autant d'expériences qui lui permettent aujourd'hui de sélectionner les dossiers en faisant essentiellement confiance à son intuition. *« Il faut que le créateur soit un homme honnête, compétent techniquement, à même de travailler dur. Le mieux est de lui demander tout ce qu'il sait sur le marché et de voir s'il est convaincant. Un* business *plan complet ne sert à rien ; il y a beaucoup trop d'incertitudes. Quand il est possible de faire une vraie étude de marché, c'est déjà trop tard. Il suffit de faire les calculs sur une feuille de papier, et de juger si le projet permet de dégager une marge brute importante, représentant au moins 75 % du chiffre d'affaires. »*

Une méthode qui lui a plutôt bien réussi. François Lacoste, qui a investi en sociétés non cotées la moitié de son portefeuille, en a obtenu un rendement bien supérieur à celui dégagé par son portefeuille boursier. Il estime que la valeur en a été multipliée par plus de dix en dix ans. *« Normal*, explique-t-il, *on est en amont de l'information. »* Pour y parvenir, il ne ménage pas son temps : *« Si un dossier ne marche pas, il faut travailler dessus et éviter d'en prendre d'autres, ce qui limite à huit ou dix le nombre de dossiers que l'on peut mener en parallèle. »*

Ses secteurs de prédilection sont l'industrie médicale et les nouveaux matériaux. *« Si on réussit un produit dans le domaine médical, mais que l'entreprise ne marche pas bien, on a au moins servi à soigner des gens,* explique-t-il, philosophe, *alors que dans d'autres secteurs, quand ça ne marche pas, on a tout gâché. »*



Un altruisme bénéfique

Cet altruisme lui a porté chance. La société System International, dans laquelle il avait investi, à la fin des années 70, a été entre-temps revendue à un groupe américain ; elle emploie plus de deux mille personnes. Ses autres filleuls médicaux ont pour nom Technomed et Bio Ethica.

Dans le domaine des matériaux, il fut l'un des premiers actionnaires d'Extramet, une société de recherche, sous contrat, située à Annemasse. A cinquante-sept ans, François Lacoste se réjouit du nouveau tour qu'il a donné à sa carrière. *« Dans une grande entreprise, je serais en préretraite. Là, je peux régler mon activité ; et je m'amuse bien ! »* Son souhait : que chaque chef d'entreprise averti accepte de prendre en tutelle une ou deux sociétés naissantes.

Fernand Israel, un autre parrain de l'innovation, se fie lui aussi à son intuition pour choisir ses filleuls. Ses critères sont pourtant encore moins nombreux. Pas question pour cet autodidacte qui commença à travailler *« dans le textile »* dès la sortie de l'école communale, avant de faire fortune dans l'immobilier, d'avoir la moindre prétention technique sur les dossiers dans lesquels il prend des participations.

La haute technologie ne lui fait pourtant pas peur : il est actionnaire de Gimeor, une société de logiciels pour micro-ordinateurs qui commercialise le programme Architrion, l'un des best-sellers des logiciels pour architecte. Ce qui l'a convaincu, il y a quatre ans, d'investir 250 000 francs dans cette entreprise fut *« le sérieux »* de son PDG. Fernand Israel lui louait ses bureaux. *« Quand il m'a téléphoné quelques mois après avoir signé le contrat de location, je croyais qu'il allait me demander un délai pour payer le loyer ! Quand j'ai compris qu'il cherchait des investisseurs pour augmenter son capital, je n'ai pas hésité. Ensuite, je l'ai conseillé financièrement. Ses banquiers lui refusaient un prêt. On les a envoyés balader. »* La valeur de son placement initial a été multiplié par plus de dix en quatre ans. *« D'ici un an ou deux, ça va être la sortie et on va ramasser le pactole »*, projette-t-il. Un espoir qui lui donne envie de renouveller l'expérience : il est sur le point d'investir dans une deuxième société, elle aussi locataire d'un immeuble qui lui appartient.

Jacques Margnat est lui aussi un spécialiste de l'immobilier. C'est pourtant dans la chimie que cet ancien élève de HEC a choisi de placer son argent, provenant en partie de la vente à Pernod-Ricard des vins Margnat, alors société familiale. Pour lui aussi, le rendement a été excellent. Il y a dix ans, il rachetait la Sophim, une petite société de cosmétiques de Grasse, pour 1 franc symbolique.

Cette firme réalise maintenant un chiffre d'affaires de 100 millions de francs avec quatre-vingts personnes. Il lui consacre environ une demi-journée par semaine. Il est sur le point de réitérer l'opération avec une autre société en dépôt de bilan. Pour sélectionner les dossiers, Jacques Margnat compte, lui, sur l'intuition et les connaissances des spécialistes : les adhérents du Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT-Chimie) de Marseille, dont il est administrateur.

Patrice Noailles est un autre actionnaire de Gimeor. Lui aussi, investisseur pour le plaisir. Ingénieur-conseil à la Société générale, ce centralien de trente-huit ans, également diplômé de Sciences-Po, est un spécialiste de la chimie. Rien à voir avec l'informatique, secteur dans lequel il a choisi d'investir personnellement. Outre Gimeor, il est aussi actionnaire de Elexys, une société spécialisée dans la conception assistée par ordinateur, et de CAO Diffusion, qui commercialise un système destiné à alléger le travail des opérateurs de gros ordinateurs.

S'il ne mise que quelques dizaines de milliers de francs à chaque fois, il espère bien lui aussi *« faire un gros multiple »* lorsque le jour de la sortie sera venu. En attendant, il satisfait ainsi son *« goût de la création »*, et s'adonne au plaisir d'*« influencer les gens sans les manipuler »*. Tout en ayant la satisfaction de combler un vide du capital-risque à la française : *« On entend souvent dire qu'il y a trop d'argent et pas assez de sujets, alors qu'en fait la société financière étouffe les projets dans l'œuf. »*

Reste à espérer que le projet de loi de finance pour 1991 actuellement en discussion au Parlement ne refroidira pas l'intérêt de ces investisseurs. Jusqu'à présent, leurs plus-values réalisées sur des sociétés non cotées n'étaient pas imposées quand ils détenaient moins de 25 % du capital : une mesure destinée à compenser le fait que leurs participations sont incluses dans l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes (à la différence des chefs d'entreprises actionnaires à moins de 25 %). La remise en cause par le gouvernement de l'avantage fiscal alloué aux sociétés non cotées est-il bien opportun ?

ANNIE KAHN

REPÈRES

Les dirigeants de l'informatique rencontrent les jeunes

La formule de la Cité de la réussite, qui réunissait il y a dix jours pour un week-end à la Sorbonne étudiants et dirigeants d'entreprise, fait des émules. Le 10 novembre prochain, c'est en effet autour du thème de l'informatique et des télécommunications que sera organisé le Forum Sicob Jeunes. Des débats permettront à des responsables de firmes informatiques de dialoguer avec des lycéens et des étudiants. Quatre thèmes seront abordés : « Vers une vision de l'informatique de l'an 2000 » ; « Du plaisir au savoir ou de la micro à la société d'information du vingt et unième siècle » ; « Informaticien, métier d'avenir » ; « Quelle informatique pour faire progresser les pays de l'Europe de l'Est vers une économie de marché ? ». Deux cents stages en entreprise seront également offerts aux participants. Ce forum aura lieu au siège de l'Unesco, 9, place Fontenoy, 75007 Paris.

Des camions blindés pour papier japonais

Les entreprises japonaises qui utilisent des ordinateurs relient peu leur matériel par des réseaux. Selon le magazine spécialisé *01 Informatique* – références du mois d'octobre 1990 – seulement 1 % des ordinateurs personnels de l'archipel sont connectés, contre 15 à 20 % aux Etats-Unis ou en Europe. Conséquence : les firmes nippones croulent sous le papier d'ordinateurs. Une entreprise de camionnage exploite ce juteux filon. Ses quarante véhicules sillonnent Tokyo pour y ramasser les *listings* crachés par les ordinateurs des banques et des industriels de la capital japonaise. Ce précieux matériau est convoyé jusqu'à un centre de recyclage dans des camions blindés sous escorte de vigiles, confidentialité oblige. A raison de 1 500 francs la tonne, la firme ramasse ainsi 2 500 tonnes de papier et... un chiffre d'affaires de 3,750 millions par mois !

Heurs et malheurs d'un Salon technologique régional

Faust n'a pas séduit Toulouse

Les régions rivalisent d'imagination pour faire connaître la technologie à un large public. Mais les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des moyens déployés tant par les entreprises que par les collectivités locales concernées. Le *Forum des arts, de l'univers scientifique et technique* (Faust), organisé pour la troisième année à Toulouse, vient d'en faire la triste expérience.

TOULOUSE

de notre correspondant

Le Forum des arts, de l'univers scientifique et des techniques, qui s'est tenu à Toulouse du 23 au 28 octobre 1990, laisse penser que, à vouloir souper avec Belzébuth, Satan ou Méphistophélès, il faut prendre quelques élémentaires précautions et ne jamais jurer de rien. Toulouse, qui n'a pas, au travers des âges, pris l'habitude de vendre son âme à n'importe qui, peut encore légitimement se demander si ce Faust vaut tout le bien qu'on en a dit au travers de ses éditions antérieures.

« Le salon Faust est la conjonction de la tradition culturelle de Toulouse avec son destin de ville des technologies avancées » : l'explication est de M. Dominique Baudis, le maire, porteur d'un projet qui n'a jamais cherché à sentir le soufre. M. Francis Balagna, chef d'orchestre et, pour l'occasion, metteur en scène, estime que *« Faust, avec son salon, ses spectacles, ses expositions, ses conférences-débats et ses stages, n'a jamais été autant d'actualité »*.

Mais, à vouloir être tout, Faust est peut-être passé à côté de ce qu'il devrait être : un lieu de découverte, de rencontres, de créations nouvelles. Il est vrai que la gageure est de taille : installer, dans une ville nourrie au biberon de la culture classique, une manifestation qui emprunte à la modernité dernière, qui suppose les errances, les expériences même sans lendemain, les folies créatrices. Si Toulouse peut, en effet, légitimement s'enorgueillir de ses réussites technologiques, elle le doit pour beaucoup aux grandes entreprises publiques qui ont, un jour, pris le chemin de la décentralisation, parce que le pouvoir politique en avait décidé ainsi. La ville leur a donné le cadre qu'il leur fallait pour se développer et prospérer.

Comment, dans ces conditions, ne pas se sentir les obligés d'un pouvoir régional qui ne ménage pas ses peines pour faire leur réputation et la sienne en même temps... *« Tout cela est trop institutionnel »*, n'hésitent pas à dire certains.

Apple, qui met, pour la première fois, les pieds à Faust, est venu montrer ses nouveaux produits, afficher ses nouveaux prix, vérifier que le public la suit dans sa démarche commerciale et présenter ses solutions CAO (conception assistée par ordinateur). Rien de très neuf dans tout cela, comme si la firme considérait Faust à l'égal de n'importe quel salon et de n'importe quelle foire commerciale.

Un forum à deux entrées

La société Site, qui fait de l'image à haute définition, en est à sa deuxième participation. La première n'avait pas été vraiment « concluante ». Site préfère le Sitef, le grand frère, qui tient en alternance avec Faust le haut du pavé technologique toulousain.

Le CNES, le Centre national des études spatiales, justifie sa présence par la place économique qu'il occupe en Midi-Pyrénées. *« Il faut être là »*, dit-on sur son stand, et, pour bien affirmer cette volonté et rester au diapason du Forum, il présente des photographies du satellite Spot promues au rang d'œuvre d'art.

L'Aérospatiale, le vrai géant de l'économie toulousaine, fait de la figuration. Mais la société nationale sait bien qu'elle se suffit à elle-même et que ses avions, qui se vendent en ce moment comme des petits pains, sont la meilleure vitrine de son savoir-faire, de son art.

Le problème est exactement l'inverse pour l'IRCAM, qui veut sortir de la confidentialité, qui tente de nouer le dialogue avec un public qui n'a pas toujours entendu parler de lui ou qui s'en est fait une image un peu poussiéreuse, un peu compassée.

Mais le premier contact des chercheurs avec le sol toulousain a plutôt été décevant. La dynamique attendue n'était pas au rendez-vous et certains pensent même que Toulouse n'a pas les épaules assez larges pour porter avec succès une telle manifestation.

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est beaucoup plus optimiste. Sa première apparition dans un salon de cette nature vise à faire se rencontrer la recherche scientifique et la recherche culturelle. Ici, on cultive l'esthétique du vivant, tout en cherchant à échapper à son univers, à donner du chercheur une « image nouvelle ».

Mais, chacun le sait, l'enfer est pavé de bonnes intentions ; et il n'est pas certain que le grand public ait trouvé son compte dans ce dédale de stands qui ont eu bien du mal à créer la surprise auprès des visiteurs. Jusqu'aux bornes interactives censées guider les curieux dans les allées savamment et joliment dessinées par les architectes, qui ne se sont pas toujours montrés à la hauteur. Créées par des étudiants bordelais, elles se sont révélées d'une consultation longue et complexe, au point d'obliger leurs concepteurs à remettre sur le métier leur ouvrage. Seules les petites sociétés, les défricheurs de nouveaux segments de marché, auront finalement tiré leur épingle du jeu de ce Faust 90 vu côté cour.

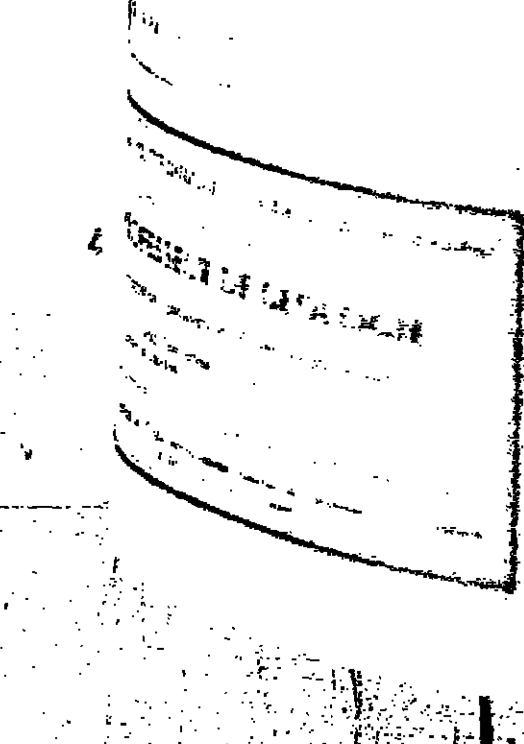
En effet, il y a bien deux entrées à Faust. Celle du marché, où exposants, entreprises, institutions, viennent offrir à un public qu'ils ont un peu de mal à cibler quelques aspects de leurs productions. Et celle des chercheurs, côté jardin, avec son catalogue de colloques, conférences, spectacles, débats et autres stages.

« L'intérêt de Faust est là », explique le biologiste Gérard Grassy, spécialiste de la modélisation moléculaire à l'université Paul-Sabatier de Toulouse. D'autres, comme ceux qui ont participé aux Rencontres internationales de la haute définition, ne sont pas loin de penser la même chose. *« C'était, après tout, le premier débat européen sur ce thème. »*

Mais la question demeure : Faust résisterait-il à un concurrent qui élirait ses quartiers à Paris ? Il ne faut pas tenter le diable.

GÉRARD VALLÈS







Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

LE PREMIER FORUM

DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H

LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H

AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT

ENTRÉE GRATUITE



A·Z



Le Monde

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)

634 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS, *le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs.

(IPSOS 90)

LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT



est l'institution bancaire de la Communauté européenne chargée du financement de projets à long terme dans la Communauté, dans certains pays de l'Europe de l'Est, dans les pays du bassin méditerranéen ainsi que les pays signataires de la Convention de Lomé.

Actuellement, la Banque recherche, pour sa Direction des Etudes à Luxembourg des:

Economistes (h/f)

Fonctions: évaluation au sein d'une équipe pluridisciplinaire des aspects économiques de projets d'investissement, localisés principalement en Afrique. Elaboration des études macro-économiques et sectorielles tendant à apprécier la situation économique et financière de ces pays et les programmes d'investissement.

Qualifications: spécialisation en économie du développement. Expérience professionnelle d'au moins 5 ans des études de projets et des secteurs dans les pays en voie de développement et des études macro-économiques, de préférence sur le terrain.

Ces postes requièrent une formation supérieure en économie sanctionnée par une maîtrise ou un doctorat et de solides qualités de jugement, sens pratique, goût pour le travail en équipe, disponibilité pour des missions à l'étranger, aptitude à l'analyse rapide et à la rédaction de notes de synthèse concises et claires.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres, maîtrisant 2 langues de la Communauté dont l'anglais ou le français, et n'ayant pas plus de 35 ans, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une photographie, à la:

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT
Directeur du Département Personnel (Réf.: ET 9051),
100, boulevard Konrad Adenauer,
L-2950 LUXEMBOURG. Fax: 437704.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

studer

La société «studer» est reputée dans le monde entier pour sa technologie de pointe en matière de rectification cylindrique. Plus de 600 collaborateurs contribuent à conserver et a défendre cette renommée.

Nous cherchons pour renforcer notre réseau international des

électro-mécaniciens

pour notre service après-vente.

Profil: – formation d'électro-mécanicien avec expérience des machines NC/CNC
– conaissance des machines-outils (rectification)
– bon niveau en allmande et/ou anglais
– domicile en région bien desservie (Paris, Tours, ...)

Vous êtes intéressés? N'hésitez pas à nous appeler ou envoyez-nous votre dossier de candidature. Merci.

studer

Fritz Studer SA, CH-3602 Thoune
Tél 1941 / 33-39 11 11

Société ingénierie portuaire
recherche pour contrat deux ans
Afrique Francophone - Domaine Transports

- **EXPERTS HAUT NIVEAU**
  10 ans expérience
- **EXPERT EN GÉNIE CIVIL**
- **EXPERT EN MARKETING ET STRATÉGIE COMMERCIALE**
- **EXPERT ÉCONOMISTE PLANIFICATION**

Expérience en pays africains et aptitude au transfert des connaissances au niveau cadres supérieurs souhaitée.
SALAIRES MOTIVANTS - AVANTAGES EXPATRIATION
Adresser C.V. sous n° 8106 - *Le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.

B R U X E L L E S

Important Groupe Français (700 personnes, 600 MF de CA), spécialisé dans la promotion et la gestion de cliniques, hôtels et résidences pour personnes agées, recherche un

INGENIEUR BATIMENT
H/F

Afin d'autoriser la bonne réalisation de l'extension d'un hôtel existant à Bruxelles et d'une importante unité hôtelière à Amsterdam, vous prendrez en charge durant environ 2 ans :
- la négocation technique et commerciale des marchés des entreprises,
- le pilotage et la coordination des chantiers,
- les relations avec le maître d'ouvrage.

Ingénieur de formation, votre expérience internationale a fait de vous un véritable professionnel du bâtiment. Vous êtes, bien entendu, parfaitement bilingue anglais et maîtrisez si possible le néerlandais ou le flamand.

Poste basé de préférence à BRUXELLES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 6978, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
qui transmettra

Corporate Identity Consulting
Live in London – Work in Europe

Wolff Olins is the world's largest independent consulting firm specialising in corporate identity. Our clients are some of Europe's most influential corporations, ranging from Akzo, British Telecom and Chargeurs ... to Repsol and Volkswagen.

We are planning a number of senior appointments to our successful European consulting team, based in London and working for clients in Benelux, France, Germany, Scandinavia, Spain and the UK.

In return for a progressive work environment, we expect you to have the intelligence, self-confidence and individual presence to operate convincingly at Chairman/Chief Executive level.

You will already have the consulting skills to build profitable long-term client relationships. At the same time, you will have the interpersonal skills to work as a member of a multidisciplinary team with the potential (which we will help you develop) to lead major corporate identity programmes.

If you are fluent in French and English, have a first class track record in management consulting and would like to find out more, please send your CV to:
Christopher Davies Personnel Director

WOLFF OLINS
22 Dukes Road London WC1H 9AB

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours pour son département de génie civil un poste de

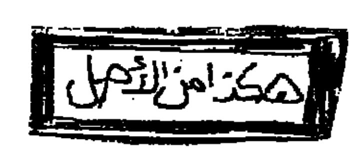
PROFESSEUR DE GÉOLOGIE

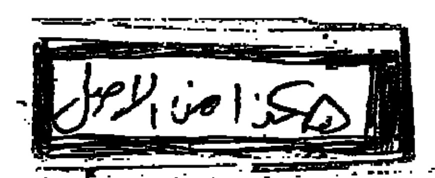
Orientation : géologie appliquée au génie civil.

Délai d'inscription : 31 décembre 1990.
Entrée en fonction : 1er septembre 1991 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander la formule de candidature au :

Secrétariat général de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - CE-Ecublens.
CH 1015 LAUSANNE/Suisse.





Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

ARCADES TUILERIES
Studette, 2 fenêtres, 4e ét., asc., pierre de t. TRÈS CLAIR. 498 000 F. 42-80-10-06.

3e arrdt

MARAIS. Beau 2 p., refait nf, cuis., séj., chbre, bains, w.-c. séparés. ch. cent. gaz. expo. ouest, ravalement voté, payé. 1 100 000 F. 42-71-62-79.

Mo ARTS-ET-MÉTIERS
Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.d.bs. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

HALLES BEAUBOURG
Rue piétonne. Face Eglise St-Merri. Imm. ravalé. 2 P. tt cft. Beaucoup de charme. Poutres. 3e et. Interphone digicode. Créd. personnalisé. 695 000 F - 42-71-62-79.

Mo HOTEL-DE-VILLE
R. Rivoli, 2 P., coin cuis. Petits travx. Imm. pierre de taille. Crédit possible. 550 000. 43-27-95-83

MARAIS. Petit Musc
Mo SULLY-MORLAND. Historique 17e 2 P. + mezzanine, cft poss. 650 000. créd. poss. 48-04-84-48

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux, appt env. 100 m², entr., living + 2 chbres, 2 s.d.bs., park. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

5e arrdt

DUPLEX STYLE MAISON
6/7 p., 2e et dernier étage, square, calme, verdure, plein soleil, part. 8 500 000 F. 45-87-27-92 répondeur.

RARE
Près Maubert, neuf, jms habité, ancien imm. XVIIe réhabilité. Appt haut de gamme. env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

5e, rue Cardinal-Lemoine sur placette privée, calme, verdure, 3 pièces 65 m², ensoleillé, sans vis-à-vis. Refait à neuf, 3e étage, vue dégagée sur Panthéon, parquet chêne, cheminées. 3 200 000 F. 43-26-60-75 – 46-34-65-73.

6e arrdt

VUE PRIVILÉGIÉE
ST-GERMAIN-DES-PRÈS
Très bel imm., pierre de t. STUDIO charme. 6e, asc., rare, prix élevé justifié. Exclusivité. 45-25-28-06.

7e arrdt

VANEAU
Agréable studio tt cft, hauteur sous plafond, poutres, clair. 760 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

INVALIDES APT D'EXCEPTION
6e ét., asc., Pierre de T., 190 m². Gd Balc. VUE. TOUR EIFFEL - 7 500 00 F LA TRIBUNE - 45-66-43-43

8e arrdt

CHAMPS-ELYSÉES (proche) idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

9e arrdt

TRUDAINE. Près imm. pierre de t., petit 3 P., tt cft, 2e étg. s/cour dégagée. T. clair. Beaucp de charme. 680 000 F. 42-71-61-48

10e arrdt

MARCHÉ ST-QUENTIN
Dans bel imm. ravalé, 2 pces, tt conft, à rafraîchir, 525 000 F. Créd. possib. Tél. : 48-04-35-35.

Mo JACQUES-BONSERGENT
Quai Valmy, près. Beau studio, cuis., tt cft, cave. 395 000 F crédit total possible. 48-04-85-85.

11e arrdt

Mo PARMENTIER except. Gd studio, cuis. séparée, bains, wc, dressing refait nf, 2 fenêt./rue. Clair. Calme. 570 000 -43-27-95-83

PRÈS RÉPUBLIQUE 2 P. coin cuis., tt cft, chauff. individ. gaz, 3e ét., clair. Px : 395 000 F crédit. 43-70-04-64.

PHILIPPE-AUGUSTE
Imm. ravalé, 2 p., entr., cuis., salle-d'eau, w.-c., cave. Px 589 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL. Beau 2 P., cuis. américaine équipée, bains, wc séparé. Rangements. Ravalement payé. 760 000. 43-27-81-10

Mo DAUMESNIL. R. Charenton, superbe 2 P. s/rue. Cuis., bel. s.d.bns, wc. Bel. prestat. Ravalem. payé 750 000. 48-04-85-85

BASTILLE
STUDIO. Bel imm., asc., RUE, SUD, w.-c., sal. d'eau, poutres. PARFAIT ÉTAT. 489 000 F. 42-80-10-06.

13e arrdt

BEAU 4 PCES, séj., 3 chbres, cuis. équipée, rgts, dble vitrage. 1 400 000 F. Tél. : 45-86-27-80.

14e arrdt

Alésia stand. 4 P. Liv. 2 ou 3 chbres, 90 m². Gde cuis. Rue et jard. Park. box. PRIX 3 050 000 F.

Cœur Montpar., stand. 2/3 p 78m². Gde cuis. Balc. Pk. 2 650 000. 43-35-18-36.

14e PLAISANCE
2 p., entr., cuis., sal. d'eau, w.-c., à RÉNOVER. PRIX 549 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

15e arrdt

15e CHARLES-MICHELS
2 P. TT CFT 810 000 F
3e ét., bel imm. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

16e arrdt

QUAI L.-BLÉRIOT. Pierre de tail. Beau studio, cuis. équip., s. de bns, wc. Rangemt. Soleil. Dernier étage. 620 000. 48-04-84-48

17e arrdt

ROME. 2 P., 50 m² env. Dble expo., belle hauteur sous plafond, chauff. individ. gaz, 1er ét. A moderniser. créd. 1 050 000 F. 42-71-61-48.

Mo MALESHERBES
Imm. ravalé. Beau studio s/rue, cuis., s. de bns, wc, cave. Prix 580 000. créd. poss. 48-04-84-48

GUY-MOQUET
2 P. 720 000 F
6e ét. Ascens. Parfait état. 45-66-43-43.

MAIRIE 17e, ravissant 2 p., cuis., bains, imm. ravalé. 3e ét., soleil, calme. Px 560 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

GOUVION-ST-CYR
2 P. 26 m² 510 000 F
Très clair, 7e ét., superbe immeuble. 45-66-01-00.

17e GUY-MOQUET, exceptionnel, pierre de taille, 2 p., entrée, cuis., sal. d'eau, w.-c., cave, balc., s. verdure. 579 000 F créd. 48-04-08-60.

PLACE PEREIRE (près)
Appt env. 125 m². Récept. 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.bs, 1 s. douche. 5 250 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Proche Neuilly ou pte Maillot. clair, aéré. 5e étage, appt env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuisine, s.d.bns, chbre, ace asc. Très bon plan 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Place des Ternes (pche)
Luxueux atelier d'artiste, 80 m² env., aménagement de grande qualité, 3 000 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

18e arrdt

Mo MARX-DORMOY
Gd 2 P., cuis., bains, wc. S/rue. Clair. Calme. A rafraîchir. Crédit possible. 525 000 F - 43-27-81-10

Mo BLANCHE
A saisir, 2 p., coin cuis., bains, plein sud, à rafraîchir. Prix 550 000 F. Tél. : 43-27-95-83.

MARX-DORMOY except.
4e ét., bel imm., pierre de t.
2-3 P. 56 m²
Gd balcon, très clair. 825 000 F. 45-66-01-00.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
A 50 mètres du PARC. Bel imm. pierre de taille, 2/3 pces, 49 m². Px 895 000 F. 48-04-35-35.

LAUMIÈRE, rare, récent, vue pano. s. tt Paris, 4 p., entr., cuis., bains, w.-c., cave, park., balc. 1 980 000 F crédit. 48-04-08-60.

Gambetta Pelleport
Urgent, part. vend ds immeub., stand., gd 2 p., tt cft, 4e ét., belle expo. 1 260 000 F, 60 m². Tél. : 43-82-97-14.

20e arrdt

MÉNILMONTANT. Face église N.-D.-Croix. Gd 2 P. tt cft. cuis., très clair, poutres. Imm. raval. voté payé, 4e ét. 695 000. 42-71-62-79

Mo MARAICHERS urgt
Beau studio vue dégagée 2e/rue, cuis., sal. eau, wc, cave. Belles prestations. 365 000. Créd. - 48-04-85-85.

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. Agences s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-LONGCHAMP
Part. vd dans bel immeuble p. de t. 98 m² + service, clair, calme, dble living + 2 chbres, 3 500 000 F, sur place, jeudi 1er et vendredi 2 novembre de 10 h à 15 h 11, rue Frédéric-Passy

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN près Mo, except., bel imm., 2 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c., cave. 439 000 F créd. tot. 48-04-08-60.

Mo HOCHE RARE
6e ét., asc., 3 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c., créd. 679 000 F. 48-04-08-60.

Saint-Denis à 50 m du métro
LOFT : 190 m²
aménagé poutres, charme, rare. 1 650 000 F Tél. : 47-66-07-07

94 Val-de-Marne

PRÈS RER BOISSY
dans résidence, F4, 80 m², cuis. aménagée, park., box. Tél. : 45-98-38-85.

95 - VAL-D'OISE

PONTOISE. Dans résid., part. vend beau 4 pièces, 81 m², séj., 3 chbres, s.de bns, s. d'eau, cuis., cellier, w.c., nbx rangts, gd balcon. Calme, verdure, 10 min. RER et SNCF, Paris-Nord et Saint-Lazare. 650 000 F. Tél. 30-32-90-20 apr. 19 h 30.

Province

HOULGATE (14)
Le charme de l'ancien, prox. mer et commerces, superbes 2 et 3 p. à partir 390 000 F. 43-57-54-19.

MARINE-DE-COGOLEN (83)
Golfe de St-Tropez
Appt. 62 m², entrée, séjour, chambre, terrasse, salle à manger fermée par baie vitrée, cuisine équipée, salle de bains, w.-c. séparé, du 1er vue charmante sur le port, piscine et tennis à proximité. 780 000 F. Tél. : (1) 45-51-61-91.

locations non meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PL. VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT PARIS RÉSIDENTIEL.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS DU STUDIO au 500 m² et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

Collaborateur permanent journal rech. 2/3 P. Paris, proche banlieue Ouest, revenus annuels 180 KF. aval possible Tél. : H.B. 45-53-31-70 Mlle Chaha

maisons individuelles

TOUT PRÈS DE PARIS ARCUEIL
MAISON 3 P.
80 m², s. 110 m², cuis. équipée, clair, calme, px except. 695 000 F. 45-66-43-43.

L'HAY-LES-ROSES
MAISON 5 P. 110 m²
S. 250 m². cuis. équip., véranda, gar., beau jard. clos. 1 230 000 F. 45-66-43-43.

pavillons

02 AISNE.
40 mn Eurodisney, vend PAVILLON 6 P., entr., s. de bains, w.-c., cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage s/terr. pays. 640 m². Prox. gare et comm. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49.

A VENDRE MORSANG-S/ORGE (91) PAVILLON RUSTIQUE ANNÉE 77. Terrain 400 m², garage, chauf. gaz. proxim. transports et commerces, 120 m² au sol : cuis. équipée rustique, salle séjour avec poutres et cheminée, 2 chbres, salle bains, w.-c., 120 m² s/sol : 2 chbres, buanderie, chaufferie, cellier + combles aménageables (murs soutiers) Prix 1 350 000 F Tél. : 69-04-78-00 p. 277 69-04-60-65 ap. 18 h

COMBS-LA-VILLE
VENDS PAVILLON BRIQUE (mitoyen, un côté) comprenant : entrée, cuisine, double séjour, w.-c., lav., rang., terrasse avec véranda. Etage : 3 chambres, placards, salle de bains, w.-c., gar. (2 voit.), atelier, jardin clos. 300 mètres carrés. PRIX : 770 000 F. Tél. : 60-60-17-33.

91 MORSANG-SUR-ORGE
pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout, régulation automatique, nombrx rangements, proche écol. et commerces. Prix : 1 250 000 F. Tél. 69-04-16-47 apr. 19 h.

fermettes

150 km Sud FERMETTE caract., gd séj., ch., cuis., 2 ch., bns, wc. Grenier, chff. 4 800 m². Px 380 000. 86-74-08-12

propriétés

A SAISIR
SUR 10 HA
(possible 30 ha) BEAU CORPS DE FERME Habit. de suite, situé à 75 mn de Paris, direct. autor. sud MONTARGIS (45) à 500 m de la ville, tous commerces s/pl., gd séj. rustique, cheminée, cuis., 3 chbres, bns, w.-c., cave, chf. cent., beau grenier aménageable, nombr. dépend., boxes chevaux. PX TOTAL 980 000 F Crédit 100 % par Caisse Epargne, remboursable comme un loyer constant. (16) 38-85-22-92, 24 h s. 24.

Près Chambon-s.-Lignon de 17 500 m² boisés, belle maison en pierres, 180 m², 8 p., 2 s. de b., tt cft, ch. centr. 850 000 F. (1) 40-59-05-64.

boxes - parking

PORTE MONTREUIL
Parking gardé à vendre. T. bur. 45-55-91-82, P. 4112 Soir : 49-41-06-94

appartements achats

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un immeuble, une boutique ou un appartement. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADET
42-52-01-82

FRANK STORK. Rech. PARIS ou proche banlieue STUDIO ou 2 P. 700 000 maximum. 42-71-12-00 ou le soir 60-05-86-12

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

immobilier information

Pour vendre ou acheter partout en France, recherchons négos performants. commission 70 %. LE TUC 90-34-35-93.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar. services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de tes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION : 43-41-81-81

LES HALLES, deux étages de burx sur 161 m² env. divisib. par niveau 55 m² et 106 m². Sans reprise. 2 857 F HT/M2/AN.
36-15 BURCOM
43-87-89-29.

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TELEX, TELECOPIE
AGECO 42-94-95-28.

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions
Ttes durées, ts services
Adresse commerciale
ACTE
BOULOGNE 46-03-38-32
MARNE-LA-VALLÉE 60-17-55-00
LA BOÉTIE 43-59-77-55.
FBG-ST-HONORÉ 43-59-77-55

locaux commerciaux

Locations

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES faisant angle 200 m² Av. Parmentier, Paris 11e. Tél. : 47-36-56-33 à partir de 19 h 30

DOMICILIATION 8e
Bureaux, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR ENSIC. – Docteur ès sciences, solide expérience en production (8 ans) et exportation de biens d'équipements industriels (8 ans).
RECHERCHE : base Paris, responsabilité export tous pays, homme de terrain, disponible pour voyages fréquents, anglophone, bon contact. (Section BCO/JV 1823.)

JEUNE ÉCONOMISTE. – Citoyen CEE, trilingue (français, anglais, arabe). Expérience prof. en communication et gérance de budgets internationaux.
RECHERCHE : poste à responsabilité dans agence de pub. ou autre. (Section BCO/CR 1824.)

DIRECTEUR FILIALE. – PME, ESSEC sc. po., 45 ans, trilingue allemand, anglais, français, 15 ans expérience management et gestion, encadrement et animation (50 à 100 pers.), habitude du terrain et du contact commercial, adaptable, ouvert aux produits techniques.
RECHERCHE : responsabilités similaires. (Section BCO/JVAS 1825.)

H. 42 ans. – Grande expérience de direction d'établissements hospitaliers ou socio-éducatifs, formation commerciale supérieure et de gestion d'entreprise, 4 ans d'enseignement, 3 ans de conseil en gestion, organisation, recrutement, points forts : création, réorganisation, gestion, droit social, direction de personnel.
ETUDIERAIT : toute proposition. (Section BCO/BD 1826.)

AUDITEUR INTERNATIONAL CONFIRMÉ. – 17 ans expérience prof. dont 10 ans d'audit bancaire, pratique de 4 langues, formation DECS et expertise comptable.
RECHERCHE : poste basé à Paris ou r.p. (Section BCO/HP 1827.)

CADRE. – 48 ans, expérience commerciale et marketing (biens d'équipements industriels pour administrations entreprises réseaux de revendeurs spécialisés, organisation de la force de vente, développement des réseaux de vente, études de marchés).
RECHERCHE : direction commerciale nationale ou régionale (r.p. et ouest), base en banlieue ouest de Paris (déplacements dans toute la France). (Section BCO/HP 1828.)

Jeune fille, 25 ans, expérience des enfants, cherche emploi dès 1er avril dans une famille sympathique en France. Toute région possible.
Irene Uhr
Seestrasse 34
CH-8051 Zürich
1941/1/321-16-08.

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. : 47-36-56-33.

J.F. trilingue, diplômée de l'ENC, BTS de commerce international, DEUG de langues étrangères appliquées au commerce, deux diplômes d'études européennes, cherche emploi Paris ou région parisienne. Disponible immédiatement. Tél. : 60-20-16-28

J.F., 23 ans, maîtrise commerce intern., trilingue anglais-allemand, formation inform. et gestion, rech. poste gestion import-export de préfér. 48-89-98-92.

Juriste, bilingue anglaise, 6 années d'expérience au Royaume-Uni en droit international, arbitrage, construction, droit bancaire, cherche poste à partir de janvier 1991. Tél. : 19-44-81-4648317.

Diplômée, anglaise, bilingue, avec expérience en édition et enseignement, ch. emploi à Paris, c.v. et références sur demande. Suite postale.

OFFRES D'EMPLOIS

Paris-1er. Société de crédit cherche correspondants (tes) Paris - Province. Ecr. SMO. 219, rue St-Honoré. 75001 Paris.

EUROPÉENNE DE GESTION
Rech. 1 BTS COMPTA
C.V. 95, bd Voltaire, 75011 Paris

L'AGENDA

Expositions

L'EGYPTE À STRASBOURG du 28-10-90 au 4-11-90. Expo-vente d'artisanat Strasbourg Wacken Hall 29.

Psychologue

PSYCHOLOGUE Diplômé
ADULTES-ENFANTS
Conseil. Soutien. Echec scolaire Problèmes familiaux. Thérapie. Montfort-L'Amaury La Queue-lez-Yvelines 78 Prendre rendez-vous en téléphonant le mercredi (10 heures-18 heures) au 34-86-58-88.

Stages

Gouvernantes d'intérieur, nannies, aides maman, couples, valets, en préparation de 92 et pour pratiquer votre anglais. Notez agence Bess Knees, Londres. Tél. : 19-44-81-8767039 (24 h) Fax : 19-44-81-9407802. Agréée et licenciée Grande-Bretagne SE6891.

Vidéo

A VENDRE URGENT cause double emploi
LECTEUR VIDÉO DISC PAL
3 mois, état neuf, 3 000 F Laisser message sur répond. 46-24-05-81

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

JURA 3 h Paris TGV
près Métabief. Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités : salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine, location matér. s/place. Enormes possib. de randonnées pédestres. Tél. : (16) 81-49-00-72.

SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent de ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, conft, rénovée, en chbres 2 pers. av. s.d.bs, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Table d'hôtes. Cuis. mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin glace, tennis, V.T.T. Pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement. 2 300 F à 2 750 F pers./sem. Rens. et réservations (16) 81-38-12-61 LE CRET-L'AGNEAU La Longeville 25650 MONTBENOIT

automobiles ventes

de 8 à 11 CV

VANETTE COACH NISSAN type WRC 22, 1re mise en circulation octobre 88, modèle 89, 8 places, 11 cv. 38 000 km, gris métal vernis, int. bleu, radio, essuie-glace arrière, vitres teintées, rétro bilatéral. Prix 70 000 F. Tél. : 64-46-99-09

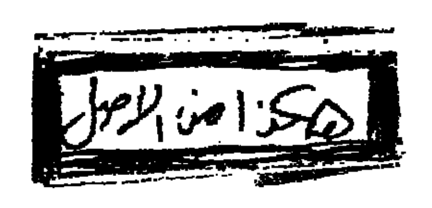
Collaborateur Peugeot vend 405 GRD turbo, mod. avril 90, gris magnum, vitres teintées, système électrique pour ouverture et fermeture des vitres et portes. Rétro ext. droit, aileron arrière. 7 000 km. 98 000 F. Bureau : 42-40-61-42. Domic. : 43-63-88-38.

A vendre Super 5 GT Turbo, mod. 1988, noir verni, 43 000 km, vitres teintées, écrous antivol, pacq équipements. Prix : 52 000 F. Etat exceptionnel. Stéphane LAMENDÉ Tél. h.b. : 40-65-28-45, le soir : 39-76-24-84.

plus de 16 CV

JAGUAR XJ 12
Bradée 100 000 F
5,3 L ttes options. Noir sup. Tél. : 44-40-41-92.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 63 m², 3e étage	18, rue Quincampoix **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 500 + 940 + 4 625
4 PIÈCES 111 m², 4e étage	18, rue Quincampoix **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	12 210 + 1 833 + 8 688

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m², rdc.	195, rue de l'Université **SAGGEL 47-42-44-44** *Frais de commission*	7 200 + 428 + 5 123

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7 PIÈCES 247 m², 6e étage	63, bd des Batignolles **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	32 000 + 2 576 + 22 771

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	**HOME PLAZZA NATION** **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉ 50 m² sur jardin	**HOME PLAZZA BASTILLE** **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 88 m² 5e étage	32, rue de Picpus **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 502 + 1 412 + 6 027
4 PIÈCES Parking, 90 m² 5e étage	62, *cours de Vincennes* **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 800 + 1 290 + 5 408

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Park., 42 m² 6e ét., terrasse	21, rue Balard **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	4 750 + 497 + 3 380
2/3 PIÈCES 88 m², 6e étage	3, place Violet **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 100 + 1 314 + 5 764

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 54 m² 4e ét., asc.	12, avenue Boudon **LOCARE 40-61-66-10** Frais commission	6 651 + 767 + 5 717

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Park., 23 m² 1er ét., asc.	95, rue Damrémont **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	2 349 + 393 + 2 352

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking, 77 m² 1er étage, imm. neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 400 + 853 + 4 554
4 PIÈCES Parking, 88 m² R-de-ch., imm. neuf	46 *bis*, rue de Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 950 + 946 + 4 945

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 95 m², 1er ét. Balcon, cave Disp. 01-02-91	*52-56, rue des Haies* **CIGIMO 48-00-89-89** Frais de commission	6 000 + 1 100 + 4 590

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON Garage, 5 pièces 111 m²	**GUYANCOURT** 3, allée des Ajoncs **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	5 900 + 201 + 4 198
4 PIÈCES 92 m², 1er étage 2 park., cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40 *quater A*, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 024 + 830 + 4 998
STUDIO *Parking*, 44 m², 3e étage	**VERSAILLES** *27, rue Champ-Lagarde* **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	2 600 + 619 + 2 220
4 PIÈCES Parking, 110 m² 4e étage, asc.	**VERSAILLES** 6, bd du Roi **LOCARE 40-61-66-10** *Frais de commission*	7 112 + 1 226 + 8 076
6 PIÈCES Parking, 116 m² 1er étage	**VERSAILLES** 96, avenue de Paris **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	7 900 + 1 041 + 5 621
3 PIÈCES Parking, 75 m² 2e ét., balcon, cave	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	5 480 + 1 060 + 4 215

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Parking, 33 m² r.-de-ch.	**BOULOGNE** 3, rue de l'Abreuvoir **AGIFRANCE 46-05-81-65** Frais de commission	3 080 + 554 + 2 520
STUDIO Parking, 56 m² 4e étage, cave	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 700 + 1 140 + 2 633
2 PIÈCES Parking, 47 m² 1er étage	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC INTER 47-45-19-97**	4 400 + 497
4 PIÈCES Parking, 93 m² 1er étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres ***SAGGEL 46-08-95-70*** **46-08-80-36** Frais de commission	6 300 + 749 + 4 483
2 PIÈCES Park., 65 m², 1er ét. Disponible 15-01-91 Balcon, cave	**GARCHES** 70-72, rue du D-Debat **CIGIMO 48-00-89-89** *Honoraires de location*	4 410 + 560 + 3 445
3 PIÈCES Parking, 70 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 100 + 776 + 4 340
3 PIÈCES Parking, 73 m² 3e étage Immeuble neuf	***MEUDON*** 68-80, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 800 + 1 097 + 4 127
4 PIÈCES Parking, 85 m² *4e étage* Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 000 + 1 285 + 4 981

92 – HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m² Rez-de-chaussée Cave	**NEUILLY** 9, bd Victor-Hugo **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 763 + 980 + 4 101
3 PIÈCES 113 m² 5e étage	**NEUILLY/BAGATELLE** 19, rue Ernest-Deloison **AGIFRANCE 47-47-93-61** Frais de commission	12 200 + 1 624 + 8 681
3 PIÈCES 128 m² 4e étage	**SAINT-CLOUD** 1, rue des Gate-Ceps **AGIFRANCE 46-02-39-61** Frais de commission	10 880 + 1 911 + 7 742
3 PIÈCES Neuf 66 m², 4e étage Parking	**SÈVRES** 41, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 + 4 226
3 PIÈCES Neuf, 69 m² 2e étage Parking	**SÈVRES** 31, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 600 + 830 + 4 600
4 PIÈCES Parking 80 m² 1er étage	**SÈVRES** 10, route des Pavillons **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	4 600 + 909 + 3 273
4 PIÈCES Parking 88 m², 3e étage Cave	**SURESNES** 9, av. Georges-Pompidou **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 000 + 1 310 + 4 981

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 95 m² 6e étage	**PANTIN** 19, av. Jean-Lolive **LOC INTER 47-45-19-97**	5 080 + 938

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage Parking	***CHARENTON*** 21, rue de Valmy **LOC INTER 47-45-19-97**	6 381 + 1 116
3 PIÈCES Parking 66 m², 3e étage	**NOGENT-SUR-MARNE** 66, rue François-Rolland **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	6 606 + 825 + 5 355
MAISON 5 PIÈCES 145 m², jardin garages	**ORMESSON** 11, avenue des Toutelles **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 915 + 150 + 5 247
3 PIÈCES Parking, 67 m² balcon, 8e étage	***VINCENNES*** 44, rue de Fontenay **LOC INTER 47-45-19-97**	*5 750* + 700
3 PIÈCES Parking, 72 m² 1er étage, balcon	**VINCENNES** 88, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	6 152 + 670
4 PIÈCES Parking, 88 m² 7e étage, balcon	**VINCENNES** 83-85, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	7 517 + 870
4 PIÈCES Parking, 82 m² *2e étage, balcon*	**VINCENNES** 38, rue Massenet ***LOC INTER 47-45-19-97***	6 567 + 800
4 PIÈCES Parking, 83 m² 2e étage, balcon	**VINCENNES** 84, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	7 228 + 800
5 PIÈCES Parking, 100 m² 1er étage, balcon	**VINCENNES** 86, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	8 051 + 1 000

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



Commercialisation SNC PHENIX GESTION

AGIFRANCE
GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS





RESIDENCES HOTELIERES
HOME PLAZZA

LOCARE



CIGIMO
GROUPE GTF





saggel vendôme
GROUPE UAP

SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

Au cours de l'assemblée générale à Strasbourg

Les responsables du Crédit agricole présentent la défense de la « banque verte »

« Nous sommes fiers du passé et pleins de sérénité pour l'avenir ». M. Lucien Douroux, secrétaire général de la fédération du Crédit agricole terminait ainsi son rapport moral, très applaudi au cours de l'assemblée générale du réseau, réunie le mardi 30 octobre à Strasbourg.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Cette assemblée générale est la grand'messe annuelle de la « banque verte » avec de nombreuses célébrations sous la forme de rapports dûment élaborés. Cette année, sous la présidence de M. Yves Barsalou, président de la fédération et de la caisse nationale, deux consultants de la firme d'organisation McKinsey parlaient de la vulnérabilité croissante des grandes banques à réseau et des moyens d'améliorer leur rentabilité.

Mais deux rapports retenaient davantage l'attention des nombreux congressistes venus de la France entière. Le premier, présenté par M. François Béraudo, président de la caisse régionale des Alpes-maritimes et M. Bernard Lamy, directeur général de la caisse régionale de l'Ain, portait sur l'avenir des 89 caisses régionales de crédit agricole, presque une par département. Il prévoit de ramener leur nombre de 89 à 40 ou 50, qui seraient en bonne situation et disposeraient de marchés suffisants. Ce n'est un secret pour personne que si certaines caisses, dont le marché est généralement important et la rentabilité suffisante n'ont pas de véritables problèmes d'avenir, d'autres, de dimensions plus modestes avec des performances médiocres doivent fusionner ou se rapprocher dans un délai pas trop éloigné. Il y a déjà eu cinq ou six fusions en Alsace ou dans le Midi, notamment. Une dizaine d'autres sont en préparation, et, dans deux ans, le nombre de caisses régionales sera ramené à 70.

Sur la base du volontariat

Le processus continuera sur la base d'un volontariat, sans schéma directeur contraignant mais sous l'égide d'un organisme tripartite qui pilotera les rapprochements et fusions. Un tel processus est analogue à celui en cours dans les caisses d'épargne, dont le nombre devrait être ramené de 180 à une cinquantaine dans les années qui viennent.

Le second texte remarquable était le rapport moral de M. Douroux, sorte de testament politique d'un homme qui, aux côtés de son président, M. Barsalou, a animé très activement la fédération depuis le début des années 80 et rompu des lances sans nombre avec la caisse nationale alors contrôlée par le gouvernement et aujourd'hui la propriété de cette même fédération. Devant un parterre où, à défaut de ministre, on pouvait remarquer M. Jacques Berthomeau, directeur de cabinet de M. Mermaz, nouveau ministre de l'agriculture, venu en pleine discussion de son budget témoigner de sa bonne volonté, M. Douroux en a profité pour brosser une grande fresque des dix dernières années dans le monde bancaire.

A propos de la mutualisation de la caisse nationale en 1988, M. Douroux, en évoquant les relations tumultueuses de la « banque verte » avec les pouvoirs publics ces derniers temps, n'a pas mâché ses mots : *« Le pouvoir politique en place a du mal à admettre cette mutualisation et l'émancipation du groupe. Au-delà même des principes idéologiques, certains ont des difficultés à admettre une caisse nationale qui n'est plus ni l'aire d'atterrissage pour les membres de cabinets ministériels, ni la caisse dans laquelle puiser pour alléger les charges budgétaires. »*

A propos des déclarations tonitruantes de M. Charasse, qui, il y a un mois, avait parlé *« des requins du Crédit agricole qui font leur blé sur le dos des agriculteurs »*, M. Douroux a eu ce commentaire : *« M. Charasse inaugure une nouvelle forme de communication qui ne grandit pas la fonction ministérielle, et sur le fond la technique du rideau de fumée et l'art de la défausse vers le bouc émissaire ne constituent pas un mode de règlement sérieux de la crise agricole. »* Ajoutant que la « banque verte » a toujours veillé à garder sa neutralité politique, il a voulu répondre aux critiques de M. Bérégovoy, qui accusait le Crédit agricole d'avoir poussé les agriculteurs à l'endettement. Rétablissant *« quelques vérités de base »*, il a signalé qu'à la fin de 1989 le surendettement était au même niveau en francs constants qu'en 1978, soit 110 milliards de francs. Par ailleurs, le poids des frais financiers par rapport à la valeur ajoutée brute du secteur diminue depuis 1986, revenant de 7,9 % de la valeur ajoutée à 7 % en 1988. Notre agriculture est plutôt moins endettée que celle d'autres pays de la Communauté puisque ce pourcentage des frais financiers par rapport à la valeur ajoutée est de 11 aux Pays-Bas, de 13 au Royaume-Uni, de 14 en Allemagne, de 21 en Italie, de 41 au Danemark.

M. Douroux a souligné qu'en agriculture tout le monde était engagé, voire *« mouillé »*. Ainsi, le directeur départemental de l'agriculture siège dans les commissions mixtes départementales qui statuent sur les financements. Le préfet signe officiellement les études prévisionnelles d'installation, les promesses de développement hier et aujourd'hui les plans d'amélioration matérielle. Certes, dit M. Douroux, le Crédit agricole peut refuser un prêt bonifié, mais quand l'administratrion départementale et les organisations professionnelles ont donné leur feu vert sur un dossier, il est difficile d'échappper à la pression.

Quant au reproche de quitter l'agriculture adressé à la « banque verte », il est répondu que le Crédit agricole représente toujours 95 % de la distribution des prêts bonifiés et que son engagement financier dans le secteur constitue environ 20 % de ses prêts, à moyen et long terme. Enfin, conclut M. Douroux, si cette solidarité des agriculteurs ne peut et ne doit pas se substituer à la solidarité nationale, pour l'avenir, néanmoins, il faut tirer des enseignements du débat actuel sur le surendettement : *« Nous devrons être plus sélectifs dans nos financements et ne plus participer à l'installation de jeunes agriculteurs aux exploitations trop petites et non viables. »* Traduction : les temps vont manifestement être plus durs.

FRANÇOIS RENARD

□ **Diminution du taux d'intérêt directeur en Suède.** – Après la période de forte spéculation contre la couronne suédoise, qui avait contraint la Banque centrale à relever son taux directeur de 14 % à 17 % courant octobre, les autorités monétaires ont annoncé mardi 30 octobre que ce taux était ramené à 16 %. Cet assouplissement intervient après la présentation, vendredi 26 octobre, d'un programme d'austérité visant à diminuer les dépenses publiques.

NEW-YORK, 30 octobre ⬆

Reprise

Se remettant de sa chute récente, la Bourse new-yorkaise s'est assez sensiblement redressée mardi. La reprise n'a toutefois pas été immédiate. Encore lourde à l'ouverture, la tendance ne devait commencer à se raffermir qu'un peu plus tard. Finalement, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 448,02 (+17,82 points) après avoir un instant failli enfoncer le plancher des 2 400 points. Le bilan général de la journée n'a toutefois pas été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 948 valeurs traitées, 820 ont encore baissé alors que 662 seulement ont monté et que 466 ne variaient pas.

Il est vrai que l'annonce d'une augmentation surprise de 1,8 % du PNB pour le troisième trimestre fut faite un peu tardivement pour permettre aux investisseurs de prendre leurs dispositions. En outre, il s'avère que cette bonne nouvelle n'a pas soulevé non plus l'enthousiasme attendu tant la crainte d'une récession reste grande. Les regains de tension dans le golfe Persique ont quelque peu freiné les initiatives.

L'activité a néanmoins augmenté avec 153,45 millions de titres échangés contre 133,90 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 octobre	Cours du 30 octobre
Alcoa	54 3/8	53 3/8
ATT	33 3/8	33 3/4
Boeing	46 1/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	10 3/4	10 1/4
Du Pont de Nemours	33 1/8	33 1/8
Eastman Kodak	38 1/8	38 1/2
Exxon	47 5/8	48 7/8
Ford	29 5/8	27 5/8
General Electric	50 3/4	52 3/4
General Motors	37 1/8	38 5/8
Goodyear	15 3/8	15 5/8
IBM	106	106 3/8
ITT	42 7/8	43 7/8
Mobil Oil	57 1/2	58 7/8
Pfizer	74 3/4	74 1/2
Schlumberger	57	55 1/2
Texaco	59 3/4	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	96	97
Union Carbide	15 3/4	16 1/4
USX	30 7/8	31
Westinghouse	25 3/4	25
Xerox Corp.	29 3/8	29 1/2

LONDRES, 30 octobre ⬇

Forte baisse

La Bourse londonienne a terminé à son niveau le plus bas de la journée mardi au Stock Exchange, suite à la publication du rapport trimestriel de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) faisant état d'une sérieuse récession dans l'économie du pays. L'indice Footsie a cédé 28,2 points à 2 033,9, soit un repli de 1,4 % par rapport à la veille, sur un marché étroit où seulement 369,7 millions de titres ont été échangés. La veille déjà le volume des échanges s'était révélé très réduit avec 290,7 millions d'actions. Les craintes du déclenchement prochain d'une guerre dans le Golfe, les pertes enregistrées à Wall Street et des rumeurs concernant la valeur Reuters ont lourdement pesé sur les cours. La plupart des secteurs se sont affaiblis, notamment les titres de la construction, les chimiques et les magasins.

La stabilité des cours du pétrole brut a laissé les titres de l'énergie en retrait. Des prévisions de baisse des bénéfices des banques Barclays et Natwest par la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd ont déprimé le compartiment.

Le groupe d'informations financières Reuters a plongé sur des rumeurs de vente des participations détenues par les financiers Robert Maxwell et Ruppert Murdoch.

PARIS, 31 octobre =

Calme

Le calme régnait mercredi, à la veille de la Toussaint, les investisseurs intervenant peu dans la perspective du long « pont » que de nombreux gestionnaires envisageaient de faire jusqu'à la fin de la semaine, même si la Bourse est ouverte vendredi. Dans ces conditions, l'indice CAC 40, en hausse de 0,13 % à l'ouverture, affichait en fin de matinée une progression symbolique de 0,02 %. Le baromètre de la place parisienne demeurait étal jusqu'au moment où, à la surprise générale, la Banque de France décidait d'abaisser d'un quart de point son taux d'intervention sur appel d'offres à 9,25 %. Cette décision, annoncée à 13 h 30, provoquait un léger raffermissement du marché, et l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,60 % peu après l'annonce et de 0,99 % à l'approche de l'ouverture de Wall Street. Toutefois, rien dans l'actualité ne parvenait vraiment à sortir les opérateurs de leur torpeur. Le chiffre meilleur que prévu pour la croissance du PNB américain au troisième trimestre ne suscitait pas d'enthousiasme dans la mesure où ce chiffre a été tiré par une forte demande dans la consommation. La plupart des experts estiment que les Etats-Unis abordent une récession, « même si elle sera de faible durée ».

Le volume des échanges était particulièrement faible, les investisseurs n'osant prendre aucune initiative en raison notamment de la politique du chaud et du froid que poursuit le président Saddam Hussein. Dans ces conditions, à Londres, le baril de pétrole, après son raffermissement de la veille, demeurait stable, s'échangeant à 34,35 dollars à l'ouverture contre 34,55 dollars la veille. Le lingot d'or s'appréciait de 1,4 %, à 62 300 francs contre 61 450 francs. Sur le marché à règlement mensuel, parmi les hausses figuraient Saupiquet, Ecco, Codetel et Skis Rossignol. En baisse on notait CCMC, Gascogne et Fives Lille.

TOKYO, 31 octobre ⬇

La baisse se ralentit

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à la Bourse de Tokyo. Elles ont toutefois été mieux absorbées que la veille. Une reprise devait même se produire dans l'après-midi, mais elle n'a pas eu de suite. Finalement, l'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 25 194,10, en baisse de 48,30 points seulement (– 0,19 %).

Durant toute la séance, les analystes sur graphiques se sont affrontés, les uns assurant que des rachats de dernière minute devraient porter le Nikkei au-dessus de la barre des 25 420 considérée comme un seuil psychologique, les autres affirmant au contraire que la correction technique n'était pas terminée et qu'après la hausse de 24,6 % des indices en octobre, des ajustements de positions étaient encore inévitables. Seul point d'accord : tous pensent qu'une consolidation devrait s'opérer aux alentours des 25 000 points. En l'absence, bien sûr de nouveaux développements dans le golfe Persique.

VALEURS	Cours du 30 octobre	Cours du 31 octobre
Akai	629	678
Bridgestone	1 160	1 160
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	2 050	2 020
Honda Motors	1 420	1 390
Matsushita Electric	1 770	1 750
Mitsubishi Heavy	749	736
Sony Corp.	6 510	6 540
Toyota Motors	1 860	1 850

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Du Pont maintient ses résultats grâce au pétrole.** – Alors que la plupart des groupes chimiques internationaux enregistrent une chute rapide de leur rentabilité pour le troisième trimestre, le géant américain Du Pont a réussi à limiter l'effritement de ses résultats. Son bénéfice net atteint ainsi 533 millions de dollars, ne se contractant que de 2,6 % pour un chiffre d'affaires de 9,9 milliards de dollars en progrès de 16 %. Pour les neuf premiers mois de l'année, le résultat net s'élève à 1 997 millions de dollars (– 7,7 %), tandis que les ventes totales atteignent 29 milliards de dollars (+ 9 %). Le président Edgar S. Woolard explique cette bonne tenue des résultats grâce aux performances des opérations pétrolières favorisées par l'augmentation des prix du pétrole brut. Il n'en a pas moins fait remarquer que les profits de plusieurs secteurs d'activités chimiques ont continué d'être négativement affectés par le ralentissement de l'économie américaine.

□ **Hoechst inaugure sa nouvelle usine de Lillebonne en Normandie.** – La Société française Hoechst, filiale du groupe chimique allemand Hoechst, a inauguré sur le site de Lillebonne, près de Rouen, une nouvelle unité de production de polypropylène d'une capacité de 120 000 t/an dont le coût s'élève à 410 millions de francs.

Cette opération permettra au groupe de maintenir sa place de deuxième producteur européen de polypropylène avec une capacité totale de 575 000 t/an avec une part de marché de l'ordre de 11,6 %. Les capacités mondiales de production sont évaluées à 13,13 millions de tonnes. Le polypropylène reste toujours champion mondial de la croissance avec un taux annuel d'expansion supérieur à 10 %.

Une des plus importantes filiales mondiales de Hoechst, la SFH, a réalisé pour 1989 un chiffre d'affaires consolidé de 7,38 milliards de francs. Après avoir fortement augmenté en 1988, son bénéfice net a diminué de moitié l'an dernier pour revenir à 91 millions de francs.

□ **Louis Vuitton : légère baisse du bénéfice net au 1er semestre.** – La société Louis Vuitton (groupe LVMH) a enregistré un bénéfice net part du groupe de 533 millions de francs au premier semestre 1990 contre 553 millions sur la même période de 1989, soit une baisse de 3,6 %, selon un avis publié dimanche au *Bulletin des annonces légales obligatoires*. Le chiffre d'affaires est resté pratiquement inchangé à 3,02 milliards de francs à la fin du mois de juin dernier contre 3,01 milliards un an plus tôt.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	397 90	392	IDIA	315	310 20
Asystel	105	....	Idianova	128	128
B.A.C.	181	180	I.M.S.	940	940
B.I.C.M.	840	840	IN2	335	335
Boiron (Ly)	410	408	I.P.B.M.	107	107
Boisset (Lyon)	200 50	200 50	Loca Investis.	305	305
Câbles de Lyon	3000	2971	Locamic	79	79
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	965	937	Matra Comm.	131 80	128
Calberson	351	340	Molex	180	....
Cardif	473	460	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	205	204	Presbourg	90	90
C.F.P.I.	260	280	Publ.Filipacchi	370	344 50 o
Ciments d'Origny	498	490	Razel	670	672
C.N.I.M.	960	832	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	304	304
Codetour	288	280	St-H. Matignon	205	206
Comareg	280 50	280	Select Invest (Ly)	90	....
Conforama	800	785	Serbo	418	420
Creeks	321	311 40	S.M.T. Goupil	188	182
Dauphin	476	475	Sopra	171 50	....
Delmas	605	606	Supra	128 10	125
Demachy Worms Cie	541	541	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	238 20	245	Unilog	170 50	175
Devanlay	792	800	Union Fin. de Fr.	380	370
Deville	406	420	Viel et Cie	120 50	....
Dolisos	185	189	Y. St-Laurent Groupe	833	827
Editions Belfond	240	220			
Europ. Propulsion	390	390			
Finacor	130 50	134 40			
Frankoparis	163 50	158 60			
GFF (group.fon.f.)	379 90	380			
Grand Livre	428	428			
Gravograph	173	175			
Guintoli	820	....			
I.C.C.	227	225			

Marché des options négociables le 30 oct. 1990

Nombre de contrats : 20 465

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	15	–	–	–
CGE	560	–	44	21	–
Elf-Aquitaine	640	22	–	27	–
Eurotunnel SA-PLC	40	10	12,50	1	2,20
Euro Disneyland SC	90	7,50	–	–	–
Havas	520	–	49	–	–
Lafarge-Coppée	360	10	23	28,90	29
Michelin	70	4,50	8	–	–
Midi	1 000	7	22	–	–
Paribas	480	–	–	22	–
Pernod-Ricard	1 000	51	–	–	–
Peugeot SA	560	12	35	–	–
Rhône-Poulenc CI	260	10	–	–	–
Saint-Gobain	400	13,10	–	25	–
Source Perrier	–	–	–	–	–
Société générale	380	–	–	16	–
Suez Financière	300	20	34,70	12,50	15
Thomson-CSF	110	1,50	4,20	–	[illegible]

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 oct. 1990

Nombre de contrats : 33 032

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,92	97,76	97,80
Précédent	98,10	98	97,94

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	3,34	1,01	1,44	2,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0885 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en très légère baisse mercredi 31 octobre, après avoir nettement progressé la veille à la suite de l'annonce d'une croissance de 1,8 % du PNB américain au troisième trimestre. A Paris, la monnaie américaine a clôturé à 5,0885 francs contre 5,0935 francs, mardi, à la cotation officielle.

FRANCFORT	30 oct.	31 oct.
Dollar (en DM)	1,5291	1,5195

TOKYO	30 oct.	31 oct.
Dollar (en yens)	129	129,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 octobre) ..... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (30 octobre) ..... 7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	29 oct.	30 oct.
Valeurs françaises	76,30	75,60
Valeurs étrangères	78,30	77,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	428,65	429,78
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 627,90	1 613,59

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 oct.	30 oct.
Industrielles	2 430,20	2 448,02

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 oct.	30 oct.
Industrielles	1 600	1 575,30
Mines d'or	168,10	168,90
Fonds d'Etat	79,91	80,11

TOKYO

	30 oct.	31 oct.
Nikkei Dow Jones	25 242,40	25 194,10
Indice général	1 865,24	1 856,12

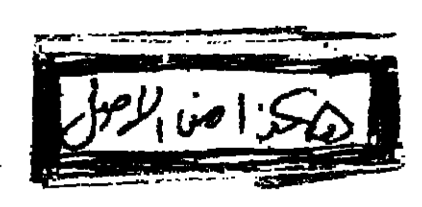
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0825	5,0845	+ 78	+ 88	+ 160	+ 180	+ 490	+ 550
$ can.	4,3496	4,3550	– 108	– 74	– 197	– 151	– 479	– 387
Yen (100)	3,9232	3,9278	+ 56	+ 73	+ 110	+ 136	+ 323	+ 382
DM	3,3449	3,3484	+ 34	+ 51	+ 68	+ 92	+ 185	+ 247
Florin	2,9653	2,9682	+ 32	+ 46	+ 67	+ 91	+ 173	+ 229
FB (100)	16,2588	16,2756	+ 67	+ 190	+ 225	+ 393	+ 654	+ 1105
FS	3,9476	3,9522	+ 48	+ 65	+ 106	+ 134	+ 310	+ 381
L (1 000)	4,4593	4,4728	– 68	– 9	– 94	– 28	– 270	– 144
£	9,9058	9,9148	– 367	– 312	– 647	– 567	– 1503	– 1333

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 13/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8
Yen	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16
DM	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	9 1/4	9 1/2	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	9	9 1/4
F.S.	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
L (1 000)	9 3/4	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11	11 1/2
£	13 13/16	14 1/16	13 7/8	14	13 7/8	14	13 3/8	13 1/2
Franc.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 31 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3765	C.N.E 3%	3770	3820	3825	+ 1 46
950	B.N.P. T.P.	945	940	940	- 0 53
984	Cr.Lyon. T.P.	988	982	982	- 0 41
1452	Renault T.P.	1296	1290	1290	- 0 46
1480	Rhone Poul. T.P.	1471	1475	1485	+ 0 95
1101	Saint Gobain T.P.	1108	1102	1100	- 0 72
950	Thomson T.P.	940	935	935	- 0 53
760	ACCOR	747	743	749	+ 0 27
675	Air Liquide	665	661	663	- 0 30
1800	Ala.Superm.	1698	1698	1677	- 1 24
345	ALSPI	330	335	335	+ 1 52
1820	Arjom. Prioux	1817	1838	1838	+ 1 16
845	AGF Sté Centrale	815	829	815	[illegible]
830	Aux. Entrepr.	838	842	865	+ 3 22
260	Avenir H. Média	259	258 10	259 90	+ 0 35
210	Axa Midi Ass.	210 50	210	210 60	+ 0 05
230	Bafip	229	225	230	+ 0 44
164	Bail-Equipem.	146	145	144	- 1 37
770	Bail Investiss.	772	765	765	- 0 91
440	Bancaire	423	420	435 20	+ 2 88
600	Bazar H.-V.	611	....	....	....
735	Beghin-Say	695	693	689	- 0 86
1120	Berger (M)	1200	1210	1210	+ 0 83
510	Bic	480	492	492	+ 2 50
850	B.I.P.	850	845	845	- 0 59
350	BIS	330	329	335	+ 1 52
256	BNP (CI)	230	229	229 60	- 0 17
790	Bollore Tech.	810	800	810	....
2300	Bongrain	2355	2350	2351	- 0 17
655	Bon-Marché	687	685	688	+ 0 15
440	Bouygues	419	412	416	- 0 72
103	BP France	94 50	91 30	94	- 0 53
760	B S N	751	751	750	- 0 13
940	Canal Plus	933	934	932	- 0 11
370	Cap Gem.S	347 50	344	347 90	+ 0 12
3540	Carrefour	3510	3520	3490	- 0 57
130	Casino	131 50	130 80	130 80	- 0 53
100	Casino ADP	101	101	100 10	- 0 89
920	Castorama D.I.	922	912	915	- 0 76
151	C.C.F.	150	150	151 50	+ 1 00
60	CCMC Ly.	64	60	58 90	- 7 97
340	C.D.M.E.	325	321	321 90	- 0 95
485	C.E.G.I.D.	480	478	460	- 4 17
230	Centenst (Ny)	239 50	238	235	- 1 88
525	C.E.P. Comm.	512	518	511	- 0 20
151	Cerus	144	141	139	- 3 47
425	Cetelem	395	398	400	+ 1 27
390	C F A O	392	390	400	+ 2 04
395	CF Int.	378	378	379 50	+ 0 40
570	C G E	568	572	573	+ 0 88
330	CGI Info.	338	330 10	333	- 1 48
880	C G I P	885	888	887	+ 0 23
500	CGP	530	523	523	- 1 32
765	Chargeurs S.A.	742	746	749	+ 0 94
820	C I C A (M)	581	563	563	- 3 10
1050	Ciments franç.	1040	1045	1035	- 0 48
415	Club Méditer.	428	423	427	+ 0 23
118	CMB Packa.	105	102 60	104	- 0 95
90	Codetel	90	91	94	+ 4 44
440	Colas	442	449 50	445	+ 0 68
250	Cpt. Entrep.	264	260 10	255 10	- 3 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1150	1140	1142	- 0 70
144	Concept S.A.	136	....	....	....
305	CPR (Paris Réa.)	283	290 10	290 50	- 0 85
880	Créd. Foncier	862	870	873	+ 1 28
585	Cr Lyon (CI)	550	540	545	- 0 91
920	Crédit Nat.	900	901	900	....
205	CSEE	201	200 50	200	- 0 50
2180	Damart	1980	2000	2000	+ 1 01
440	Dassault Aviation	465	460	450	- 3 23
172	Dassault Electr.	191	188 10	189 80	- 0 63
1290	De Dietrich	1300	1330	1330	+ 2 31
196	Dév.P.d.C.(LI)	197	198	198	+ 0 51
285	Dév.R.Sud-Est	285	285 90	285 90	+ 0 32
350	D M C	361 50	361	362 10	+ 0 17
3590	Docks France	3526	3530	3531	+ 0 14
2300	Eaux (Gle)	2257	2260	2274	+ 0 75
315	Ecco	291 50	291 50	300 10	+ 2 95
840	Elf Aquitaine	823	823	827	+ 0 64
470	-(Certific.)	463	463	463	....
950	Epeda B.-F.	946	960	950	+ 0 42
275	Essilor	270 50	274	272	+ 0 55
170	Essil.Int.(DP)	165 50	165	166	+ 0 30
670	Esso	659	675	665	+ 0 91
1350	Eurafrance	1394	1429	1365	- 2 08
1530	Eurocom	744	730	735	- 1 21
90	Eurodisneyland	94	93 15	93 50	- 0 53
3100	Euromarché	3294	3299	3299	+ 0 15
1050	Europe 1	1065	1080	1065	....
44	Eurotunnel	48 85	48 60	49	+ 0 31
1360	Exor	1365	1400	1350	- 1 10
1270	Facom	1330	1335	1335	+ 0 38
128	Finextel	123	123	123 10	+ 0 08
230	Fives Lille	212 50	205	203 10	- 4 42
1760	Fromager. Bel	1701	1730	1746	+ 2 65
1830	Gal.Lafayette	1805	1801	1801	- 0 22
1800	G.A.N.	1800	1780	1780	- 1 11
355	Gascogne (B)	390	385 50	372	- 4 62
1060	Gaz et Eaux	1019	1019	1034	+ 1 47
975	Géophysique	901	906	915	+ 1 55
390	Gerland Ly.	428	423	431 50	+ 1 29
650	Groupe Cité	630	615	606	- 3 97
345	GTM-Entrep.	300	300	300	....
1040	Guyenne-Gas.	976	1000	1000	+ 2 46
177	Hachette	175	178	176	+ 0 57
535	Havas	522	520	535	+ 2 49
525	Hénin (La)	525	520	525	....
965	Hutchinson	1117	1095	1107	- 0 90
215	Imétal	211	214 90	213	+ 0 95
109	Immob. Phénix	112	112	115 80	+ 3 39
77	Ingénico	78 60	80	78 10	- 0 64
3000	Inst. Mérieux	3490	3499	3360	- 3 72
390	Interbail	405	410	397	- 1 98
1040	Intertechnique	1025	1011	1030	+ 0 49
650	J. Lefebvre	654	645	625	- 4 43
820	Labinal	850	850	846	- 0 47
2830	Lab. Bellon	3062	3070	3070	+ 0 26
345	Lafarge	331 10	333 80	336 50	+ 1 63
345	Lebon	339	328 10	328 10	- 3 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3400	Legrand	3460	3460	3480	....
1940	Legrand (DP)	1950	1930	1910	- 2 06
500	Legris Industries	520	520	521	+ 0 19
750	Locabail Imm.	769	778	778	+ 1 17
410	Localrance	424	415 20	420	- 0 94
645	Locindus	640	635	636	- 0 63
340	Lucheire	332	332 50	332 50	+ 0 15
3730	L.V.M.H.	3570	3574	3591	+ 0 59
470	Lyon. Eaux	477 10	482	483	+ 1 24
210	Majorette Ly.	189	188	182	- 3 70
295	Mar. Wendel	285	281	278	- 2 46
230	Matra	221	226 30	224	+ 1 36
500	Merlin-Gérin	481	487	486 50	+ 1 14
84	Métaleurop	82 50	84 90	82 10	- 0 48
115	Métrologie In.	116 90	118 50	115 10	- 1 54
62	Michelin	65 50	65 70	65	- 0 76
865	Midi (Cie)	874	873	881	+ 0 80
84	Midl. Bk Sa *	83	83 10	82 10	- 1 08
335	Min. Salag (Ms)	347	342	348	+ 0 29
96	MMB	91 20	92	91 20	....
79	Moulinex	83 50	84 40	82 20	- 1 56
1330	Navig. Mixte	1310	1340	1310	....
129	Nord-Est	118 50	118	120	+ 0 42
470	Nordon (Ny)	435	435	435	....
580	Nouv Galeries	644	646	644	....
585	Occid. (Gle)	578	580	572	- 1 04
1440	Omn. f. Paris	1570	1590	1562	- 0 51
305	Olipar	296	295 20	295	- 0 34
525	Oréal	499	505	501	+ 0 40
485	Paribas	478	477 60	480	+ 0 42
1310	Pechelbronn	1330	1301	1310	- 1 50
129	Pechiney Int.	124	124 20	124 60	+ 0 48
260	Pechiney (CIP)	270	279	276	+ 2 22
465	Penhoet	450	460	455	+ 1 11
1020	Pernod Ricard	1009	1009	992	- 1 68
515	Peugeot	507	509	516	+ 1 78
325	Pinault	330	330	334	+ 1 21
275	Plastic-Omn.	254	257	250	- 1 57
475	Poliet	452	450	438	- 3 10
965	Prétabail-Sic.	986	986	990	+ 1 45
610	Primagaz	632	637	630	- 0 32
490	Printemps	554	550	553	- 0 18
1860	Promodès	1807	1791	1809	+ 0 11
320	Radiotechn.	329	335 50	327	- 0 61
2790	Redoute (La)	3009	2930	2940	- 2 29
290	Rémy et Associés	279	279	280	+ 0 36
245	R. Poulenc CIP	244 50	242	242	- 1 02
335	Robur Financ.	348	349	349	+ 0 29
53	Rochette (La)	49 50	49	49 30	- 0 41
1710	Roussel Uclaf	1770	1802	1801	+ 1 75
3110	R. Impé.Ly *	3100	3180	3100	....
179	Sade (Ny)	181	182	182	+ 0 55
1430	Sagem	1338	1385	1383	+ 3 52
395	Saint Gobain	379 90	378 10	383 50	+ 0 95
1330	Saint Louis	1296	1299	1302	+ 0 46
1170	Salomon Ly.	1240	1230	1230	- 0 81
405	Salvepar (Ny)	417	401	401	- 3 84
800	Sanofi	773	779	772	- 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1670	S.A.T.	1570	1580	1540	- 1 91
255	Saul. Chât.	259 50	258	259	- 0 19
1270	Saupiquet (Ns)	1262	1338	1335	+ 5 78
660	Schneider	620	620	615	- 0 81
16	SCOA	16 20	16 30	16 40	+ 1 23
1160	S.E.B.	1170	1190	1181	+ 0 94
440	Sefimeg	442 50	444	440	- 0 56
585	Sextant A.	580	580	565	- 2 59
1070	S.F.I.M.	1050	1052	1052	+ 0 19
188	S.G.E.	170 50	168	167 50	- 1 76
550	Simco	550	560	551	+ 0 18
835	Sk. Rossignol	702	740	730	+ 3 99
850	Sligos	840	835	838	- 0 24
400	Société Génl.	389 90	386	384 90	- 1 28
122	Sodexco(B)	123	124	124	+ 0 81
150	Sodero(Ns)	149 10	150	150	+ 0 60
500	Sodexho	495	495	498	+ 0 20
78	Sogenal(Ny)	81 10	82	79	- 2 59
400	Sogerap	402	403	404	+ 0 50
1320	Sommer-Allib.	1214	1211	1220	+ 0 49
1140	Source Perrier	1092	1090	1090	- 0 18
520	Sovac	500	500	502	+ 0 40
440	SPEP	418	407	406	- 2 87
480	Spie-Batignol	430	435	430	....
1100	Strafor	1070	1051	1052	- 1 68
315	Suez	305 90	303 90	305 80	- 0 03
670	Synthélabo	626	626	636	+ 1 60
95	Thomson	95 70	96	96	+ 0 31
670	Total	647	648	647	....
114	-(certif.)	106 10	105 60	105 60	- 0 47
220	Trailor Fin.	225 90	220 10	220	- 2 61
530	U.A.P.	522	527	522	....
225	UFB Locab.	225	228	221	- 1 78
900	UIC	915	918	908	- 0 77
580	UIF	578	570	574	- 0 69
765	UIS	759	760	770	+ 1 45
745	Unibail	750	758	768	+ 2 40
163	U.C.B.	140	140	140	....
340	Valéo	317 90	315	315	- 0 91
255	Vallourec	230	230	227 10	- 1 28
365	Via Banque	362	361 10	362	....
955	Zodiac	933	930	930	- 0 32
1570	Elf Gabon	1660	1675	1665	+ 0 30
104	Amax	99	100	100	+ 1 01
100	Amer. Express	92 05	94 50	94 30	+ 2 44
171	A.T.T.	172	175	174 80	+ 1 63
128	Anglo Amer.C.	124 20	125 80	127 70	+ 2 82
375	Amgold	359 50	370	370	+ 2 92
255	Banco Santander	243	239	239	+ 0 26
685	B.A.S.F.	660	668	655	- 0 76
710	Bayer	674	676	676	+ 0 30
70	Buffelsfont.	74 10	75 50	75 50	+ 1 89
63	Chase Manh.	55 50	54 70	54 70	- 1 44
87	De Beers	87	89 50	89 50	+ 2 87
2130	Deutsche Bank	2025	2000	2005	- 0 99
1270	Dresdner Bank	1248	1254	1254	+ 0 48
53	Driefontein	55	57 20	57 60	+ 4 73
178	Du Pont-Nem.	169	168 70	168 70	- 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
200	Eastman Kodak	195 50	195 50	195 50	....
20	East Rand	21 95	22 95	22 95	+ 4 56
58	Echo Bay	54 90	56 50	56 50	+ 2 91
137	Electrolux	128	124	124	- 3 13
199	Ericsson	200	195 50	195 50	- 2 25
250	Exxon Corp.	245	249	249	+ 1 63
162	Ford Motor	152	....	....	....
45	Freegold	46 50	47 90	47 90	+ 3 01
12	Gencor	12 40	12 50	12 50	+ 0 81
275	Gén. Elect.	258 50	268 50	268 50	+ 3 87
196	Gén. Motors	189 50	187	187	- 1 32
330	Gén. Belgique	324	320	322	- 0 62
58	Gd. Métropol.	55 05	56 90	56 90	+ 3 36
70	Guinness	69 10	69 80	69 80	+ 1 01
19 50	Hanson PLC	18 60	18 50	18 50	- 0 54
38	Harmony Gold	40 55	41 15	41 50	+ 2 34
148	Hewlett Packard	138 80	135	135	- 2 74
49	Hitachi	47	46 80	46 80	- 0 43
660	Hoechst	621	622	622	+ 0 16
89	Homestake	88 50	92	92	+ 3 95
83	Imp. Chemical	80 60	81 65	81 65	+ 1 30
550	I.B.M.	542	542	543	+ 0 18
230	I.T.T.	223	223	223	....
142	Ito Yokado	139 90	139 30	139 30	- 0 43
73	Matsushita	69 20	68 80	68 80	- 0 58
15 50	Maxwell	14 80	14 60	14 60	- 1 35
137	Mc Donald's	131 50	131	131	- 0 38
415	Merck	400 10	400 80	400 80	+ 0 17
400	Minnesota M.	396	405	405	+ 2 27
300	Mobil corp.	294 50	294	294	- 0 17
190	Morgan J.P.	181 50	181 50	181 50	....
30850	Nestlé	30050	30100	30100	+ 0 17
960	Nixdorf	940	923	923	- 1 81
181	Norsk Hydro	179 50	175 50	175 60	- 2 23
106	OFSI	108 10	110	110	+ 1 76
1700	Pétrofina	1725	1726	1728	+ 0 17
245	Philip Morris	237	238	238	+ 0 42
62	Philips	57 45	58	58	+ 0 96
75	Placer Dome	75 30	76 80	76 80	+ 1 99
236	Quilmès	241	241	241	....
24	Randfontein	24 96	24 70	24 70	- 1 00
405	Royal Dutch	393 10	393	393	- 0 03
43	R T Z	41	41	41	....
3 64	Saat.& Saatchi	3 81	3 87	3 87	+ 1 57
43	St Helena	44	45	45	+ 2 27
300	Schlumberger	288 50	284	282	- 2 25
46	Shell transp.	44 40	44 90	44 90	+ 1 13
2010	Siemens	1975	1975	1975	....
265	Sony	255	256 80	256	+ 0 39
73	Sumitomo Bank	70 05	68 50	68 50	- 2 21
210	T.D.K.	207	201 60	202	- 2 42
43	Telefonica	42	42	42	....
32	Toshiba	31 10	31 30	31 30	+ 0 64
440	Unilever	435 50	435 80	436	+ 0 11
245	Unit.Techn.	230 50	236	236	+ 2 39
335	Vaal Reefs	340	346	346	+ 1 76
250	Volvo	250	235 50	235 50	- 5 80
154	West. Deep.	168 10	175	175	+ 4 10
165	Xerox Corp.	150 70	150 70	150 70	....
111	Yamanouchi	116 10	113	113	- 2 67
1 78	Zambia Cop.	1 81	1 79	1 79	- 1 10

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 55	3 88
Emp.Etat 8,8%78	99 41	2 98
10,80% 79/94	101 25	1 68
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	101 16	10 08
Emp.Etat 13,4%83	108 30	11 52
Emp.Etat 12,2% 84	103 60	0 76
Emp.Etat 11% 86	104 10	7 59
10,26% mars 86	98 89	6 65
OAT 10% 5/2000	98 47	4 30
OAT 9,9% 12/1997	99 54	8 73
OAT 9,8% 1/1996	98 58	7 35
PTT 11,2% 85	102 10	9 39
CFF 10,30% 88	95 30	7 21
CNB Bques 5000F	100 30	3 23
CNB Paribas 5000F	100 25	3 23
CNB Suez 5000F	100 25	3 23
CNE 11,5% 85	101 80	4 25
CNI 1/82 5000F	100 33	3 23
CNT 9 % 86	91 70	4 59
CRH 10,90% déc.85	100 90	8 18
CHARB FCE 3% 100	141 10	....
CNCA	1025	....
Cens	....	....
CSE 6 janv. 89/99	569	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	872	885
Applications Hydr.	1470	1470
Arbel	795	795
Asturg	266 50	258
Bains C.Monaco	915	900
B.Hypoth.Europ.	360	349 20
B.N.P. Intercont.	255 10	247 60
Beghin-Say (C.I.)	602	...
Bénédictine	3675	....
Blanzy Ouest	3230	3210
B T P	73 10	73
Cambodge	680	645
Carbone Lorraine	840	619
Case Pochin	12 40	12
C.E.G.F (Frigor.)	394	394 50
Centenaire Blanzy	510	505
Cerabati	104 50	104 50
Champex Ny.	136	137
CIC (CIP)	172	167
[illegible]	760	770
[illegible]	3400	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	390	396 90
Coniphor	490	496
Cie Industrielle	4550	4540
Cpt Lyon Alemand	410	410
Concorde	684	672
Constr.Méc.Prov.	29	39 50d
Crédit Gén.Ind.	365	....
Cr Universel (Cie)	586	586
Crédital	120	118
Darblay	870	873
Degremont	1395	1395
Delalande	1700	1700
Delmas Vieljeux	3950	4100
Didot Bottin	1257	1240
Eaux Bassin Vichy	1940	1940
Eaux Vittel	1015	1015
Ecia	182	176 30
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	317	311
E.L.M. Leblanc	730	725
Epalli Bretagne	500	500
Ent.Mag. Paris	4011	....
Esco (ex. Escaut)	1641	1600
Europ Soutres Ind.	24	25 d
Finalens	240	....
F.I.P.P.	169	....
F.N.A.C.	1962	1950
Foncière (Cie)	657	655
Fonc.Lyonnaise	780	778
Foncina	519	517
Fougerolle	890	891
France I.A.R.D.	765	765
France SA (La)	1327	1301
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	951	970
Genefim	249 50	249 50
Gévelot	520	....
G.F.C.	385	381
G.F.I.I.	289	289
Grds Moulins Paris	1497	1498
Groupe Victoire	1236	1206
G.T.I (Transport)	494 50	494
Immobail	365	359
Immobanque	710	702
Im.Marseillaise	5700	5600
Imm. Plaine-Monceau	410	410
Immofice	425	420
Invest.(Ste Cle.)	3060	3000
Jaeger	60 20	59 10
Lambert Frères	300	330
Lille Bonnières	1650	1635
Loca-Expansion	308	304
Locafinancière	496	496
Locatel	280	....
Louis Vuitton	602	....
Louvre	3825	3801
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40 25	40 50
Mag.Uniprix	156	....
Magnant	648	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	580	580
Mors	142	140 10
Navigation (Nle)	232	225 10
Optorg	338	....
Oréal (CI)	229	....
Origny-Desvroise	1177	1100
Palais Nouveauté	1104	1065
Paluel Marmont	600	600
Parfinance	196	196
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	198	....
Paris Orléans	260	252 50
Parbena Invest.	318	315
Pathé Cinéma	1000	....
Piper Heidsieck	1950	....
P.L.M.	317	307 50
Porcher	648	....
Promodès (CI)	1060	1103 d
Publicis	730	718
Rochefortaise	139	139 50
Rosario	242	240
Rougier	431	429 90
S.A.C.E.R.	310 70	319 50
S.A.F.A.A.	396	....
S.A.F.I.C Alcan	232	222 70o
SAFT	1158	1163
Saga	261	250 60o
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	625	615
Setam	90	92 50
Savoisienne M.	158 40	154 60
S.C.A.C.	780	738
Senelle Maubeuge	429 40	415
S.Eaux.Part. (M)	144	....
Sfic	633	608
Sinvim	287 50	285
S.I.P.H.	330	330
Sofal	599	580
Soffo	516	489 50o
Soficel	1119	1100
Soficomi	543	558
SOFIP (M)	480	....
Sofragi	1447	....
Sophia-Bail	393 50	390
Sopagri	174	174
Soudure Autogène	390	390
Sovabail	390	390
Stemi	725	....
Suez (CIP)	260	256 70
Taittinger	3540	3530
Télémécanique Elect.	3989	3985
Testut-Aequitas	822	....
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	990	980
U.T.A.	2275	2300
Vicat	370 50	370
Viniprix	1920	1910
Virax	151	..
Maroc Sté Brasseries	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	785
Akzo Nv Sico	217	....
Alcan Aluminium	84 50	84
American Brands	334	334
Arbed	504	....
Asturienne Mines	167 20	....
Banco Popular Espa.	460	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27350	....
Can.Pacifique	78 05	78
Chrysler Corp	61	55 70
C I R	13 25	....
Commerzbank	779	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	208	....
GBL (Brux Lamb.)	535	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	75 10	76
Goodyear Tire	81	81
Grace and Co (WR)	104	99
GTE Corp.	131	136
Honeywell Inc.	407	413
Johannesburg	1445	....
Kubota	28	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	67 90	68 20
Olivetti priv.	12 10	11 70
pakhoed hold.	571	....
Pfizer Inc.	376	375
Procter Gamble	380	396
Ricoh	28 60	....
Robeco	254 50	....
Rodamco NV	149 30	149 30
Rolinco	242 50	....
Saipem	7 40	5 40o
Sema Group	52 60	52 20
SKF Aktiebolaget	80	70 o
Tenneco Inc.	204	....
Thorn Electrical	61	60
Toray Ind.	23 80	23 20
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1250	....
West Rand Cons.	12 15	12 15

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Baizoni	815	....
Calciphos	152	151 30
C G H Cogenhor	67 60	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	680	734
Drouot Assurances	313	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	57 60	....
Gachot S.A.	110	....
Groupe Expansion	184	....
Guy Degrenne	430	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	340	....
Nicolas	925	....
Patenotre RD	1215	....
Particip. Percier	399	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	177 40	....
St-Gobain-Emballage	2050	....
Saint Mamet	246 20	243
S.E.P.R.	1600	...
S.P.R. act. B.	348	....
Ufimex	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	89	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 093	5 088	4 850	5 300
Ecu	6 937	6 943	...	...
Allemagne (100 dm)	334 730	335	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 267	16 273	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	296 980	297 030	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 468	...	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 680	...	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 918	...	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 311	...	4 050	4 050
Suisse (100 f)	394 610	...	391	416
Suède (100 krs)	90 280	...	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 140	...	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 640	...	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 342	...	5 100	5 850
Portugal (100 esc)	3 810	...	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 365	...	4 130	4 530
Japon (100 yens)	3 840	...	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/10
Or fin (kilo en barre)	61500	62350
Or fin (en lingot)	61450	62300
Napoléon (20f)	394	389
Pièce Fr (10 f)	400	425
Pièce Suisse (20 f)	434	437
Pièce Latine (20 f)	356	364
Souverain	460	466
Pièce 20 dollars	2200	2195
Pièce 10 dollars	1225	1225
Pièce 5 dollars	825	780
Pièce 50 pesos	2380	2370
Pièce 10 florins	369	370

SICAV (sélection) 30/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	967 11	943 62
Actilon	196 56	191 30
Agepargne	719 71	688 72
Agplacement	7023 33	7023 33
Agepremière	107 20	106 88
AGF Actions ex CIP	983 31	959 33
A.G.F. 5000	576 11	562 08
AGF ECU	1013 56	1003 52
AGF Foncier	109 54	106 87
AGF Invest Sicav	102 15	99 66
AGF Interfonds	406 41	396 50
AGF Oblig	1070 54	1066 21
AGF Sécurité Sicav	11006 58	11006 58◆
A.G.F.I.M.O.	606 19	590 43
AMERI-GAN	5538 36	5421 50
Amplitude	577 15	560 34
Arbitrages Court.T.	6219 87	6207 44
Associc	1132 57	1132 57
Atout Futur	336 59	328 38
Aurecic	1100 48	1069 43
Avenir Alizes	1546 38	1516 06
Avenir CIC	101 64	98 68
Axa Capital	142 07	135 95
Axa Europe	117 07	112 03
Axa Investiments	108 15	103 49
Axa NPI	97 98	93 76
Axa Valeurs PER	114 85	109 71
Capimonétaire	5496 19	5490 70
Capioblig	5592 98	5510 33
Capiscic	1118 20	1101 67
Capital-Monde	341 67	333 53◆
Carden Pierre	29 05	28 34
Conscic	1139 69	1111 89
Compravalor	6079 58	6070 47
Convertimmo	372 24	357 92
Credinter	453 83	440 61
Crédit Mutuel Capital	1111 28	1089 47
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60◆
Diese	1124 29	1096 87
Drouot France	759 34	726 64
Drouot Investiss.	891 19	852 81
Drouot Sécurité	230 93	220 99
Drouot Sélection	137 17	131 26
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecuper	120 25	115 07
Ecureuil Capitalisation	2193	2171 29
Ecureuil Invest.	383 39	362 81
Ecureuil Monepremière	57808 30	57808 30
Ecureuil Monétaire	34071 57	34071 57
Ecureuil Trésorerie	2113 31	2113 31
Ecureuil Trimestr.	1974 12	1954 57
Elicash	405749 66	405749 66
Energie	260 48	248 67
Eparcic	3108 30	3108 30
Eparcourt-Sicav	4334 54	4323 73
Epargne Associat.	25170 19	25132 49
Epargne Capital	9032 33	8942 90
Epargne Court Terme	586 64	586 64
Epargne Croissance	1468 85	1429 54
Epargne Industrie	84 31	82 05
Epargne J.	60489 86	60488 86
Epargne Long Terme	183 76	178 84
Epargne Monde	1110 55	1080 82
Epargne Oblig.	188 01	181 03
Epargne Première	12591 32	12497 59
Epargne Océans	1065 42	1056 37
Epargne-Unie	1204 62	1175 24
Epargne Valeurs	409 29	398 34
Epsilon	1156 07	1144 62
Eslinvest	597 87	580 46◆
Eurocic Leaders	950 93	923 23
Eurodyn	1079 42	1053 09
Euro Gan	6528 30	6277 21
Euromat	26 65	26 26
Fongicav	12394 19	12394 19
FRANCE-GAN	8813 18	8474 21
France Garantie	263 33	262 80
France Index Sicav	96 89	94 05
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	457 10	452 57
Francic	408 70	396 90
Francic Pierre	104 97	101 91
Francic-Régions	1189 08	1135 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 88	30 88
Fructi-Capi	35 41	34 89
Fructi Court	122947 71	122947 71
Fructidor	232 16	228 73
Fructi-Epargne	28 86	28 16
Fructifrance	775 84	756 92
Fructimmo	27 96	27 28
Fructi-Premiere	10383 06	10229 62
Fructivar	4717 45	4705 69
Futuroblig	1211 81	1182 25
Gestilion	12667 88	12626 31
Gest.Associations	146 95	143 72
Gest. F. Sécur.	10671 41	10163 25
Horizon	1092 84	1061 01
Interepar	100783 10	97847 67
Interoblig	11978	11421 15
Inversélection Fce	496 42	491 98
Japacic	153 51	149 04
Jeunepargne	249 27	245 59
Laffitte Amérique	175 84	168 67
Laffitte Europe	238 95	229 21
Laffitte Expan.	237 60	227 91
Laffitte France	301 43	289 14
Laffitte Immobil.	230 73	221 32
Laffitte Japon	399 52	383 23
Laffitte Oblig.	135 57	130 04
Laffitte Rendement	177 99	170 73
Laffitte Tokyo	346 24	332 12
Latitude	5875 74	5868 94
Leumi C.T.	10950 85	10950 85
Leumi L.T.	5946 54	5773 34
Lion Association	11458 60	11458 60
Lion Institution	25052 34	24989 87
Lionplus	836 23	819 83
Lion Trésor	2116 36	2095 41
Lion 20 000	22917 84	22917 84
Livret Bourse Inv.	488 56	474 32
Livret Portefeuil.	626 46	608 21
Méditerranée	170 90	163 54
Mensuel CIC	10121 77	10020 56
Mondial Investissem.	379 18	361 99
Monecic	5442 57	5442 57
Monedem	58487 61	58487 61
Mone.J.	63124 02	63124 02
Monévalor	70893 62	70893 62
Mutualité dépôts	11707 06	11683 69
Mutuelle Unie Sél.	140 29	134 25
Natio Court Terme	245303 00	245303
Natio-Epargne	15157 38	15007 31
Natio-Ep. Ret.	113 91	110 86
Natio Eparg.Trésor	6708 51	6695 12
Natio-Imm.	1143 84	1113 23
Natio-Inter	1164 17	1133 01
Natio-Monétaire	22099 60	22089 60
Natio Obligations	504 85	491 34
Natio-Patrimoine	1354 65	1318 39
Natio-Placements	66033 96	66033 96
Natio-Revenus	1000 71	990 80
Natio Sécurité	12272 75	12272 75
Natio-Valeurs	762 12	741 72
Nippon-Gan	5826 92	5602 81
Nord Sud Dévelop.	1278 44	1273 89
Obli-Associations	125 14	123 90
Oblicic-Mondial	2307 19	2273 09
Oblicic-Régions	1015 12	1000 12
Oblig. tous cat.	153 79	151 52
Oblilion	1133 82	1122 59
Oblisécurité	11138 14	11138 14
Opéimat	31749 03	30824 30
Oraction	964 69	941 16
Orvalor	5478 80	5280 77
Paribas Capitalisation	1216 91	1198 93
Paribas Epargne	17969 94	17934 07
Paribas Opportunités	110 37	105 87
Paribas Patrimoine	504 55	483 98
Paribas Revenus	88 04	87 17
Patrimoine Retraite	191 37	187 62
Pervalor	613 93	596 05
Phénix Placement	287 66	279 18
Pierre Investissements	707 72	690 46◆
Placement A	1194 22	1170 80
Placements C.T.	7761 30	7745 81
Placement J.	8265	8242 51

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5697 40	5686 03
Plénitude	116 23	113 12
Poste Gestion	56688 30	56688 30
Première Oblig.	10881 19	10870 32
Prév. Ecureuil	107 73	106 66
Privassociation	26494 88	26494 88
Proficius	1062 24	1036 33
Quartz	117 30	114 44
Réalvalor	831 81	807 58
Rentacic	168 91	158 56
Revenus Trimestr.	5291 24	5238 85
Revenu-Vert	1119 51	1102 97
St Honoré Bio-Alim.	842 70	804 49
St Honoré Global	234 07	223 46
St Honoré Mat Plac.	193 74	184 95
St Honoré Pacifique	545 42	520 69
St Honoré PME	481 60	459 76
St Honoré Réel	12994 39	12942 62
St Honoré Services	470 54	452 44
St Honoré Techno	694 46	662 97
Sécuricic	1523 13	1523 13
Sécuri-Gan	13232 27	12972 81
Sécuri-Taux	1210 86	1210 86
Sicavdem	694 46	694 20
Sicav Associations	1610 33	1607 92
S.F.I. fr. et etr.	608 81	589 14
Sicav 5.000	384 10	373 82
S.I. Est	1302 51	1248 42
Silvafrance	601 76	586 65
Sivam	387 77	377 39
Silvarente	205 54	201 51
Silvinter	396 71	386 09
S.N.I.	1063 87	1032 88
Sogépargne	306 78	295 89
Sogéfrac	53377 92	51823 22
Sogevar	977 63	933 30
Soginter	1173 74	1120 52
Soleil Investissements	491 28	472 38
Solstice	2088 85	2083 84
Stratégie Actions	801 12	770 31
Stratégie Rendements	1216 01	1177 73
Technocic	959 51	931 56
Techno-Gan	5574 66	5360 25
Thesora	562 08	556 51
Tranaplus	132 78	127 06
Trésor Avenir	105 38	104 34
Trésor Plus	1105 89	1094 94
Trésor Réel	12443 45	12443 45
Trésoricic	111730 65	111730 65
Trilion	5063 98	5013 82
U.A.P. Investiss.	408 47	393 71
U.A.P. Act. F.	531 10	511 90
U.A.P. Act. Sél.	579 08	558 13
U.A.P. Audifi	595 36	573 84
U.A.P. Altefi	200 62	193 37
U.A.P Alto	164 22	158 28
UAP Moyen Terme	119 21	114 90
Uni-Associations	118 46	118 46
Uni-Foncier	1287 98	1258 57
Unifrance	529 30	518 39
Uni-Garantie	1324 73	1301 31
Uni Régions	1389 06	1355 17
Unirente	2433 47	2374 12
Univar	207 81	207 81
Univers Actions	1165 80	1137 37
Univers-Obligation	1622 40	1582 83
Valorem	488 69	476 77
Valorg	1804 36	1802 56
Valrea	46257 74	46234 62
Vauban	25086 37	25081 28

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Les affaires concernant M. Jacques Médecin

La chambre régionale des comptes étrille les associations paramunicipales de Nice

NICE

de notre correspondant régional

Dans une annexe confidentielle à *un rapport sur la ville de Nice*, la chambre régionale des comptes critique sévèrement le fonctionnement des associations paramunicipales, qui a déjà donné lieu à plusieurs enquêtes de l'administration fiscale et des douanes. Après avoir épluché *les comptes des plus importantes*, elle constate que celles-ci, presque toutes présidées de droit par le maire de Nice, manquent totalement de transparence. Elle relève ainsi que les mêmes élus siègent dans le bureau de la plupart d'entre elles et que, comme par exemple pour Nice-Opéra, *« l'ensemble du dispositif paraît parfaitement verrouillé au bénéfice de l'exécutif communal »*.

Entre autres abus, elle mentionne notamment le fait que, dès 1982, M. Lucien Salles, directeur général de Nice-Opéra, a installé gratuitement la SARL Europe-Show, entreprise d'organisation de spectacles ayant son siège officiel à Fréjus (Var) et dont il est également le gérant, dans les locaux mêmes de l'opéra. D'autre part, M. Pierre Médecin, frère de M. Jacques Médecin, *dont le salaire mensuel s'élevait*, en 1987, à 83 818 F, a été rémunéré jusqu'ici à la fois par l'association en tant que directeur artistique et par la ville comme conseiller artistique de l'orchestre. L'institution régionale souligne également que les subventions accordées à Nice-Opéra *« pour des équipements à réaliser pour un bien communal permettent à la ville d'échapper au code des marchés publics »*.

Par ailleurs, l'atelier de décors de cette même association a été édifié par la Société immobilière de la ville de Nice (SIVN), présidée par M. Michel Falicon, deuxième adjoint au maire, *« aux frais du département, sur un terrain appartenant à la ville, mais que celle-ci donne à bail emphytéotique au département »*... La chambre régionale des comptes estime encore que des avances très importantes consenties par la ville à Nice-Acropolis, l'association qui gère le palais des congrès, *ont eu pour objet réel* de *« permettre à la commune de placer des fonds publics en dehors du circuit du trésor, en contravention avec l'article 43 du règlement général sur la comptabilité publique »*. *« Il doit y être mis fin*, déclare-t-elle. *A défaut, la chambre pourrait être amenée à considérer que l'opération est une extraction irrégulière de fonds publics. »*

Le budget prévisionnel des sept principales associations paramunicipales de la ville de Nice était, au total, pour l'exercice 1990, de 338 343 000 F, dont 101 000 000 de francs pour Nice-Acropolis (*subventionnée à 40,3 %*), 83 980 000 francs pour le comité des fêtes (88,5 %), 67 470 000 F pour Nice-Communication (99,5 %) et 60 000 000 de francs pour Nice-Opéra (60,6 %). La nouvelle municipalité, dirigée par le sénateur (RPR) Honoré Bailet, a d'ores et déjà décidé la dissolution de Nice-Communication, qui devrait être effective le 9 novembre. M. Bailet et son premier adjoint (s. ét.), M. Paul Guerrier, délégué aux finances, ont également préconisé la gestion en régie directe de Nice-Opéra et l'établissement d'une convention avec les six cents associations subventionnées par la ville *« pour contrôler l'emploi des deniers publics »*. Le conseil municipal a, enfin, décidé la création d'un groupe de travail *ad hoc* sur les associations paramunicipales, constitué exclusivement d'élus de la majorité.

GUY PORTE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 octobre 1990 a été tiré à 533 877 exemplaires.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Les crédits de la coopération adoptés

Les députés ont adopté, lundi 29 octobre, par 324 voix contre 221, le budget de la coopération et du développement, présenté par le ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier (1). D'un montant de 7 864,4 millions de francs, ces crédits sont en augmentation de 7,5 % par rapport à 1990, alors que l'ensemble du budget de la nation progresse de 4,8 %. Ils représentent 2,6 % du budget de l'Etat.

Selon M. André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence), rapporteur de la commission des affaires étrangères, qui s'est prononcée à l'unanimité en faveur du budget de la coopération, celui-ci se caractérise par quatre priorités : la volonté d'alléger la dette des pays du tiers monde ; la rénovation du système d'enseignement français à l'étranger ; le souhait de favoriser la coopération décentralisée ; le passage d'une coopération de substitution à une coopération par projets.

La première et la plus importante de ces priorités est la conséquence logique de la décision prise par le président de la République, lors du sommet franco-africain de La Baule, en juin 1990, de ne plus accorder que des dons, et non des prêts, aux pays les plus pauvres. Cela se traduit par une forte augmentation des concours financiers (+ 43,6 %) et par une hausse de 66,6 % des autorisations de programmes du Fonds d'aide et de coopération.

Pour M. Théo Vial-Massat (PC, Loire), cette évolution reste cependant insuffisante. Evoquant *« la plus que discutable opération Daguet »*, le député communiste rappelle que, quand il le veut, le gouvernement sait trouver les milliards nécessaires : *« Prendre cinq milliards sur les crédits d'armement servirait plus, à long terme, notre sécurité, en évitant d'acculer au désespoir un certain nombre de peuples. »* La critique des principaux porte-parole de l'opposition, MM. Richard Cazenave (RPR, Isère) et Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin), porte sur l'émiettement des crédits de la coopération. *« Ce budget continue à consacrer des sommes importantes à l'ajustement structurel, alors que nous savons que ce type d'aide ne parvient pas aux véritables acteurs du développement »*, affirme ainsi M. Cazenave, qui préférerait privilégier des projets de proximité *« en court-circuitant les voies étatiques »*.

Dans sa réponse, M. Jacques Pelletier a fait valoir que les crédits en faveur de la coopération décentralisée, des volontaires et des organisations non gouvernementales doivent augmenter de près de 12 %. C'est là un moyen de sensibiliser l'opinion publique qui ne lui paraît pas encore assez motivée. *« C'est notre devoir à tous de bien lui faire comprendre la nécessité d'aider plus encore le tiers monde, et en particulier l'Afrique »*, précise M. Pelletier. C'est aussi une question de réalisme. *« Si nous échouons*, prévient le ministre, *nos enfants ne réussiront pas à contenir le désespoir incontrôlable de ces populations en nombre sans cesse croissant. »*

J.-L. S.

(1) Ont voté pour, les groupes PS et UDC ainsi que MM. Xavier Deniau et Robert Galley (RPR) et treize non-inscrits ; le RPR, l'UDF et cinq non-inscrits ont voté contre, sauf MM. Jacques Boyon (RPR) et Paul Chollet (app. UDF) qui se sont abstenus ; le groupe communiste s'est également abstenu, à l'exception de MM. François Asensi, Marcelin Berthelot et Roger Gouhier, tous trois députés de la Seine-Saint-Denis, qui n'ont pas participé au vote.

La Banque de France abaisse d'un quart de point son taux d'intervention

La Banque de France a annoncé mercredi 31 octobre une diminution de un quart de point de son taux d'intervention sur appel d'offres. Ce taux, celui des emprunts des établissements de crédit auprès de la Banque centrale, est ramené de 9,50 % à 9,25 %. Celui des prises en pension passe de 10,25 % à 10 %.

Il s'agit du premier assouplissement du taux directeur depuis avril 1990. A l'époque, la Banque de France avait procédé à deux diminutions successives en l'espace d'un mois, ramenant son taux d'intervention de 10 % à 9,50 %.

Cet assouplissement du crédit était souhaité depuis plusieurs mois par le ministère des finances. Attendu au cours de l'été, il avait finalement été reportée en raison de la flambée des cours du pétrole, qui avait provoqué de fortes tensions sur les marchés obligataires. Cependant, en dépit de l'incertitude monétaire qui domine toujours dans les pays industrialisés, M. Pierre Bérégovoy estimait toujours que la France disposait d'une *« marge de manœuvre limitée mais réelle »* pour abaisser ses taux.

La bonne tenue du franc face aux autres monnaies du SME, la progression des réserves de changes (+ 18 milliards de francs en septembre) et la poursuite de la maîtrise des prix – en dehors du surplus d'inflation provoqué par la hausse des cours pétroliers – ont été jugées propices à un assouplissement du crédit.

La diminution des taux français intervient deux jours seulement après l'abaissement du coût du crédit intervenu lundi 29 ocotbre aux Etats-Unis, au lendemain de la signature de l'accord budgétaire. Pour autant, on ne peut dire pour l'instant qu'il s'agit d'une vague internationale de baisse des taux. A la suite de la décision de l'insitut d'émission, les banques françaises devraient annoncer une nouvelle baisse de leur taux de base bancaire. Après l'allègement des réserves obligatoires auxquelles elles sont soumises, elles avait procédé le 17 octobre à une diminution limitée de ce taux (de 10,50 % à 10,35 % pour la plupart), certains établissements faisant savoir d'une diminution plus importante ne pouvait intervenir en l'absence d'un abaissement des taux directeurs.

F. L

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON 1990

Huitième partie : nulle

Karpov laisse passer sa chance

70 % de chances de gain pour Karpov, 30 % de chances de faire partie nulle pour Kasparov. C'était le « verdict » de la plupart des grands maîtres, à New-York, avant la reprise, mardi 30 octobre, de la huitième partie ajournée lundi.

Kasparov ayant mis sous enveloppe le coup attendu (le seul possible d'ailleurs) : 41. Tg3, suivi de Dg4, on s'attendait que Karpov annihile assez vite les menaces sur son Roi puis fasse parler les pions passés. C'était sans compter sur Kasparov – qui jouait gros dans cette finale – et qui va manœuvrer avec maestria sa Dame et sa Tour, lançant sans cesse des banderilles en direction du Roi adverse.

Mais, cruelle ironie, c'est surtout le temps qui va faire défaut à Karpov. Génial lundi en plein « zeitnot », le challenger ne va pas retrouver cette fois sa lucidité. A la reprise d'une partie ajournée, chaque joueur dispose d'une heure pour jouer seize coups. Au 53e coup, Karpov n'avait plus qu'une minute pour arriver au contrôle de temps du 56e coup. Il joua d4 alors que Df2 lui donnait une forte chance de gains.

Rebelote pour les seize coups suivants où il piétine, prend du retard et, avant le deuxième contrôle du 72e coup, joue 70... h5, un affaiblissement inutile dont profitera plus tard Kasparov. Au 77e coup, Karpov paraîtra à un pas du bonheur, son pion passé arrivant à d2. Illusion. La Dame de Kasparov va foncer sur le Roi noir et provoquer un échange forcé avec celle des Blancs. La nullité devenait inévitable.

Après quatre-vingt-quatre coups et dix heures deux minutes de jeu, Karpov se résignait à partager le point. Une quasi défaite pour lui, un beau rétablissement pour Kasparov dans cette longue partie, la plus longue entre les deux joueurs depuis la quinzième partie de leur premier match à Moscou en 1984, qui dura quatre-vingt-treize coups et se termina aussi par la nullité.

Les deux joueurs sont donc toujours à égalité (4-4) avant la neuvième partie qui devait se jouer mercredi 31 octobre.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Huitième partie

Position à l'ajournement :
BLANCS : Rh2, Db4, Tg4, Fd5, Pf5, g2, h3
NOIRS : Rh8, De5, Td8, Ph5, g6, f6, h7

41. Tg3(c.s.e.)	exd5	63. Da5	Dd4
42. Dg4	Dç7	64. Da1(223)	Db6(248)
43. Dd4	Dd6	65. Da2(233)	Rg7(250)
44. Rh1	Té8	66. Df2	Dç5
45. Dg4(157)	Dd7(162)	67. Tf1	Td4
46. Td3	Té1+	68. Tf3	Dd6
47. Rh2	Té4	69. Té3	Ta4
48. Dg3(158)	Té5(193)	70. Té1(250)	h5(266)
49. Ta3(166)	Té8(200)	71. Tb1	Dd7
50. Df4(169)	Dh7(204)	72. Dd1(261)	Rh6(269)
51. Rh1	Db8	73. Dd2+	Rg7
52. Db4	Db6	74. Dé3	h4
53. Db4(186)	d4(209)	75. Df3	Rh6
54. Tg3	Dç7	76. Dé3+	Rg7
55. Td3	Dç1+	77. Df3	d2
56. Rh2	Df4+(209)	78. Dh5	Df7
57. Rg1(195)	Dç1+(238)	79. Dxf7+	Rxf7
58. Rh2	Df4+	80. Td1	Td4
59. Rg1	Tç8	81. Rg1	Té5
60. Td1(197)	Td8(244)	82. Rf2	Txf5+
61. Dxb5	Dé3+	83. Ré2	Tg5(318)
62. Rh1(204)	d3(244)	84. Rd2(284)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Arbitres en soldes

MOI, quand j'ai appris hier qu'il suffisait de fourrer une pouffe sous la couette d'un arbitre pour truquer un match de foot, je suis restée sans voix. Enfin, c'est insensé ! Ils touchent quoi ? A peine 2000 balles par rencontre entre des joueurs qui, eux, se farcissent facilement 500 000 F par mois. Et ils se font siffler dans les tribunes parce qu'ils ont négligé d'en faire autant sur le terrain ?

Et ils se mettent à dos des milions de fans exaspérés en se mélangeant les pinceaux : Qu'est-ce qu'il a fabriqué de si grave, ce Brestois ? Il a envoyé Cantona à l'hosto pour deux mois ? Bof ! Carton jaune. Et l'autre, là ? Il a poussé son adversaire du coude ? Oh la la ! Carton rouge. Il a été marqué à la main, ce but ? Vous êtes sûr ? Curieux, j'ai rien vu.

Et tout ça pour le plaisir ! Ils sont franchement nuls, ces mecs ! Des amateurs, des vrais. Accepter de fermer les yeux sur une passe au stade en échange d'une passe au lit, c'est minable, avouez ! Surtout quand on connaît le prix des amours tarifées. Et encore, vous ne savez pas tout. Il y en a qui se contentent d'être arrosés au champagne !

Allons, messieurs, secouez-vous ! Vous valez quand même plus que ça. Qu'est-ce que vous attendez pour piquer du fric dans les caisses noires au lieu de vous contenter de faire cliqueter le misérable tiroir d'une épicerie de quartier avec trois francs six sous. Vous gâchez le métier.

Pensez un peu aux malheureux joueurs que certains présidents de club essayent de gagner, paraît-il, à leur cause en leur demandant de refiler le ballon à l'adversaire, ni vu ni connu. Comment voulez-vous qu'ils se fassent graisser le pied si vous vous contentez de prendre le vôtre à l'issue d'un match arrangé à l'amiable ?

Et ne venez pas me dire que certains d'entre vous ont des exigences un peu plus rupinantes qu'une partie de jambes en l'air ou une bouteille de pinard. C'est quoi ? c'est rien ! Un chrono en or, histoire d'ajouter une minute ou deux à une prolongation. Un cadeau utile, c'est ça votre petit cadeau ?